expo67
PAGES 23 et 31

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, vendredi 15 septembre 1967 / Les 7 douleurs de la vierge Marie / 83e année, No 214 / 6 cahiers / 60 pages / La météo : brumeux le matin, ensoleillé et chaud / Minimum 55 / Maximum 75

Pepin : si la structure syndicale devient trop forte, il faut la faire sauter • Page 15

Le parti libéral du Québec réserve des "surprises" constitutionnelles

Le congrès du 15 octobre ne s'occupera pas du leadership

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le congrès de la Fédération libérale du Québec aura lieu, comme prévu, le 15 octobre prochain... et il réserve, sur le plan de l'évolution constitutionnelle du parti, de véritables surprises.

Mais il s'en est fallu de peu qu'il ne soit contremandé pour faire place, quelques mois plus tard, à un véritable congrès à la direction du parti.

Divers milieux libéraux, surtout montréalais, ont confirmé hier qu'il fut question, au cours des dernières semaines, que le chef du parti, M. Jean Lesage, préfère convoquer au début de l'hiver un congrès pour élire un nouveau chef.

La question a été discutée dans des cercles fermés, ce qui explique que d'anciens ministres libéraux, dont M. René Lévesque, n'étaient pas au courant de l'affaire.

Trois motifs auraient incité à l'époque la haute administration du parti à songer à cette possibilité :

— l'appréhension d'un schisme sérieux au sein du parti;

— le spectre d'une motion de blâme présentée par quelque militants libéraux mécontents de leur chef à la suite de l'affaire de Gaulle;

—l'orientation constitutionnelle du parti sur laquelle de nombreux députés et militants sont divisés.

Toutefois, certains événements récents, affirment des informateurs sérieux; ont incité le chef à abandonner l'idée d'un congrès sur la direction du parti.

Vote de confiance

Le premier événement s'est produit la semaine dernière, lors de la réunion du conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec. Les députés et militants, à la presque totale unanimité, ont alors accepté une motion de blâme à l'endroit de trois de leurs membres qui avaient critiqué vertement le chef pour les déclarations qu'il avait faites à la suite de la visite du président de la République française au Québec (on sait que M. Lesage a nuancé ses positions depuis).

Quoi qu'il en soit, le vote de blâme accepté par la majorité contre les trois militants fut interprété comme une sorte d'appui massif aux gestes posés par M. Lesage... en tout cas, au moins comme la nette assurance qu'il ne saurait y avoir de motion de non-confiance lors du prochain congrès.

"La majorité des libéraux, a dit hier un militant, croit encore que M. Lesage est irremplaçable et qu'il est capable de conduire le parti à une autre victoire.

"Il y a certes des gens qui ont des griefs personnels mais il s'agit d'une infime minorité. Un congrès sur la direction du parti est aujourd'hui une lointaine possibilité".

La constitution

Le second événement est celui de la création d'un comité spécial chargé d'étudier, en vue du congrès, la question constitutionnelle. Le rapport de ce comité sera étudié en octobre mais donnera surtout lieu, en juin 1968, à un congrès spécial sur la question constitutionnelle.

On estime, au sein de la majorité libérale, surtout modérée, que la création de ce comité a contribué à calmer

Voir CONGRES en page 2

Jean Lesage: Trudeau ne reflète pas les vues de la majorité québécoise



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La police était là.

Les membres de différents mouvements indépendantistes n'ont pu, hier soir, tel qu'il était prévu, manifester ni devant ni autour de l'usine d'embouteillage de la compagnie Seven-Up, située à l'angle des rues Jean-Talon et Rockland. Ceci à cause d'un règlement municipal interdisant tout attroupement dans les limites de Mont-Royal, règlement que faisaient d'ailleurs respecter quelque 75 policiers municipaux et une cinquantaine d'agents de la Sûreté provinciale du Québec. Les manifestants, au nombre d'environ 150, se sont donc transportés, vers 8 heures, devant les garages de Seven-Up, au 700 avenue Beaumont, dans les limites de Montréal. Là, ils ont manifesté pendant une bonne demi-heure, pour appuyer les revendications des grévistes de Seven-Up, contre les "scabs" qui sabotent cette grève déclenchée il y a trois mois. Vers 8 h 45, ils ont été dispersés par plus de 100 policiers de la ville de Montréal. Seize personnes ont été arrêtées par la police de Mont-Royal, au début de la manifestation. Ces manifestants, qui avaient refusé de circuler, malgré les avertissements des policiers, ont toutefois été relâchés un peu avant 11 heures, hier soir.

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Se lançant dans une attaque à fond de train contre le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a condamné coup sur coup hier soir :

— "l'intransigeance du ministre fédéral qui refuse ostensiblement de s'identifier à l'opinion fortement majoritaire de ses compatriotes qu'il représente à Ottawa ;

— "l'incorporation, telle qu'elle est suggérée comme premier pas de la réforme constitutionnelle, d'une charte des droits de l'homme à la constitution, mesure qui impliquerait la plupart des droits du citoyen **qui sont de juridiction provinciale.**

M. Lesage a également lancé un mot d'ordre aux militants libéraux : s'entendre au prochain congrès sur les idées maîtresses en matière constitutionnelle, sans préjugés ; ce congrès, de toute évidence, sera ouvert à toutes les idées.

Sonnant le coup de clairon au moment où la plupart des théoriciens libéraux fédéraux étaient réunis à Montmorency, M. Lesage, attaquant comme jamais il ne l'avait fait un confrère d'Ottawa, a affirmé que M Trudeau, par ses récentes déclarations, avait trouvé le "moyen de se dissocier des aspirations de la grande majorité de ses compatriotes au Québec."

M. Lesage, qui parlait devant le congrès de la Fédération des femmes libérales, faisait ses déclarations quelques heures seulement auprès que le leader du parti, M. Pierre Laporte, eut lancé un appel en faveur d'une sorte d'union temporaire de tous les partis québécois sur la question constitutionnelle.

Depuis des années

M. Trudeau, lors d'une conférence de presse donnée récemment à Québec avait rejeté la thèse des deux nations et celle du statut particulier.

"Par ses déclarations, a dit hier le chef du parti libéral, M. Trudeau a prouvé qu'il n'admettait pas le bien-fondé de certains grands principes auxquels adhère la forte majorité de nos compatriotes.

"Parmi ces principes, il y a :

— La reconnaissance de deux nations au Canada, reconnaissance que j'ai prêché depuis

Voir LESAGE en page 2

Lesage s'attire les foudres des fédéraux

QUEBEC — (PC) — M. Jean Lesage s'est attiré les foudres verbales des parlementaires libéraux fédéraux du Québec réunis en séance d'étude à la maison Montmorency, par le discours dans lequel il a signifié son opposition à l'initiative du gouvernement fédéral d'inviter les provinces à inclure dans la constitution canadienne une charte des droits de l'homme.

"C'est encore une querelle de mots", a déclaré M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien de l'Energie, des Mines et des Ressources, invité à commenter le discours de M. Lesage. "M. Lesage enfonce des portes ouvertes."

"Ce qu'a dit M. Lesage dans ce discours, a commenté pour sa part, M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, c'est contraire au bon sens."

"Le gouvernement fédéral, a-t-il ajouté, veut assurer les droits de tous les citoyens, notamment les droits linguistiques des minorités francophones des provinces anglophones. Il n'impose rien. Il invite les provinces à garantir ces droits."

M. Marcel Prud'homme, député de Montréal-Saint-Denis aux Communes, a formulé ce commentaire : "Le discours de M. Lesage ne tient pas debout. Nos élites politiques perdent la tête."

Moquerie

Les parlementaires fédéraux se sont moqués en particulier d'une phrase du discours de M. Lesage où il exprime son espoir de pouvoir d'ici quelque temps approfondir le sujet de son discours et saisir l'occasion d'expliquer sa pensée sur le sujet.

"C'est toujours amusant d'entendre un homme politique dans un discours faire un tel aveu. C'est que la pensée qu'il a ex-

Voir FOUDRE en page 2

Montmorency piétine en attendant l'oeuvre maîtresse de Lamontagne

par Luc BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — La conférence de Montmorency, celle que les libéraux fédéraux du Québec ont inaugurée mercredi soir, a piétiné hier et aujourd'hui en attendant l'oeuvre maîtresse que doit leur livrer samedi le sénateur Maurice Lamontagne.

Dans son discours de 41 pages, M. Lamontagne réaffirme la thèse des "Deux nations" telle qu'il l'a formulée par exemple dans le mandat de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il réaffirme, malgré toutes les railleres, la nécessité d'un "fédéralisme coopératif", mais en même temps il concède des points aux tenants d'un statut particulier pour le Québec.

C'est un statut particulier qui existe déjà, dont au départ il faudrait s'entendre pour en maintenir le contenu au minimum. D'accord pour le reviser en cours de route et l'accroitre si nécessaire. C'est un statut particulier qu'il faut refuser d'enfermer dans des formes rigides.

Voilà l'essentiel de la thèse du sénateur Lamontagne, tel qu'en tout cas, nous l'ont livré des participants aux journées d'études libérales. M. Lamontagne doit prononcer son discours à 10 heures, demain matin. Le bruit court ici qu'il réintégrerait bientôt le cabinet à titre de ministre d'Etat.

Au cours de la journée d'hier, les débats de Montmorency ont porté en gros sur Radio-Canada et les mass media en général, su rla planification économique et sur les réformes parlementaires, dont l'abolition de la monarchie.

Le principal initiateur et responsable de ces journées le député Jean-Pierre Goyer, du comté de Dollard, a expliqué

Voir OEUVRE en page 2

Le Canada français, ce n'est pas seulement la province de Québec — Pearson

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

ELLIOTT LAKE, Ont. — Le premier ministre Pearson a offert hier soir aux habitants de cette ville minière son cadeau du Centenaire : une station réémettrice de la chaine française de Radio-Canada.

Devant près de la moitié des quelque 6,600 habitants réunis pour une grande fête sur la place publique, il a dit, en français : "Il est facile d'oublier que le Canada français, ce n'est pas seulement la province géographique de Québec."

"Le Canada français, c'est aussi l'Acadie, ce sont les régions françaises de toutes les autres régions. Il est donc normal et naturel que vos liens de parenté avec le Québec soient maintenus. Mais votre présence dans le Canada tout entier est une preuve que le Canada, c'est votre pays, d'un océan à l'autre."

Le premier ministre met fin aujourd'hui à une tournée de trois jours dans son comté, Algoma-est, une immense circonscription de 55,000 milles carrés, située en bordure de la Baie Georgienne et où l'on retrouve deux importantes minorités : les Canadiens français et les Indiens.

Hier, M. Pearson a visité plusieurs localités mais s'est surtout attardé à Elliott Lake, cette ville qui au début de la décen-

Voir CANADA en page 2

Négociations CTM-Expo pour éviter la grève

par Pierre-J. PERRAULT et Bernard MORRIER

Un porte-parole de l'Expo a révélé hier à LA PRESSE que la rencontre entre le Syndicat des employés de transport de Montréal, qui représente 6,300 employés de la CTM, et la direction de l'Expo aura vraisemblablement lieu aujourd'hui.

Cette rencontre a pour but d'étudier la possibilité de permettre aux autobus de la CTM qui relient les deux immenses parcs de stationnement Victoria et Longueuil et l'emplacement de l'Expo de continuer à circuler malgré une grève générale qui pourrait être déclenchée le ou après le 20 septembre prochain.

La réunion ne concerne pas le service de l'Expo-Express qui sera certainement maintenu même si les employés de la CTM mettaient à exécution leur menace de grève générale. Ce service tombe sous le coup d'une entente spéciale conclue avant l'Expo entre la CTM et le syndicat. Cette entente prohibe toute grève ou ralentissement de travail.

L'heure de la réunion n'a pu être déterminée à cause des longues séances de négociations qui se sont déroulées hier entre

Voir NEGOCIATIONS en p. 2

AUJOURD'HUI

Le Canadien perd les droits sur les joueurs du Québec

La veille de l'ouverture du camp d'entraînement du Canadien, le président David Molson donne une intéressante entrevue à Marcel Desjardins. Le Canadien n'a plus l'exclusivité sur les joueurs du Québec, mais...

— Page 24

Un air de ville mal éveillée

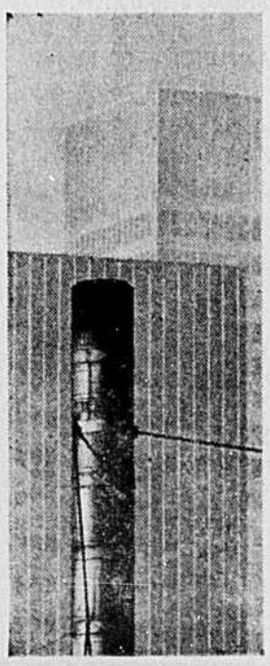
Devra-t-on, pour que la vie en ville soit enfin "respirable", déménager les villes à la campagne ? C'était la solution que proposait l'humoriste Alphonse Allais. Il reste tout de même un espoir : grâce à un outillage d'analyse de plus en plus perfectionné et à la vigilance du public et des gouvernements, on atténuera davantage le danger sérieux pour la santé publique que cause la pollution dans un milieu fortement industrialisé comme le nôtre.

— Page 3

J.-N. Tremblay et la constitution

Claude Beauchamp analyse les propos tenus par le ministre des Affaires culturelles, M. Tremblay, devant les participants à la deuxième Biennale de la langue française, et souligne que sa déclaration relative à une constitution proprement québécoise avait l'approbation du Conseil des ministres. Il fait aussi remarquer que cette déclaration est l'une des plus précises — voire la plus précise — de toutes les déclarations gouvernementales à ce sujet.

— Page 7



Demain, dans le magazine de LA PRESSE

Saint-Exupéry et la Terre des Hommes

•

La rénovation des villes de France

Nasser aurait fait arrêter 70,000 personnes en Égypte

NEW YORK — (PA) — Selon un quotidien de New York, le "Daily News", les agents du président Nasser ont arrêté plus de 70,000 personnes en écrasant un complot militaire contre lui et en ont fusillé des centaines.

Dans une dépêche de son correspondant Fred Sparks, datée de Beyrouth, au Liban, et publiée sous droits réservés, le journal ajoute que les arrestations se poursuivent au rythme de 1,000 par jour et que Le Caire est devenu "une ville en proie à la peur silencieuse".

Sparks écrit qu'il s'est rendu à Beyrouth pour échapper à la censure égyptienne, mais qu'il a "été témoin de quelques arrestations et a vu la peur s'installer au Caire alors qu'il était encore dans cette ville".

Le feld-maréchal Abdel Hakim Amer, ancien vice-président et commandant de l'armée égyptienne, aurait été arrêté avec une cinquantaine d'autres officiers pour avoir conspiré contre Nasser.

Selon la dépêche de Sparks, les agents de Nasser s'étaient contentés jusqu'à récemment d'arrêter les militaires suspects d'avoir participé au complot et des unités entières ont été emprisonnées. Mais les agents s'attaquent maintenant aux étudiants et éducateurs ayant leur franc-parler et qui ont fait des déclarations "imprudentes" en public.

Sparks affirme que des gens ont été arrêtés sans qu'aucune accusation officielle n'ait été portée contre eux et que les familles des détenus n'ont souvent aucune idée de ce qui leur est arrivé.

Parmi ceux qui seraient détenus au secret, il y aurait trois parents de Nasser, quatre anciens ministres du cabinet, un feld-maréchal, plus de 3,000 officiers de l'armée de terre et de l'air et une masseuse qui fut déjà au service du roi Farouk.

Prisons dans le désert

Dans une prison située près du barrage d'Assouan, des hommes et des femmes ont été entassés dans les mêmes cellules, sans espace suffisant pour dormir. Plus d'une douzaine de personnes ont ainsi suffoqué par une chaude journée du mois d'août.

Des unités de génie de l'armée construisent des centres de détention dans le désert près d'El Alamein, à au moins 100 milles de l'oasis ou de l'habitation la plus rapprochée.

Nasser est tellement préoccupé par les menaces possibles à sa personne qu'il a délégué l'autorité sur les questions de défense et de politique étrangère à des subalternes, a dit un diplomate latino-américain à Sparks.

Voir NASSER en page 2

Les visiteurs à **L'EXPO**

hier à minuit
210,218
on en prévoyait
106,495
aujourd'hui (prévisions)
191,690
depuis l'ouverture
40,260,346

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 44
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 58
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 6
Finance / 54 à 56
Horoscope / 13
Mots croisés / 34
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 15
Radio et télévision / 20 et 21
Spectacles et concerts / 10 à 13
Sports / 24 à 26 et 44
Tribunaux / 8
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 58

CKAC 73

Hanoï se félicite des contacts qui sont établis avec Ottawa

D'après PC, UPI, AFP

Le ministre canadien des Affaires extérieures a déclaré hier que les autorités nord-vietnamiennes avaient manifesté un intérêt soutenu aux démarches que le Canada poursuit en vue de faire amorcer des négociations destinées à mettre un terme à la guerre du Vietnam.

Toutefois, M. Paul Martin a aussitôt tenu à préciser que pour le moment, il ne voyait que "peu de chances" de briser l'impasse qui empêche les partis de se rencontrer. Le ministre a révélé que le représentant canadien auprès de la Commission de contrôle se tient constamment à la disposition des autorités gouvernementales. Ce représentant, M. O. W. Dier, s'est rendu à Hanoï lors de la fête nationale du Nord-Vietnam et avec instruction de s'enquérir des opinions qui circulent présentement en milieux gouvernementaux. Il a discuté avec plusieurs personnes, y compris le ministre des Affaires étrangères lequel a exprimé son désir de voir se maintenir les contacts avec le Canada, a dit M. Martin.

De son côté, le correspondant d'AFP à Hanoï mande aujourd'hui que si les Américains cessaient les bombardements aériens et navals contre le Nord-Vietnam, trois ou quatre semaines plus tard, des conversations pourraient s'engager entre Hanoï et Washington. Le correspondant établit cette dépêche sur la base d'indications recueillies de bonne source dans la capitale nord-vietnamienne.

Par ailleurs, d'Alger, M. Tran Hoai Nam, chef de la mission vietcong en Algérie, a rejeté aujourd'hui une proposition visant à faire convoquer un sommet de cinq puissances en vue de découvrir un moyen d'achever la guerre. L'idée de ce sommet a été avancée par la Fédération mondiale des associations des Nations unies. Le sommet grouperait la Russie la Grande-Bretagne, le Canada, l'Inde et la Pologne et serait chargé de proposer les termes d'un règlement.

Les autorités thaïlandaises sont d'avis qu'Hanoï est prêt à abandonner la lutte avant la fin de l'année et que seule l'attitude défaitiste de certains dirigeants américains contribue à retarder la fin de la guerre, selon le "Bangkok Post".

Le journal ajoute que cette opinion exprimée en haut lieu est basée sur l'efficacité des bombardements américains au Nord-Vietnam, sur les revers subis par le Vietcong et sur les implications politiques des élections sud-vietnamiennes

Par ailleurs, le "Christian Science Monitor", de Boston, affirme que le gouvernement Johnson possède des données et de nouvelles informations qui indiquent que les Etats-Unis sont en train de gagner la guerre au Vietnam.

Dans une dépêcse exclusive provenant de Washington, le "Monitor" précise que le secrétariat d'Etat dispose d'informations d'où découlent les conclusions suivantes : Hanoï ne fait actuellement que tenir le coup, il est en train de perdre la guerre et il le sait.

Coût élevé de la guerre

A Londres, l'Institut d'études stratégiques indique, dans le rapport qu'il publie aujourd'hui, que les Etats-Unis dépensent 44 fois autant pour la guerre du Vietnam que le Nord-Vietnam communiste. En effet, selon l'Institut, le budget militaire d'Hanoï pour cette année a été d'environ $500 millions, tandis que le budget militaire des Etats-Unis a consacré $12 milliards à la guerre du Vietnam.

CONGRES

SUITE DE LA PAGE 1

l'agressivité de certains militants d'avant-garde qui attendaient depuis longtemps l'occasion de travailler à la question constitutionnelle et de faire valoir leurs opinions.

Par ailleurs, l'hostilité à l'égard de l'actuelle direction du parti s'est considérablement amoindrie du fait qu'il est maintenant évident, contrairement à ce qui avait été annoncé, que la question constitutionnelle ne sera pas un sujet "tabou" au prochain congrès. Elle sera même le sujet principal des discussions.

"Les experts en constitution, a dit un militant, ont maintenant de quoi s'occuper. Nous, de notre côté, sommes prêts à tout envisager. Nous comptons sur eux pour mettre des solutions sur la table du congrès".

Le comité spécial de la constitution est présidé par M. Paul Gérin-Lajoie. Il comprend les membres de la commission politique de la FLQ. On affirme que MM. Lesage et Laporte, ainsi que d'autre députés, entendent jouer un rôle actif.

Il devient évident que la plupart des libéraux garderont le silence jusqu'à ce que les conclusions de ce comité soient connues. On ne doute pas cependant que ses conclusions causeront quelque surprise.

Schisme

Le troisième événement qui a incité la haute administration du parti à tenir le congrès d'octobre découle des facteurs qui précèdent. On espère en effet que les propositions du comité Gérin-Lajoie auront rallié les éléments les plus avant-gardistes du parti, qu'il y aura moyen, tout au moins, de discuter et d'éviter le schisme dont tout le monde parle.

Le pire qui pourrait arriver, estime-t-on maintenant, à la suite de la réunion du conseil supérieur de samedi dernier, est que seulement une poignée de militants libéraux refusent de se rallier à une motion de confiance ou de félicitations qui pourrait éventuellement être présentée à l'endroit du chef du parti.

Un militant a déclaré hier : "Que quelques-uns partent, c'est leur affaire; nous n'enchainons personne".

Etats associés

Mais quelles sauraient être, au juste, les propositions du comité sur la constitution.

Aux yeux des observateurs, il fait peu de doute qu'elles s'apparenteront, de près ou de loin, à la théorie des Etats associés bien que, pour le moment, beaucoup de libéraux s'en défendent.

Une chose est certaine: rien ne sera interdit à la discussion au congrès, hormis d'une part le statu quo et d'autre part le séparatisme.

Entre ces deux frontières, les militants et le chef du parti sont prêts à tout envisager... et il ne faut guère s'en étonner.

Les coups de canon de l'Union nationale contre Ottawa, même si les libéraux affirment qu'on a tiré de la poudre aux moineaux, n'ont pas reçu de démenti populaire.

Le parti libéral, selon les observateurs, se verrait donc aujourd'hui forcé de doubler l'Union nationale qui a adopté des positions beaucoup plus radicales que celle du statut particulier, thème qu'il a exploité jusqu'à maintenant.

Ira-t-on jusqu'à la thèse des Etats associés qu'un militant libéral bien connu et membre du comité spécial, M. Marc Brière, a développé devant le congrès du Barreau canadien il y a deux semaines ?

Cette hypothèse a d'autant plus de poids que la majorité des observateurs politiques sont d'avis que M. Gérin-Lajoie a collaboré à la rédaction du texte présenté par M. Brière.

Il fait peu de doute, en définitive, que la thèse des Etats associés sera la base principale des discussions au congrès.

Même le chef

D'autre part, quelques militants libéraux ont avoué que, tout récemment, M. Lesage lui-même semblait s'orienter vers une position plus avancée que celle du statut particulier, actuellement battue en brèche de toutes parts.

Certes M. Lesage parle toujours, comme tous les députés du Québec, de revision de la constitution; mais, semble-t-il, les mots "association d'Etat", "foyer national des Canadiens français", ne seraient plus étrangers à son vocabulaire.

On croit donc que le discours qu'il prononcera au congrès sera très révélateur.

Que pense la majorité des militants ? Elle admet qu'il faut aller plus loin que le statut particulier, qu'il faut une notable évolution afin de doubler l'UN.

On ne se prononce pas trop sur la forme que prendra cette évolution mais on affirme "qu'il faut aller au fond des choses".

"Quoi qu'il en soit des Etats associés, a dit un libéral, le parti croit maintenant qu'il pourra régler ses problèmes d'évolution en matière constitutionnelle. Il va tenter un profond effort de réflexion afin d'en arriver, par ses structures démocratiques, à préciser sa politique sur le plan de la constitution. Cette politique devra répondre aux aspirations de la majorité des Québécois".

Mais cette majorité ne pourra voir sur le petit écran, comme l'an dernier, s'ébaucher le processus démocratique. La télévision ne sera pas admise cette année aux délibérations du congrès.

NEGOCIATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

la CTM et les divers syndicats qui représentent ses employés. Ces séances, qui ont été présidées par le conciliateur provincial Yvon Dansereau, se sont terminées tôt ce matin.

Il est de plus convenu que les deux parties doivent tenir aujourd'hui des conférences de presse distinctes où elles exposeront leurs points de vue sur le conflit qui risque de dégénérer en arrêt de travail.

Les votes de grève ont pris fin hier

D'autre part, le mouvement de grève des employés de la CTM a atteint son paroxysme hier matin alors que les chauffeurs d'autobus des équipes de nuit se sont prononcés dans une proportion de 99.8 p. cent pour un débrayage.

Tous les syndiqués de la CTM qui avaient droit de vote ont maintenant eu l'occasion de manifester leur volonté. Les résultats des cinq votes secrets qui ont eu lieu au cours des derniers jours démontrent que 95 p. cent des votants se sont déclarés en faveur de la grève.

Votes de grève et front commun

Ces votes de grève ont donné lieu à un rapprochement de tous les syndiqués de la CTM qui ont décidé d'établir un front commun, un cartel contre leur employeur. Ce cartel groupe 6,300 syndiqués sur un nombre de 6,700 employés de la CTM.

Pour cimenter ce cartel, les syndiqués de la CTM ont voté mercredi soir une résolution stipulant qu'aucun des cinq syndicats ne retournera au travail, si grève il y a, tant que les autres n'auront pas réglé tous leurs problèmes par la conclusion d'ententes de travail.

Les agents de la sécurité sont ceux qui se sont montrés les plus déterminés dans leur vote de grève en se prononçant à 100 p. cent pour le débrayage.

Les contremaitres d'ateliers ont fourni l'appui le moins considérable avec un vote de 63 p. cent en faveur de la grève.

Quand l'arrêt de travail sera-t-il déclenché ?

La grève pourrait être légalement déclenchée en tout temps après le 20 septembre prochain. Mais la date du débrayage n'a pas encore été dévoilée. La recommandation des votes de grève prévoit d'ailleurs que l'exécutif de chacun des cinq syndicats aura entière discrétion pour déclencher la grève "au moment opportun".

Certaines rumeurs affirment que le débrayage sera progressif ou partiel mais les leaders syndicaux interrogés par LA PRESSE ont affirmé qu'ils n'en savaient rien : la décision reviendra de droit au comité de grève.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

nie comptait 27,000 habitants et qui, depuis trois ou quatre ans, a vécu de pénibles moments.

Car c'est la cité de l'uranium. Et, depuis cette date, les grands marchés de l'uranium lui ont été fermés. Aujourd'hui, les citoyens ont cependant retrouvé l'espoir. On a trouvé plusieurs usages pacifiques pour l'atome et il est fort probable que les mines, fermées depuis quelques années, seront bientôt rouvertes.

De plus, on a récemment mis sur pied un centre de recyclage pour les travailleurs où M. Pearson s'est d'ailleurs rendu hier soir. Une quarantaine de manifestants, des étudiants de ce centre, l'attendaient, pancartes à la main, pour faire connaitre leurs revendications.

Jamais, de mémoire de journaliste, on n'a vu manifestation aussi paisible. Même entouré de ces jeunes adultes qui croient que quelques-uns de leurs professeurs ont été injustment congédiés et que la pension qu'on leur impose est trop élevée, M. Pearson a pu parler tout à son aise. Personne n'a élevé la voix et quelques manifestants l'ont applaudi.

NASSER

SUITE DE LA PAGE 1

Le journaliste américain dit avoir appris d'un vieil ami maintenant près du pouvoir que Nasser s'imagine qu'il y a des assassins derrière chaque tenture et du poison dans chaque bol de soupe, qu'il n'a pas dormi dans le même lit deux fois depuis la découverte du complot et qu'il utilise rarement la même voiture deux fois.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

des années. Que l'on dise deux majorités — deux groupes fondateurs, peu importe les mots employés — ce n'est pas le contenant qui compte mais le contenu !

— la reconnaissance du Québec comme foyer national des Canadiens français, principe qui fait ici un grand degré d'unanimité ;

— l'obtention pour le Québec du maximum d'autonomie qu'exige la sauvegarde de ses intérêts économiques, sociaux et culturels en Amérique du nord.

Ces principes, selon M. Lesage, sont fondamentaux et acceptés de plus en plus unanimement. Je les prêche depuis 1960, a-t-il dit ; cependant, ce qui est nouveau c'est maintenant le concensus qui les entoure.

"Aussi pouvons-nous nous surprendre de l'intransigeance du ministre fédéral qui refuse ostensiblement de s'identifier à l'opinion de la majorité québécoise. Il est regrettable qu'il en soit ainsi au moment où l'heure est venue de formuler les principes et les termes d'une constitution renouvelée ou d'une nouvelle constitution pour ceux qui en Amérique, vivent au nord des Etats-Unis."

Certes, a avoué le chef libéral, M. Trudeau a déclaré qu'Ottawa était prêt maintenant à discuter de toute question constitutionnelle.

"Il est toutefois de mon devoir, a-t-il ajouté, d'aviser dès maintenant les libéraux fédéraux qu'il sera difficile sinon impossible d'accepter les conditions mentionnées (l'incorporation, comme premier pas, d'une charte des droits de l'homme à la constitution) car la plupart des droits du citoyen sont de juridiction provinciale.

"En acceptant d'inscrire dans la constitution canadienne une charte des droits de l'homme, le Parlement du Québec se départirait de droits qui sont les siens en vertu de la constitution. En effet, une charte constitutionnelle des droits signifie non seulement que certains principes de droit sont mis hors d'atteinte des parlements provinciaux comme du parlement fédéral ; elle signifie également que dans tous les champs d'application de ces principes, le pouvoir législatif est attribué aux tribunaux.

"De plus, a ajouté le chef libéral, ce sont les tribunaux qui se trouvent constitués juges de l'étendue de la délégation de pouvoirs qu'implique ce genre de disposition constitutionnelle, ainsi qu'en témoigne l'exemple de la Cour suprême des Etats-Unis, qui, peu à peu, a contredit le courant décentralisateur de la constitution américaine et centralisé les pouvoirs à Washington. Il faut prévoir que les tribunaux se reconnaitraient alors le pouvoir, au Canada, de faire des lois."

Selon le chef libéral, la proposition de modifier la constitution canadienne pour y inscrire une charte des droits et du citoyen implique nécessairement, en plus d'un accord sur une formule d'amendement, un autre accord sur un tribunal constitionnel.

"Or, a dit M. Lesage, un tribunal constitutionnel, quelle que soit sa composition, devient nécessairement une autorité centrale. Sommes-nous disposés, nous, Québécois, à nous départir de droits qui sont nôtres à l'heure actuelle en vertu de la constitution, en faveur d'un tribunal central ? Je ne le crois pas.

"Je dois au moins dire au ministre fédéral : Attention, M. Trudeau, la condition que vous posez à des changements constitutionnels me semble à prime abord inacceptable telle qu'elle est suggérée."

M. Lesage s'est dit enfin très déçu que l'Union nationale ait décidé de se "désister" et de ne pas faire siéger, depuis les élections, le comité parlementaire sur la constitution où tous les députés auraient pu vraiment s'entendre sur une politique québécoise.

"Nous croyons sincèrement, a-t-il dit, que les deux principaux partis au Québec ont démontré dans le domaine constitutionnel et national une identité de vues qu'il était possible d'explorer à fond et de définir avec précision au sein du comité de la constitution.

"Le Québec aurait ainsi acquis une force de frappe sans précédent. Si le gouvernement refuse de tendre à l'unanimité dans ce domaine vital, il ne nous reste plus qu'une chose à faire, nous libéraux du Québec, c'est de définir, à partir de principes auxquels la majorité des Québécois adhère, plus précisément notre pensée au congrès d'octobre prochain.

M. Lesage a lancé un mot d'ordre aux libéraux : ceux-ci doivent réfléchir sans idées préconçues d'ici le prochain congrès et se préparer à s'entendre sur les idées maitresses dans le domaine constitutionnel.

FOUDRE

SUITE DE LA PAGE 1

primée est en effet fort superficielle," a commenté un député fédéral.

M. Auguste Choquette, député de Lotbinière aux Communes, a déclaré de son côté, au sujet du discours de M. Lesage : "On est dans le brouillard comme jamais. Il est essentiel de dépolitiser la question constitutionnelle, de sortir du marchandage électoral quand l'avenir du pays est en jeu."

Il a formulé la suggestion d'une rencontre des commissions politiques de tous les partis politiques au Canada, fédéraux comme provinciaux, dans le but de chercher à établir un dénominateur commun sur la question constitutionnelle.

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et de l'Aménagement rural, a noté pour sa part que le gouvernement fédéral était disposé à examiner toutes les questions pouvant mener à des amendements constitutionnels. "Depuis 1867, la constitution a été amendée une vingtaine de fois. Il n'y a pas de raison que ce processus ne continue pas quand des besoins nouveaux l'exigent."

"Il est malade"

M. Roland Comtois, député de Joliette - L'Assomption - Montcalm aux Communes, a eu une réaction spontanée quand il fut informé du ton du discours de M. Lesage: "Il attaque encore le fédéral. Il est malade".

"Si j'étais élu au provincial, a ajouté M. Comtois, je proposerais des politiques en faveur des citoyens de la province et non pas un programme d'action contre Ottawa."

M. Prosper Boulanger, député de Montréal-Mercier aux Communes, a commenté: "Si M. Lesage était le bon libéral qu'on a connu autrefois, il aurait parlé ce soir devant les femmes libérales du discours en or qu'a prononcé hier M. Jean Marchand, et non pas des erreurs commises par le ministre de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau... si ce sont des erreurs."

C'est le ministre de la Justice, M. Trudeau, qui a annoncé il y a deux semaines, dans une causerie à Québec devant le barreau canadien, la décision du gouvernement fédéral d'inviter les provinces à inclure dans la constitution canadienne une charte des droits devant garantir notamment des droits linguistiques des minorités francophones des provinces anglophones.

Le lendemain de cette causerie, au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau, en réponse à des questions, affirmait notamment que la théorie des deux nations était une fumisterie intellectuelle et que la demande du Québec d'un statut particulier dans la Confédération, est une connerie.

Des députés et des ministres ont déploré hier ce langage chez le ministre de la Justice.

"M. Trudeau devrait consulter les autres ministres avant de formuler des opinions constitutionnelles parce que, après qu'il a formulé un point de vue, les autres ministres ne peuvent plus rien dire même s'ils ne sont pas d'accord avec les opinions du ministre de la Justice," a commenté M. Côté.

"Tous les auteurs sérieux, Anglais, Américains et Français, donnent au mot nation un sens qui autorise de parler d'une nation canadienne-française," a souligné de son côté M. Pépin.

"Il est oiseux, a-t-il ajouté d'affirmer qu'il existe une nation canadienne-française, pour ce qui est une évidence, mais ce qu'il peut importer de discuter, c'est quelle doit être la transposition politique de cette nation."

"En affirmant que la théorie des deux nations est une fumisterie, M. Trudeau a dû fausser le sens du mot nation," a dit encore le ministre de l'Energie.

Le ministre de la Justice a été jusqu'à hier soir absent des séances d'études des parlementaires des libéraux fédéraux du Québec commencées mercredi. Ses collègues prévoient qu'il arrivera aujourd'hui.

OEUVRE

SUITE DE LA PAGE 1

aux journalistes que les discussions actuelles ne conduiraient pas en elles-mêmes à la rédaction d'un manifeste des libéraux québécois.

Des reporters feront part aux associations locales des travaux effectues à Montmorency et il appartiendra à ces associations de suggérer des résolutions concrètes à la commission politique de la Fédération libérale du Canada, section du Québec, en vue du prochain congrès. La commission rédigera alors un cahier de résolutions susceptible de devenir, avec l'approbation du congrès, le manifeste des libéraux québécois.

"Un tel manifeste nous sera utile à un double égard, souligne M. Goyer. Grace à lui, on pourra d'abord mesurer les capacités des divers candidats à la succession de M. Pearson et choisir celui qui sera le plus apte à le remplacer. D'autre part, le manifeste nous sera très utile à Ottawa, quotidiennement car enfin nous pourrons faire reposer nos revendications sur quelque chose de concret et de précis."

M. Goyer répète alors ce qu'il disait la veille, en tant que président du comité d'organisation du présent colloque : "Notre "bargaining power" à Ottawa ne doit pas dépendre que des hommes en place, à un moment donné, mais il faut qu'il repose sur des idées, acceptées unanimement par les libéraux du Québec."

La journée d'hier fut par ailleurs assez terne. Il y eut bien discussion sur l'abolition de la monarchie, mais elle fut sans enthousiasme.

Le sujet fut abordé de biais par l'ex-ministre René Tremblay, député de Bonaventure, lequel traitait de la question de la réforme parlementaire. Or, la reine est théoriquement un des trois éléments du Parlement, avec les communes et le sénat.

M. Tremblay verrait d'un bon oeil l'abolition de la monarchie et l'instauration d'un système républicain atténué, mais il est d'avis de toute façon que la question n'est pas urgente. "C'est à la population de nous dire s'il faut l'abolir maintenant. Pour le moment il y a d'autres problèmes urgents," dit-il.

Personne parmi les parlementaires et les dirigeants de la FLC(Q) ne l'a contredit. Et on a passé à autre chose.

Le député de Lotbinière, M. Auguste Choquette, fervent abolitionniste, ne s'en frotte pas moins les mains.

Réactions des ministres

M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et leader des libéraux fédéraux du Québec, a pour sa part fait le commentaire suivant :

"Il y a lieu de s'interroger sur l'opportunité de discuter de ce genre de problème alors que d'autres questions beaucoup plus pressantes nous sollicitent."

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et de l'Aménagement rural, a tenu le même langage.

"La question d'une république vient bien après d'autres priorités qui correspondent à des problèmes réels plus concrets," a-t-il dit.

M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, a déclaré de son côté qu'il était d'accord sur le fond de la communication de M. Tremblay. "Je suis en faveur de l'abolition de la monarchie, avec les nuances qu'a apportées lui-même le conférencier", a-t-il commenté.

Mineurs ensevelis à T.-N.

SAINT - LAWRENCE, Terreneuve. (PC) — On a perdu tout espoir de retrouver vivants trois mineurs emprisonnés dans une mine de fluorure de calcium à la suite d'un éboulis à Saint-Lawrence, petite communauté du sud de Terreneuve.

Survol de la France : Paris assouplit son attitude

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a déclaré hier soir que le gouvernement français a autorisé les avions américains à survoler la France pendant un an à dater du premier janvier prochain.

Depuis le retrait de la France du dispositif militaire atlantique, cette autorisation n'était accordée que sur une base mensuelle. On précise, toujours de source officielle américaine, que c'est le 30 août que les Etats-Unis ont été informés de l'entrée en vigueur de cette nouvelle procédure pour l'année prochaine.

Les milieux officiels témoignent à Washington d'une vive satisfaction à propos de la décision du gouvernement français.

Celle-ci, précisent-ils, s'inscrit en effet dans le cadre de l'amitié et de la coopération traditionnelles entre les deux pays. Ces mêmes cercles ajoutent que par ailleurs aucun problème ne s'est jamais posé à propos du survol du territoire français par des avions militaires américains sur la base de l'autorisation accordée mensuellement par le gouvernement français.

On ne serait enfin pas surpris dans les milieux autorisés américains si les Etats-Unis faisaient à leur tour, en réponse, un geste amical à l'égard de la France.

Dief à l'Expo

M. John Diefenbaker visite aujourd'hui et demain la Terre des hommes. L'ancien chef de l'Opposition sera accompagné de son frère Elmer.

M. Diefenbaker est arrivé à Montréal à 10 h. ce matin, par train. Il devait se rendre immédiatement à la Place d'Accueil pour entreprendre la visite des pavillons de l'Ontario, du Québec (où il doit dîner), des Indiens du Canada, de l'Israël, de l'Italie, de l'Homme et l'agriculture, et de la Tchécoslovaquie.

Demain, l'ex-chef tory fraîchement battu visitera le labyrinthe, une section de l'Homme et la cité, le Méd-théâtre, Habitat 67, les pavillons de la Suisse, de la Belgique, des Pays-Bas et du Japon, et le fort Edmonton. On prévoit par la suite pour M. Diefenbaker un tour dans le bateau mis à la disposition du maire Jean Drapeau pour la durée de l'Expo.

Il terminera sa tournée des îles samedi soir par un souper au pavillon de l'Inde.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 55
MAXIMUM : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) —

Toutes les régions: quelques bancs de brouillard tôt en matinée, ensoleillé et chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa et Québec, 45 et 75, Montréal, 55 et 75, 45 et 75 en banlieue, Sherbrooke, 40 et 75, Ste-Agathe, Baie-Comeau et Sept-Iles, 40 et 70, La Tuque, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 45 et 70.

En politique comme en amour, il n'y a point de traité de paix ; ce ne sont que des trêves.

G. de Lévis

LA VOLKSWAGEN '68 EST ARRIVEE

C'est la VOLK'S la plus perfectionnée

Faites-en l'essai

POPULAR VOLKSWAGEN

10395 PIE IX — 321-3030
5441 ST-HUBERT — 274-5471

FRANÇAIS de FRANCE,
Merci de votre clientèle
Ayez l'assurance
Nous vous serons fidèles
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, St-Denis, 384-0621
près métro Jarry

DEMAIN, SAMEDI
dans le cahier
intitulé "Vos loisirs" de
LA PRESSE
paraîtra
UN SUPPLEMENT SPECIAL
consacré aux
CROISIERES AUX ANTILLES
Pour savoir quelle est, durant l'automne et l'hiver, la diversité des croisières qui vous sont offertes pour de magnifiques vacances sous le soleil radieux des Antilles, quels sont les endroits intéressants à visiter et les nombreuses distractions que l'on peut y trouver, ne manquez pas de lire ce supplément spécial dans LA PRESSE, ce samedi.

Renseignez-vous!
VIC TANNY'S
LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE CENTRES DE GYMNASTIQUE ET DE SANTÉ AU CANADA
OUVRIRA BIENTÔT À MONTRÉAL

VIENT DE PARAÎTRE
LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL
(RAPPORT CASTONGUAY)
Volume I —L'assurance-maladie $2.50
Volume II—Les médecins internes et résidents $1.00
EN VENTE
• au bureau de l'Imprimeur de la Reine, Hôtel du Gouvernement, Québec.
• au bureau de la Commission, 360, rue McGill, Montréal.
Les commandes sont payables d'avance par mandat ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DU QUÉBEC

L'été de la SAINT-MARTIN au
MONT HABITANT LODGE
SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS, P.Q.
Piscine extérieure chauffée, lac privé pour yatchting et pêche. Restaurant LE FANAL et bar à cocktails. Venez admirer le magnifique feuillage plein de couleurs de l'automne des Laurentides !
Chambres doubles — Lits jumelés — Quelques-unes dotées de cheminée de $15.50 à $17.50 par jour
Pas de frais additionnels pour 2e, 3e ou 4e personne dans chambre.
MONT HABITANT LODGE
Saint-Sauveur-des-Monts, P.Q. — Tél : Montréal, 861-2283

NOUVEAU DENIS COLA
POUR 25 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes
OU
1 paire de bas en nylon.
2/29

COSE
COURS
• SOIR — PLANNING ET CONTROLE DE LA PRODUCTION — 60 heures
Lundi et mercredi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 18 septembre 1967.
• SOIR — OBSERVATIONS INSTANTANEES (WORK SAMPLING) — 30 heures
Une mesure du temps, de l'efficacité, de la qualité, etc., par l'échantillonnage — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 20 septembre 1967. Les autres soirées sont le 25 - 26 septembre, 3-10-17-24-31 octobre, 7 et 14 novembre 1967.
• JOUR — ETUDE DES TEMPS (CHRONOMETRAGE) — 75 heures
5 jours par semaine.
Débute le 2 octobre 1967.
• JOUR — METHODE DU CHEMINEMENT CRITIQUE (CPM) — 30 heures
5 jours consécutifs.
Débute le 2 octobre 1967.
• SOIR — MTM (METHODS - TIME - MEASUREMENT) — 105 heures
Lundi et jeudi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 5 octobre 1967.
• SOIR — GESTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN — 30 heures
Mardi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 10 octobre 1967.
Demandez notre prospectus décrivant les cours et les modalités d'inscription
LE CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE
685, rue Cathcart, suite 911, Montréal 2 — Tél. : 866-5786

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 214

Des bandits assassinent un homme qui les poursuivait

Les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de Montréal recherchent trois bandits qui ont assassiné un homme à coups de revolver, vers 23 heures hier, au terme d'un vol de $300 commis à la pharmacie Beacon, située au 6695, avenue Victoria, dans l'ouest de la métropole.

La victime est M. Maurice Touragas, 43 ans, du 4580, rue Barclay, que ses meurtriers ont abattu de deux balles alors qu'il les poursuivait sur le chemin séparant la pharmacie dévalisée de l'automobile décapotable dans laquelle ils sont parvenus à s'enfuir aussitôt après la funeste fusillade.

Blessé dans la région du coeur et à un bras, M. Touragas a succombé peu de temps après minuit, à l'hôpital St. Mary's, où les policiers l'avaient transporté.

Un officier du Bureau des enquêtes criminelles a déclaré à LA PRESSE que M. Touragas se trouvait dans un restaurant voisin de la pharmacie Beacon pendant le déroulement du vol.

De l'endroit où il se tenait, le malheureux a vu des bandits masqués sortir de la pharmacie et il n'a pas hésité à se lancer à leurs trousses. Après avoir couru quelques instants, les fuyards ont fait volte-face et l'un d'eux a tiré trois coups de feu sur M. Barclay.

Laissant leur victime s'effondrer sur le trottoir, les bandits se sont engouffrés dans la voiture où les attendait un troisième complice et ils ont disparu vers le nord de l'avenue Victoria et ensuite vers l'est par la rue Bouchette, passant sur leur chemin près du domicile de M. Touragas.

Selon les renseignements recueillis auprès des témoins par les enquêteurs, l'automobile des tueurs est une Ford de modèle 60 ou 61, dont la carrosserie est verte ou bleue et la capote crème. Le véhicule est endommagé à la portière du conducteur et le rayon de lumière du phare gauche est anormalement braqué vers le sol.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

M. Amintore Fanfani posant la pierre angulaire

Le ministre des Affaires étrangères de l'Italie, M. Amintore Fanfani, posait hier la pierre angulaire de la nouvelle école des infirmières auxiliaires de l'hôpital Santa-Cabrini, situé au 5655 est, rue St-Zotique. Quelques minutes auparavant, la délégation italienne avait coupé le ruban d'honneur inaugurant le nouveau pavillon des diagnostics situé dans une aile du même hôpital. On voit ici M. Fanfani en compagnie du directeur de l'hôpital, le Dr Osman Gialloreto, et de quelques membres du corps diplomatique de l'Italie dissimulés à l'arrière-plan.

Santa-Cabrini, l'un des hôpitaux les plus modernes de la région métropolitaine

par Nicole MONGEAU

M. Amintore Fanfani, ministre des Affaires étrangères de l'Italie, inaugurait hier le nouveau pavillon des diagnostics de l'hôpital Santa-Cabrini, l'un des hôpitaux les plus modernes de la région métropolitaine.

Cette cérémonie précédait la pose de la pierre angulaire de la nouvelle école des infirmières auxiliaires de l'hôpital Santa-Cabrini présidée par S. Exc. Mgr A.-M. Cimichella, a.s.m., évêque auxiliaire de Montréal et curé de la cathédrale, ainsi que Mgr Emanuele Clarizio, nonce apostolique au Canada.

M. Fanfani, membre de la délégation italienne actuellement à Montréal avec le président Giuseppe Saragat dans le cadre des célébrations de la Journée nationale de l'Italie à l'Expo 67, était également accompagné de MM. Alessandro Farace di Villaforesta, ambassadeur d'Italie à Ottawa, Jean-Pierre Nuti, consul de l'Italie à Montréal ; des Drs Napoléon Tremblay, directeur des services de l'assurance-hospitalisation à Montréal et représentant du ministère de la Santé du Québec, et Dr Osman Gialloreto, directeur de l'hôpital ; du Rév. Père Luigi d'Appolinaire, s.j., aumônier de l'hôpital, ainsi que de nombreuses autres personnalités tant du monde médical que diplomatique et religieux.

Le Dr Gialloreto a remercié le gouvernement du Québec de son étroite collaboration qui a permis une telle évolution de l'hôpital qu'il dirige alors que le représentant du ministère de la Santé a promis que le Québec continuerait son aide, étant donné les nombreux services que rend l'hôpital Santa-Cabrini. Le Dr Tremblay a félicité les autorités de l'hôpital de desservir ainsi la population montréalaise d'origine italienne et surtout de ne faire aucune discrimination à l'endroit des patients non italiens.

Quant au ministre Fanfani, qui a parlé exclusivement en italien, il a assuré à son auditoire que le République italienne enrichirait de livres scientifiques et médicaux la bibliothèque de l'hôpital Santa-Cabrini et que ce geste n'est que l'un parmi les nombreux autres qui serviront à resserrer les liens entre son pays et le Canada.

Nouvelles installations

Les nouvelles installations du pavillon des diagnostics sont parmi les plus modernes à Montréal et coûteront approximativement $800,000. Le nouveau "Coulter-Counter" (appareil pour le dénombrement des hématies) peut exécuter un test à la minute, alors qu'il fallait 10 bonnes minutes pour faire le même test avec les anciens systèmes non automatisés.

On peut faire deux tests à la minute avec le nouvel "auto-a-

Voir HOPITAL en page 4

Laval : l'exécutif recommande le retrait du projet de toponymie

par Pierre VENNAT

Il n'y aura pas de référendum le 16 octobre à Laval.

Le comité exécutif a en effet décidé, hier, de recommander au conseil municipal, lors d'une assemblée spéciale qui aura lieu au début de la semaine prochaine, de retirer son règlement d'emprunt de $400,000 pour financer l'Opération toponymie.

On se rappelle que lundi soir 494 propriétaires de Laval s'étaient opposés au règlement qui prévoyait le changement de nom de 790 rues et avaient réclamé un referendum sur cette question.

Par suite de la décision du comité exécutif, et à moins que le conseil en décide autrement, ce qui est peu probable, puisque l'opposition s'était déjà prononcée contre le règlement, les citoyens de Laval conserveront leur ancienne adresse, avec les inconvénients que cela comporte.

En effet, il y a par exemple huit 1ère Avenues et six rues St-Joseph, et il arrive que des propriétaires aient le même numéro sur la même rue.

En annonçant la décision du comité exécutif, le vice-président, M. André Lagarde, en a profité pour dénoncer "le manque de planification totale de ceux qui ont effectué la fusion municipale".

Rien n'avait été prévu, dit-il, pour régler ce problème lorsqu'on a fusionné les 14 villes de l'île Jésus en 1965.

"Nos concitoyens ayant déjà eu à subir les changements causés par la fusion, nous n'avons pas voulu, de dire M. Lagarde, leur en imposer un autre en les forçant à accepter des changements de nom de rue s'ils ne le désirent pas."

M. Lagarde a également déclaré qu'on avait voulu éviter un conflit racial sur cette question. En effet, la majorité des pétitionnaires contre le règlement, lundi soir dernier, était des anglophones.

Or, ceux-ci ne forment que huit pour cent de la population de Laval.

Considérant la situation politique actuelle au Québec, on n'a rien voulu faire qui aurait pu donner une allure raciale au conflit.

Voir LAVAL en page 4

La pollution de l'air, ça saute aux yeux !

par Marcel ADAM

Il saute aux yeux que ces jours-ci l'air de Montréal est très pollué.

Il ne s'agit pas d'une figure de style, car depuis lundi on peut voir, le matin, un brouillard passablement dense qui donne à Montréal un air de ville mal éveillée.

Ce brouillard, qui n'est pas entièrement composé de polluants, mais aussi en bonne partie d'humidité, est un phénomène normal à cause des brusques changements de température.

L'ingénieur Jean Marier, surintendant de la Section du contrôle de la pollution à Montréal, nous a expliqué que ces jours-ci le ciel de Montréal est plafonné par une couche d'air frais. Et comme aucun courant d'air ascensionnel ou autre ne vient percer ce plafond, les matières polluantes qui sont libérées par des centaines de milliers de sources différentes s'accumulent au lieu de se disperser comme en temps normal.

Le soleil bienfaisant

La situation pourrait rapidement devenir grave et constituer un danger sérieux pour la santé publique, si chaque jour, comme c'est le cas depuis lundi, le soleil ne faisait l'après-midi une trouée dans cette calotte froide qui permet aux gaz toxiques de se libérer. Ce qui explique qu'à compter de midi le temps devient ordinairement très clair . . . et qu'il recommence à se détériorer avec le coucher du soleil.

Même si elle s'en est approchée, aucune fois cette semaine la situation n'a atteint le point de saturation qui aurait alors incité les autorités à alerter le public.

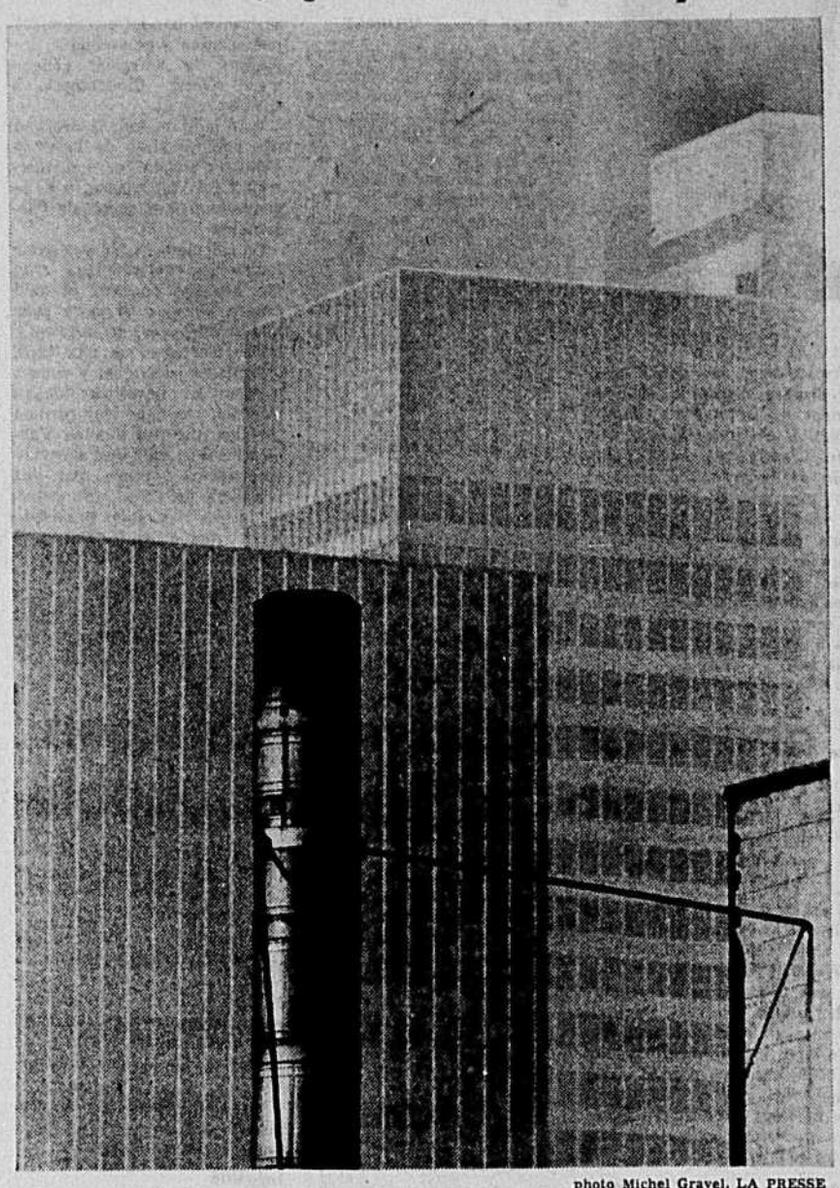


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un inquiétant brouillard couvrant la métropole

Quand l'humidité de l'air est de connivence avec la combustion des incinérateurs, les contaminants des procédés industriels et le gaz carbonique des véhicules à moteur, il s'ensuit un inquiétant brouillard qui rend visible la pollution de l'air que nous respirons dans la métropole.

Car, nous a dit M. Marier, son service peut maintenant, grâce aux moyens techniques de plus en plus nombreux dont il dispose et aux mesures palliatives que l'on a découvertes lancer un appel à la coopération publique advenant un accroissement dangereux du niveau de pollution de l'air.

Mesures urgentes en cas de danger

Comme les principaux agents de la pollution de l'air sont les contaminants issus de l'utilisation de combustibles, de l'incinération des ordures ménagères, de nombreux procédés industriels, des véhicules moteurs et de certaines sources naturelles, la ville pourrait, en cas de danger, inviter les gens, à se priver temporairement de l'usage de leur voiture, à retarder l'incinération des ordures ménagères ou industrielles, à ne pas utiliser certains procédés industriels et certains carburants particulièrement contaminants afin de permettre un retour à la situation normale.

Ce sont là des mesures urgentes, mais de caractère temporaire.

Les mesures permanentes, qui amélioreraient notablement la situation sans la corriger tout à fait — ce qui ne sera jamais possible — sont nombreuses et certaines ont déjà été entreprise, nous dit M. Marier.

Par exemple, une réglementation très sévère au sujet de la réadaptation des incinérateurs anciens et de la construction des nouveaux est actuellement en voie d'application. De plus, on fait un inventaire de toutes les industries qui sont une source importante de la contamination de l'air en vue d'améliorer la situation à ce niveau.

Il reste l'important problème des véhicules à moteur, qui ne peut être résolu sans l'intervention des pouvoirs publics supérieurs, qui pourraient légiférer, à l'instar du gouvernement américain, pour que les véhicules à moteur soient obligatoirement munis de dispositifs capables de retenir une proportion importante des éléments contaminants dans les gaz d'échappement.

Depuis quelques mois, nous a dit M. Marier, les autobus de la Compagnie de transport de Montréal ajoutent au carburant de leurs moteurs diesel un produit qui intensifie la combustion et réduit du même coup la pollution.

Que l'on déménage les villes à la campagne !

En supposant qu'éventuellement toutes ces mesures seraient appliquées efficacement, il reste que l'indice de pollution de l'air est susceptible de s'accroître constamment à cause de l'augmentation des sources de pollution dans un milieu fortement industrialisé comme le nôtre.

C'est pourquoi, dit M. Marier, il faudra sans doute songer un jour à suivre l'exemple de Los Angeles et interdire l'usage domestique et industriel des catégories de carburants les plus contaminants.

S'il est illusoire de penser que l'air d'une ville comme Montréal en vienne jamais à être pur comme celui de la montagne, et parce qu'il est trop tard pour appliquer la solution d'Alphonse Allais, qui proposait que l'on déménage les villes à la campagne, dans l'avenir il sera possible, grâce à l'outillage d'analyse de plus en plus perfectionné que l'on possède aujourd'hui, mais grâce aussi à la vigilance du public et des gouvernements, de faire en sorte que la vie en ville soit "respirable".

Des centaines de paroissiens, devant la cathédrale, réclament l'abbé Saey

par Claude GENDRON

Une centaine de paroissiens et paroissiennes de St-Irénée, dans le quartier St-Henri, ont manifesté avant-hier devant la cathédrale de Montréal, priant l'archevêque de Montréal de leur rendre leur vicaire, l'abbé Henri Saey.

Ces paroissiens disent être sans nouvelle de leur vicaire depuis novembre dernier et prétendent que l'abbé Saey, qui exerçait son ministère chez eux depuis plus d'une trentaine d'années, a été "renvoyé injustement, parce qu'il n'est pas un prêtre à go-go".

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre et, peu après, les manifestants ont abaissé leurs pancartes et sont entrés calmement dans la cathédrale pour y prier.

Il a été impossible de rejoindre les autorités ecclésiastiques pour connaître leur attitude dans cette affaire, mais un prêtre de l'archevêché a fait savoir que l'abbé Saey n'avait pas été renvoyé de la paroisse ni par l'archevêché ni par son curé, mais qu'il était parti librement.

Les paroissiens demeurent toujours sans nouvelle de l'abbé Saey. Nous avons appris cependant que le vicaire de la paroisse St-Irénée se serait réfugié dans un monastère après une retraite en novembre 1966, sans prévenir ni son curé ni ses paroissiens.

Il semble bien que l'abbé Saey ne tiendrait pas à retourner à St-Irénée et que les autorités n'auraient aucune objection à cela. Un groupe assez influent de paroissiens cependant, habitués à la forme de ministère du vicaire, réclament son retour.

L'archevêché, par ailleurs, vient de nommer un nouveau vicaire à cette paroisse, l'abbé Jean-Paul Lauzon, un prêtre qui a exercé son ministère dans un quartier défavorisé au cours des dernières années.

Question d'adaptation ou renouveau ecclésial

Cette nouvelle affaire, qui dure depuis plusieurs mois déjà, mais vient tout juste d'éclater en public, ne ressemble pas à l'affaire Falardeau qui fait l'objet des nouvelles depuis quelques semaines déjà.

Plutôt que de porter sur la forme de ministère que les prêtres doivent exercer en milieux défavorisés, l'affaire Saey met en cause les diverses interprétations qu'on peut donner aux grandes orientations conciliaires et les difficultés qu'éprouvent nombre de catholiques à s'adapter au renouveau de l'Eglise. C'est une question d'attitudes et de mentalités.

Un "saint homme"

Ses admirateurs disent de l'abbé Saey qu'il est un "saint

Voir PAROISSIENS en page 4

La CECM accepte le Conseil de restructuration scolaire et s'y nomme trois représentants

par Yves LECLERC

A la suite d'un vif débat, la Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier d'endosser le "Conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal" et d'y nommer trois représentants, MM. André Gagnon, président de la CECM, Ferdinand Biondi et Joseph-L. Pagé.

La discussion qui a précédé ces nominations avait donné lieu, chose qu'on n'avait pas vue depuis de nombreuses lunes à la Commission, à un vote formel des commissaires sur une résolution présentée par l'un d'eux.

Il s'agissait d'une proposition de M. Paul-Henri Lavoie, qui souhaitait que la CECM recommande au ministre de l'Education de remplacer le futur "Conseil de restructuration" formé de représentants des commissaires d'écoles, des parents et des enseignants, par un "groupe de travail" comprenant au plus sept personnes, en majorité des experts, groupe qui serait chargé de faire au ministre des recommandations concrètes sur la réorganisation des structures scolaires de l'île.

Cette suggestion a été battue par cinq voix contre une, le président M. Gagnon ne votant pas.

Un quatrième poste

D'autre part, les commissaires ont résolu de demander au ministre de porter de 3 à 4 membres leur représentation au futur Conseil et ils ont annoncé leur intention de choisir pour ce quatrième poste, s'il est créé, une personne de langue anglaise.

Ils étaient même sur le point de s'entendre sur le nom de M. John McIlhone, haut fonctionnaire de la CECM et ancien membre de la Commission Parent, qui avait été suggéré par M. Joseph-L. Pagé; celui-ci avait assuré les commissaires qu'un tel geste ne paraîtrait pas du tout prématuré aux yeux du ministre de l'Education.

Mais le seul commissaire anglophone, M. John McManus, s'y est opposé, affirmant que la CECM aurait ainsi l'air de nommer M. McIlhone membre "de seconde classe" du Conseil, et que lui-même, placé dans une situation pareille, n'accepterait tout simplement pas le poste.

Voir CECM en page 4



André Gagnon



Ferdinand Biondi



Joseph-L. Pagé



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-19

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

CHAUSSONS AUX POMMES

Rég. $1.20 la douz. 6 pour 49¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.



DISPARU

Norman Joss, âgé de 14 ans, est disparu depuis le 24 juin dernier du camp Pie-X, à St-Donat. Il n'a pas été revu depuis. L'adolescent parle l'anglais et le français, mesure 5'5", pèse environ 135 livres, a les yeux et les cheveux bruns. Toute personne pouvant fournir des renseignements à son sujet est priée de communiquer avec la Sûreté provinciale en composant : 861-4292, poste 300 le jour et poste 253 le soir et la nuit.

Un sérieux problème de locaux pour les écoles de Fabreville

par Pierre VENNAT

Forts de l'appui de plusieurs centaines de parents venus assister hier soir à une séance d'information, les commissaires d'écoles de Fabreville, sur l'île Jésus, se rendront au début de la semaine prochaine à Québec afin de solliciter l'autorisation de louer de Canadian Interurban Properties Limited, Place Ville-Marie, des locaux au Centre commercial de Fabreville permettant d'y aménager une école de 16 classes.

Les commissaires ont d'ailleurs reçu de Québec les formules nécessaires à cette location pour une période de trois ans et ne voient pas comment Québec pourrait refuser cette demande légitime.

Car il y a un sérieux problème de locaux à Fabreville.

Et 234 propriétaires ont remis hier aux commissaires une pétition refusant le système d'alternance institué cette année pour les enfants de 1ère, 2e et 3e année, soit 958 enfants. La pétition ajoutait que si l'on ne trouvait pas immédiatement une solution à ce problème, les parents se verraient obligés d'en référer directement à Québec.

Quoi qu'il en soit, la décision des commissaires de louer le Centre d'achats, ce qui mettrait fin à l'alternance, a eu le consentement unanime de l'assemblée.

On calcule qu'on pourra avoir toutes les autorisations d'ici une semaine ou deux et qu'il faudra au plus 30 jours pour tout réaménager, de sorte qu'à la fin d'octobre, au plus tard, les enfants pourraient y entrer.

Parmi les suggestions que les propriétaires dans leur pétition mentionnaient, il y avait l'ancien hôtel de ville de Fabreville (maintenant occupé par les pompiers de Laval, des salles de loisirs, des salles paroissiales, et même des bungalows et des duplex.

De longues démarches

Les commissaires, qui présentaient la pétition des parents, avaient convoqué une assemblée d'information pour leur expliquer pourquoi l'école "Creek Beach" (du nom du quartier où elle est située, car en fait cette future école n'a pas encore de désignation officielle) n'avait pu être inaugurée en septembre tel que prévu.

En fait, sa construction n'est pas commencée, mais on prévoit que l'on pourra la terminer à temps pour septembre prochain.

- **27 juin 1966 :** les commissaires, forts des données démographiques qui démontrent un développement domiciliaire considérable dans ce secteur (800 enfants de plus à l'école primaire en 3 ans) adoptent une résolution décrétant la construction d'une école élémentaire de 16 classes.
- **4 juillet 1966 :** La commission fait sa demande au ministère pour pouvoir permettre cette école.
- **13 juillet 1966 :** Le ministère envoie un accusé de réception. On annonce que l'étude du projet sera faite immédiatement.
- **21 septembre 1966 :** A la demande du ministère, la commission envoie des renseignements additionnels.
- **27 septembre 1966 :** Le Service des études et des plans à la direction générale de l'organisation scolaire refuse la demande de construction d'école, prétendant que la commission dispose d'assez de locaux.
- **22 novembre 1966 :** Le ministère, après avoir reçu des appels téléphoniques des commissaires, réétudie la question et refuse encore la construction.

On consent toutefois à l'agrandissement des écoles actuelles pour 2 classes de maternelle.

- **8 février 1967:** Nullement découragés, et forts de leurs données, les commissaires font une nouvelle demande d'école.
- **15 février 1967 :** On ajoute d'autres détails que l'on espère convaincants à la liasse de données qu'on avait fait parvenir au ministère le 8 et qui démontrent qu'on construit plusieurs centaines de nouveaux logements dans ce secteur. Ces statistiques sont confirmées par le Service d'urbanisme de Laval.
- **20 février 1967 :** Le ministère "promet d'étudier la question".
- **7 mars 1967 :** Autre refus. Mais on permet d'agrandir de façon à ajouter 2 maternelles et 2 classes élémentaires.

On autorise également la commission à se porter acquéreur du terrain nécessaire à la construction d'une école, mais en lui interdisant de la construire pour l'instant.

- **5 mai 1967 :** Le ministère, à la suite de nouvelles démarches, voyages à Québec des commissaires, téléphones, etc., accepte finalement que la commission construise une école et demande aux commissaires de lui envoyer une résolution en ce sens.
- **4 mai 1967** (La veille de l'acceptation) : Ayant déjà eu vent de la décision de Québec par téléphone, les commissaires avaient déjà envoyé une demande en ce sens la veille.
- **10 mai 1967 :** Le ministre de l'Education lui-même, M. Jean-Jacques Bertrand, autorise la construction, en demandant à la commission de bien vouloir se conformer aux "directives de la Direction générale de l'équipement".

Ces directives sont si précises que les commissaires n'ont pu commencer encore la construction de l'école.

Il a fallu faire approuver les **devis pédagogiques,** ce qui est fait.

Les **esquisses** doivent être soumises cette semaine à Québec.

Même chose pour les **plans** des architectes.

Une fois ceux-ci approuvés, on demandera des **soumissions.**

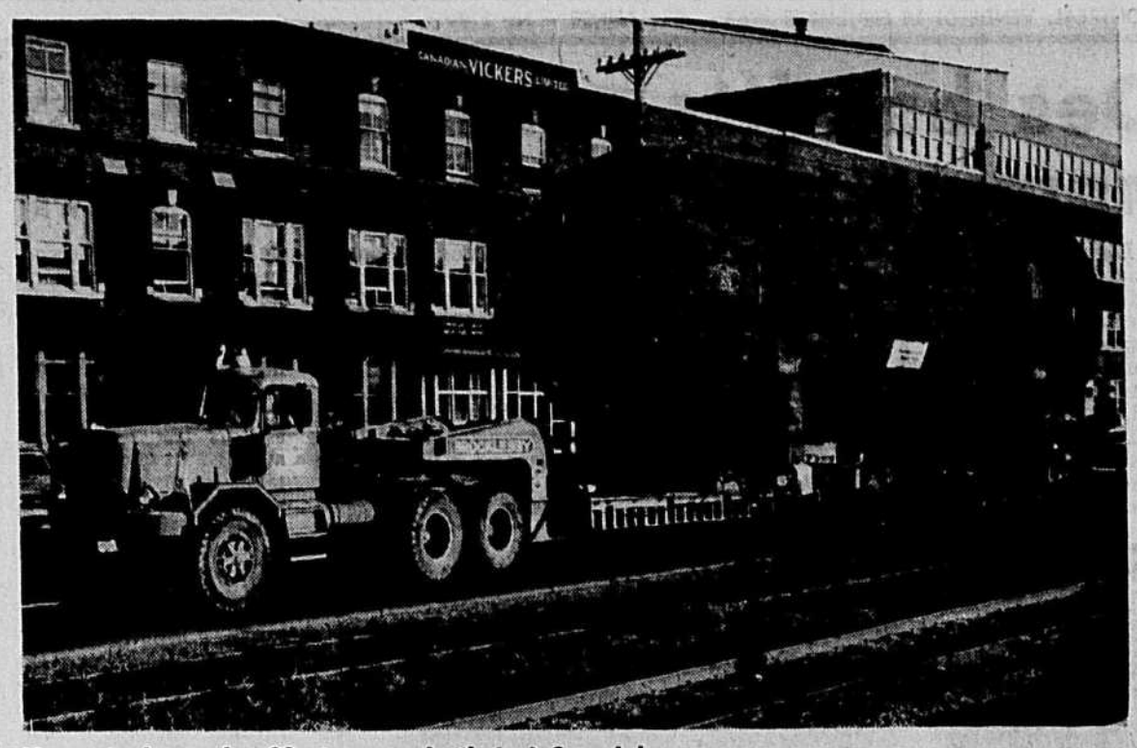
Québec y jettera un coup d'oeil puis donnera son **autorisation** après étude.

Puis commencera la **construction,** qui prendra au moins 6 mois.

Ensuite on procédera à l'**aménagement** et les enfants pourront enfin entrer à l'école.

Pas avant septembre prochain, sûrement.

Fabreville, qui ne dispense que l'enseignement primaire, faisant partie, pour le secondaire, de la Régionale des Mille-Isles, compte une population scolaire de 2,280 élèves, actuellement desservie par une école anglophone et six écoles francophones.



Un autoclave de 90 tonnes destiné à Canadair

Un autoclave d'un poids de 90 tonnes, mesurant 55 pieds de longueur, 22 pieds de diamètre et 19 pieds de hauteur, le plus gros construit jusqu'ici au Canada pour l'industrie aéronautique, quitte les ateliers de l'usine Canadian Vickers Ltd., au 4970 est, rue Notre-Dame, pour être livré à l'avionnerie Canadair, sur le boulevard Laurentien, à Cartierville. L'énorme engin, dont l'usage entre dans l'assemblement des pièces d'avions, peut supporter des températures internes de l'ordre de 600 degrés Fahrenheit.

L'annexion scolaire de St-Léon est de moins en moins probable

par Yves LECLERC et Pierre VENNAT

Il est de moins en moins probable que la commission scolaire catholique de Saint-Léon-de-Westmount puisse se fusionner à la Commission des écoles catholique de Montréal, comme elle en avait exprimé le souhait.

En effet, les commissaires de la CECM ont hier, pour la deuxième fois, accepté à plus tard leur décision à ce sujet, à la suite d'une intervention des autorités de la ville de Montréal.

Le Conseil municipal de Montréal a adopté hier après-midi à l'unanimité une résolution condamnant l'annexion de Saint-Léon comme "contraire à l'intérêt des contribuables et au bien-être de la population de la ville de Montréal".

A St-Léon, par contre, le secrétaire-trésorier de la commission scolaire a noté que, si l'annexion prévue ne se fait pas, le gouvernement provincial devra intervenir car la commission est incapable de continuer à opérer toute seule.

Selon M. Guy Picard, ce sont les enfants qui risquent d'en souffrir puisqu'avec les nouveaux programmes du ministère de l'Education, la commission scolaire de Westmount se voit dans l'impossibilité de donner à ses élèves toutes les options du cours secondaire.

En consequence, ces étudiants risquent de se voir interdire l'accès au niveau du Cegep dans quelques années.

Actuellement, Saint-Léon n'offre que le secondaire classique traditionnel et n'est pas en moyen de faire plus. Même plus, selon un budget préliminaire préparé par M. Picard, on devra augmenter les taxes scolaires de 38 p. 100 si l'on veut continuer.

Il faut noter, cependant, que le taux de la taxe scolaire de Westmount n'est pas "normalisé", et qu'il est, comparativement, bien plus bas (à $1.35 du $100 d'évaluation) que celui de la plupart des villes du Québec.

Mais on se doute que les propriétaires n'accepteraient pas facilement une telle hausse.

Inégalité et injustice

D'autre part, la résolution adoptée hier par le Conseil municipal de Montréal mentionne deux arguments principaux contre l'annexion :

"Un examen rapide de la situation financière de la Commission scolaire de St-Léon-de-Westmount indique que, pour subvenir à ses besoins, le taux de la taxe foncière imposée à ses contribuables devrait être de 40 p. 100 plus élevé que le taux de $1.35 par $100 d'évaluation en vigueur à Montréal.

"L'annexion aurait donc pour effet de soustraire les propriétaires catholiques de la ville de Westmount de l'imposition normale pour subvenir aux besoins, et de faire payer cette augmentation par les contribuables de la ville de Montréal.

"Deuxièmement, ce serait là ratifier une injustice, vu que le revenu moyen des résidants de Westmount est supérieur à $9,000 par année pour les chefs de famille, et de $11,000 pour les familles, alors qu'à Montréal il n'est que de $5,000 pour les chefs de famille et $6,000 pour les familles."

C'est pour ces raisons que le Conseil municipal "prie instamment la Commission des écoles catholiques de Montréal de ne pas donner suite à la requête d'annexion de la commission scolaire de St-Léon-de-Westmount."

Aucune obligation

Il faut cependant souligner que la CECM est complètement indépendante de l'admonistration municipale, et que Montréal ne peut pas opposer de véto à l'annexion scolaire, si les commissaires décident quand même de la faire.

Mais l'attitude de la CECM jusqu'ici permet de supposer qu'elle se rendra aux raisons du conseil municipal de Montréal. La décision sera prise à la prochaine réunion des commissaires jeudi prochain.

A St-Léon, évidemment, on espère que la Commission ne se laissera pas influencer par l'intervention des édiles municipaux, et on fait remarquer qu'on comprend mal "que les autorités municipales s'occupent d'une question pédagogique".

On note aussi que l'on comprend mal qu'alors que l'on prêche un peu partout le regroupement des commissions scolaires, on empêche l'une de ces commissions de s'annexer alors même qu'elle le désire.

Des classes de 12 élèves

On fait remarquer que la situation de Westmount est absurde. Par suite du manque d'élèves, on a des classes de seulement 12 étudiants.

Si l'on devait donner toutes les options prescrites par les normes du ministère de l'Education, on risquerait d'en avoir avec moins d'étudiants encore. Inutile de dire que cela est impossible pour les finances de la commission qui ne compte que 800 élèves, soit 500 au primaire et 300 au secondaire. Ces étudiants sont des deux langues, français et anglais, ce qui complique d'autant la situation, et environ 120 d'entre eux ne sont pas de Westmount, mais de Montréal, et paient pour ne pas fréquenter les écoles de la CECM.

On fait enfin remarquer que, dans l'éventualité d'une fusion, tous les enseignants et tout le personnel non enseignant sera absorbé par la CECM et que les enfants, loin d'y perdre, y gagneront.

En un mot, la Commission scolaire de St-Léon-de-Westmount ne peut continuer comme commission autonome et elle demandera a Québec d'intervenir si jamais on lui refuse de s'annexer à la CECM.

Pierrefonds: Bourgault annonce "une pause dans l'escalade"

Dans une lettre adressée au maire de Pierrefonds, M. André Théoret, le président du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, annonce une "pause dans l'escalade des manifestations" pour permettre au maire de Pierrefonds de "concrétiser ses bonnes intentions".

On sait que les membres du RIN ont organisé récemment une manifestation à Pierrefonds pour protester contre le fait que des anglophones s'étaient prononcés contre la construction d'une école française.

Rappelant que le maire Théoret aurait dit au RIN que le problème scolaire était réglé dans sa municipalité, M. Bourgault souligne que "cette solution n'est pourtant que théorique, cependant que nous avons foi en votre parole".

Le RIN exige que les travaux de construction de la nouvelle école reprennent avant le 1er octobre prochain.

"Sinon, le problème sera porté devant le congrès national du parti, les 7 et 8 ocotbre prochains".

"C'est alors tout le parti qui s'engagera dans la lutte à Pierrefonds", écrit M. Bourgault.

Il termine en disant au maire Théoret que le RIN est prêt "à aller aussi loin que nécessaire pour faire respecter les droits des Québécois francophones de Pierrefonds".

PAROISSIENS

SUITE DE LA PAGE 3

homme", obéissant et soumis à l'autorité, qu'il prêche l'Evangile "pur", une "religion sans tache", et qu'il accompagne sa prédication de l'exemple d'une vie entièrement dévouée aux pauvres de son quartier.

Il y a quelque 25 ans, l'abbé Saey a même fondé une association de femmes qui vivent une vie de religieuses et qui, dans leur pauvreté, se dévouent entièrement aux pauvres. On les appelle les "Samaritaines". Sa propre mère en est membre.

Les prêtres du quartier, y compris le nouveau curé de St-Irénée, l'abbé Lucien Dumas, qui a 36 ans, reconnaissent les grandes qualités et le dévouement de l'abbé Saey.

Celui-ci, qui a aujourd'hui 63 ans, avait déjà eu certaines difficultés avec l'autorité ecclésiastique, à cause de la doctrine d'austérité et d'abnégation qu'il prêchait. Il s'était par la suite soumis à l'autorité et avait repris son ministère.

Personne n'eut par la suite à lui faire de reproches. Au contraire et même aujourd'hui, on loue son esprit d'obéissance et de dévouement. Poursuivant son action dans le quartier, il attira autour de lui une nombre important de citoyens.

L'arrivée du nouveau curé

L'arrivée dans la paroisse du nouveau curé, l'abbé Lucien Dumas, qui s'efforce depuis près d'un an, non sans certaines difficultés, à appliquer le renouveau ecclésial dans la paroisse, a causé certains remous. L'abandon de certaines pratiques pieuses ou dévotions particulières, le renouveau liturgique et autres innovations, ont créé certaines inquiétudes chez des paroissiens habitués aux formes traditionnelles de dévotion (premier vendredi du mois, mois de Marie ou du Sacré-Coeur, etc.), au sein desquels on retrouve les admirateurs de l'abbé Saey.

Ces changements, faits "trop rapidement" selon plusieurs, furent accompagnés d'autres modifications aux coutumes, concernant l'organisation de la paroisse ou le service aux pauvres. Ils ont aussi affecté le budget de la paroisse, déjà pas trop riche.

Reproches au curé

Les paroissiens mécontents reprochent au curé d'avoir fait des dettes pour la paroisse, par exemple, en transformant le sanctuaire de l'église pour l'adapter aux besoins du renouveau liturgique. Les marguillers eux-mêmes seraient divisés sur le sujet.

Dans le journal du quartier, "La Voix populaire", les amis de l'abbé Saey, qui s'identifient comme un "groupe de paroissiens de St-Irénée", ont publié plusieurs articles pour réclamer le retour de leur vicaire et critiquer l'interprétation que le nouveau clergé paroissial, qui a l'appui de la zone, donne aux orientations conciliaires.

Ces gens soutiennent que le curé Dumas a rendu la vie tellement difficile à l'abbé Saey que celui-ci fut obligé de partir. Des prêtres proches du curé et de l'abbé Saey soutiennent que l'abbé Dumas s'est montré prévenant envers son vicaire qui manifestait de la difficulté à s'adapter au renouveau liturgique comme à une nouvelle forme de ministère et qu'en aucun moment il n'a voulu, ni souhaité son départ.

L'abbé Saey a préféré partir

Ces mêmes prêtres, qui connaissent bien l'abbé Saey, soutiennent que celui-ci a "préféré partir plutôt que d'être la source de mésentente dans la paroisse" et qu'en aucun moment il n'a critiqué ouvertement l'attitude du nouveau curé, prêt à faire ce que celui-ci lui disait.

Les paroissiens s'inquiètent aussi pour la sécurité matérielle de l'abbé Saey. L'un d'eux, M. Henri Migneault, voudrait que le prêtre revienne dans le quartier — qu'il reste au presbytère ou non —, qu'il puisse être libre d'y exercer son ministère auprès de ceux qui le réclament et qu'on lui paie un salaire.

La dernière rumeur en cette affaire voulait que l'abbé Saey lui-même sorte de son silence pour faire une mise au point et recommander aux paroissiens de ne pas s'inquiéter pour lui-même et de s'en remettre à l'autorité religieuse. Nous n'avons cependant pu confirmer cette information.

Mais le commissaire Paul-Henri Lavoie, qui a parlé ensuite, devait faire entendre un son de cloche légèrement autre : il a déploré l'attitude prise par les syndicats de professeurs, notant qu'il était "excessivement malheureux et regrettable que les syndicats d'enseignants se soient engagés en parlant du fait que les commissaires montréalais ne sont pas élus".

Il faisait alors allusion au communiqué publié à la fin de la semaine dernière par la Corporation des enseignants du Québec pour appuyer la création du Conseil de restructuration scolaire.

"La CECM, a poursuivi M. Lavoie, a fait les plus grands efforts dans le sens de la démocratisation et s'est efforcée d'y sensibiliser les autres milieux. C'est bien beau de parler de démocratisation, mais de la part de gens qui représentent des groupes "acceptant de s'engager dans une formule de 'travail en vase clos' comme le futur Conseil de restructuration" je trouve qu'ils sont mal placés pour donner des leçons."

Il a ensuite critiqué la formule proposée par le ministre de l'Education, et a conclu en présentant une résolution en trois points :

a) approbation de principe de la restructuration et de la consultation;

b) remplacement du Conseil de restructuration par un "groupe de travail" de sept membres, dont une majorité d'experts et une minorité de "généralistes" pris ailleurs que dans les groupes directement intéressés;

c) choix des membres par le ministre, après consultation si nécessaire.

C'est cette résolution qui a été défaite, après une série d'interventions plus ou moins longues des commissaires. Le principal adversaire du projet de M. Lavoie était M. Joseph Pagé, nouveau commissaire et ancien sous-ministre associé de l'Education.

M. Pagé a proposé qu'au lieu de remplacer le Conseil par un groupe de travail, la CECM accepte de participer au Conseil et se forme elle-même un groupe d'experts qui seront à la disposition de ses représentants. C'est cette formule qui a finalement été adoptée.

HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 3

nalyseur". Ces tests établissent la teneur en sucre et la formule sanguine. Avec les anciennes méthodes il fallait attendre plus d'une demi-heure.

Selon le Dr Alberto Jorizzo, directeur des laboratoires, les nouvelles installations du pavillon des diagnostics permettront de s'occuper d'un plus grand nombre de patients en beaucoup moins de temps. Ce pavillon comprend un service de radiologie hautement automatisé que dirige le Dr Giacomo Vessa. On a dépensé plus de $200,000 pour le nouvel équipement et le service dispose maintenant de deux appareils radiologiques à bande magnétoscopique.

Les principaux avantages de ces nouvelles machines sont évidemment d'épargner du temps lors des examens, étant donné qu'il n'est plus nécessaire de les faire en chambre noire. On diminue aussi considérablement les risques de radiation, ce qui représente une protection accrue pour les patients. L'hôpital Santa-Cabrini est une école de techniciens en radiologie.

Recherches

Dans le domaine des recherches cliniques, l'hôpital de 360 lits est à l'avant-garde dans le traitement des maladies coronariennes grâce à une unité de soins intensifs. Le Dr Gialloreto présentera les résultats du travail de cette unité devant le Collège des médecins du Canada.

Santa-Cabrini conduit également des recherches spéciales sur une maladie sanguine peu connue qui sévit dans les pays méditerranéens. Les immigrants de cette région ont permis de mettre au point des modes spéciaux de diagnostic de cette maladie.

Les nouvelles installations du pavillon des diagnostics comprennent une bibliothèque, un vaste auditorium, des salles de classe et de conférence ainsi que des chambres des professeurs.

Les installations améliorées et agrandies sont les services de bactériologie, d'immunologie, d'histologie et de cytologie. Leur nouvelle disposition assurera une efficacité maximale pour le diagnostic des maladies et le traitement des patients.

Construit il y a sept ans, au coût de 8 millions, l'hôpital est administré par les Soeurs missionnaires du Sacré-Coeur dont la communauté possède plus de 3,000 lits dans des hôpitaux-écoles à travers le monde. Il est rapidement devenu l'un des plus importants instituts d'enseignement et de recherche au Québec.

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

Les commissaires ont donc prudemment réfléchi qu'il vaudrait peut-être mieux en parler d'abord à l'intéressé, et peut-être mieux encore attendre de voir ce que dira le ministre sur cette question du quatrième représentant.

Une mise au point

C'est le président de la CECM, M. André Gagnon, qui avait d'abord ouvert le débat par une longue mise au point : Je ne voudrais pas a-t-il dit, que certains compte-rendus de journaux laissent planer l'impression que la CECM est opposée à la restructuration scolaire dans l'île, ou qu'il y a désaccord entre les commissaires sur le fond de ce problème. Il n'y a pas de désaccord sur l'essentiel.

Il a ajouté qu'il avait d'ailleurs rencontré à ce sujet le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Mathias Rioux, et qu'avec lui, il s'était parfaitement entendu sur l'essentiel de la question.

Un homme et une femme dévalisent deux livreurs

La police recherche un homme et une femme en rapport avec deux vols à main armée qui ont rapporté un total de $380 à leurs auteurs, hier soir, l'un à St-Léonard et l'autre dans le nord de la métropole.

Le premier vol, de $300, s'est produit à 20 h. 45 en face du 5820, rue Couture, à St-Léonard, où un livreur à l'emploi du Marché Richelieu, du 5644, rue Jarry, à St-Léonard, a été menacé d'un revolver par un individu qui a fui en automobile avec une femme aussitôt après l'attentat.

Moins d'une heure et demie plus tard, soit à 22 h. 10, un homme et une femme ont surpris un livreur travaillant pour le restaurant Claire Fontaine BBQ, du 805, boulevard Décarie, à St-Laurent, et l'ont obligé à remettre $80, sous la menace d'un revolver, en face du 10,620, boulevard L'Acadie, dans le nord de la métropole. Comme dans l'autre cas, les voleurs ont fui en automobile.

Un meurtre, selon une enquête du coroner, à Hull

HULL (PC) — Une femme de Hull, dont le cadavre avait été trouvé enseveli près d'un lac situé à 35 milles au nord-est de Hull, le 13 mai dernier, a été assassinée, a-t-on conclu hier à l'enquête du coroner.

Le coroner du district, M. Jean Lorrain, a déclaré que Mme Laurette Glandon avait été assassinée par des personnes inconnues.

L'enquête, qui a été ajournée sine die, pourra être rouverte si l'on découvre d'autres indices.

Le cadavre portait une trace de balle au front. Mme Glandon était disparue depuis trois ans. Son mari, M. Roland Glandon, est décédé deux mois après la disparition de sa femme.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

Ceci dit, qu'arrivera-t-il de l'Opération toponymie ?

Tout le travail effectué cet été demeure valable, de dire M. Lagarde.

Il servira de base à une opération toponymique par "étapes", c'est-à-dire qu'on cherchera à corriger la situation graduellement, d'année en année, jusqu'à ce qu'on réussisse à corriger toutes les anomalies.

Ce qui est loin, dit-il, d'être la situation idéale.

Mais on a voulu, "même si on était certain de gagner le référendum par 25 contre un", éviter de gaspiller $50,000, somme qu'aurait coûtée un référendum et qui aurait été ainsi, selon le vice-président de l'exécutif, "jetée à l'eau".

Explosion funeste sur un bateau près de Maniwaki

MANIWAKI, — Une femme de 30 ans, Mme Gérard Fortin, infirmière à l'hôpital de Maniwaki, s'est noyée dans le lac Bois-Franc, à 10 milles au sud de Maniwaki, hier après-midi, après avoir été projetée à l'eau par une explosion survenue dans le bateau à moteur qu'elle occupait avec son mari. Le feu d'une cigarette serait la cause de l'accident.

Femme tuée par un camion

Mme Marguerite Munier, 67 ans, du 4741, rue Linton, a été mortellement blessée par un camion, vers 13 h. 30 hier alors qu'elle parvenait à pied à l'angle des rues McGregor et McTavish, à Montréal. La malheureuse a succombé à ses blessures peu après le funeste accident.

Fermeture de l'une des deux voies sud du pont Mercier

QUEBEC (PCf) — Les autorités du ministère de la Voirie du Québec ont annoncé hier que l'une des deux voies du pont Mercier, en direction de la Rive Sud, sera fermée à la circulation à compter de 8 h. dimanche soir.

Cette voie sera fermée pour une dizaine de jours afin de permettre la réfection de la chaussée.

Les automobilistes venant de Montréal pourront cependant emprunter la seconde voie pour franchir le pont.

Nouvelle filature à Saint-Jérôme

SAINT-JEROME—Les efforts que déploie la ville de Saint-Jérôme pour s'attirer de nouvelles entreprises industrielles donneront bientôt leurs premiers résultats. En faveur d'une firme, son conseil municipal autorise un prêt de $650,000, applicable à l'acquisition d'un terrain, ainsi qu'à l'érection d'une manufacture.

L'autorisation du prêt demeure néanmoins sujette à l'approbation par le ministère de l'Industrie et du Commerce. L'agent industriel, M. Gérard Bruneau, avait entretenu les pourparlers avec les nouveaux acquéreurs. Les conseillers municipaux n'ont cependant pas divulgué le nom de la société commerciale. Tout au plus, ils ont laissé entendre qu'il s'agit d'une filature, en mesure d'employer une centaine de personnes.

Cours de formation de base en SEXOLOGIE

organisé par l'INSTITUT de SEXOLOGIE et d'ETUDES FAMILIALES I.S.E.F.

Endroit : Amphithéâtre de l'INSTITUT DE REHABILITATION
6500, rue DARLINGTON, Montréal

Commençant le fin de semaine du 23-24 septembre 1967 et se poursuivront jusqu'au 10 décembre (8 fins de semaine)

Pour toutes informations, s'adresser à :

Maître André PERREAULT
7244 rue ST-DENIS, Montréal

Téléphone : 279-9548 Le SOIR : 342-5963



Raffinée... distinguée... délicate...

... ce ne sont que quelques-unes des maintes qualités de Marie Brizard. En effet, les liqueurs Marie Brizard de Bordeaux, France, offrent toute une variété de saveurs exotiques et raffinées; mariage du bon goût et de la distinction, la dernière note de qualité à un bon repas. Précisez donc Marie Brizard—Anisette, Crème de Menthe ou Apry (Apricot Brandy) pour n'en nommer que trois. Marie Brizard, une tradition mondiale de plus de deux siècles.

Marie Brizard

MARIE BRIZARD ET ROGER S.A. — FAIT EN FRANCE

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 214

L'ancienneté ne suffit plus

A bon droit, nous avons toujours rappelé nos titres anciens à l'occupation du Canada.

Que ce soit pour affirmer les droits de la langue française ou pour défendre nos institutions politiques et religieuses, nous avons immanquablement invoqué la priorité de notre installation. Vis-à-vis des immigrants, nous avons toujours soutenu avec raison qu'on ne doit pas confondre un nouveau venu installé dans l'Ouest en 1913 avec un vieux Canadien dont la souche remonte au milieu du XVIIe siècle.

Ce qui vaut pour la défense des droits acquis peut-il tenir lieu de programme dynamique d'action ? L'ancienneté reste le mode d'avancement le plus lent.

Non pas que certaines vérités ne doivent pas être rappelées, à l'occasion. Un vieil Acadien, l'oeil plein de malice, demandait un jour : "Quand donc Ottawa va-t-il instituer une commission royale d'enquête, de manière à savoir qui a dépouillé notre peuple de ses terres, de ses maisons, de ses églises en 1755 ?" — Il est vrai que M. Jean Marchand annonce, à Montmorency, que l'histoire de tous les pays est tissée de violations des droits des individus, des groupes ethniques et religieux, et que "s'il fallait perpétuellement en refaire le procès . . . !" L'histoire de tous les pays ? Mais c'est la nôtre qui nous intéresse. Et qui nous concerne.

Sans renier quoi que ce soit du passé, nous pouvons et nous devons tourner résolument nos regards vers l'avenir. L'ancienneté ne suffit plus.

La langue, par exemple, a été l'objet d'un culte. D'un assez drôle de culte, d'ailleurs. Aujourd'hui, on lui cherche une utilité. On veut un français utile qui ne soit ni une curiosité folklorique, ni l'ornement de quelques beaux esprits.

A cet égard, le communiqué qui sera émis à la fin de la visite à Québec et à Montréal de M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Education nationale de France, devrait revêtir une grande importance. L'homme d'Etat français a eu de longs entretiens avec le premier ministre Johnson, avec M. Jean-Jacques Bertrand et plusieurs autres personnalités. Il est venu nanti de grands pouvoirs. Cette visite fait suite à celle du général de Gaulle.

S'il est vrai que la coopération franco-québecoise doit s'étendre, au cours des prochaines années, à un très grand nombre de domaines, personne n'aura perdu son temps. Attendons la suite. Cette suite est reliée de manière vitale pour nous à l'incrustation de la langue dans toutes les réalités modernes, celles, principalement, qui ressortissent à la technique et à la science.

Un autre domaine où les vues anciennes n'ont plus cours, c'est celui de la natalité. C'est-à-dire que partout où on mettait l'accent sur la natalité, il convient de distinguer nettement entre natalisme et population. La natalité reste certainement un facteur relié à la population. Mais la natalité connaît dans notre province une baisse vertigineuse. Elle est inférieure à celle de l'Ontario.

Des optimistes diront qu'on n'a plus besoin de berceaux là où il n'y a plus de revanche à préparer. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Parce que l'immigration peut gonfler le chiffre de la population. Depuis 1900, 50% de l'accroissement de la population canadienne est dû à l'immigration. En 1961, sur les 18 millions de personnes que comptait le Canada 15.6% étaient nées à l'étranger. Dans le Québec, 77% au moins des immigrants ont choisi l'anglais. Et on ne souligne pas souvent que 62% seulement de la population, dans cette "deuxième ville française du monde", est de langue française.

Gardons-nous de tirer de ces statistiques des conclusions trop fermes. La réserve s'impose d'autant plus que les spécialistes ne tirent pas des mêmes chiffres des conclusions identiques.

Ce qui est de bon aloi, c'est que de plus en plus les préoccupations s'articulent autour d'un phénomène dont, au Canada moins qu'ailleurs, on ne peut rendre compte par le moyen d'une simple addition des naissances.

Là où la natalité est déficiente une politique clairvoyante et énergique de la population, inséparable elle-même d'une politique de l'immigration, peut rétablir une situation compromise. (L'intéressante étude paraissant ces jours-ci dans une colonne voisine et due à l'abbé Pierre Hurteau est un bon exemple de recherches utiles dans ce domaine).

En l'an 2,000, nous ne constituerons peut-être que 16.8% de l'ensemble de la population canadienne. Même ceux qui, rejetant tout nationalisme, veulent nous faire embrasser le Canada "coast to coast" avec cette pauvre moyenne-là ont besoin d'être réveillés. A moins qu'ils ne pensent : "Après moi, le déluge . . . !"

Guy CORMIER

La sécurité et l'aventure

Si le colloque des libéraux fédéraux du Québec continue sur sa lancée, il va attirer l'attention générale du pays et susciter toutes sortes de commentaires. Ce dont ses organisateurs pourront se féliciter, car rien n'est plus frustrant qu'une rencontre de ce genre qui ne fait pas parler d'elle. Des échos peu favorables sont presque toujours préférables au silence.

Après la conférence d'orientation du parti conservateur, le mois dernier, voici que la Maison Montmorency accueille les membres d'un autre parti politique, intéressés, eux aussi, à faire le point de la situation. Mais les préoccupations des représentants libéraux du Québec sont plus pratiques que celles de leurs prédécesseurs. Effleurant au passage la théorie des deux nations, ils s'arrêteront à discuter de planification économique, de développement régional, d'agriculture, de planification urbaine, de main-d'oeuvre, de revenu annuel garanti, des relations canado-américaines, etc.

Ils n'oublieront pas, évidemment, la question la plus brûlante de l'heure, celle du fédéralisme. Leur leader, M. Jean Marchand, a donné le ton dans le discours inaugural du colloque. Il leur a indiqué nettement le sens de leur mandat et l'obligation qui en découle : "Solliciter un mandat fédéral, a-t-il déclaré, c'est choisir non seulement l'hypothèse canadienne, mais la réalité concrète du Canada avec, bien entendu, l'intention ferme d'améliorer cette réalité, de rendre plus viable ce pays du centenaire, dont nous apercevons les faiblesses et les imperfections aussi bien que quiconque".

Ce large objectif, que d'aucuns considèrent comme dépassé — et que nous continuons de croire valable — est de plus en plus battu en brèche. Contre cette tendance, le leader québécois affirme : "Un fait fondamental demeure : c'est que l'avenir du Québec, à tous les points de vue, est mieux assuré à l'intérieur du Canada que dans l'aventure sécessionniste."

A moins que l'opinion ait bien changé dans le Québec depuis la dernière élection provinciale, l'immense majorité des Québécois est de cet avis. Mais comment corriger les déficiences de la constitution actuelle, afin de garantir pour les Canadiens de langue française une meilleure position au pays ?

Abandonnant la guerre des slogans et les discussions théoriques plus ou moins oiseuses, il faut chercher à définir clairement quels sont les intérêts et les besoins de tous les Québécois et s'appliquer à y répondre.

Une telle tâche sera difficile à réaliser si ceux qui l'entreprennent se méfient systématiquement des organes de l'opinion. S'il arrive que la presse, la radio et la télévision se font l'écho d'idées minoritaires, il arrive beaucoup plus souvent qu'elles reflètent fidèlement la voix de la majorité. Il incombe aux représentants du peuple de le discerner.

Cyrille FELTEAU

Deux opinions s'affrontent

SANS aller jusqu'à nationaliser les sociétés de produits pharmaceutiques, comme l'a réclamé de nouveau avec véhémence M. René Lévesque devant la Fédération des femmes libérales du Québec, il semble bien qu'Ottawa va se décider à bouger dans ce domaine où depuis trop longtemps les Canadiens sont exploités honteusement. Selon le Toronto Star, une conférence fédérale-provinciale convoquée par le Régistraire général, M. John Turner, pourrait avoir lieu bientôt, pour permettre un contrôle plus uniforme des prix de détail des médicaments. Non seulement les gouvernements provinciaux y seraient-ils invités, mais l'Association des pharmaciens du Canada, les facultés de pharmacie des universités canadiennes et les représentants de toutes les sociétés intéressées seraient priés d'y prendre part.

On doit souhaiter que ce conditionnel devienne sans tarder un présent, car même si la question des hausses de prix au niveau du détail ne constitue qu'une facette du problème, son étude et les réglementations rapides qui pourraient en découler apporteraient au public pressuré une lueur d'espoir.

L'ancien ministre, qui a longuement réfléchi sur le sujet et qui a amassé une documentation impressionnante, n'hésite pas à employer les termes énergiques de "bandits économiques", "racket", "lavage de cerveau des médecins", etc. et 90 p. c. du public a envie d'applaudir. Il laisse aussi entendre qu'Ottawa, lié en quelque sorte par les contributions des dites sociétés à la caisse électorale, néglige pour cette raison d'appliquer les recommandations des nombreuses études et commissions d'enquête qu'il a lui-même subventionnées.

Cependant, si l'on parcourt le chapitre 7 du rapport Castonguay sur l'assurance-maladie, intitulé "Les médicaments", on constate que le problème est plus complexe qu'on pourrait le croire. On peut y lire en effet : "Ce n'est pas sans raison que, aux Etats-Unis comme au Canada, l'intervention des gouvernements dans ce secteur a été si timide en dépit de multiples dénonciations d'abus . . . Le caractère privé de ce genre d'entreprises et le caractère international de l'industrie canadienne des produits pharmaceutiques compliquent et limitent l'action gouvernementale . . . Au Canada le partage des juridictions entre deux ordres de gouvernement restreint encore davantage l'action de chacun. En raison des juridictions partagées, une coordination des moyens d'action s'impose comme condition sine qua non. Les mesures doivent donc être appliquées simultanément et complètement. A cette fin, le Québec devrait établir une liaison étroite avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des autres provinces pour définir une politique d'action concertée."

Comme il serait vain d'attendre du gouvernement Pearson et encore plus vain d'attendre d'un gouvernement conservateur qu'ils procèdent à une nationalisation des industries pharmaceutiques, ne serait-il pas plus réaliste d'établir cette liaison entre les gouvernements ? Sans cette collaboration très étroite, toute action des pouvoirs publics en vue d'abaisser les prix devient plus difficile et son succès est compromis, dit bien clairement le rapport. Qu'on lâche donc un peu les accords culturels et qu'on tente maintenant de s'accorder pour empêcher de crever la multitude de ceux pour qui la vie passe avant la culture.

Renaude LAPOINTE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Les réclamations exagérées des employés de la CTM

Monsieur le Rédacteur,

Je crois que les travailleurs sont parfois exploités et je ne suis pas encore antisyndical, mais pour le moment je désire protester énergiquement contre l'attitude des employés de la Commission de transport de Montréal. Je trouve leur façon d'agir pitoyable et j'en connais un grand nombre qui partagent mon avis.

Ils se moquent du public voyageur qui les paye pourtant grassement. Ils font subir au public toutes sortes d'avanies. Pourquoi ? Qu'est-ce que nous leur avons fait, nous, à part d'endurer leur hargne et un service assez médiocre, même en temps normal.

Je crois que lorsque les travailleurs en général ont eu à se plaindre du traitement de leurs employeurs, dans n'importe quel secteur, et qu'ils décidèrent de se mettre en grève, le public en a subi les inconvénients sans trop de rancoeur. Mais tel n'est pas le cas actuellement. C'est un chantage exercé sur le dos du public. Quel syndicalisme ?

Il faudrait être stupide pour ne pas comprendre des hésitations des autorités de la CTM devant des demandes du simple au double tous les deux ans, demandes aussi désordonnées que le service qu'ils nous font subir actuellement. Pour qui se prennent-ils donc ?

Nous venons d'avoir une hausse considérable de tarif et il est à son extrême limite, pour le moment en tout cas. Les employés de la CTM aussi d'ailleurs viennent d'avoir une hausse de salaire considérable et ils agissent comme une bande de gamins en se croyant obligés de faire des réclamations exagérées à chaque renouvellement de contrat et même de martyriser le public avant l'expiration des délais, pendant que leurs chefs syndicaux, subissant sans doute une autre forme de chantage, la peur de perdre un si grand nombre de cotisants aux mains de l'autre Fédération poursuivent l'escalade des réclamations.

Il commencerait à être temps que ces personnes prennent aussi leurs responsabilités sociales et qu'ils disent à leurs membres qu'ils seront toujours soumis aux contingences de leur métier comme tout le monde.

Même s'ils venaient à gagner $25 l'heure, personne ne sera plus avancé, si une visite au bureau du médecin en arrive à coûter $50.

Compte tenu des revenus moyens des usagers du transport en commun, nous payons actuellement pour un service de transport de 1ère classe et si la CTM ne peut pas nous l'accorder, il n'y a qu'une chose à faire, un lockout. Nous apprendrons à nous débrouiller ; nous l'avons déjà fait; le service inefficace que nous subissons actuellement équivaut à un vol pur et simple.

"Enough is enough"



Démographie et développement socio-culturel du Québec

Sous le titre "Démographie et développement socio-culturel du Québec" l'abbé Pierre Hurteau, t.s.p., a réuni, dans un texte le résultat de ses recherches et de ses réflexions profondes sur le sujet, lequel ne peut laisser personne indifférent. Les paragraphes en noir contiennent les constatations majeures de ce travailleur social professionnel, qui est directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance. Voici la deuxième tranche de son étude.

L'analyse comparée des tableaux 3, 4 et 5, est particulièrement révélatrice et les considérations qu'elle suggère, d'importance. La très grande majorité de la population du Québec est originaire du Canada soit 93%, dont 88% de la province de Québec elle-même. En Ontario, au contraire, seulement 78% des habitants sont nés au Canada et à peine 69% en Ontario même. L'écart est encore plus impressionnant en C.B. Dans cette province, 74% de la population est née au Canada mais à peine 47% en Colombie-Britannique. Ces chiffres laissent bien voir l'influence de l'immigration et de la migration interprovinciale dans le développement de l'Ontario et plus encore de la C.B., ces dernières années. Cela ressort davantage quand on analyse les divers groupes d'âges de la population.

Au Québec, 84% de la population productive — de 20 à 70 ans — est née dans la Province; en Ontario seulement 58%; en C.B. à peine 29%. S'il est vrai que l'investissement des capitaux étrangers est essentiel au développement économique du Canada, il me semble que l'afflux, des autres provinces ou des pays étrangers, d'une main-d'oeuvre en grande partie déjà qualifiée et en âge de produire à son arrivée, représente un facteur non moins essentiel.

Au moins, dira-t-on, le Québec est favorisé en ce qui concerne les moins de 20 ans puisque seulement 5% de la population de ce groupe est née en dehors de son territoire, contre 14% en Ontario et 21% en C.B. A première vue cela paraît un avantage. Pourtant il n'en est rien.

Cela veut dire, en effet, que non seulement le Québec a une population jeune proportionnellement beaucoup plus nombreuse que les deux autres provinces (cf. tableau 1, b) mais que la très grande majorité originaire de son territoire (95%) est économiquement dépendante — et tributaire de ses services d'éducation, de santé et de bien-être en particulier — en plus grand nombre et sur une période plus longue que cela n'est le cas pour l'Ontario et la C.B.

Si ces dernières provinces doivent accueillir un nombre relativement plus élevé de jeunes, en revanche elles peuvent compter sur la contribution financière et professionnelle d'un nombre encore plus grand d'adultes immigrés avec eux dont la venue, non seulement compense le poids supplémentaire qu'impose l'immigration des jeunes, mais soulage le fardeau que doit supporter la population autochtone des 20 à 70 ans.

Il est vrai que l'Ontario (5%) et la C.B. (7%) ont une population de vieillards proportionnellement plus grande que le Québec (4%) et peuvent connaitre, de ce fait, des problèmes d'un ordre particulier; on comprend aussi que ces provinces — surtout la C.B. — aient dû ces dernières années et dans une proportion plus grande que le Québec, mettre au point des ressources spéciales pour les vieillards. Il reste que ces derniers — même pensionnés de l'Etat — apportent une contribution à la vie économique que n'apportent pas les moins de 20 ans. Il est permis de croire que dans le cas de la C.B. surtout, un très grand nombre des 109,446 vieillards immigrés — 96% de toute la population des 70 ans et plus ! — y sont arrivés à un âge et dans des conditions favorables à la vie économique de cette province.

—Les migrations inter-provinciales

Il est révélateur enfin de scruter le Rapport Statistique du recensement de 1961 au chapitre des migrations inter-provinciales. Sur ce point encore la province de Québec apparait nettement désavantagée par rapport à l'Ontario et à la C.B.

Sur une population totale de 18,238,247 habitants en 1961, le Canada en comptait : 4,916,024 nés au Québec ; 4,667,159 nés en Ontario ; 843,596 nés en C.B. En rapprochant ces chiffres de ceux qui apparaissent dans les tableaux 3, 4 et 5, on constate les faits suivants :

Québec a fourni à l'une ou l'autre des provinces canadiennes, 268,445 habitants. (1) Or le tableau 3 indique que seulement 223,183 de ses habitants en 1961 originaient d'une autre province. L'échange inter-provincial laisse donc le Québec avec un déficit de 45,262 habitants.

Au contraire l'Ontario et la C.B. — surtout cette dernière — sont nettement avantagées.

Ontario a "perdu" 361,871 habitants au profit des autres provinces mais en a récupéré 577,647, soit un surplus de 215,776.

La C.B., enfin, a fourni 82,757 de ses habitants, mais en a reçu 445,111 des autres provinces, ce qui la laisse avec un surplus de 362,354.

Nous savions déjà qu'une bonne partie de la population francophone de l'Ontario et de l'Ouest était originaire du Québec, mais ces chiffres laissent penser que la colonisation de certaines régions du pays par le Québec a continué bien au-delà de la période des pionniers . . . L'exode de notre population, pour une bonne part déjà formée dans les institutions du Québec et aux frais des contribuables du Québec, n'a pas connu sa contrepartie; dans une proportion difficile à préciser, cet exode apparait tout simplement comme une saignée de nos forces vives. Ce fait, analogue à celui de l'exode massif vers la Nouvelle-Angleterre à la fin du siècle dernier, ne mérite-t-il pas d'être retenu et scruté quand on analyse les difficultés économiques et socio-culturelles qui ont pu entraver le développement de notre province ? De ce fait, la population autochtone et productive du Québec — 20 à 70 ans — a dû porter un fardeau financier relativement plus lourd que celles de l'Ontario et de la C.B. pour assurer la formation et l'éducation d'une portion importante de sa main-d'oeuvre qui, devenue adulte, profite à d'autres régions du pays. Inversement, Québec n'a pas bénéficié d'un apport équivalent de population productive par le jeu des migrations inter-provinciales. Il me semble qu'il y a là matière à réflexion quand il s'agit d'expliquer les retards réels ou apparents de notre milieu.

—Migration, immigration et scolarité

Il est arrivé à plusieurs reprises, par exemple, qu'on ait tiré argument de statistiques pour conclure à l'infériorité du niveau moyen de scolarité des Québécois par rapport à celui des habitants d'Ontario et de la C.B. Il me semble que l'analyse des données qui précèdent peut jeter une lumière nouvelle sur ce problème.

N'est-il pas possible que la venue dans ces provinces d'une population adulte nombreuse, ayant déjà complété pour un très grand nombre son instruction et sa formation professionnelle (2) dans d'autres provinces ou d'autres pays — 1,930,804 au total ou 31% de la population d'Ontario — contribue à donner le change sur le niveau moyen de l'instruction dans ces provinces ?

Cela me semble confirmé par les statistiques de 1961 relativement à la fréquentation scolaire et à la scolarité (3). En effet, selon qu'on établit une moyenne sur l'ensemble de la recensement — entre le groupe de plus de 5 ans fréquentant population ou que l'on distingue — comme le fait d'ailleurs le l'école et celui qui ne fréquente pas l'école, les statistiques donnent une image différente de la réalité.

Lieu de naissance de la population recensée en 1961 et habitant les provinces de Québec, Ontario et C.B. Les pourcentages sont établis par rapport au groupe concerné. 1

3. — PROVINCE DE QUEBEC

	1	2	3	4	5	6	5 + 6
0 — 19		2,330,821 (44%)	2,270,301 (98%)	2,209,e Québec	Diff. provinces	Pays étrangers	
Groupes d'âges		Pop. totale	Canada	Pr. d314 (95%)	61,187	60,320	121,507 (5%)
20 — 69		2,739,012 (52%)	2,442,075	2,289,108 (84%)	152,967	296,937	449,904 (16%)
70 — +		159,378 (4%)	153,186	149,157 (79%)	9,029	31,192	40,221 (21%)
Total		5,259,211	4,870,762 (93%)	4,647,379 (88%)	223,183 (5%)	388,449 (7%)	611,632 (12%)

4. — PROVINCE D'ONTARIO

	1	2	3	4	5	6	5 + 6
Groupes d'âges		Pop. totale	Canada	Pr. d,Ontario	Diff. provinces	Pays étrangers	
0 — 19		2,444,632 (29%)	2,235,643	2,101,253 (86%)	134,392	208,987	343,379 (14%)
20 — 69		3,463,450 (56%)	2,440,075	2,014,927 (58%)	425,148	1,023,375	1,448,523 (42%)
70 — +		328,010 (5%)	207,215	189,108 (58%)	18,107	120,793	138,902 (42%)
Total		6,236,092	4,882,935 (78%)	4,305,288 (69%)	577,647 (9%)	1,353,157 (22%)	1,930,804 (31%)

5.— PROVINCE DE COLOMBIE BRITANNIQUE

	1	2	3	4	5	6	5 + 6
Groupes d'âges		Pop. totale	Canada	Pr. de C.B.	Diff. provinces	Pays étrangers	
0 — 19		621,796 (38%)	577,636	493,230 (79%)	82,456	44,110	126,566 (21%)
20 — 69		892,422 (55%)	594,898	260,191 (29%)	334,707	297,524	622,231 (71%)
70 — +		114,864 (7%)	33,366	5,418 (4%)	27,948	81,498	109,446 (96%)
Total		1,629,082	1,205,950 (74%)	760,839 (47%)	445,111 (27%)	423,132 (26%)	868,243 (53%)

1) Cf catalogue 92-555. Recensement de 1961.

1) Ce chiffre est obtenu en comparant le nombre total de la population née dans le Québec et vivant au Canada en 1961 et le nombre d'habitants du Québec nés dans cette province pour la même année : 4,916,024—4,647,579=268,445. On procède de la même façon pour Ontario et C.B.

2) N'oublions pas en effet que la politique d'immigration canadienne tend à recruter des immigrants qualifiés et que les immigrants se trouvent le plus souvent être les éléments les plus dynamiques de leurs pays d'origine.

3) Cf. Catalogue 92-550 Recensement 1961, page d'introduction.

(A SUIVRE)

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Mick Micheyl, peintre, acrobate et chanteuse

La programmation du Jardin des Etoiles, le théâtre triangulaire de la Ronde, à l'Expo, a été inaugurée par le Canada et Muriel Millard, avec le spectacle intitulé "Vive la Canadienne !". Vint ensuite le tour des Etats-Unis, avec, en prélude à Broadway, "Hellzapoppin 67", dont la dernière représentation aura lieu demain soir. A partir de dimanche, la France occupera le Jardin des Etoiles, puisqu'on y verra un spectacle intitulé "Prestige de Paris".



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Mick Micheyl n'oublie pas qu'elle a été peintre avant d'être chanteuse. Nous lui avons demandé de dessiner le Pavillon de la France. Elle l'avait encore trop peu examiné. Alors, nous lui avons suggéré de brosser le portrait d'un homme célèbre ...

Suivant les informations recueillies hier au cours d'une conférence de presse qui avait lieu au Pavillon de la France, à l'Expo, il s'agit là d'une sorte de "travelogue" de Paris, non seulement du "Paris by Night" (Lido, Moulin-Rouge, Casino) mais de Paris, tout court, puisqu'on nous y amènera également à l'Opéra, à la Comédie-Française et sur les Champs-Elysées.

Des décors suggéreront à chaque tableau le lieu de l'action. On y verra un court ballet sur le "Prélude à l'après-midi d'un faune", de Debussy, et on y entendra la "Tirade du nez", de "Cyrano de Bergerac", d'Edmond Rostand, aussi bien que le French-cancan du Moulin-Rouge et des acrobates du Lido.

Le spectacle "Prestige de Paris" réunit les Doriss Girls et quelques vedettes : la chanteuse bien connue Mick Micheyl, les danseurs Michel Renault et Danièle Fuger, de l'Opéra, l'acteur Bernard Dhéran, de la Comédie-Française, et un couple d'acrobates, les Marthys.

"Prestige de Paris" est un spectacle nouveau, conçu spécialement pour l'Expo et pour une tournée qui suivra, en Californie et peut-être au Japon et ailleurs. Le spectacle est composé d'éléments recueillis un peu partout. En fait, tous les participants n'ont pas encore travaillé ensemble. Aussi, même si la première publique a lieu dimanche soir, les journalistes ne sont invités que mardi soir à voir le spectacle. On nous assure que le metteur en scène a tenu compte des possibiblités et des limitations de la scène triangulaire du Jardin des Etoiles.

Mick Micheyl

J'ai causé quelques instants avec Mick Micheyl au cours de cette conférence de presse. La chanteuse, vive et sympathique, est venue pour la dernière fois au Canada il y a huit ou dix ans. Il y a un an, elle quittait le Casino de Paris après y avoir tenu l'affiche pendant trois ans d'affilée.

C'est là qu'elle a fait, en quelque sorte, ses débuts d'acrobate, et elle fera valoir ce talent additionnel lors du spectacle "Prestige de Paris". Un jour la semaine prochaine (elle ignore au juste quand), elle doit descendre en hélicoptère au-dessus de la pièce d'eau située à côté du Pavillon de la France.

Mick Micheyl, qui est de Lyon, nous raconte qu'elle fut d'abord peintre et que c'est dans ses moments de loisirs qu'elle écrivait des chansons. "Comme personne ne voulait les chanter, alors j'ai décidé de les interpréter moi-même." Et c'est ainsi qu'elle est devenue chanteuse. Mais elle n'a pas abandonné la peinture et le dessin, même qu'actuellement elle partage son temps également entre les deux disciplines.

Hier, au cours de la conférence de presse, elle nous a fait quelques dessins, entre autres celui de son chien, Fine (prononcé à l'anglaise), qui l'accompagne dans son spectacle, et celui d'un homme célèbre (voir notre photo).

Et comment Mick Micheyl peintre décrit-elle son style ? "Je fais du tachisme figuratif. Je recherche toujours un mouvement dans ma peinture."

Mick Micheyl vient d'enregistrer un nouveau 45-tours. Du cinéma ? Elle n'en a jamais fait beaucoup. La chose l'intéresse assez peu, dit-elle. Mais elle a écrit pour la télévision un long feuilleton, "Les Diables au village" (l'histoire de l'arrivée des gitans en France, au 14e siècle) et qui passera bientôt en une série de 26 épisodes. Mick Micheyl en a également écrit la musique. Rien au théâtre : elle n'aime pas la régularité, l'idée de rejouer la même pièce tous les soirs.

C. G.

3e SEMAINE
Si vous aimez les jeux
SI VOUS AIMEZ LES FEMMES
VOYEZ
'STRIP-TEASE'
avec KRISTA NICO
aussi EN PRIMEUR
L'EMPIRE DU SOLEIL
en couleurs
3e film : "Déesse de l'amour"
AUJ. DES 3.30
Cinéma LA SCALA
PAPINEAU coin Beaubien
721-5107

DEMAIN
AU PAVILLON
DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe ; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h a.m. à 6h p.m.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

THÉÂTRE
midi
Lucienne L. Arel,
organiste montréalaise
2 h. 30 p.m.
Stephen Staryk,
brillant violoniste
3 h. 45 et 5 h. p.m.
Les Feux Follets —
relâche le lundi
6 h. 15 p.m.
Katimavik-Revue,
une réalisation de
Gratien Gélinas
et de
Wayne & Shuster
mise en scène de
Alan Lund —
relâche le lundi

A NOTER
Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.
Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE
2 h. 30 p.m. et 5 h. p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Michel Perrault
3 h. 45 p.m.
Philippe Bruneau,
et son ensemble folklorique

CE SOIR A DIMANCHE SEULEMENT
Roman POLANSKI présente
REPULSION
avec Catherine Deneuve
à 6.15 et 10.00
LE COUTEAU DANS L'EAU à 8.20
MAMMIFERES à 8.10
verdi

D. K. ATTRACTIONS LIMITED
présente
directement de l'URSS
L'ENSEMBLE PIATNITSKY
de DANSEURS et CHANTEURS RUSSES
DE REPUTATION MONDIALE
au CENTRE PAUL-SAUVE
4000 EST, rue BEAUBIEN
Le 19 SEPTEMBRE à 8 heures 15 p.m.
PRIX : $2.00, $3.00, $4.00, $5.00
Billets en vente : au contrôle du Centre Paul-Sauvé ; Sherrman Music Store, 1385 ouest, rue Sainte-Catherine ; Ed. Archambault, 500 est rue Sainte-Catherine.
Réservations téléphoniques : 725-3656

LE DRAME ÉMOUVANT D'UN HOMME...
QUI SURMONTA TOUTES LES TENTATIONS POUR DEVENIR...
UN FASTUEUX SPECTACLE
de 3 heures
TECHNICOLOR
LE CARDINAL
UN FILM DE OTTO PREMINGER
AUSSI : JACK LEMMON
OUI OU NON... AVANT LE MARIAGE?
TECHNICOLOR
MONTCALM 3238, MASSON Tél. 727-5213
3 FILMS SENSATIONNELS !
ELVIS PRESLEY
L'AMOUR EN 4ième VITESSE
SEAN CONNERY
LA COLLINE DES HOMMES PERDUS
DINGAKA
LE SORCIER
SCOPE-COULEURS
CINEMA DE MONTREAL
1584 EST MONT ROYAL 521-7870

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une nature manquant d'harmonie, tour à tour passionnée, violente, emportée, méfiante et inerte... Ce manque d'équilibre causera des échecs pénibles. La santé sera exposée à certaines crises et à des baisses de vitalité et aussi à des accidents; le mental sera perturbé et passera de l'agitation et de la violence à l'atonie et au pessimisme.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Surveillez très attentivement ce que vous faites, car la critique sera impitoyable pour vos erreurs ou vos faiblesses. Montrez-vous aussi franc que possible et évitez les faux-fuyants et les belles paroles non gagées par des sentiments réels. Désintoxiquez-vous.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Il ne s'agit pas de briller, mais de réaliser un labeur solide et dont les résultats seront durables. Ne vous obstinez pas dans des comportements qui peuvent nuire; adaptez-vous mieux aux circonstances. Evitez avec soin tout ce qui peut être une cause d'irritation pour la gorge.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne courez pas deux lièvres à la fois; concentrez-vous sur les affaires dont les résultats sont les plus sûrs pour vous. Gardez-vous de donner l'impression que vous êtes instable en matière de sentiments, car cela pourrait vous déconsidérer. Faites du yoga.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Secouez toute indolence et faites l'effort nécessaire non seulement pour vous maintenir à flot, mais aussi pour progresser. Ne montrez pas un attachement excessif à l'esprit de famille, car cela risquerait de vous nuire. Buvez moins souvent et surtout entre les repas.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Evitez de penser que vous êtes infaillible et que vous pouvez tout vous permettre, car cela vous mènerait à de cruels lendemains. Montrez vos sentiments réels non par des paroles, mais par des actes bien délibérés. Votre vue a besoin d'être ménagée, ne lisez pas trop tard.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne vous hâtez pas trop, car vous risqueriez de commettre des erreurs qui vous coûteraient cher. Dans votre désir d'arriver enfin à vos buts, ne sacrifiez pas à la rapidité l'évolution normale des sentiments. Vos nerfs ont besoin d'être calmes: pour cela, l'hydrothérapie et la relaxation sont essentielles.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Ne tergiversez pas; ce que vous avez décidé après mûre réflexion, exécutez-le sans tarder. Ne soyez pas infatué de vos pouvoirs de séduction, restez simple et modeste. Quelques douleurs dans le bas du dos et des reins; évitez tout refroidissement.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Pas de brutalité inutile et de violence; souvenez-vous que "patience et longueur de temps font plus que force et que rage". Evitez toute ironie blessante dont la morsure pourrait laisser des traces. Evitez toutes les sources d'intoxications qui peuvent endommager l'organisme.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Il sera bon de rester optimiste, mais sans négliger de faire tout ce qui est requis raisonnablement. La franchise devra être l'alpha et l'omega de votre conduite si vous voulez aboutir. Quelques massages des membres inférieurs pourront faire un bien considérable.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

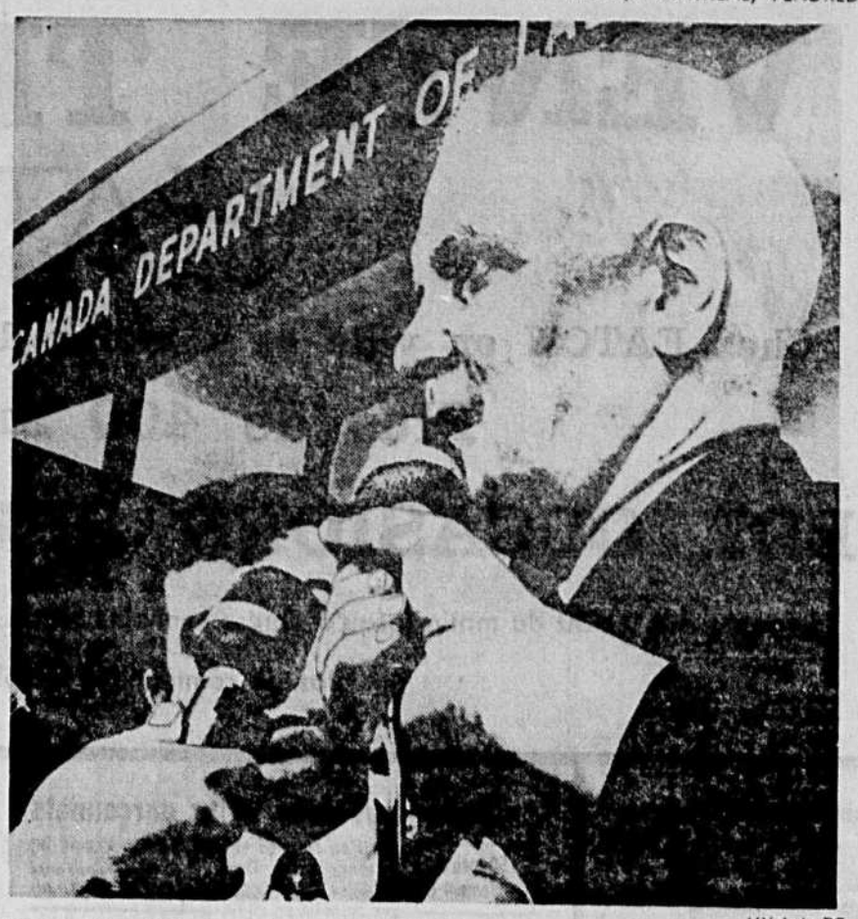
Gravissez la montagne méthodiquement et sans regarder en arrière; ne vous laissez pas griser par le terrain gagné. Evitez de manifester une froideur trop constante qui pourrait vous faire prendre en grippe. Faites des efforts pour empêcher tout embonpoint.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne négligez pas les aides et les concours les plus modestes, mais montrez-vous reconnaissant envers tous. Laissez à l'amitié le rôle important qu'elle doit tenir dans une existence digne de ce nom. Votre circulation veineuse laisse à désirer; elle aurait besoin d'être stimulée.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Ne relâchez pas devant les obstacles qui seront nombreux, car ils servent à aiguiser votre discernement et votre énergie. Ne vous renfermez pas, mais efforcez-vous au contraire de rayonner autour de vous. Vos pieds ont besoin de quelques soins et aussi de chaussures bien appropriées.



téléphoto PC

Le ministre fédéral du Travail, M. Nicholson, annonce aux journalistes à Ottawa que les tentatives des négociateurs fédéraux en vue de régler la grève des marins des Grands Lacs ont échoué. Selon le ministre, les positions des deux parties étaient encore trop éloignées pour justifier la présence des négociateurs. Les pourparlers doivent reprendre mardi prochain.

Grève des marins: les dernières tentatives de règlement échouent

OTTAWA (PC) — Les dernières tentatives en vue de régler la grève des marins des Grands Lacs ont échoué, hier soir, après que les médiateurs fédéraux eurent jugé, mais à contre-coeur, que les négociateurs patronaux et syndicaux étaient encore trop éloignés dans leurs positions.

La grève, qui affecte 5,400 membres du Syndicat international des marins du Canada, dure depuis déjà cinq semaines et force 181 navires à l'inactivité.

Le ministre du Travail, M. Nicholson, à l'issue d'entretiens avec les deux parties, à Montréal, a déclaré que de nouvelles tentatives s'effectueront la semaine prochaine, peut-être mardi.

"J'ai le regret d'avoir à dire que, même si certains progrès ont été enregistrés, ils ne sont pas suffisants pour rendre une entente possible", a déclaré M. Nicholson.

Au cours des réunions de médiation qui ont débuté mercredi, des accords de principe sont intervenus concernant la semaine de 40 heures, les primes de travail de fin de semaine, de bien-être et les salaires.

Les représentants des compagnies maritimes ont, par ailleurs, rejeté l'ensemble des demandes syndicales qui, selon eux, équivalent à une hausse de 37 pour 100 des coûts actuels en trois ans. Ils veulent qu'on s'arrête plus près de 31 pour 100.

Le président du Syndicat des marins, M. Leonard McLaughlin, s'est déclaré fort déçu de l'échec des négociations. Quant aux représentants patronaux, ils se sont refusés à tout commentaire.

Peyrefitte au Québec: aucun signe de malaise à Ottawa

OTTAWA (PC) — On semble s'efforcer, dans la capitale fédérale, de ne laisser transparaître aucun malaise à la suite du passage au Québec du ministre français de l'Education, M. Alain Peyrefitte, dont la visite de cinq jours s'est effectuée sans que le moindre avis soit envoyé à Ottawa.

Apparemment, les formules d'invitation et de bienvenue n'ont été échangées qu'entre Québec et Paris.

Certains informateurs y voient là un précédent : un ministre étranger qui vient transiger avec une province en déjouant Ottawa ...

D'autres cependant estiment que durant la guerre la France elle-même a envoyé des ministres au Québec pour conclure certaines ententes culturelles — et ce, sans passer par Ottawa.

Des sources officielles reconnaissent qu'en vertu d'un accord signé en 1964 le gouvernement de Paris pouvait transiger avec Québec sur le plan culturel sans déranger les gens d'Ottawa.

Mais voici que maintenant, selon certaines sources, le gouvernement fédéral aurait apprécié la délicatesse d'être prévenu ...

On croit savoir que le ministre Peyrefitte aurait souligné au gouvernement d'Ottawa son intention de venir au Québec mais l'aurait fait de façon tout à fait informelle.

Or, sachant qu'il allait venir au Québec, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a aussitôt invité M. Peyrefitte à prolonger son périple dans la capitale fédérale.

M. Peyrefitte aurait refusé, disant qu'il préférait revenir lorsqu'il aurait plus de temps à sa disposition. Le ministre devait rentrer en France pour la reprise de l'année scolaire.

Effectivement, sa visite de 5 jours au Québec se terminait hier soir.

Jean-Louis Gagnon dénonce des "cas de jaunisme" dans l'information à Radio-Canada

QUEBEC (PC) — Conférencier aux séances d'études des libéraux fédéraux du Québec à la maison Montmorency, M. Jean-Louis Gagnon, journaliste, a déclaré jeudi qu'il y a lieu de s'étonner que "des clans et des chapelles puissent utiliser à des fins de propagande politique les ondes de Radio-Canada".

"Depuis longtemps déjà, a-t-il dit, on se plaint de Radio-Canada, du parti-pris de certains de ses reporters et de ses rédacteurs."

Affirmant que le premier devoir de Radio-Canada est d'informer les gens, M. Gagnon a soutenu que des "cas de jaunisme ont été relevés" dans l'information que dispense Radio-Canada "sans que la direction ose intervenir — sans doute parce qu'elle craignait d'être accusée de faire le jeu du gouvernement, des vieux partis, des fédéralistes, des Etats-Unis et du capitalisme".

Il faudra, a continué le conférencier, que le parlement leader des libéraux fédéraux du Québec, avait lui-même dénoncé le parti-pris de certains reportages de Radio-Canada, donnant comme exemple une manifestation séparatiste qui a marqué un discours qu'il prononçait il y a environ un mois à l'occasion de l'arrivée à Dorval du train de la Confédération.

"Des centaines de personnes étaient venues participer à la cérémonie, a noté M. Marchand, durant laquelle je devais prononcer un discours que j'estimais important. Dans la foule, il y avait au plus quinze séparatistes."

"En cette occasion, a conticanadien "trouve le moyen d'informer Radio-Canada que l'intérêt public exige, entre autres choses, que notre pays survive ".

Jean Marchand

La veille, M. Jean Marchand, nué M. Marchand, montrant de l'indignation, le reporter de Radio-Canada, au lieu de porter attention à la majorité des citoyens rassemblés et au discours que je prononçais, est allé braquer son micro sous le nez des quelques séparatistes qui chantaient la Marseillaise."

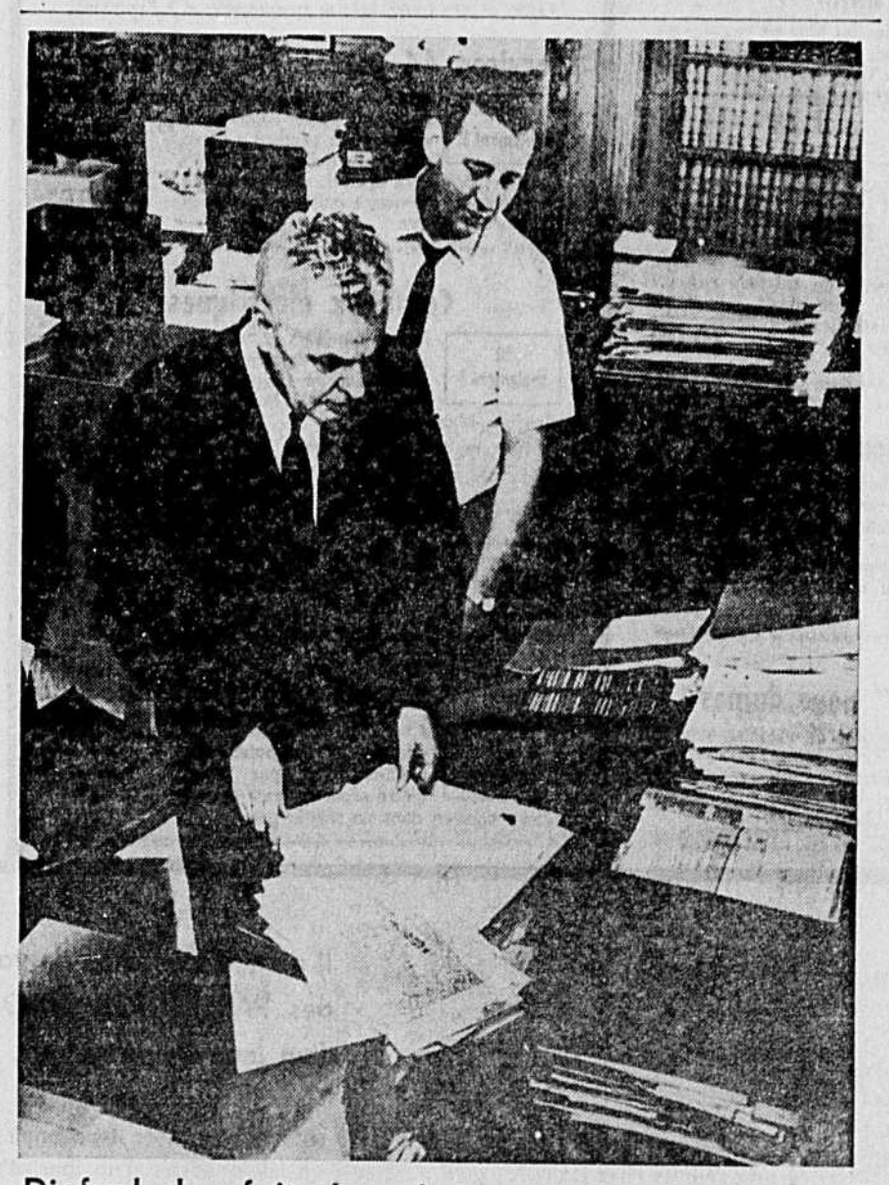
Directives

Pour sa part, dans sa causerie portant sur la culture et les moyens de communications, M. Jean-Louis Gagnon, un des membres de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a soutenu qu'à l'égard de la crise de l'unité canadienne, il incomberait au parlement de "fournir à Radio-Canada des directives ou plus justement des guidelines suffisamment claires pour que la direction puisse enfin exiger qu'on s'y conforme".

L'existence même de la société Radio-Canada, selon le conférencier, tenait à son rôle à l'egard d'une politique biculturelle canadienne. "Sans Radio-Canada, a-t-il dit, toute politique de biculturalisme serait vouée à l'échec ... et le Canada ne peut survivre qu'à la condition qu'il y ait des Canadiens qui, malgré l'obstacle des régionalismes, sont informés des réalités économiques, politiques et culturelles qui sont caractéristiques de notre pays et font son identité."

"Dans le domaine culturel, a dit par ailleurs M. Gagnon, il ne me gêne pas que les institutions fédérales, provinciales et au besoin municipales se voisinent, au risque de faire double emploi ..."

"Parce que l'artiste créateur doit être un homme libre, a-t-il continué, toute politique culturelle ne doit pas déboucher sur un monopole — fédéral, provincial, municipal ou privé. C'est pourquoi je me félicite que la constitution fasse de la culture une responsabilité partagée et qu'en général on reconnaisse qu'elle constitue un domaine de juridiction concurrente."



Diefenbaker fait place à son successeur

L'ex-chef conservateur, John Diefenbaker, se prépare à quitter officiellement son bureau de chef de l'Opposition à Ottawa, pour céder la place, à son remplaçant, M. Robert Stanfield, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. M. Gordon Hetherington, un membre du personnel de M. Diefenbaker, aide celui-ci dans son travail.

Propriétaire contaminé par l'eau de son puits

PRINCE GEORGE, C-B. — Cinq genres de bactéries contaminent le puits de M. Ian Watson à Prince George, mais il ne peut utiliser l'eau du service municipal d'aqueduc parce que sa propriété se trouve hors des limites de la ville. Ce n'est qu'après avoir acheté la maison en juin dernier que M. Watson a découvert qu'on l'avait construite sur une fondrière désséchée. Malade après avoir bu de l'eau du puits, il est présentement en convalescence à Edmonton. Entretemps, sa famille doit transporter l'eau potable à la main.

Ambassadeur du Canada au Cameroun

OTTAWA — Bien qu'il n'ait que 46 ans, M. Joseph Thibault n'en est pas à ses premières armes comme diplomate. Nommé hier ambassadeur au Cameroun, il a été conseiller d'ambassade en Argentine et il a occupé des postes en Afrique du Sud, en Norvège, en Yougoslavie et à l'ONU.

Né à Embrun, près d'Ottawa, M. Thibault est entré dans le service diplomatique en 1946, après avoir combattu en Europe avec l'armée canadienne. Marié, il est père de deux enfants.

Il succède à Yaoundé à M. Georges Blouin, qui dirigera la délégation diplomatique du Canada à Washington. Originaire de Montréal, M. Blouin a été pendant quelque temps rédacteur au journal étudiant de l'Université de Montréal, le Quartier Latin. Il est entré au service diplomatique en 1949 et il a occupé des postes en Inde, aux Etats-Unis, en Grèce et en Belgique. Lui aussi est marié et père de deux enfants.

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJON
13 | Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

CE SOIR

4:00
2,7,13—Ulysse et Oscar. De l'Expo.
3—Merv Griffin show
4—Le zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Communicate
★ 8,13—The Funny Company
10—Fusée XL5: "Planète 46"
★12—The Buddies

4:30
2,7,13—La boîte à surprise "Gribouille : la recette de Gribouille: "Moé: le canard domestique"
5—Mike Douglas Show
6—Barney Boomer
★10—Zoo du capitaine Bonhomme
12—Family Theatre: "Trio"

5:00
★ 2,13—Roquet, belles oreilles
3—Secret Storm
4—M. Jet
★ 6—Shazzan
7—Fusée XL5
★ 8,13—The Merv Griffin Show

5:30
★ 2—Skippy le kangourou
3—A communiquer
★ 4—Escadrille sous-marine
6—Pavilion
7—Chevalier du ciel
★10—Super Héros
13—Popeye

5:45
3—Evening Report

6:00
2—Jeunesse oblige: Animateur Guy Boucher. Invitée: Jeannette Bertrand
3—World of sports, News
4—Télé-Québec
5—Ch 5 Report
★ 6—Fine and Dandy
7—Kakadou
★ 8,13—Newsline
★10—Télé-Métro: Invitée : Denise Parent
12—Pierre Berton Show
13—Votre spectacle: "Buffalo Bill"

6:30
2—Téléjournal
★ 3—CBS World News
★ 4—Nouv. sportives
★ 5—Huntley Brinkley Report
6—Evening Report
7—Télébulletin
★12—Pulse
13—Les actualités

6:45
2—Aujourd'hui
4—Actualité
7—Météo — Sports
★10—Sports-images

6:50
4—Editorial
★10—Télé-Métro

7:00
3—McHales Navy
4—La Famille Stone
5—Truth or Consequences
6—Seven on Six
7—Saviez-vous que ?
★ 8,13—The Virginian
★10—Dernière Heure
★12—Off to see the Wizard
13—Votre spectacle

7:15
★10—Télé-métro

7:30
2—Age tendre. Animateur: Philippe Arnaud et Françoise Lemieux
★ 3—Wild, Wild West
4—En première: "Je suis un aventurier"
★ 5—Tarzan
★ 6—21st. Century
7—Le fugitif
★10—En première: "La muraille d'or"

8:00
★ 6—Get Smart
★12—Friday Night Movie: "The Benny Goodman Story"
13—Adam ou Eve

8:30
★ 2,7,13—Premier choix: "Duel dans la sierra"
★ 3—Gomer Pyle
★ 5—Star Trek
★ 6—Tommy Hunter
★ 8,13—The Smothers Brothers

9:00
3—Friday Night Movie : "The Great Escape"
★ 6—Friday Night Movies: "The Apartment"

9:15
4,10—L'école du bonheur

9:30
★ 4,10—Adam ou Eve
★ 5—Accidental Family
★ 8,13—The Rat Patrol

10:00
★ 4,10—M Banco
★ 5—The Bell Telephone Hour
★ 8,12,13—The Big Valley

10:15
★ 2,7,13—Le chevalier de Johnstone

10:30
4—Théâtre des étoiles
★10—Toute la ville en parle

10:45
★ 2,7,13—Histoire des civilisations
★10—Dernière Heure

11:00
2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Report
4—L'actualité
5—Eleventh Hour News
6—CBC National News
★ 8,12,13—National News
★10—La ronde des sports

11:15
3—Vermont Edition
4—Nouvelles sportives
6—Viewpoint
★ 8,13—Nightline
★10—Cinéma: "Mission secrète"
★12—Pulse

11:20
2—Supplément régional
3—Sports final
4—Où ?
7—Dernière édition
13—Les actualités

11:30
2—Cinéma: "De l'amour"
3—The Late Show: "Good Day for a Hanging"
4—Heure exquise: "L'attaque de la Malle-Poste"
★ 5—Tonight Show
6—Sports Final
7—Cinéma 7 : "Madame X"
13—Ciné-soir: "Lemmy pour les dames"

11:45
6—Late Friday movie : "Victim"
★ 8,13—The Big Movie "Star in the Dust"
12—Pajama Playhouse: "Swirl of Glory"

DEMAIN MATIN

7:45
10—Métro-Matin, avec Jean-Pierre Coallier

8:00
★ 3—Capt. Kangaroo
★ 5—Laurel & Hardy

8:15
★12—Your Guide to Expo

8:30
★ 5—Fantastic 4
★ 8,13—Thunderbirds
★12—Captain Compass

8:45
10—Les p'tits bonhommes

9:00
2—Bonjour Expo
★ 3—Frankenstein
★ 5—Super Six
★ 8,13—The Flintstones
★10—Télé-Bonbon, avec Denise Dubeuil

9:15
2,7,13—Cours universitaires "Géographie économique"

9:30
★ 3—Herculoids
★ 5—Flintstones
★ 8,13—The adventure of the Seaspray
★12—Rocky and his Friends

9:45
4—Entre vous et moi

10:00
2,7,13—Cours universitaires "Civilisation latine"
★ 3—Shazzan
4—Dessins animés
★ 5—Samson & Goliath
★ 6—Pinocchio & the Wizard of Oz.
★ 8,12,13—The Buddies
★10—La cabane à Midas, avec Désiré Aerts

10:30
★ 3—Space Ghosts
★ 5—Birdman & Galaxie Trio
★ 6—Marine Boy
★ 8,12,13—Batfink

10:45
2,7,13—Cours universitaires "Littérature française"

11:00
★ 3—Moby Dick
4,10—La roulotte du Gros Bill avec René Caron
★ 5—Atom Ant
★ 6—Daktari
★ 8,12,13—Spiderman
12—Sign on News

11:15
★12—Your Guide to Expo

11:30
2,7,13—Tour de terre. Cette semaine les cactus
★ 3—Superman-Aquaman
★ 5—Top Cat
★ 8,12,13—The Beatles

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
2,7,13—Pépinot
3—Hour of Adventure
4—De tout de tous
★ 5—Cool McCool
6—Cuisine
★ 8,13—Kiwanis Auction
10—L'homme à la carabine: "Le beau-frère"
12—The Munsters

12:30
★ 2,7,13—Histoire d'une ville. Aujourd'hui: Kingston
★ 3—Johnny Quest
4—En matinée: "Godzilla"
★ 5—King Kong
6—Summer Sports Magazine
10—Ciné-samedi: "Dans les mers de Chine", "Ultime chevauchée"
★12—Let's Us Find Out

1:00
2,7,13—Les coulisses de l'exploit
★ 3—Lone Ranger
★ 5—George of the Jungle
6—Three-Star Bowling
12—Wrestling

1:30
★ 3—Road Runner
★ 5—Beatles

1:45
2,7,13—Les quatre saisons

2:00
★ 2,7—Football
3—Spiderman
4—Sur demande
★ 5—Baseball
6—Movie Matinée : "Some Like It Hot"
12—Sat. Movies: "Smoky"
13—Film : "La police fédérale enquête"

2:30
3—Journey to Center of earth
4—Détective international

3:00
3—Sat. Spotlite
4—Sur le matelas

3:15
10—C.I.C.

3:30
10—Les trois mousquetaires: "Valise diplomatique"
★12—The Flying Fisherman

4:00
3—American Bandstand
4—Carnet de voyage
10—Sur le matelas
★12—After Four

4:30
★ 2,7—Baseball
4—Denis la petite peste
★ 8,12,13—Wide World of Sports
13—Les aventures policières.

radio télévision

Renault Gariépy

Pot-pourri du vendredi

Dans les concerts des débuts de saison, il y a des séries qui risquent de passer inaperçues, parce que n'étant pas les plus prestigieuses. Tel pourrait être le cas, par exemple, de "Place publique" et de "L'envers des hommes", qui me semblent présenter beaucoup d'intérêt et doivent commencer ces jours-ci. Disons-en donc un mot.

Emission radiophonique, comme on sait peut-être, la première figurait déjà à l'horaire de CBF, la saison dernière. Mais de publique, elle n'avait que le titre : il s'agissait, en effet, d'une table ronde d'experts sur un sujet donné.

Aujourd'hui, l'émission fait peau neuve. Ou plutôt demain, de 1 h. 15 à 2 h. Elle devient véritablement une "Place publique". La formule ? "Celle du "Père Legault", en quelque sorte, m'expliquera le réalisateur, Jacques Thibaudeau. A cette différence près que nous nous intéressons, nous, au domaine public, à la politique."

Chaque semaine, un invité (ou plusieurs, à l'occasion) auquel l'auditeur pourra poser les questions de son choix, par téléphone. Invité qui pourra se trouver aussi bien à Montréal qu'à Toronto ou à... L'avantage d'appartenir à une chaîne radiophonique ! Autre avantage, le public de tout le pays pourra participer à l'émission, comme c'est la pratique au "Père Legault". Trois numéros de téléphone : 866-9421 (Montréal) ; 861-9796 (pour le reste du Québec) et 866-8578 (pour les autres provinces). Les personnes vivant à l'extérieur de Montréal devront passer par l'interurbain, Radio-Canada assumant les frais d'appel.

M. Jean-Luc Pépin, ministre dans le cabinet fédéral, sera le premier invité de "Place publique", demain. Il y sera question de la réunion de Montmorency et de la politique générale du parti libéral. C'est le journaliste Jean-V. Dufresne qui animera la série.

●

Si elle l'est des Montréalais, "L'envers des hommes" n'est pas inconnue des téléspectateurs de Québec, où elle est faite et a déjà été présentée. Conformément à la politique de déconcentration de la télévision d'Etat, elle sera "étendue" à tout le réseau, cette saison. Les dimanches soirs, de 10 h. 30 à 11 h., à compter du 17 prochain.

Réalisée par François Provencher, elle se définit comme "un essai de télévision-vérité. Tout est subordonné à l'individu qui EST l'émission, ou au fait social en cause".

Ainsi, dimanche, l'on pourra faire connaissance avec "les petits de l'Expo" : balayeurs, cyclo-pousseurs, vendeurs de souvenirs, vidangeurs, veilleurs de nuit, etc.

Autres sujets inscrits au programme : le Klondyke (2 émissions) ; la croisière de luxe ; les défroqués ; Arthur LeBlanc, violoniste ; la famille Baillargeon (les hommes-forts, je présume) ; les trains électriques et, enfin, la vocation sacerdotale en 1967.

"L'envers des hommes", dès dimanche soir, à 10 h. 30, au canal 2.

●

Signalons le retour de la série "L'Histoire comme ils l'ont faite", à CBF, les samedis, à midi 02. Outre Louis Riel, l'on s'y intéressera notamment à Léon Gérin, premier sociologue canadien ; Paul-Emile Borduas, Emile Nelligan, Gabrielle Roy ainsi qu'au cardinal Léger, sans oublier Honoré Mercier, Mackenzie King, Alphonse Desjardins...

●

Jacques Larue-Langlois apporterait quelques changements à sa "Semaine des arts" (les samedis, à 11 h. a.m., à CBF). En effet, l'émission ne serait plus systématiquement axée sur la critique, celle-ci étant désormais réservée uniquement aux événements d'importance. Pour combler le vide : des reportages.

Nouvelles brèves

"Femme d'aujourd'hui" fera relâche du 4 au 13 octobre, à l'occasion de la série mondiale de baseball. Les jours où il n'y aura pas de match, la télévision de Radio-Canada présentera des longs métrages... A CFCF, lundi soir, à 10 h., deuxième d'une série de combats de boxe opposant les champions "poids lourd" du passé. John L. Sullivan (1882-92) rencontrera, à cette occasion, Jim Braddock (1935-37). Il s'agit, bien sûr, de matches fictifs, rendus possible par l'emploi d'un ordinateur électronique. En fait, peut-être devrait-on recourir au même procédé pour les combats du présent : aucune effusion de sang, aucun trucage, etc... Ceux qui n'avaient pu se présenter au premier examen écrit de "Tous pour un" sur "15 ans de télévision", pourront se reprendre demain, à 10 h. du matin, à Montréal (1625 ouest, boul. de Maisonneuve), Québec et Ottawa. L'Expo sera le sujet de la deuxième série qui débutera le 17 octobre. L'examen aura lieu le 30 septembre et seuls les jeunes de 15 à 18 ans pourront s'y inscrire... Claude Lapointe et Jean-Louis Gagnon accueilleront, dimanche soir, à 11 h. 15, à l'émission "Franc Parler", M. Léo Lavoie, président de la Banque Provinciale. Au canal 10, en couleur...

choix d'émissions

6.00 (2)—**Jeunesse oblige rencontre...** Janette Bertrand. 30 min.

7.30 (2)—**Age tendre. Invités :** Claude Gauthier, Michel Page, Caroline, Claire Lepage et Odette Olivier. Animateurs : Françoise Lemieux et Philippe Arnaud. 60 min.

7.30 (6)—**21st Century :** Série d'affaires publiques du réseau américain CBS, animée par Walter Cronkite. Les progrès de la science et de la technologie : ce qu'ils laissent entrevoir du futur. 30 min. Couleur.

8.30 (CBF)—**Musique canadienne de piano.** Textes et commentaires : Josephte Dufresne. 30 min.

9.00 (CBF)—**Documents :** Hommage à Elie Faure. Texte : Jacques Brault. 60 min.

9.00 (6)—**The Apartment,** comédie de Billy Wilder. Cf. "Films à la TV".

10.15 (2)—**Le Chevalier de Johnstone,** film de Jacques Gauthier, avec Marc Beaulieu. Narration : Roland Chenail. Premier de trois épisodes. Un moment de l'histoire du Canada (notamment la bataille des Plaines d'Abraham, le siège de Québec et la capitulation de Montréal) vu à travers la carrière de cet Ecossais, fait chevalier par Louis XV. Couleur. 30 min.

DEMAIN

10.00 (CBF)—**Chronique du disque.** Invité : Benoit Vaillancourt. 60 min. Reprise à CBF-FM, à 8 h. p.m.

11.30 (2)—**Tour de terre :** Les cactus. 30 min.

11.30 (CBF)—**Récital de Montréal :** Nicole Lorange, soprano. Au piano : John Newmark. Oeuvres de Schubert, Wolf, de Falla. 30 min.

Midi 02 (CBF)—**L'Histoire comme ils l'ont faite :** "Louis Riel, ou comment le Canada se choisit un héros". Texte : Gilles Constantineau. Témoignages : Robert Rumilly, Jacques Languirand, George Stanley et Jean de Haerne. 30 min.

Midi 30 (2)—**L'histoire d'une ville :** Kingston. Couleur. 30 min.



Benoit Girard, dans le rôle-titre de "Montserrat", de Roblès, demain soir, à 8 h., au canal 2. En couleur.

"Montserrat" de Roblès, premier "Téléthéâtre" de la saison, au canal 2

"Un silence meurtrier", Celui de **Montserrat.** Pour le potier, le marchand, le comédien, la mère, Ricardo et Eléna, il eut mieux valu ne jamais connaître cet Espagnol révolté contre la cruauté de son peuple. Mais, tant qu'il y aura des conquérants, il y aura des victimes. Et, tant qu'il y aura des victimes, on verra toujours surgir dans les rangs de l'idéalisme un nouveau **Montserrat.**

Aux **Beaux Dimanches** du 17 septembre, à 8 heures, le rideau va se lever sur la tragédie. Des décors imposants, des comédiens superbes, une réalisation de Jean Dumas qui vous propulsera dans le passé. En 1812. En pleine révolution vénézuélienne. Miranda, le chef vénézuélien, a été capturé par les Espagnols. Bolivar, son lieutenant, a pu s'échapper. Il est maintenant l'unique espoir de la nation vénézuélienne. S'il parvient à grouper ses partisans, il va soulever le pays et chasser l'Espagnol. Mais, Bolivar est traqué par les patrouilles d'Izquierdo (Gilles Pelletier), premier lieutenant du capitaine-général Monteverde. Izquierdo, à un diner réunissant ses officiers, va déclarer qu'il s'apprête à capturer Bolivar. Parmi les officiers, il en est un qui aurait pu, jadis, arrêter Bolivar. Pourtant, cet officier espagnol a parlé avec le chef vénézuélien et il a compris que la cause de ce peuple était juste. Cet homme, c'est Montserrat (Benoit Girard). Et, cette nuit, Montserrat va prévenir Bolivar et l'aider à fuir.

C'est à partir de cette trahison que l'auteur de **Montserrat,** Emmanuel Robles, a conçu le drame que nous verrons aux **Beaux Dimanches** du 17 septembre. Ce n'est pas une histoire de guerre. C'est un drame de conscience, noué par le machiavélique Izquierdo, un homme pour qui la fin justifie les moyens.

Izquierdo sait que Montserrat a trahi. Il sait, en outre, que Montserrat peut lui révéler la cachette de Bolivar. Comment le faire parler ? Izquierdo connait le courage de Montserrat et il ne tentera pas de le faire parler sous la menace de la torture. Il va plutôt lui proposer un petit jeu. Un petit jeu de massacre.

Secondé par Morlès (Lionel Villeneuve), Zuazola (Bertrand Gagnon) et Antonanzaz, (Julien Bessette), Izquierdo va faire arrêter six personnes sur la place du village. Six innocents, de préférence. Le hasard désignera un potier (Jean-Louis Paris), un riche marchand (Jean-Pierre Compain), un comédien (Paul Hébert), une veuve ayant deux jeunes enfants (Dyne Mousso), une jeune fille très belle (Elisabeth Lesieur), et Ricardo (Jean Perraud), un jeune homme de 20 ans.

Six otages qui vont mourir dans une heure, si Montserrat ne parle pas. Montserrat va devoir choisir entre la vie de ces six personnes bien vivantes et un espoir qui s'appelle Bolivar. Izquierdo ne pouvait imaginer de moyens plus efficaces pour faire parler un homme qui, en conscience, a trahi pour arrêter les effusions de sang.

Montserrat va-t-il parler ? Au cours de l'heure où il sera laissé seul avec les otages, ces derniers vont-ils réussir à le fléchir ? Choisir entre six vies tout de suite et six millions d'hommes demain. Que faire ?

Il n'y a pas de réponse pour Montserrat. Quoiqu'il fasse, il y aura des morts. Et comme dit si bien le père Coronil (Roland Chenail), un moine capucin au service des Espagnols : "Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite". Dans le cas de Montserrat, il eut mieux valu parler du chas d'une aiguille...

Montserrat, aux **Beaux Dimanches** du 17 septembre à 20 heures, une réalisation de Jean Dumas, a été enregistré au Centre international de radiotélévision à l'Expo. Adapté pour la télévision de Radio-Canada par Yvon Leroux, **Montserrat** sera diffusé en couleur.

RADIO FM

CBM/FM 100.7 MC. • CFCF/FM 106.2 MC.
CKVL/FM 96.9 MC.

CE SOIR

4:00
CBF : **Oeuvres concertantes.**
CBM : **Mott's music.**

5:00
CBM : **Divertimento.**

6:00
CFQR : **Light classics.**

7:00
CKVL : **Concert :** Oeuvres de Bruch, Kreisler, Tartini.
CFQR : **Pop music in stereo.**

7:30
CBF : **Intégrale :** Oeuvres de Mozart. — Messe en do, K. 317 : Maria Stader, soprano ; Sieglinde Wagner, contralto ; Helmut Krebs, ténor ; Joseph Greindl, basse ; les Choeurs de la Cathédrale Ste-Hedwige de Berlin et orch., dir. Igor Markevitch. — Symphonie no 38 en ré, K. 504 : dir. Igor Markevitch.
CBM : **BBC at Random.**
CKVL : **Ouvertures.**

8:00
CBM : **CBC Centenary concerts.**
CKVL : **Musique de ballet :** "Carmen" (Bizet). Ernest Ansermet dirige l'Orchestre de la Suisse Romande.
CJMS : **Opérettes et comédies musicales :** "Les cloches de Corneville" (Robert Planquette). Avec Janine Micheau, Nicole Broissin, Michel Sénéchal, Michel Dens et Pierre Germain. Choeur de René Duclos et l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire sous la direction e Franck Pourcel.

8:30
CBF : **Concert symphonique.**
CKVL : **Rubinstein.**

9:00
CJFM : **Starlight concert :** Ouverture de Beethoven et Schumann.
CKVL : **Maitres d'Allemagne :** Oeuvres de Mozart, Brahms et Haydn.
CFQR : **Broadway music.**

10:00
CJFM : **International concert :** Oeuvres de Mendelssohn, Mozart et Ravel.
CFQR : **Light classics in stereo.**

10:15
CBF : **Airs d'opéra.**

10:30
CBM : **Voices.**

11:00
CBF : **Jazz en liberté.**
CFQR : **Music for night people.**

11:30
CKVL : **Musique et musiciens français.**

MINUIT
CBM : **From the world's great music.**

DEMAIN APRÈS MIDI

1:15
CBF : **D'un goût à l'autre.**



Premier choix, le vendredi à 20h.30.

regardez bien regardez le 2

Les vendredis se suivent et ne se ressemblent pas, sauf à Radio-Canada où il y a toujours de tout pour vous.

9 h. 05 à 11 h. 30
CKAC/73
ÉTERNEL FÉMININ
Françoise FAUCHER
et ses invités (10 h. 05 à 11 h. 00)
et la collaboration de :
Jacques BERROLS, Edward REMY,
Mme J. BENOIT, Jacques PROULX,
Monsieur MONTAGNE
et votre hôte
Gaston BLAIS



11 h. 30 à MIDI
CKAC/73
MON MARI ET NOUS...
Jean LAJEUNESSE
et Jeannette BERTRAND
directement de leur domicile



Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
BON MARCHÉ
Magasin centre-ville — niveau métro



Vente annuelle de septembre — Chandails divers!

Cardigans et pullovers pure laine pour hommes

Pour étudiants, activités sportives à l'extérieur, heures de relaxation . . . des tricots à prix réduits aux modes récentes et aux coloris nouveaux. En les voyant, vous en voudrez plusieurs à ce bas prix. Hâtez-vous pour avoir le meilleur choix.

Ord. 12.87 et 16.87

9.99 et 13.99

- Tricots pure laine, entièrement diminués . . . marques canadiennes et importées
- Pullovers à encolure ajustée, à col roulé . . . gros tricot de laine . . . et cardigans légers en tricot de laine.
- Vaste choix de couleurs unies à la mode . . . des bleus, verts, bruns, bourgogne ou brique, en tailles P.M.G.EG.
- Emplettes sur place seulement . . . hâtez-vous.

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES, RAYON 956, BON MARCHE, NIVEAU METRO

Epargnez 50% et plus sur ces chandails pour dames!

Tricots : Banlon*, laine, Orlon* et Antron*. Choix de couleurs. Tailles 14 à 20, 38 à 40.

Lot 1 : Vaste assortiment de corsages sans manches ou à manches courtes pour harmoniser à vos pantalons ou à vos jupes. Tricots unis ou de fantaisie. *Ord. 7.95 à 10.95* — **4.66**

Lot 11 : Pullovers et cardigans à manches longues, pratiques pour l'automne, chauds et légers l'hiver sous le manteau. Vaste choix de couleurs en tricots unis ou de fantaisie. Très, très bas prix ! *Ord. 8.95 à 12.95* — **5.66**

Lot 111 : Cardigans et pullovers à manches longues, tricots grosse mailles ou d'épaisseur moyenne. Ils accompagnent merveilleusement les vêtements sport ou se portent élégamment avec une robe habillée les soirs frais. Très recommandés pour vos visites à l'EXPO ! *Ord. 10.95 à 14.95* — **8.66**

CHANDAILS POUR DAMES — RAYON 944 — BON MARCHE, NIVEAU METRO

Morgan BON MARCHÉ *le magasin aux prix modiques!* **TELEPHONE 842-6261**

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Il faut mettre Romney en quarantaine

On n'en parle pas encore officiellement mais on peut affirmer, sans risque d'erreur, que le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, va bientôt annoncer un plan de construction d'un "mur" autour du gouverneur George Romney.

La barrière sera électrifiée, "radarifiée", bétonnée. On espère qu'elle nuira beaucoup à l'offensive de Romney contre la politique vietnamienne de l'Administration Johnson.

Ainsi que me l'a dit un porte-parole : "Romney a ouvert un barrage de fausses accusations contre le Président et le secrétaire à la Défense; il s'est rendu coupable d'infiltrations au sein de l'électorat américain; nous n'avons pas le choix : il faut riposter".

— Qu'avez-vous à dire, toutefois, au sujet de la déclaration de Romney à l'effet qu'il a subi un lessivage de cerveau au Vietnam ? ai-je demandé.

— Tout le monde sait que les accords de Genève interdisent de lessiver le cerveau d'un gouverneur des Etats-Unis. Tout ce que nous avons jamais demandé à un politicien de passage au Vietnam, c'est son nom, son rang et son numéro matricule.

— Mais Romney dit qu'il a subi un lessivage de cerveau, à Saigon, il y a deux ans, aux mains de gens qui s'y connaissaient bien en ce domaine.

— C'est de la propagande républicaine. Nous sommes disposés à nous soumettre n'importe quand à une enquête de la Croix-Rouge internationale si l'on doute que nous traitions les candidats républicains avec humanité et selon les articles de la guerre.

— Mais n'est-il pas possible qu'un inspecteur trop zélé ait employé à Saigon, à l'insu de la Maison Blanche, des méthodes inacceptables au gouvernement américain ?

— C'est possible mais, pour ce qui est de Romney, nous avons fait enquête spécialement et nous pouvons dire que le général Westmoreland et l'ancien ambassadeur Lodge ont juré qu'ils n'avaient pas levé le petit doigt contre lui.

— Mais vous savez bien qu'on peut procéder à un lessivage de cerveau, subtilement, sans même toucher à sa victime.

— Peut-être, mais l'Administration Johnson ne s'abaisserait jamais à employer les méthodes auxquelles vous faites allusion. Nous serions prêts à démissionner s'il nous fallait admettre que nous ne pouvons convaincre l'opposition en lui présentant la vérité.

— C'est bon de vous l'entendre dire.

— Et n'oubliez pas que MM. Johnson et McNamara doivent se raser, chaque matin. Ils ne pourraient pas se regarder dans le miroir s'ils savaient qu'un membre de leur personnel a menti à George Romney.

— Tiens, je n'y avais pas pensé.

— De plus, nous voulons nous donner en exemple au peuple du Sud-Vietnam; si nous nous mettons à maquiller la vérité, les Sud-Vietnamiens prendront de mauvaises habitudes.

— C'est vrai ! dis-je, de plus en plus convaincu.

— Ce sera une triste date dans l'histoire des Etats-Unis, le jour où l'Administration se mettra à dire des faussetés pour défendre sa position au Vietnam.

— N'en dites pas davantage ! Vous êtes en train de m'émouvoir jusqu'aux larmes.

— Je dois avouer que nous avons été tentés parfois de dissimuler la réalité. C'est en pensant aux millions de petits Romneys de notre pays qui croient en nous et en ce que nous faisons que nous avons décidé de nous attacher à la vérité, quoi qu'il en coûte.

— Il faudrait mettre une musique sur les paroles que vous venez de prononcer.

— Vous ne pouvez croire à quel point le Président pâtit quand quelqu'un comme le gouverneur du Michigan, s'amène à la télévision pour dire qu'il a subi un lessivage de cerveau. Ce n'est pas qu'il s'inquiète de l'atteinte à sa réputation, c'est l'entorse faite à la vérité qui le fait souffrir. Ce qui cause du souci, plus que tout, au Président, c'est le fait que George Romney en vienne à mettre de la politique dans la campagne présidentielle.

— Je me demande comment Romney arrive à se faire la barbe, chaque matin. Je ne pus rien ajouter d'autre, tant j'avais la gorge serrée.

(Tous droits réservés)

L'impasse est complète dans le conflit des radiologistes

De notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère de la Santé est sur le qui-vive depuis la rupture des négociations avec les radiologistes, mais rien n'indique qu'un geste concret sera posé bientôt.

Hier, le ministère a émis un bref communiqué dans lequel on dit que "le comité du gouvernement se tient constamment au ministère de la Santé et essaie d'améliorer la formulation des propositions".

"D'autre part, ajoute-t-on, le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, et M. Roc Boivin, ministre d'Etat, suivent attentivement les travaux en cours et surveillent la situation dans les hôpitaux."

Un porte-parole du ministre a par ailleurs mentionné que les rapports indiquent que les hôpitaux réussissent à remplir les services d'urgence.

Les négociations restent bel et bien rompues et il n'est possible de prévoir ce qui va survenir maintenant. L'assemblée que doivent tenir les radiologistes sera peut-être un élément décisif dans la tournure du conflit.

De plus, le ministère a rendu publique la proposition gouvernementale, qui a été faite lors de la dernière séance de négociations avec la Fédération des médecins spécialistes.

Selon cette proposition, comme il a déjà été annoncé, les normes dans les cliniques privées seraient négociées et non pas déterminées par le comité, comme on le stipulait dans des propositions antérieures.

Le comité, qui aurait deux représentants gouvernementaux, aurait pour tâches de reconnaître les cliniques privées et de les obliger à respecter les normes, qui auraient été convenues pendant les négociations.

Le ministre de la Santé recevrait des rapports du comité, mais aucun droit de véto ne lui serait accordé.

Ces clauses, qui concernent le rôle et la nature de ce comité, ont été depuis le début des négociations au centre du conflit.

Les radiologistes y trouvent une atteinte à leur liberté et s'y sont opposés fermement.

Les tarifs constituent en outre une cause majeure de ce différend. Mais, depuis deux semaines, on a très peu discuté de cette question, puisqu'on s'est acharné à vouloir régler d'abord le problème du comité.

L'hôtellerie est l'industrie la plus taxée au Québec — Claude Genest

par Maurice LAPERRIERE

De notre bureau de Québec

QUEBEC — Au terme du congrès de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec, hier après-midi, au lac Beauport, en banlieue de Québec, le nouveau président de l'organisme, M. Claude Genest, a mis en doute qu'il existe dans toutes les entreprises commerciales, prises dans leur ensemble — pour ne pas dire dans le monde des affaires tout entier — une industrie plus taxée que celle de l'hôtellerie de la province de Québec.

"Il y a des moments, a-t-il dit, devant l'assemblée générale, où nous avons l'impression d'être directement à la solde du gouvernement comme percepteurs de taxes. Nous voulons bien, comme tout le monde, honorer notre tâche de payeur de taxes, pour le plus grand bien de notre province et du Canada tout entier, mais pas davantage."

L'une des taxes contre lesquelles M. Genest s'est le plus énergiquement élevé concerne la location des chambres.

Le nouveau président de l'association a souligné notamment que cette taxe, qui n'existe pas en Ontario, met le Québec dans une situation non seulement nettement défavorable, mais elle met l'industrie hôtelière hors concours dans le domaine des congrès, par exemple.

Parmi les autres sujets auxquels il voudrait trouver une solution juste, M. Genest a mentionné la multiplication des permis de banquets ; le règlement de la Régie des Alcools qui impose une taxe de 5 p. 100 sur chaque achat de spiritueux, le 5 p. 100 sur la vente des bières, vins et spiritueux, l'augmentation du coût des permis de la Régie des Alcools, et autres.

Parlant des plans d'avenir de l'association, il a mentionné comme étant le projet le plus urgent celui d'adjoindre au personnel actuel un certain nombre de spécialistes à temps partiel et notamment : un conseiller en éducation hôtelière, afin de placer des techniciens à tous les paliers ; un conseiller en assurance ; un conseiller en achats et un conseiller en administration.

Au sujet des relations patronales-ouvrières, M. Genest a mentionné que les entreprises de l'hôtellerie font face, les unes après les autres, à des négociations ouvrières et que peu d'hôteliers sont au courant des complications que comportent de telles négociations. Le nouveau président voit donc une solution à ce problème de plus en plus aigu c'est de s'assurer les services d'un négociateur aguerri, mais dont les services seraient peu dispendieux.

Université de la rue : première expérience dans un mois ou deux

par Claude GRAVEL

Même s'ils avouent n'avoir fait aucune démarche afin d'obtenir des fonds, même s-ils déclarent posséder "plus d'idées que de moyens", des responsables du Centre des jeunes de Laflèche ouvriront "dans un mois ou deux" ce qu'ils appellent une université de la rue, à l'intention de ceux qui désireraient poursuivre leurs études mais manquent d'argent ou de motivation.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier soir, M. Gilles Trudeau, membre du comité central du centre des jeunes de la rive sud, a déclaré que quatre professeurs avaient déjà accepté de donner des cours sans garantie formelle de rémunération. Ces professeurs, a-t-il dit, doivent enseigner l'anglais, la comptabilité, la dactylographie et le théâtre.

Avec beaucoup d'enthousiasme — avec, aussi, une certaine naïveté — les responsables du Centre des jeunes de Laflèche affirment qu'ils voudraient demander une subvention de $100,000 au ministère de l'Education du Québec, dans le but de construire un édifice de trois étages qui comprendrait tous les services requis pour prodiguer l'enseignement dans une trentaine de disciplines.

Le Centre des jeunes de Laflèche existe depuis trois ans. Il avait pris pour nom le Centre des jeunes-Expo durant les derniers mois, accueillant quelque 700 jeunes du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Gilles Trudeau — qui est âgé de 21 ans — a soutenu hier soir que le système social n'encourage pas le jeune à poursuivre ses études. "On note chez les jeunes une importante carence de l'instruction lorsque nous nous plaçons au niveau individuel de la personne... Si l'université de la rue pouvait seulement donner le goût à quelques jeunes de retourner à l'école, elle ferait déjà un grand bien.

"Les jeunes pourraient suivre un cours complet à l'université de la rue et simplement passer certains tests ou examens aux institutions déjà existantes". Ces cours seraient-ils reconus ? Gilles Trudeau affirme que les responsables du projet veulent qu'il en soit ainsi, mais il note qu'aucune démarche n'a encore été faite en ce sens.

Selon lui, une fois que l'université de la rue serait bien établie, elle pourrait émettre elle-même des certificats, avec "les mêmes droits et privilèges que les institutions déjà existantes".

Le membre du comité central du centre des jeunes — qui, dit-on, a conçu l'idée de l'université de la rue — soutient en outre que ce système d'enseignement pourrait bien coexister avec les autres, car il veut fournir avant tout "un milieu" au jeune.

"Les cadres scolaires et académiques sont valables actuellement. L'enseignement est plus fréquent, et sûrement plus efficace que voilà quelques années. Cependant, ceci ne rejoint pas toute la jeunesse. Dans certains milieux, plus de 30 p. 100 des jeunes quittent l'école sans avoir complétés leurs études secondaires."

Selon Gilles Trudeau, même si ces jeunes peuvent en avoir la possibilité, ils ne poursuivent pas leurs études car ils manquent de motivations. Le centre des jeunes, ajout-t-il pourrait tre un milieu favorable à la continuation des études.

ANNONCE

si VOTRE DENTIER bouge...

Saupoudrez-le simplement d'un peu de FASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

DES COURS POUR TOUS
TRIMESTRE D'AUTOMNE
PROMOTION DU TRAVAIL

- Assistantes dentaires
- Criminologie
- Gestion d'hôpital
- Programmation
- Recherche opérationnelle
- Relations industrielles
- Sciences, pour les professeurs du secondaire
- Secrétaires légales
- Traduction

Université de Montréal
Extension de l'enseignement
(Service d'éducation permanente)
C.P. 6128, Montréal 3
Tél. : 343-6992

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

SOUMISSIONS

Vente d'un terrain

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à quatorze heures, heure avancée de l'est, mardi le 26 septembre 1967, des soumissions pour l'achat d'un terrain vague désigné comme le lot de subdivision 126-104, au cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant vingt-cinq pieds en largeur sur le côté est de l'avenue Larose, dans une profondeur de cent pieds, mesure anglaise et plus ou moins.

Ces soumissions seront scellées et elles devront être adressées à :
Monsieur Lucien-P. Corriveau,
Directeur du Service de la construction,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36.

Les personnes intéressées pourront se procurer les formules requises en s'adressant à monsieur Lucien-P. Corriveau.

Chaque soumission sera faite sur la formule d'offre d'achat de la Commission et sera accompagnée d'un chèque de dépôt équivalent à 25% du montant de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de La Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne ou par une Caisse populaire. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque ou préparée sur la formule officielle, sera rejetée.

La Commission ne s'engagera à accepter ni la plus basse ni aucune des soumisions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au Centre administratif à quatorze heures, le 26 septembre 1967

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont.

Minirail ou ballade pour visiter le vieux Québec ?

QUEBEC (PC) — La Chambre de commerce du district de Québec étudiera d'ici peu la possibilité d'un circuit de transport panoramique, minirail ou ballade, sur les fortifications de Québec.

C'est ce qu'a fait savoir, jeudi à Québec, M. Charles Blais, vice-président de l'organisme, qui a précisé que cette idée vient de l'expérience tentée sur le terrain de l'Expo 67 pour ce genre de transport.

Par ailleurs, M. Pierre Talbot, secrétaire de l'organisme, a dit qu'un tel mode de transport permettrait tout d'abord aux touristes d'avoir une vue splendide de tout un secteur du vieux Québec, ce qui les inciterait par la suite à voir de plus près les points d'intérêt de la ville.

M. Talbot a aussi rappelé que l'expérience s'est révélée un succès dans plusieurs villes américaines.

Selon les membres de la Chambre de commerce, le projet pourrait être réalisé pour 1970.

À lire cette semaine dans

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS

Montréal, semaine du 17 septembre 1967 — 88e année / numéro 37 / Canada / Etats-Unis 20¢

Les dessous de l'affaire de Pierrefonds

RACISME ET CHANTAGE



La peur des bombes a seule provoqué le revirement des anglophones (page 3)

Six présumés meurtriers seront jugés (page 14)

Le peuple et les autobus

"SI LES PRIX MONTENT ON CASSE LES VITRES" (page 16)

En 1770, ce gin fameux devait prendre d'assaut Londres d'Angleterre



et de nos jours, on en goûte toujours les délicieux effets

A notre époque, le gin White Satin n'a rien perdu de son cachet, car il fait toujours venir l'eau à la bouche. Le London Dry, c'est ce même gin, tel que le conçut Sir Robert Burnett en 1770. Certes, il a du satin toutes les douceurs, mais aussi, quoi de plus sec? Le White Satin représente une longue tradition qui se transmet le bon goût des générations. Une petite gorgée fera de vous un adepte.

Nos hommages, Sir Robert Burnett, car:
"Ca, c'est ce qu'on appelle un Gin-and-Tonic!"

* white satin
le gin primé

Distillers Corporation Limited, Montréal, Canada

La Grande Hermine ira-t-elle à Québec ou à Gaspé ? Le gouvernement fédéral relance tout le débat

par André LUCHAIRE

"Nous sommes plus que jamais déterminés à faire l'impossible pour que la "Grande Hermine" trouve à Gaspé, dans un site historique approprié, son havre naturel, parce que c'est le symbole de la découverte du Canada, et que c'est à Gaspé que Jacques Cartier planta la croix fleurdelisée symbolisant la découverte et la prise de possession au nom du roi de France.

"Et nous avons confiance qu'à Ottawa on saura bientôt prendre une décision favorable, comme nos récents contacts avec les autorités concernées nous le laissent entrevoir."

C'est ce qu'a déclaré M. Philippe Bourdages, maire suppléant de Gaspé, président du "Comité de rapatriement de la "Grande Hermine" ", au retour d'une visite faite récemment dans la capitale fédérale, et après réception d'une lettre du ministre Arthur Laing au maire de Gaspé.

Dans cette lettre le ministre confirmait la substance des entretiens qu'a eus M. Bourdages auprès des services intéressés, à savoir que la Division des Sites historiques "veut décidément faire quelque chose pour Gaspé", et qu'une décision importante serait prise d'ici la fin de l'année.

A Ottawa on a confirmé hier en tout point cette déclaration, en précisant au surplus que très prochainement "un autre groupe de fonctionnaires allait se rendre à Gaspé pour une étude plus approfondie".

Le porte-parole de la Division des Sites historiques au ministère fédéral du Nord canadien et des Parcs nationaux a admis que l'on était à prendre "activement en considération toute l'affaire de Gaspé" — à commencer par le principe selon lequel il faudrait "considérer Gaspé comme le symbole même de la découverte du Canada par les Français".

Le ministre lui-même, M. Arthur Laing, s'était rendu au début d'août à Gaspé, et avait laissé entendre que l'affaire n'était nullement close au contraire et qu'il allait donner des instructions de la reprendre entièrement. Il avait marqué d'une manière visible son étonnement de voir le site de la Croix de Gaspé aussi seul, précise M. Bourdages.

Il a bien entendu été impossible de savoir à l'avance en quoi consisterait cette décision, qui, en tout état de cause, constituerait un retour au moins partiel sur une précédente déclaration selon laquelle la "Grande Hermine" n'irait pas finir ses jours à Gaspé.

On sait qu'à propos de ce bateau historique — dont la réplique approximative basée sur des documents de l'époque, est ancrée pour la durée de l'Expo dans le Bassin de la Ronde — une polémique tenace, et par moments véhémente, a surgi entre Gaspé et Québec.

Et Québec là-dedans ?

Québec réclame, on le sait, la "Grande Hermine" sous le prétexte que le bateau de ce nom est celui avec lequel Cartier débarqua à Québec ; elle ferait partie d'un programme d'aménagement de la rivière Saint-Charles.

Les Gaspésiens ont eux aussi un plan d'aménagement de la zone de la grande croix de pierre rappelant celle de bois plantée par Jacques Cartier le 24 juillet 1534, projet qui inclut un bassin pour la "Grande Hermine".

Et entre-temps, ils ont multiplié leur campagne à travers tout le Québec. Et ils ont semble-t-il gagné beaucoup de monde à leur cause.

Parmi les 504 maires ou municipalités qui, affirme le Comité, ont déclaré soutenir le retour de la Grande Hermine à Gaspé il faut mentionner le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, qui est allé à Québec plaider la cause de Gaspé, suggérant entre autres choses, la reconstruction du "Don de Dieu" avec lequel Champlain, muni de lettres patentes du roi Henri IV débarquait le 3 juillet 1608 à Québec, où il fondait le poste français.

Gaspé admet bien que Québec est "la ville de Champlain" : elle demande qu'en revanche Gaspé soit reconnue définitivement et officiellement sinon "la ville de Cartier" du moins la ville symbole de la découverte française du Canada. Et elle demande 1) la création d'un site historique à Gaspé ; 2) le "rapatriement" de la "Grande Hermine".

Parmi les arguments concrets que le Comité tient à réfuter, il y a celui de l'éloignement et de la faible signification touristique de Gaspé, si loin dans le nord et dont le port serait immobilisé par les glaces les trois quarts de l'année.

"C'est absurde, de rétorquer M. Philippe Bourdages, on peut considérer notre port comme ouvert toute l'année, à toutes fins pratiques : les deux derniers hivers un bateau est venu décharger des concentrés, une fois par semaine, et le brise-glace n'est venu que trois fois.

"D'ailleurs, Gaspé est devenu un centre de yachting utilisé et connu dans toutes les provinces maritimes."

Le moment est au contraire venu de "donner ses c... à Gaspé en lui donnant le complexe historique relatif à Jacques Cartier et à la "Grande Hermine", de conclure M. Philippe Bourdages.

La FLQ doit songer à élire une femme comme président — Pierre Laporte

par Gilles DAOUST
De notre bureau de Québec

QUEBEC — "A mon avis, le temps est venu pour la Fédération libérale du Québec, actuellement sous la direction de M. Eric Kierans, de songer éventuellement à se choisir une femme comme président".

Telle est l'affirmation qu'a faite hier le leader du parti libéral, M. Pierre Laporte, au congrès de la Fédération des femmes libérales du Québec.

M. Laporte était invité à parler du rôle de la femme en politique. Il a incité les femmes à s'intéresser davantage à la politique".

Quant au parti libéral, le leader libéral a fait ramarquer que c'est cette formtion politique qui, la première, s'était donnée une "Fédération de femmes libérales", avait eu dans ses rangs un ministre du beau sexe et avait nommé la première femme juge.

Il est temps que la FLQ elle-même songe à se donner une présidence féminine.

Les propos de M. Laporte ont soulevé une véritable ovation de la part des quelque 500 femmes libérales réunies au Château Frontenac.

Selon M. Laporte, la présence des femmes dans un parti politique est une chose essentielle, mais elle doit se manifester encore davantage.

Il serait étrange, a dit le conférencier, qu'il y ait des femmes avocats, médecins, notaires et qu'il n'y en ait pas en politique.

Les femmes doivent jouer en politique leur plein rôle, sans agressivité cependant, ni complexes d'infériorité. Elles peuvent exprimer leurs points de vue dans les réunions aussi bien que les hommes.

Trop souvent, a dit cependant M. Laporte, surtout chez les jeunes, on présente dans les réunions des résolutions alléchantes mais qui sont dénuées de réalisme.

Il y a nécessité autant pour les hommes, les femmes et les jeunes d'exprimer leur point de vue sur ce qu'ils connaissent vraiment et ont réellement étudié.

La politique a cependant besoin du point de vue des femmes, vraiment impliquées dans la vie québécoise, les problèmes de l'éducation, de la sécurité sociale, du budget familial.

Par ailleurs, en politique, les femmes peuvent apporter souvent des points de vues intéressants et différents, en raison de leur expérience des problèmes quotidiens et de leur intuition, a dit M. Laporte.

Chaque citoyen, quel qu'il soit, a une contribution à apporter à la vie politique. Trop de gens demeurent en dehors de l'arène et se contentent de critiquer.

D'autre part, le leader libéral a affirmé que ceux qui souffraient de complexes au sein du parti ne connaissaient pas vraiment son programme et étaient mal renseignés sur l'inaction du présent gouvernement. Une fois ces données connues, les femmes libérales peuvent être les plus grandes propagandistes du parti.

M. Laporte a aussi incité chacun à étudier dans l'harmonie, en "évitant les frictions qui finissent par nuire à l'avancement même du parti".

Il a d'autre part recommandé aux femmes d'avoir l'audace de leurs idées et d'exprimer tout haut leurs points de vue sur les grands problèmes de la constitution et de la réforme scolaire.

Le second conférencier invité hier était le député de d'Arcy McGee, M. Victor Goldbloom.

Ce dernier a déclaré également que les femmes avaient un rôle particulier à jouer en politique. Les hommes sont toujours intéressés à l'efficacité, ce qui leur fait souvent oublier le coeur des problèmes.

Les femmes, au contraire, sont souvent plus intéressées à l'aspect humain des choses qu'à l'efficacité administrative ou l'économie.

Et, au fonds, selon M. Goldbloom, ce qui compte vraiment est d'assurer une meilleure vie pour les gens. On oublie souvent les gens en songeant à l'efficacité.

C'est le rôle de la femme de rappeler que le citoyen est la raison d'être de la démocratie. Les hommes sont souvent satisfaits lorsque les choses vont "rondement", mais, sous Duplessis, les choses allaient aussi "rondement".

Le rôle des femmes est également celui d'éduquer les enfants afin qu'ils aient le respect de l'humain.

Femmes libérales : Mlle Lise Bacon élue présidente

QUEBEC. (PC) — Mlle Lise Bacon, de Trois-Rivières, a été élue jeudi par acclamation présidente de la Fédération des femmes libérales du Québec, au terme du congrès de deux jours que cet organisme a tenu dans la Vieille Capitale.

Mlle Bacon succède ainsi à Me Gervaise Brisson, de Montréal, qui termine un terme de deux ans.

Par ailleurs, Mme Rachel Bournival, de Shawinigan, a été élue secrétaire de langue française, alors que Mme Helena Reusing, de Montréal, a été élue au même poste, mais de langue anglaise.

Mme Benoit Angers, de Chicoutimi, a accédé au poste de trésorière et Mme Ann McConomy, de Montréal, a été élue vice-présidente de langue anglaise.

Toutes les candidates aux postes de l'exécutif ont été élues par acclamation.

ESPAGNOL
ITALIEN

25 cours — un soir par semaine à prix modique

A deux endroits faciles d'accès

Ecole Souart
1665, rue Lafontaine
(Papineau, près Sherbrooke)
Près de la Station Papineau
Terminus des autobus :
10, 15, 22, 34, 35, 45, 70, 150

Ecole de Lamennais
6510, rue St-Denis
(angle Beaubien et St-Denis)
Près de la Station Beaubien
Terminus des autobus :
26 et 160

DEBUT DES COURS, AUX 2 ENDROITS :
lundi, 25 septembre; mercredi, 27 septembre

CERTIFICATS ET DIPLOMES
TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE :
Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

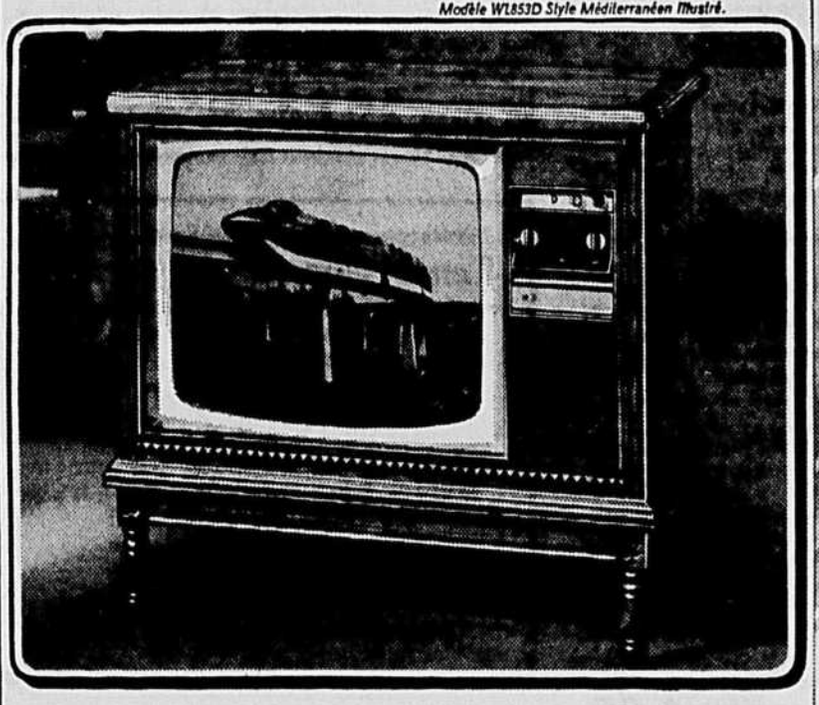
PLUS DE 12,000 ETUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à
L'Union des Latins d'Amérique
844-6835 et 844-2433

GRATIS
L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE
57 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.
Je désire des renseignements au sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL ☐ D'ITALIEN
Aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. ..... PR. 15/9/67

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's ORANGE
FRUITS VERITABLES

Nouveau Télécouleur entièrement TRANSISTORISÉ état solide
(un tube redresseur de haut voltage)
MOTOROLA
Modèle WL853D Style Méditerranéen illustré.



Plusieurs autres tenteront d'imiter **Motorola qui domine** dans le **télécouleur entièrement transistorisé** à écran géant, au Canada. Vous obtenez des images en **couleurs plus fidèles, plus brillantes** et **plus vives.** Vous les trouverez chez les vendeurs Motorola seulement. **Voyez-les et comparez-les!** Vous constaterez que le meilleur est... **MOTOROLA**

Distributeur: Motorola Electronics Sales Ltd., 2180 av. Ward, Montréal

Almar T.V. Ltée
5700 boul. Décarie
739-2443

Beaulieu & Gladu Inc.
4589 est, rue Ste-Catherine
255-7787

Ameublement Bordeaux
12288 Letellier
334-8669
8261 boul. St-Laurent
382-2841

C. D. Radio T.V. Service
12 boul. Desaulniers
St-Lambert — 671-1282

H. DUROCHER ELECTRONIQUE LTEE
10,185, 34ième Avenue
Rivière-des-Prairies
665-3240 — 665-3894

A. Fortin TELEVISION
47, ouest FLEURY WEST
381-9261

Claude Fortin
2550 est, rue Beaubien
728-3673

Ameublements Fuoco Inc.
7399 rue St-Hubert
272-7618

Gravel Frères RADIO-TÉLÉVISION
1416 rue JOLIETTE — 523-2109

Ameublement Laurentien Inc.
734 boulevard Labelle
Chomedey — 681-4351

Roland L'Ecuyer
40 chemin Oka
St-Eustache
473-4044

Lecault ELECTRIQUE
6274 Christophe-Colomb
271-4221

MAJESTIC ELECTRIC (Quebec Ltd)
5205-07, rue Sherbrooke O.
484-1487

Montcalm Electric
97 boul. des Laurentides
Ville de Laval — 663-3102
22, des Erables — St-Esprit

Yves Perron T.V.
3751 boul. Lévesque
Chomedey — 681-1905

Robert T.V. Service Enrg.
116 ouest, Seigneurial
St-Bruno — 653-2623

Ameublement R. Tousignant
6021, rue St-Hubert
272-3334

M. D. VAILLANCOURT LTEE
317 Montmorency
LAVAL-DES-RAPIDES
669-7105



La Colombie-Britannique C'EST 604

L'indicatif régional pour toute la Colombie-Britannique est 604. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.

Bell Canada

DESIGN CANADA OUVERT AU PUBLIC

Conseil national de l'esthétique industrielle
Ministère de l'Industrie
Ottawa

Un Centre de conception industrielle, le deuxième du genre au Canada, ouvre ses portes à la Place Bonaventure.

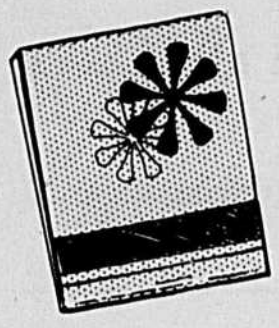
DESIGN CANADA, l'occasion par excellence de se familiariser avec ce qui se fabrique de mieux chez nous. et de profiter des nombreux services offerts.

Ouvert tous les jours de 10h.00 à 18h.00 sauf le dimanche

En montre exposition-vedette DESIGN CANADA aujourd'hui

ainsi qu'une exposition permanente axée sur les thèmes: FOYER • TRAVAIL • LOISIRS

A. Poupart & Cie LIMITEE
LAIT • CREME • BEURRE • OEUFS
BREUVAGE AU CHOCOLAT
1715, RUE WOLFE TEL.: 523-2193

D. D. BEAN & FILS
(CANADA) LTEE

FABRICANTS D'ALLUMETTES EN LIVRETS
Représentant à Montréal
MAURICE BROSSARD
Tél.: 861-8753
388-8896

Nous sommes fiers, en tant que fournisseurs de volailles, d'être associés à IGA depuis sa fondation.
Nous avons été témoins des progrès constants qui marquèrent son évolution.
SINCERES FELICITATIONS
LACOMBE & ROBIDOUX LTEE
Production et distribution de volailles

Félicitations à I.G.A. à l'occasion de l'ouverture de leur nouveau centre de distribution
ILLUSION HOSIERY
3508 Albert — Montréal
932-1488

SINCERES FELICITATIONS
R. DE VAUDREUIL CIE LTEE
111 FLEURY OUEST DU. 1-7647
MONTREAL
Représentant
DAINTY — MIX-O —
DORA — GAUTHIER LTEE

50 ième ANNIVERSAIRE CHARBONNEAU ANNIVERSARY
1917-1967
CHARBONNEAU
BISCUITS ET CONFISERIES
Une maison canadienne-française qui compte 50 années de progrès
REND HOMMAGE À
IGA
SHOP & SAVE (1957) LTD.
à l'occasion de l'ouverture officielle du plus grand centre de distribution de produits alimentaires au Canada.
Cette réalisation gigantesque témoigne de l'essor toujours grandissant de l'entreprise canadienne.
1917 CHARBONNEAU 1967

L'ordinateur IBM un collaborateur inestimable

"Pour obtenir des résultats aussi intéressants que ceux dont nous profitons aujourd'hui chez IGA il faut que les principaux administrateurs de l'entreprise connaissent les possibilités de l'ordinateur et qu'ils soient disposés à lui confier la responsabilité d'opérations très importantes." Telle est l'opinion de M. Guy Hudon, vice-président exécutif de Shop and Save (1957) Ltd.

C'est en janvier 1966, au moment où fut prise la décision de construire les nouvelles installations que la compagnie décida de confier certaines opérations à un ordinateur du genre IBM. On choisit alors le IBM 360, modèle 30 qui est, encore aujourd'hui, le plus perfectionné sur le marché. Dès septembre 1966, on entreprit le recrutement du personnel compétent.

"Le succès que vous pouvez obtenir d'un tel ordinateur dépend en grande partie de la compétence de celui qui prépare les "programmes." Ces "programmes" qui dictent à l'appareil les opérations à effectuer et le genre de réponses qu'on en attend doivent être conçus en rapport avec le genre d'entreprise. Il faut tenir compte de chaque élément, sans faire abstraction du moindre détail. L'ordinateur IBM a la capacité de tenir compte des faits particuliers de chaque situation — à la condition évidente que l'on fasse "connaître ces particularités" à l'appareil au moyen des programmes. Les chances d'erreur de l'ordinateur sont presque inexistantes... c'est en préparant les programmes que la majorité des erreurs sont commises et de ce fait transmises à l'appareil.

La grande utilité de l'ordinateur tient au fait qu'il peut accomplir de multiples fonctions. C'est un appareil qui permet de conserver avec une précision rigoureuse des processus fort complexes et de les reproduire sans erreur à très grande vitesse. Pour obtenir de tels résultats, il faut cependant fournir à l'ordinateur une description et une rédaction standardisée de ces processus.

C'est ce plus une machine universelle. On peut lui demander de réaliser une très grande variété de programmes de travail : des opérations arithmétiques simples, des programmes complexes.

La notion de programme est essentielle à la bonne compréhension du principe de fonctionnement d'un ordinateur.

Il s'agit d'une longue suite d'opérations élémentaires : addition, soustraction, multiplication, division, comparaison. Une combinaison déterminée de telles opérations, correctement codifiées pour être comprises par la machine, constitue un programme particulier. Enregistré dans l'ordinateur, il en commande les différents organes qui produisent alors le travail prévu.

L'établissement d'un programme suivant la complexité du problème peut être assez long; il a fallu près de 6 mois pour établir tous les programmes actuellement utilisés au centre d'informatique chez IGA. Pour constituer un programme, il faut procéder par étapes de décomposition de plus en plus serrées.

Quel qu'en soit le type, il apparaît clairement que la qualité des programmes écrits par un ordinateur est un paramètre de la plus haute importance. Pour les non-initiés, le mot paramètre se définit comme suit : quantité indéterminée qui entre dans l'équation d'une famille de courbes et de surfaces et dont la variation permet d'obtenir toutes les variétés de cette même famille. En termes plus simples, c'est un ensemble d'éléments communs à un groupe une sorte de jeu de construction qui permet d'élaborer une infinité de modèles.

Que l'ordinateur soit utilisé à des fins de gestions, de calculs scientifiques ou pour commander directement des processus industriels, les programmes auxquels il obéit représentent une partie du "SAVOIR" de la société, de son expérience. C'est partiellement par leur biais que ce savoir va se répercuter sur l'activité de l'utilisateur.

Si l'élaboration de ces programmes a été correcte, si le complexe "programme-organisation" est bien adapté à l'entreprise, c'est pendant des centaines d'années et dans des centaines de milliers de cas que l'ordinateur exécutera des travaux de très haute qualité. (1)

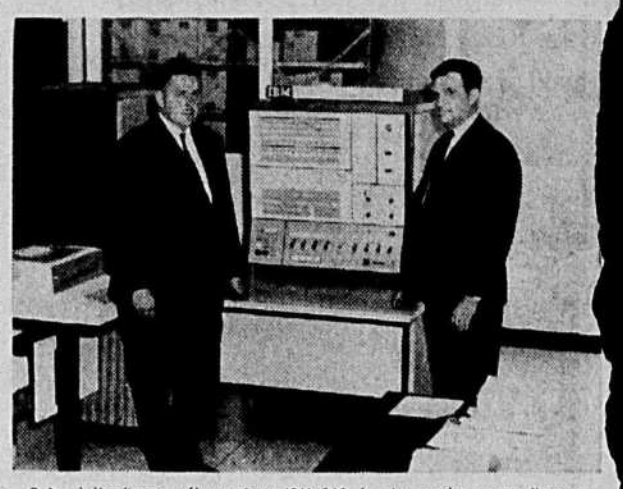
L'ordinateur IBM 360 qui est en marche depuis le 27 mars dernier au centre de distribution IGA opère aujourd'hui avec plus de 250 programmes fonctionnels différents. Ses principales fonctions sont, d'une part, d'assurer un inventaire permanent des 5,500 articles différents qui circulent dans l'entrepôt et, d'autre part, de préparer pour chaque produit inscrit sur une commande, une étiquette apportant une foule de renseignements dont le prix coûtant à l'intention du détaillant et le prix de détail qui doit apparaître en magasin.

M. Guy Hudon, qui ne cache pas sa joie d'avoir parrainé le centre d'informatique chez IGA, nous explique pourquoi la compagnie a préféré louer l'appareil plutôt que d'en devenir propriétaire. "Le coût d'un tel équipement se situe au-delà de $350,000. C'est un investissement considérable surtout si l'on considère qu'au rythme où vont les découvertes dans ce domaine, nous risquons, dans trois ou quatre ans, d'être propriétaires d'un appareil pratiquement désuet en comparaison des ordinateurs qui seront offerts sur le marché. Or en louant cet appareil, nous avons toujours le loisir de le remplacer ou d'y ajouter des unités à mesure que le système sera perfectionné."

Fait à noter, le système d'étiquettes adhésives mis au point grâce à l'ordinateur IBM chez IGA, est unique au Canada.

(1) L'alimentation au Québec, mai 1967.

Cette section spéciale a été réalisée par le SERVICE DES NUMEROS SPECIAUX DE LA PRESSE
Coordination : André Phaneuf
Texte : D'Arcy Alarie
Photos : Lionel Corsilli et Claude Gagné



Grâce à l'ordinateur électronique IBM 360, le plus moderne actuellement en service au Canada, la Société IGA a pu mettre au point quelque 250 programme d'analyse. M. Claude Sanschagrin, responsable de l'informatique, explique à M. Guy Hudon, à gauche, comment, en 60 secondes, l'ordinateur peut révéler un détail de l'inventaire permanent de la marchandise actuellement disponible dans l'entrepôt IGA.

Des innovations importantes chez IGA

Un tas de petites choses qui font toute la différence... tel a probablement été la pensée des architectes et ingénieurs qui ont conçu le nouveau centre de distribution IGA. On a pensé à tout mais particulièrement aux nécessités futures.

Ainsi l'espace réservé aux camions en face des quais d'approvisionnement fait 95 pieds de profondeur; c'est plus qu'il n'en faut pour que les plus longues remorques puissent évoluer sans difficulté. Les camions peuvent entrer et sortir de cet espace de 29,640 pieds carrés de surface par deux portes automatiques actionnées par un rayon lumineux (oeil magique). On élimine ainsi l'attente aux portes et le déplacement des piétons qui représentent toujours un danger autour des longues remorques. D'autre part, on a aménagé une porte à mouvement manuel afin d'être prêt à faire face à toute éventualité.

Même si les camions ne sont pas appelés à circuler sur le plancher de l'entrepôt, on a prévu une rampe d'accès permettant aux véhicules de franchir la dénivellation de quelque 4 pieds.

Le quai d'approvisionnement est divisé en 27 stations où peuvent prendre place autant de camions ou remorques. Selon les besoins du moment, ces stations peuvent être utilisées tant pour la réception que pour l'expédition de marchandise. A chacune des stations, on trouve un palier à hauteur réglable qui vient corriger la dénivellation entre la remorque et le plancher de l'entrepôt. Les convoyeurs peuvent donc pénétrer jusqu'à l'intérieur des remorques pour charger ou décharger la marchandise.

Le gérant de l'entrepôt et du transport, M. Neil Dufresne, peut, de son bureau, contrôler l'arrivée et le départ de tous les véhicules. Ses adjoints qui circulent dans l'entrepôt à bord de voiturettes électriques l'informent de tout déplacement de marchandise. De plus, il est en communication constante avec une cabine de contrôle, à larges baies vitrées où sont installés les bureaux de l'expédition et de la réception. Cette cabine mobile peut être déplacée à volonté. L'espacement des colonnes au quai de réception a été augmenté afin de permettre le stationnement de 3 camions entre chacune d'elles. Sur chaque colonne, les roulettes sont assurés de trouver un boyau d'air sous pression de même qu'un boyau d'arrosage. Pendant que se fait le chargement, ils ont tout le loisir de les utiliser pour l'entretien de leur véhicule.

Aucune porte ne sépare le quai d'approvisionnement de l'entrepôt; afin d'éviter la trop grande perte de chaleur, on a installé un mur d'amiante dans la partie supérieure de cet espace.

La chaleur est diffusée par 6 éléments qui utilisent l'eau chaude du calorifère et l'air frais de l'extérieur. L'air frais est chauffé et poussé graduellement dans les conduits appropriés.

Il n'y a pas de fenêtres dans l'entrepôt. Chacune des cinq sections constituantes est divisée par des écrans ignifuges. Dans chaque section on trouve un ventilateur qui élimine l'excès de chaleur dans l'entrepôt ou le monoxyde de carbone à proximité du quai. Tous les conduits électriques et les drains de la toiture sont incorporés dans les poutres d'acier qui prennent la forme d'un H. Ces poutres sont équipées d'un éliminateur de saleté à leur base et elles ne sont pas fixées au plancher.

La toiture est divisée en 16 sections pourvues de joints d'expansion et chacune des sections porte 2 drains de cuivre de 3 pouces. En cas d'orage et de grand vent, ces sections empêchent l'eau de s'accumuler dans un endroit déterminé. Le système de drainage compte 32 éléments de renvoi.

Tout a été pensé en fonction de la propreté des lieux; ainsi les murs des salles de toilette ont été couverts d'une peinture "Epoxy" à l'épreuve des égratignures. Les planchers des cuisines et des salles de toilette ont été recouverts d'un enduit à base de plastique. La base des murs est couverte du même matériau. La majorité des surfaces n'auront jamais besoin d'être repeintes; les matériaux employés visent à réduire au minimum les frais d'entretien et de réparation.

Les systèmes de chauffage central et de climatisation ont été installés au 2e étage ce qui représente une économie de conduits. L'espace situé sous ces dispositifs sert de chambre de recharge pour les batteries des convoyeurs et de salle de ré-emballage.

HOMMAGES
PLAYCRAFT TOYS INC. | FUNCRAFT TOYS INC.
4900 Hickmore, Montréal 9, Canada — 636-1652

Nos félicitations et meilleurs voeux de succès à IGA
VAN DE WATER-BOYD (EASTERN) LTD.
Courtiers en épiceries
750, boul. LAURENTIEN, suite 240
Montréal 9 — Tél. 744-2888

Félicitations à I.G.A.
COURTIERS EN ALIMENTATION PROVINCIAL
139 ouest, rue SAUVE
Montréal 12, P.Q.

Doyon
FELICITATIONS
DOYON & DOYON Ltée
MIEL PUR "DOYON"
Le miel le plus vendu au Québec
41 ans au service du consommateur
2720, rue Duchesne, Montréal 9, Qué.

IGA
Il nous fait plaisir d'être associés aux marchés d'aliments IGA. Félicitations à l'occasion de l'ouverture de votre nouveau centre de distribution.
3 PLANTS POUR VOUS SERVIR
INTERNATIONAL SPRING MFG CO. OF CANADA LTD.
Fabricant de ressorts et de radiateurs
(Bureau chef) 11101 Parkway — 352-8820
ATELIERS DE SERVICE
755 Beaumont, Montréal, Qué. — 271-2534
787 Avoca, Dorval (près Côte de Liesse et 55e avenue) — 636-4858
J.M. GAGNON INC.

Hommages de
NATIONAL PACKERS LTD.
SALAISON
1295 RUE MILL, MONTREAL
Fournisseurs de viandes préparées de qualité à
IGA

Schwartz est fier d'offrir la ligne complète de ses produits dans tous les marchés d'aliments
IGA
W. H. SCHWARTZ AND SONS LIMITED, HALIFAX • MONTREAL
SCHWARTZ
la plus ancienne maison de café et d'épices du Canada

CAHIER No 6 / PAGES 53-60 LA PRESSE FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS / BANDES DESSINEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 214

Le leader de la paix au Sud-Vietnam est condamné à la prison

SAIGON — (AFP) — Le tribunal correctionnel de Saigon a condamné par défaut, aujourd'hui, Me Dzu, le "leader de la paix", à une peine totale de neuf mois de prison et à $36,185 d'amendes et de remboursements pour émission de chèques sans provision et transfert illégal de devises.



L'actuel "leader de l'opposition" ne risque toutefois pas d'être emprisonné avant plusieurs mois, indiquait-on dans les milieux du Barreau saigonnais. Ses trois défenseurs — auxquels la loi a interdit aujourd'hui d'intervenir par suite de l'absence de leur client — disposent de trente jours pour faire "opposition" au jugement.

Me Dzu sera alors convoqué une nouvelle fois — dans les six mois — devant le juge qui l'a condamné aujourd'hui. Il pourra ensuite faire appel puis se pourvoir en cassation. Si la procédure normale est suivie, cette affaire durera environ un an, estime-t-on au Palais.

Me Dzu avait à répondre devant le tribunal correctionnel de trois chefs d'accusation datant effectivement de 1957, 1962 et juin 1966. Il a été condamné à trois mois de prison pour émission d'un chèque sans provision de $8,474 en 1962, sur action du Ministère public; la plaignante avait abandonné ses poursuites après avoir été remboursée.

Me Dzu s'est vu infliger sa plus forte condamnation — six mois de prison et $27,711 — pour une affaire de transfert illégal de devises aux Etats-Unis où deux de ses enfants font leurs études. Il s'agirait d'un flagrant délit. L'affaire portait sur $11,500.

L'avocat saigonnais a été acquitté d'un troisième chef d'accusation, une vieille affaire remontant au temps du Président Diem, et dont certains avocats s'étonnaient qu'elle ait été soumise à un tribunal correctionnel et non à une cour civile. On ignore si ces trois affaires avaient été inscrites au rôle du tribunal avant ou après les élections du trois septembre.

Des étudiants font la grève

Les étudiants de la faculté des sciences de Saigon, qui font déjà depuis deux jours la grève des examens pour protester contre "les élections truquées", ont lancé aujourd'hui un appel aux étudiants des autres facultés pour qu'ils se joignent à eux "dans la lutte contre le gouvernement Thieu-Ky".

Les étudiants en sciences, qui ont pris la tête du mouvement estudiantin contre le régime, ont également adopté une motion demandant que l'Assemblée constituante annule les résultats des élections du 3 septembre.

"La motion demande en outre que les Américains cessent leurs ingérences dans les affaires intérieures du Vietnam.

Me Dzu, le "candidat de la paix", assistait à la réunion des étudiants et a repris devant eux ses principaux thèmes anti-gouvernementaux, notamment celui des fraudes électorales.

Le comité directeur de l'Association des étudiants saigonnais doit se réunir sous peu pour examiner la demande des étudiants de la faculté des sciences.

La faculté des sciences groupe environ 5,000 des 30,000 étudiants de l'Université de Saigon.



téléphoto UPI

Journaliste sur la ligne de feu

M. Anthony Caputo, 61 ans, caméraman à l'emploi du réseau de télévision "American Broadcasting Company" a été atteint au front par une pierre au cours de désordres raciaux hier à Chicago. Huit personnes ont été blessées lorsqu'une foule de 300 jeunes Noirs se mirent à lancer des projectiles sur des carreaux de fenêtres, des automobiles et des autobus.

L'Inde recevra $1 milliard USA pour la "pilule"

WASHINGTON (UPI) — Les Etats-Unis ont annoncé hier un programme prévoyant un don de $1.3 milliard à l'Inde dans le but d'acheter pilules et appareils anticonceptionnels afin d'aider à résoudre le grave problème de la surpopulation.

"Ce sera la première fois que les Etats-Unis accordent leur aide dans l'achat de produits anticonceptionnels", a dit M. William S. Gaud, administrateur de l'Agence de développement international.

M. Gaud a fait ces révélations dans un discours prononcé devant les membres de la Fédération américaine des clubs féminins. Il a ajouté que les Etats-Unis se proposent également de donner $2.5 millions cette année à la Fédération internationale de la planification familiale, qui aide à l'élaboration des programmes dans les pays sous-développés.

M. Gaud a précisé que les négociations finales sont en cours à New Delhi dans la mise au point du programme indien qui comprend deux parties, à savoir : d'abord suffisamment de pilules anticonceptionnelles pour 100,000 femmes qui participeront à des tests pendant un an et demi. Ensuite, fournir 100 millions d'appareils anticonceptionnels qui seront distribués commercialement par des sociétés de thé, de produits chimiques, de tabac et d'huile dans toutes les régions de l'Inde.

M. Gaud a dit que le projet "pilule" destiné à rechercher ce qui est nécessaire pour faire connaître et répandre largement son usage en Inde, permettra aux autorités indiennes de préparer un programme de planification familiale à longue échéance.

La population de l'Inde est d'environ 550 millions d'habitants, et elle augmente aux taux d'un million de naissances annuellement.

Chicago: Noirs et policiers aux prises Milwaukee: une situation explosive

CHICAGO. (PA, UPI) — Une foule de 300 jeunes Noirs ont lancé hier après-midi des pierres et des bouteilles sur des automobiles de passage, des autobus des transports en commun et des véhicules de la police dans un quartier noir de Chicago. Ces désordres ont été provoqués à la suite de l'arrestation de deux dirigeants locaux du SNCC (Comité de coordination des étudiants non-violents).

Trois agents ont été blessés pendant qu'ils tentaient de rétablir l'ordre dans le voisinage de "Forrestville High School", où les désordres avaient apparemment pris naissance à l'issue d'un rassemblement du SNCC. Cinq autres personnes ont été blessées, dont un caméraman de l'"American Broadcasting Company".

Un porte-parole du SNCC a déclaré que son organisation avait convoqué la réunion pour coïncider avec la fin des classes à l'école. Le rassemblement avait été organisé en guise de protestation contre les prétendus mauvais traitements infligés à une jeune fille noire de 18 ans, mardi dernier.

Une fois la nuit tombée, les policiers durent riposter aux coups de feu de tireurs embusqués à l'intersection de la 43e rue et de la rue Langley.

M. James Allen, directeur adjoint de l'école, a dit aux journalistes qu'à l'issue du rassemblement un certain nombre d'étudiants avaient commencé à rôder autour d'un bâtiment de l'école causant des dégâts matériels mineurs.

Par la suite, la foule se mit à lancer des pierres. Trois policiers furent blessés. Un d'eux, l'agent William Pigott, a été hospitalisé dans un état satisfaisant après avoir été atteint par une brique à la tête. Les autres agents n'ont reçu que les premiers soins.

Une institutrice, Mlle Betty Wilson, a été également atteinte à la tête par une pierre.

Le porte-parole du SNCC a affirmé que des actes de violence grave ont éclaté après que la police eut arrêté deux dirigeants de l'organisation en question, Michael Walton et Levi James. Ils avaient assisté au rassemblement protestant contre des prétendues brutalités policières.

James et Walton ont été inculpés d'avoir incité à l'agitation et d'avoir résisté à l'arrestation.

Quelque 70 policiers ont été dépêchés sur les lieux et le voisinage de l'école a été fermé à la circulation. Dès l'arrivée des policiers, la foule se mit à lancer des pierres et des bouteilles sur les agents et leurs véhicules.

A Milwaukee

A Milwaukee, le maire Henry Maier a lancé un appel pour la fin des agissements des "voyous" et a exhorté les "provocateurs" à rester chez eux pour éviter des pertes humaines et matérielles.

Auparavant, le conseil général du Conseil national des églises, réuni à Atlanta, avait fait savoir qu'il donnait son "appui moral" aux manifestations en faveur de l'élimination de la ségrégation dans le domaine du logement, manifestations organisées à Milwaukee depuis deux semaines par l'abbé James Groppi, un prêtre catholique.

S'adressant au Congrès des chefs de police à Kansas City, le président Lyndon Johnson a déclaré hier que la responsabilité du maintien de la paix raciale repose carrément sur les épaules des autorités locales.

Les Américains font échouer une offensive des Nord-Vietnamiens

SAIGON. (UPI) — Les forces américaines ont apparemment fait échouer une menace d'invasion des Nord-Vietnamiens à la frontière septentrionale du Sud-Vietnam, mais dans la région de Saigon une force vietcong a surpris un fort détachement américain et l'a soumis à un violent tir de mitrailleuses et d'armes légères.

Le commandement américain croit que l'attaque massive menée sur terre, sur mer et dans les airs a déjoué le projet de 35,000 soldats nord-vietnamiens pour éliminer les forts des "marines" américains qui gardent la frontière. L'artillerie nord-vietnamienne a toutefois tué 21 fusiliers marins et en a blessé 169 autres au cours des trois derniers jours dans cette bataille à la frontière, a précisé le porte-parole américain.

L'armée de l'air a envoyé ses plus gros bombardiers, les B-52, contre les trois divisions que Hanoï a massées dans ou près de la zone démilitarisée.

Des chasseurs-bombardiers avaient préparé la voie à cette attaque en détruisant trois rampes de lancement de missiles SAM qui menaçaient les bombardiers géants. Cette attaque aérienne a été combinée avec un puissant feu d'artillerie terrestre et navale dirigé contre les unités nord-vietnamiennes déployées près de la frontière. Privés de leur offensive probable, les nord-vietnamiens ont déclenché un barrage d'artillerie qui a tué 15 marines et en a blessé 48 autres, hier.

Dans le delta du Mékong, à 45 milles au sud-ouest de Saigon, le Vietcong a fait pleuvoir un feu nourri d'armes légères sur un bataillon de la 9e division d'infanterie américaine qui effectuait un débarquement en bordure de la rvière Rach Ba. La bataille a duré toute la journée. Deux bataillons américains ont été dépêchés à la rescousse. Les pertes américaines n'ont pas été révélées.

Pendant ce temps, le temps nuageux a réduit l'activité aérienne au-dessus du Nord-Vietnam à 71 missions, hier, la plus faible attaque depuis le 6 septembre.

30,000 antimaoïstes sont prêts à attaquer la ville de Canton

HONG-KONG (UPI, PA, AFP) — Trente mille antimaoïstes massés dans les faubourgs de Canton s'apprêteraient à lancer une contre-attaque sur la ville, qui est actuellement aux mains des maoïstes, selon plusieurs journaux de droite de Hong-kong, citant des voyageurs en provenance de Canton.

Au cours des dernières 48 heures, des coups de feu ont été entendus dans les quartiers périphériques de la ville où l'atmosphère est à nouveau extrêmement tendue. Le but des antimaoïstes, selon les voyageurs, serait d'empêcher l'ouverture de la Foire commerciale qui doit se tenir le mois prochain dans le grand port chinois.

Le journal "L'Express" précise même que les troupes chinoises ont distribué des armes aux gardes rouges maoïstes en prévision d'une contre-attaque des "contre-révolutionnaires" venus de la province.

Citant des voyageurs, le journal ajoute que plusieurs prisonniers politiques ont été massacrés dans les campagnes après avoir été surpris en flagrant délit de pillage et de vol. Un voyageur a même déclaré avoir assisté à la capture d'un prisonnier a été abattu sur place, éventré et son corps pendu au sommet d'une perche.

Pour sa part, le journal "China Mail" signale que les antimaoïstes ont saboté au cours du week-end dernier la centrale électrique de Canton, privant la ville d'électricité pendant vingt heures. Selon un autre voyageur, environ 300 antimaoïstes ont arrosé d'essence les installations de la centrale puis y ont mis le feu, et se sont enfuis avant l'arrivée des troupes.

Enfin selon le "Star", des gardes rouges juchés sur des camions parcourent la ville en annonçant par haut-parleurs la prochaine visite à Canton du président Mao Tsé-toung qui viendrait donner des directives aux révolutionnaires pour la poursuite de leur lutte.

Retour apparent au calme à Hong-kong

L'agitation communiste à Hong-kong se calme. Selon de nombreux indices, la gauche voudrait le retour à la normale dans la colonie britannique. Dans les milieux proches du gouvernement on signale les indices suivants : les communistes se préparent à célébrer par des diners rituels l'anniversaire de la révolution d'octobre et non pas par une épreuve de force. Ils ont cessé de soutenir une grève de marins.

L'OUA n'a résolu qu'un seul problème

KINSHASA, Congo (UPI, AFP) — Sur les quatre conflits dont l'examen a constitué l'essentiel de la quatrième session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est achevée hier, un seul a été pratiquement résolu : le différend somalo-kényan. M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, est en effet parvenu à faire signer aux chefs des délégations de la Somalie et du Kénya un engagement mutuel de respecter l'intégrité territoriale de leurs deux pays.

Dans le conflit qui oppose la Côte d'Ivoire à la Guinée, la mission de M. William Tubman, président du Libéria, a été élargie au Ghana, mais la première réaction de la délégation guinéenne a été de rejeter le principe de cet élargissement.

Un comité a d'autre part été constitué en vue d'aider éventuellement le Congo-Kinshasa à régler son problème des mercenaires.

Enfin, en ce qui concerne le conflit nigérien, l'OUA, en décidant l'envoi d'une mission de consultation à Lagos, aurait trouvé le moyen de suivre le problème jusqu'à sa solution, sans enfreindre l'article trois de sa charte qui interdit l'immixtion dans les affaires intérieures des Etats membres.

En constituant cette mission de consultation, la conférence a condamné fermement toute sécession dans les Etats membres de l'organisation.

Les instituteurs en grève à New York risquent la prison

NEW YORK (UPI) — Les instituteurs en grève à New York continuent de défier un ordre de la Cour de reprendre le travail, tandis que les autorités syndicales sont d'avis que de les jeter en prison ne ferait qu'aggraver la situation, et en même temps, des Noirs en colère ont envahi le bureau du directeur général intérimaire des écoles, réclamant une attention plus poussée à la "culture noire". Cinq femmes et sept hommes ont été arrêtés au cours de cet incident.

Le juge Emilio Nunez, de la Cour suprême de l'Etat de New York, en dénonçant les "démissions massives" des enseignants et les qualifiant de grève, leur a ordonné mercredi de reprendre le travail, mais il a remis à aujourd'hui sa décision de condamner le syndicat pour outrage au tribunal.

Le juge Nunez a donné ordre à la Fédération des instituteurs unis de présenter devant le tribunal son président M. Albert Shanker et deux autres personnalités du syndicat alors qu'il rendra sa décision.

En vertu de la loi Taylor qui interdit les grèves des fonctionnaires dans l'Etat de New York, les trois dirigeants du syndicat sont passibles de 30 jours d'emprisonnement et d'amendes de $250. Quant au syndicat, il pourrait écoper d'une amende de $10,000 pour chaque jour de la durée de la grève.

Le président M. Shanker, a dit que s'il devait aller en prison, les instituteurs qui sont demeurés à leur poste, permettant ainsi de poursuivre certains cours, démissionneraient par sympathie.

Il a ajouté que cette grève pourrait durer un mois, en accusant les membres du conseil de l'Education de passer 90 pour cent du temps à fustiger le syndicat et 10 pour cent à négocier.

Bien qu'il y ait plusieurs autres questions en litige, celle des salaires est la plus importante.

Le président du conseil de l'Education, M. Alfred A. Giardino, a dit que si cette grève n'est pas réglée d'ici à mardi prochain, il faudra très probablement prolonger l'année scolaire après le 30 juin 1968, afin de se conformer aux lois de l'Etat de New York qui prévoient 180 jours d'enseignement pour les écoliers.

Israël restera au Sinaï jusqu'à la la signature d'un traité de paix

— Abba Eban

D'après UPI, PA, AFP

Tandis que les mitrailleurs égyptiens et israéliens échangeaient des coups de feu à travers le canal de Suez, M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, déclarait hier que les forces de son pays demeureraient sur la rive orientale de la voie d'eau jusqu'à ce que les Arabes signent un traité de paix.

Un porte-parole de l'armée israélienne a précisé que l'incident a été déclenché après que les Egyptiens sur la rive occidentale firent feu sur une patrouille israélienne sur la rive orientale. Les Israéliens ont riposté, mais il n'y a pas de victimes ni d'un côté ni de l'autre.

"Tant que des traités de paix n'auront pas été signés, nous maintiendrons le statu quo et la carte actuelle", a dit M. Eban au cours d'une réunion du parti Mapai à Tel-Aviv.

Le ministre israélien prendra l'avion aujourd'hui pour se rendre à New York où il assistera aux travaux de la session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Il a dit qu'il s'attend à ce que les Arabes déclenchent une offensive diplomatique visant à amener Israël à renoncer à ses conquêtes faites au cours de la "guerre des six jours."

"Si la Ligue arabe présentait à l'Assemblée générale une motion déclarant que la terre est plate, cette motion obtiendrait 40 votes", a dit M. Eban. Le ministre a affirmé carrément qu'Israël ignorerait tout gain diplomatique que les Arabes pourraient remporter au cours des travaux de l'Assemblée générale.

L'Egpte et le canal de Suez

De son côté, M. Mahmoud Riad, ministre égyptien des Affaires étrangères, a déclaré hier au Caire que "l'agression israélienne constitue un obstacle à l'ouverture du canal de Suez. Il a ajouté : "Les dernières agressions israéliennes prouvent qu'Israël veut démolir les installations du canal. Israël a bombardé un certain nombre de chalands, qui ont coulé dans le canal.

En conclusion, M. Riad a affirmé : "L'élimination des traces de l'agression et l'évacuation par Israël des territoires arabes sont seules susceptibles de permettre la réouverture du canal".

A Moscou, les milieux généralement bien informés ont fait savoir hier que l'Union soviétique appuiera une variante du "plan de paix" du maréchal Tito pour le Moyen-Orient au cours des travaux de l'Assemblée générale qui débutent lundi prochain.

Ces mêmes sources précisent que M. Andrei Gromiko, chef de la délégation soviétique à l'Assemblée générale, ne proposerait aucune mesure de son cru devant la réunion de l'organisation mondiale. On indique cependant que les Soviétiques se montrent sceptiques au sujet d'un point-clé du projet yougoslave, à savoir une garantie des "Quatre Grands" quant aux frontières du Moyen-Orient telles qu'elles étaient travées avant le déclenchement de la "guerre des six jours".

La supériorité militaire des Etats-Unis va en décroissant

LONDRES (AFP) — Le nombre des fusées intercontinentales soviétiques a augmenté de 50 p.c. au cours de l'année écoulée; l'URSS a mis en place un système de "défense anti-missiles" limité, les effectifs des forces armées américaines sont les plus élevés du monde; la Chine — qui possèderait une trentaine de bombes atomiques — consacre un cinquième de son budget de défense à la recherche et au développement d'engins militaires Telles sont les principales conclusions de l'édition 1967-68 du rapport sur l'équilibre des forces, "The Military Balance", publié hier par l'Institut des études stratégiques, à Londres.

La supériorité des Etats-Unis dans le domaine des fusées nucléaires intercontinentales, par rapport à l'URSS, continue de décroitre : de quatre contre un en 1965, elle était tombée en 1966-67 à un peu plus de trois contre un, et est maintenant de moins de trois contre un : les Américains possèdent en effet 1,054 fusées "Minuteman" et "Titan" et 656 "Polaris" contre 520 fusées soviétiques terrestres et 130 fusées navales. Les fusées soviétiques, souligne le rapport, continuent en outre à être dotées d'ogives nucléaires d'une puissance destructive plus grande que celle des missiles américains qui cependant sont plus précis.

Le rapport fait état pour la première fois de l'existence certaine d'un "système soviétique de défense anti-missile", déployé autour de Moscou, qui est fondé sur un missile anti-missile doté d'une tête nucléaire d'une puissance de une à deux mégatonnes, mais incapable d'assurer une défense totale contre les "Minuteman" ou les "Polaris".

Ligne Tallin

Il n'est pas encore certain qu'un système analogue ait été mis en place autour de Leningrad ou que la "ligne Tallin" qui s'étend le long des côtes baltes soit autre chose qu'un système d'alerte rapide utilisant des fusées sol-air "Griffon".

La Chine ne dispose toujours pas d'un système opérationnel de lancement de ses armes atomiques mais tout porte à croire qu'elle entend fonder ce système sur des fusées balistiques. Le rapport fait état des progrès réalisés par les Chinois, "en dépit des troubles politiques", et estime que l'engin thermonucléaire qui a explosé le 17 juin dernier avait une puissance de deux à sept mégatonnes.

La révolution culturelle a, dans l'ensemble, plutôt nui que profité à l'armée chinoise, estime le rapport. L'armée populaire de libération est maintenant placée à tous les points-clés de la structure politique et économique du pays, ce qui a accru son influence. D'autre part, cette situation a conduit à une trop grande extension de l'effort militaire, au dérèglement des programmes d'entraînement et à une réduction de l'efficacité combative des forces armées. L'épuration a particulièrement frappé les forces de l'air et, dans les 13 régions militaires, cinq commandants en chef et neuf premiers commissaires politiques ont été démis.

Effectifs militaires

Sur le plan des forces armes régulières, le rapport signale que les effectifs militaires américains — 3,400,000 hommes — sont les plus importants du monde, contre 3,220,000 en URSS et 2,700,000 en Chine. Dans le cas de ces deux derniers pays, il faut cependant ajouter à ces chiffres les forces de sécurité para-militaires et, en ce qui concerne la Chine, un milice civile dont les effectifs pourraient s'élever à plusieurs millions de personnes.

Les pays qui consacrent la plus grande proportion de leurs budgets de défense à la recherche militaire sont la Chine (20 pour cent) et la France (14 pour cent) qui s'efforcent de développer leur puissance thermonucléaire. Le rapport note d'autre part que la proportion du produit national brut consacrée à la défense est plus élevée dans les pays du Moyen-Orient — elle atteint 12 pour cent en Israël, en Jordanie, en RAU et en Arabie séoudite — que dans d'autres régions. En Chine et au Sud-Vietnam, elle atteint 10 p.c. Le rapport note enfin que quatre guerres et vingt-huit "événements" comportant l'usage de la force armée ont eu lieu au cours de la période de juillet 1966 à juillet 1967.

"Beulah" menace Cuba et les îles Cayman

MIAMI, Floride (PA, UPI) — L'ouragan "Beulah" a repris de l'ampleur et se dirige actuellement vers la partie occidentale de l'île de Cuba et les îles Cayman.

Développant des vents d'une vitesse de 90 milles à l'heure, "Beulah" se trouvait hier soir à environ 600 milles de Miami. Les météorologues estiment que l'ouragan ne pourrait constituer une menace pour les côtes américaines avant 48 heures.

Pendant ce temps, les ouragans "Doria" et "Chloe" bouillonnaient au-dessus d'une vaste région de l'océan Atlantique. Des alertes de tempête ont été décrétées pour la région côtière de la Nouvelle-Angleterre.

M. Robert Simpson, directeur du Centre américain des ouragans, a déclaré que l'ouragan "Beulah" constitue sans doute une menace pour la partie occidentale de Cuba et les îles Cayman, un groupe d'îles situées au sud de Cuba.

M. Simpson a demandé aux autorités britanniques de Cayman et aux autorités cubaines de prendre immédiatement des précautions contre l'ouragan.

"Beulah", qui avait perdu pas mal de sa force après avoir fait 18 morts aux Antilles orientales, a repris de l'ampleur hier matin.

M. Simpson a affirmé qu'il était trop tôt pour savoir quelles régions côtières des Etats-Unis pourraient être touchées par l'ouragan. Quoi qu'il en soit, le Centre, que M. Simpson dirige, avait fait savoir plus tôt aux résidants de la Floride méridionale de se tenir au courant des derniers développements.

Causeries et eaux gazeuses à la cathédrale

LONDRES (Reuter) — Les fidèles de la cathédrale anglicane de Southwark, en Grande-Bretagne, étaient de moins en moins nombreux aux offices du dimanche. C'est pourquoi l'évêque de ce diocèse vient de prendre une décision qui modifiera radicalement la formule dominicale. Désormais et pour un an, les sermons et le chant des hymnes religieux seront remplacés par des causeries sur des sujets aussi peu religieux que l'alcoolisme et les maladies mentales. Les fidèles seront invités à participer à la discussion et se verront offrir de la documentation et des rafraichissements.

Parions que la formule réussira à attirer une assistance nombreuse. Depuis Vatican II, même l'église anglicane se place à l'heure du dialogue.

Washington prévoit maintenant que le déficit de la balance des comptes atteindra $2,000,000,000 cette année

WASHINGTON (AP) — Le secrétaire à la Trésorerie américaine, M. Henry Fowler, a indiqué hier dans la capitale que le déficit de la balance des comptes atteindra vraisemblablement la somme de $2,000,000,000 cette année, produisant ainsi une érosion du même montant à la réserve totale de dollars américains. M. Fowler vient ainsi d'admettre officiellement et pour la première fois que les résultats du dernier semestre de 1967 seront probablement identiques à ceux du premier qui avaient produit un déficit à la balance des paiements de $1,000,000,000.

A mon avis, a-t-il précisé devant un sous-comité du sénat, le déficit total de l'année pourra atteindre $2,000,000,000, la somme la plus élevée du déficit de la balance des comptes depuis trois ans, qui avait été en moyenne de $1,350,000,000.

Le grand argentier américain a expliqué que ce phénomène de l'érosion des réserves de dollars américains constituait un argument intéressant en faveur de la création de nouvelles disponibilités monétaires internationales pour remplacer l'or et les dollars américains qui sont ainsi injectés dans le système monétaire international par ce mécanisme du déficit de la balance américaine des comptes.

Selon un plan développé au cours des dernières années, a-t-il encore souligné, de nouvelle disponibilités monétaires peuvent être créées même si la balance de nos comptes accuse encore un déficit. Il a précisé que ce nouveau plan assurera le développement de l'économie du monde libre et permettra d'éviter les grands malaises connus au moment de la Grande Dépression. Ce plan sera soumis à la prochaine assemblée du Fonds monétaire international qui sera tenue à Rio de Janeiro à la fin de septembre. M. Fowler est d'avis qu'il servira les meilleurs intérêts de toutes les nations membres du Fonds permettant à celles-ci de transformer les dollars américains gagnés par le déficit de la balance des comptes en devise or au taux de $35 l'once.

M. Fowler a aussi indiqué que l'abolition de la couverture-or, encore en vigueur comme garantie de la monnaie américaine, faisait l'objet d'études fort sérieuses aux Etats-Unis mais que ce problème ne constituait pas encore une priorité.

Le président de la Réserve fédérale, M. William McChesney Martin, est pour sa part en faveur de l'abolition immédiate de cette couverte qui libérerait $10,000,000,000 de précieux métal pour vente sur les marchés étrangers. M. Fowler considère toujours qu'il faut attendre avant d'en venir à une telle mesure mais il a précisé hier que le problème serait de nouveau étudié avant la fin de l'année.

Précisant davantage sa pensée sur le plan qui sera soumis aux autorités du fonds monétaire international, M. Fowler a déclaré que les Etats-Unis traiteront les droits de tirage spéciaux qui résulteront de la réforme du système monétaire international comme des réserves monétaires à 100 pour cent.

Au cours d'une déposition consacrée au projet de réforme approuvé le mois dernier à Londres, devant la sous-commission des changes et des paiements internationaux du Congrès, le secrétaire au Trésor a affirmé que les droits de tirage spéciaux seront "un bon instrument de réserve". "L'examen pratique dans l'avenir sera l'attitude des autorités monétaires à l'égard des droits spéciaux, a-t-il dit à cet égard. Il est important qu'elles les comptent comme une partie de leurs réserves officielles. C'est l'intention des Etats-Unis de traiter la totalité de leurs avoirs en droits de tirage spéciaux comme une partie de leurs réserves internationales."

M. Fowler a répété que "l'accord représente un des plus grands pas en avant dans la coopération financière internationale — le plus grand depuis Bretton Woods". Il a souligné que le gouvernement américain ne compte nullement sur le plan de réforme pour résoudre le problème de la balance des paiements des Etats-Unis.

"Les marchés de l'or et des changes peuvent maintenant refléter un nouveau sens de confiance que les disponibilités de réserves seront adéquates dans l'avenir", a ajouté M. Fowler.

Déposant de son côté devant la sous-commission, le sous-secrétaire au Trésor chargé des Affaires monétaires, M. Frederick Deming, a laissé entendre que les Etats-Unis continuent de penser que la création de droits de tirages spéciaux devrait porter sur près de deux milliards de dollars par an. "Nous ne pouvons dire maintenant ce que sera ce montant", a-t-il déclaré. Mais il a ajouté que les besoins du monde en réserves supplémentaires, au cours des prochaines années seraient sans doute de l'ordre de 2 milliards de dollars. "Combien de l'augmentation totale sera sous la forme du nouvel instrument dépendra naturellement des jugements concernant l'accroissement des autres formes de réserves, a-t-il dit. Etant donné les conditions actuelles et prévisibles de nouvelles fournitures d'or et l'intention des Etats-Unis d'atteindre l'équilibre dans ses paiements internationaux quand la situation au Vietnam rendra cela possible, ces autres sources pourraient être bien maigres."



Nouveau procédé de construction

La société Atco Ltée construit maintenant à son usine de Ville LaSalle des unités de logements qui sont utilisées dans les nouveaux développements en cours dans plusieurs régions du pays. Cette photo nous permet de voir comment sont assemblées ces unités pour former de véritables villages. Le groupe ci-dessus est installé au Manitoba sur un chantier de la commission hydro-électrique de cette province. Il peut abriter 2,000 personnes.

L'assurance-crédit s'étendra aux exportations vers les Etats-Unis

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé d'étendre l'assurance-crédit aux exportations destinées aux Etats-Unis. C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui, le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

Il a dit que cette mesure serait un grand avantage pour les exportateurs canadiens qui font face à une concurrence sérieuse depuis les accords de tarifs du Kennedy Round.

Jusqu'ici la Société d'assurance — crédit sur les exportations, organisme d'Etat, ne couvrait les exportations vers les Etats-Unis que dans certaines circonstances spéciales. Cette assurance protège les exportateurs canadiens contre le risque de crédit pour les marchandises destinées à l'étranger.

Parlant à une réunion qui groupait des fonctionnaires fédéraux et des hommes d'affaires pour discuter des résultats du Kennedy Round, M. Winters a dit : 'Je suis certain que l'élargissement de cette assurance sera d'un apport précieux pour les exportateurs dans le financement de leurs exportations destinées aux Etats-Unis".

Le ministre a parlé brièvement "de la concurrence difficile" qui existe présentement entre les pays exportateurs de blé et il a promis que le gouvernement ferait tous les efforts pour maintenir un prix adéquat.

"... Je puis vous assurer que nous déployons tous nos efforts pour conclure d'importantes ventes de blé et cela aux meilleurs prix. Il est évident, toutefois, que nous avons une année de marketing difficile devant nous."

Près du tiers des exportations canadiennes et plus du quart de nos importations bénéficieront des réductions négociées à Genève, a précisé le ministre.

Pour le Canada l'on prévoit que certaines réductions seront effectuées intégralement le premier janvier 1968, pour d'autres produits les baisses de droit s'appliqueront le 1er juillet 1968. Enfin les autres concessions canadiennes n'entrant pas en vigueur en une seule étape seront échelonnées sur une période ne dépassant pas quatre ans.

Les Etats-Unis, notre principal marché, mettront leurs réductions en application en cinq étapes annuelles égales à compter du 1er janvier.

L'issue la plus importante du Kennedy Round pour le Canada, a dit M. Winters, y compris l'ouest canadien toujours plus industrialisé, est peut-être la réduction forfaitaire touchant la plupart des droits visant les biens industriels aux Etats-Unis, dans la Communauté économique et les autres pays d'Europe occidentale.

Nous sommes sur le point de réaliser de grands progrès en fait de fabrication secondaire : le Kennedy Round nous fournit une importante prime d'accélération; c'est un véritable tournant, a affirmé M. Winters.

L'ouest du Canada ne peut que bénéficier grandement des occasions de vente résultant des négociations Kennedy. Les provinces des Prairies connaissent un essor rapide et dynamique qui est étroitement lié à l'expansion continue des industries d'exploitation de nos ressources sur lesquelles repose la prospérité de l'ouest canadien.

Mais si nous regardons en avant, a ajouté le ministre, un autre aspect semble avoir, à longue échéance, encore plus d'importance pour les provinces de l'ouest et l'économie du Canada prise dans son ensemble : c'est la libéralisation des tarifs sur les produits manufacturés.

Dans la plupart des cas, le marché principal pour vos produits ouvrés se trouvera aux Etats-Unis. Le gouvernement attache une importance spéciale à l'expansion des exportations de nos produits manufacturés a souligné le ministre : une telle expansion nous permettrait d'attaquer de front un des problèmes les plus importants et les plus difficiles que le Canada doit résoudre : un accroissement de la productivité canadienne.

Ceci, a fait remarquer M. Winters, peut être accompli en partie par une augmentation de nos marchés d'exportation qui justifierait un cycle de production plus long.

Le ministre du Commerce souligne ensuite que la tendance de ces dernières années est favorable et que depuis cinq ans les exportations de produits finis canadiens ont été multipliée par quatre.

Après avoir souligné les effets favorables possibles des négociations du Kennedy Round, M. Winters avertit toutefois qu'il ne faudrait pas dans notre enthousiasme tomber dans l'erreur d'en parler comme si ces négociations nous avaient apporté les perspectives d'un avenir doré, présenté sur un plateau d'argent : comme tel, le Kennedy Round ne nous apporte pas la garantie écrite du succès, a-t-il dit.

Nouvelle usine de Atco Ltée en production à Ville LaSalle

ATCO (Québec) Ltée, une compagnie nouvellement formée pour exploiter le marché des logements transportables, et particulièrement vers les mines et chantiers isolés, vient récemment d'ouvrir sa première usine à Ville LaSalle.

Ouverte en juillet, l'usine a déjà terminé l'exécution de son premier contrat, portant sur dix complexes autonomes destinés à servir de logements pour 200 ouvriers sur le site du projet hydro-électrique de BRINCO, à Churchill Falls, au Labrador.

L'usine de LaSalle est destinée à la fabrication en série d'unités de logements industriels et aussi d'écoles mobiles, de bureaux et de maisons unifamiliales. Elle emploie actuellement 120 personnes.

L'emplacement de LaSalle a été choisi aussi en vue de la proximité du port de Montréal, la compagnie exportant déjà, de son usine de Calgary des unités de logement en Afrique pour les équipes d'exploration pétrolière.

La création de l'usine de Calgary est née de cette exploration pétrolière dans l'ouest du pays, et dans le Grand Nord canadien.

Ce qui caractérise la nouveauté introduite par Atco est le fait que contrairement aux maisons préfabriquées dont seuls les panneaux formant les murs et la toiture sont fabriqués en usine et assemblés seulement sur le chantier, les logements chez Atco sont à la fois fabriqués et construits en usine. La maison est donc habitable au départ, ce qui implique qu'aucun personnel qualifié n'est nécessaire pour l'installation à destination.

En plus de livrer des logements et bâtiments conçus spécialement selon les désirs et besoins des clients, l'entreprise dispose d'un stock d'éléments standardisés, étudiés pour abriter dix hommes et qu'il suffit de mettre en ligne pour les réunir en vue de logements plus vastes.

Le problème du transport, étant donné qu'il s'agit de régions souvent isolées, est difficile et dépasse souvent la compétence du client. La compagnie s'en occupe donc elle-même en déléguant sur place l'un de ses spécialistes.

C'est ainsi que des expéditions ont été effectuées par avion aux îles Aléoutiennes au large de l'Alaska, que d'autres destinées à des installations de forage de pétrole en mer dans le Grand Nord ont été réalisées par hélicoptère.

ATCO a récemment fourni tous les logements nécessaires aux ouvriers du complexe Quevillon, de la société Domtar en Abitibi, ainsi qu'un hôpital à Matawa, en Ontario.

La compagnie s'occupe elle-même du transport des unités qui se présentent assemblées comme des cubes et munies à l'intérieur des systèmes de plomberie, d'électricité, conduites d'eau et de chauffage, qu'il suffit de raccorder sur place aux sources d'énergie. Le transport s'effectue par train, camion, bateau et même par hélicoptère et avion.

L'avantage des unités est de pouvoir être transportées à nouveau après usage vers un autre chantier. A l'usine les unités sont assemblées directement sur une plate-forme munie de roues et il suffit d'un camion pour les prendre en remorque et les transporter. Rendues sur place, les unités sont déposées sur des bases de ciment et la plate-forme est ramenée à l'usine.

La compagnie ATCO (Québec) Ltée est une filiale de ATCO Industries de Calgary, entreprise canadienne qui dispose de filiales aux USA, en Angleterre et en Australie. Elle exporte ses unités dans quarante pays.

NORANDA COPPER MILLS LTD.



ROY A. ORR

M. F. J. E. Lockhart, président de Noranda Copper Mills Ltd., annonce la nomination de M. Roy A. Orr au poste de gérant, ventes canadiennes. M. Orr aura la direction des ventes de tous les produits en cuivre et laiton des moulins Noranda au Canada ainsi que de la production de tubes et tuyaux en plastique de Grandview Industries Ltd., une filiale de Noranda. ●

au bilan de l'ACTUALITE

Nationalisation de P and G en Algérie

La nationalisation des sociétés américaines se poursuit en Algérie. Après les cinq filiales des compagnies pétrolières Esso et Mobil, nationalisées le 30 août dernier, la société de détergents "Dégersav-Algérie", filiale en Algérie de la société américaine de produits chimiques "Procter and Gamble", vient à son tour, d'être nationalisée, annonce une ordonnance prise par le président Houari Boumedienne et publiée au "Journal Officiel" d'hier. Toutefois cette nationalisation ouvre droit à une "indemnité à la charge de l'Etat" qui sera fixée ultérieurement par décret.

Fusion des deux groupes d'écoles Berlitz

L'école Berlitz des Amériques "Berlitz Schools of Languages of America Inc." présidée par M. Robert Strunpen-Darrie et la "Société internationale des écoles Berlitz, S.A.", présidée par M. Roger Montfort, annoncent qu'après 48 ans de séparation, elles ont décidé de se constituer en organisation mondiale unique.

La société "Berlitz Schools of Languages of America Inc." a acquis plus de la majorité des actions de la "Société internationale des écoles Berlitz" qui fonctionne dans 25 pays, notamment en Europe tandis que la compagnie américaine possède des écoles, aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique et au Japon. Cette dernière société a été acquise par la maison américaine d'édition "Crowell Collier and Macmillan Inc." en février 1966.

M. Roger Montfort reste président de la Société internationale et a été en outre élu vice-président de "Crowell Collier and Macmillan".

Nouvelle fonction

M. Samuel Gagné, vice-président de la Corporation de gaz naturel du Québec, a été nommé adjoint exécutif au président de Northern and Central Gas Co qui détient maintenant le contrôle de l'entreprise québécoise M. Gagné demeure toutefois vice-président de la Corporation de gaz naturel où il assume la responsabilité des relations publiques. Le nouvel adjoint est d'avis que d'importants projets seront communiqués dans quelques mois par la société Northern qui doit trouver le moyen d'assurer la vente complète de tout le gaz naturel acheté de Trans-Canada Pipeline Le problème à solutionner concerne surtout l'entreposage du gaz reçu au cours de l'été pour écoulement pendant la saison froide.

Nouveau coordinateur

M. W. N. Hall a été nommé par les associations de l'industrie chimique et des secteurs associés comme coordonnateur de la participation des fabricants de produits chimiques à l'étude économique entreprise par le ministère de l'Industrie. M. Hall est montréalais. Ses nouvelles fonctions consisteront à servir d'intermédiaire entre le groupe d'associations et le ministère de l'Industrie du Canada, dans le cadre de la vaste étude économique de l'industrie chimique canadienne entreprise par ce ministère.

Construction : 8,000 ouvriers peuvent perdre leur emploi d'ici la fin de l'année

— L'Ass. des constructeurs d'habitation de Montréal

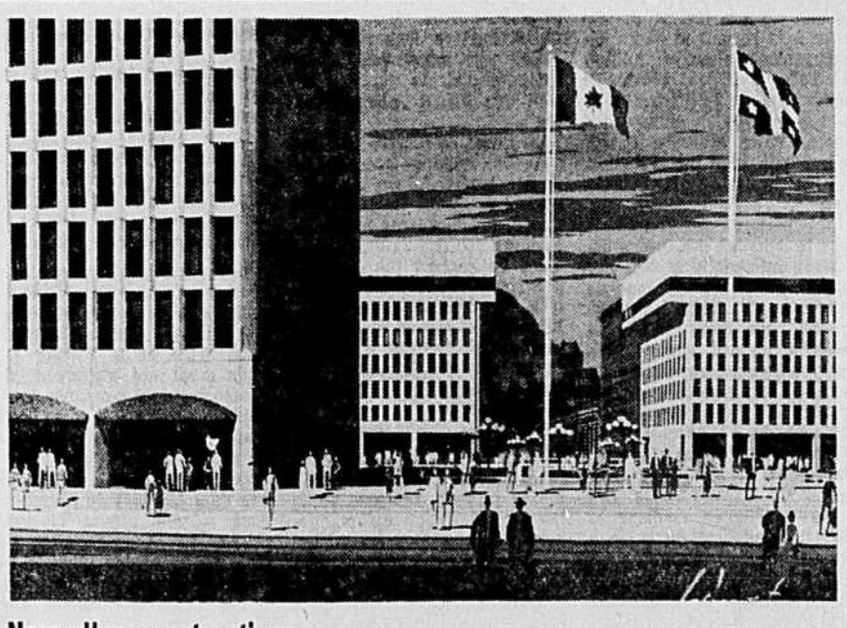
L'Association des constructeurs d'habitation du district de Montréal a fait savoir hier que pas moins de 8,000 ouvriers de la construction perdraient peut-être leur emploi d'ici la fin de l'année à cause de la récente restriction imposée par le gouvernement fédéral sur les fonds disponibles pour les prêts hypothécaires accordés par le truchement de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

L'Association déclare dans un communiqué que cette prédiction concernant les pertes d'emplois s'appuie sur un sondage effectué auprès de 50 compagnies membres de l'Association.

Les réponses à ce sondage montrent qu'"à partir de ces mois-ci et jusqu'à la fin de l'année, approximativement 2,000 ouvriers seront renvoyés par manque de travail", déclare l'Association.

Par une projection de ces chiffres à toute cette industrie, "il apparaît que plus de 8,000 ouvriers seront sans emploi d'ici la fin de 1967".

"Ce sont des chiffres alarmants", déclare le communiqué de l'Association. "Le gouvernement fédéral doit réaliser qu'une crise sérieuse se prépare et doit être enrayée immédiatement".



Nouvelles constructions

Le président de Trizec Corporation, M. James A. Soden, a annoncé ces jours derniers la construction de trois étages additionnels aux édifices Esso et Greenshields que l'on voit à l'arrière plan sur cette photo de la Place Ville-Marie. Ces nouvelles constructions seront complétées au printemps de 1969 et donneront un nouvel aspect de grandeur à cette place déjà magnifique de la Métropole.



Dans un avion de CPA – hier – ce fauteuil est demeuré vide jusqu'à Vancouver

Il faut l'admettre. Ça arrive.

Parfois deux, trois ou même *quatre* fauteuils.

Les gens modifient leur itinéraire et contremandent leurs réservations. D'autres présument qu'à cause de l'Expo il est inutile de *tenter* même de faire une réservation.

Evidemment, l'Expo nous tient occupés. Mais donnez-nous quand même un coup de fil. Le plus souvent nous serons en mesure de vous assurer une place.

Le numéro à composer à Montréal est 861-9361.

Ce fauteuil libre pourrait être le vôtre.

Vols quotidiens entre Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS/LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Jean Mehling câble de Paris

Rien n'est plus opposé à l'essor du Tiers-Monde que les nationalisations

L'émotion soulevée en France par la nationalisation, en Algérie, des intérêts pétroliers détenus par les Etats-Unis a été faible, en apparence au moins, pour deux raisons : parce que (disons-le franchement) l'opinion publique est si habituée à voir maltraiter un peu partout dans le monde, la politique des Etats-Unis et leur intérêts financiers que l'affaire ne constitue plus, à ses yeux, qu'un nouvel épisode d'une longue série de malheurs, sinon d'injustices.

En second lieu, on s'attendait depuis plusieurs semaines à la décision, les pays du Tiers-Monde ayant trop facilement pris l'habitude de faire payer au capitalisme occidental les avatars de leur économie et de leur politique.

C'est ce second aspect de la question qui me parait réclamer les commentaires de l'analyste.

* * *

Une question de principe — et non des moindres — se trouve en effet en cause dans le malheureux incident d'Algérie : le développement économique des pays du Tiers-Monde peut-il se faire, avec l'aide (tant réclamée) des pays riches, dans un climat de défiance, de menaces de confiscation, bref de "réactions politiques" sans rapport avec les impératifs d'une croissance régulière et sans graves à-coups ?

J'ai maintes fois soulevé ces questions dans LA PRESSE. Mais je crois que, depuis les âpres discussions du Kennedy Round, elles ont pris une dimension nouvelle.

A Genève, en effet, les délégations ont presque toutes souligné le fait qu'aucun accord international, en matière économique, ne pourrait être juste s'il s'en tient aux seuls intérêts des grandes puissances industrielles.

Les murs du Palais de l'ONU, à Genève, ne cessent, depuis des années, d'entendre les doléances du Tiers-Monde sur l'urgence d'une aide venue des pays riches (aide d'ailleurs largement accordée par les Etats-Unis, en particulier).

* * *

L'irréalisme des décisions prises, un peu partout dans le Tiers-Monde, à l'égard des capitaux étrangers pouvait, convenons-en, s'expliquer jadis par la fièvre d'indépendances survenues très vite, et attendues depuis des décennies. Erreurs de "jeunesse", disait-on, auxquelles peu de pays échappent.

Mais depuis la dernière guerre le Tiers-Monde a participé à toutes les discussions internationales. Ses délégués ont eu tout loisir de constater les hésitations des pays riches à investir chez eux, par crainte de nouvelles nationalisations.

Or dans le cas des investissements pétroliers les capitaux nécessaires à la recherche, à l'exploitation ne représente qu'une partie des difficultés à surmonter : l'avenir appartient à ceux qui réussissent à créer les réseaux commerciaux les plus solides, les plus vastes. Et il n'est pas de clientèle fidèle dotée des revenus nécessaires, hors du monde occidental. Cela restera vrai pendant longtemps encore.

* * *

Pourquoi, dans ces conditions, risquer de se "mettre à dos", de façon définitive, le pays le plus prospère de tout le monde occidental ? Je sais bien que la France, de son côté, n'hésite guère à indisposer les Etats-Unis par une propagande souvent peu amicale. Elle n'ira jamais (on peut en être convaincu) jusqu'à cette décision suprêmement dangereuse qu'est la nationalisation des biens étrangers.

Une telle décision représente une cassure définitive, dont ne se remêt jamais le pays qui a besoin, pour l'avenir, de compter sur l'aide étrangère et ne peut se contenter de sa propre épargne nationale.

Même si, à Paris, on commente peu les vicissitudes des investissements américains en Algérie, on n'en pense pas moins, avec regret, que tout "l'Occident" vient une fois encore de recevoir une leçon "d'égoïsme national".

S'il faut, en effet, faire courir des risques à ses capitaux, autant le faire désormais dans des pays où le seul problème à résoudre sera celui d'une recherche (normale) de rentabilité.

Accroissement des ventes de Laura Secord

Le rapport annuel que la société Laura Secord Candy Shops vient de faire tenir à ses actionnaires annonce que les ventes de la compagnie pour l'exercice financier réduit à neuf mois et terminé le 30 juin, ont porté sur $14,101,500.

Bien qu'il soit difficile d'établir des comparaisons sur une base de neuf mois, mentionne le rapport, les ventes, pour les 12 mois terminés le 30 juin ont augmenté de 10 pour cent et les bénéfices nets ressortent à 72 cents par action contre 69 cents pour l'exercice annuel terminé le 30 septembre 1966.

Au cours de la période de neuf mois, des dividendes pour un montant de $388,100 ont été distribués aux actionnaires.

Dix nouvelles succursales ont été ouvertes durant l'exercice, portant leur total à 174.

13 magasins supplémentaires sont prévus pour la période de 12 à 15 mois à venir.



photo LA PRESSE

Centre d'esthétique industrielle

Le ministre fédéral de l'Industrie a inauguré hier le Centre Design Canada de Montréal, le deuxième du genre au pays. Ces centres visent à améliorer l'esthétique industrielle au Canada et à mieux faire ressortir son importance. Sur notre photo, apparaissent, de gauche à droite, M. John B. Parkin, président du Conseil national de l'esthétique industrielle; M. Lucien Parizeau, directeur du Centre montréalais; et le ministre de l'Industrie, M. C. M. Drury.

Inauguration d'un centre Design Canada à Montréal

Un nouveau centre Design Canada a été officiellement inauguré, hier, à Montréal, par le ministre fédéral de l'Industrie, M. C.M. Drury. Ce centre est situé à la Place Bonaventure.

M. Drury a annoncé à cette occasion la nomination de M. Lucien Parizeau à la direction du centre. M. Parizeau est présentement commissaire général adjoint de la participation du gouvernement canadien à l'Exposition universelle.

Bien qu'il entrera en fonction à compter du 1er octobre, M. Parizeau continuera d'être associé au pavillon du Canada à titre consultatif. Journaliste bien connu, M. Parizeau est aussi un expert en méthodes et techniques audio-visuelles.

Le rôle du Centre

Le Centre Design Canada sera administré par le ministère fédéral de l'Industrie et le Conseil national de l'esthétique industrielle. C'est de là, entre autres, que l'on cherchera à établir des normes élevées pour les produits canadiens.

En plus de constituer une salle d'exposition pour les produits de bonne conception fabriqués chez nous, il servira de lieu de réunions aux étudiants et aux groupes privés et commerciaux qui s'intéressent à l'étude, à la promotion et à l'amélioration des méthodes employées en esthétique industrielle.

Divers services seront également disponibles au nouveau centre, notamment, un répertoire de produits, un répertoire d'esthéticiens ou concepteurs canadiens, une bibliothèque et un service de renseignements techniques sur des sujets connexes à l'esthétique industrielle.

Le Canada et l'esthétique industrielle

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le ministre Drury a notamment déclaré qu'il est de notoriété publique que les Canadiens ne sont pas réputés comme étant compétents dans le domaine de l'esthétique industrielle, mais il a précisé qu'il n'en est peut-être pas entièrement de leur faute.

"Il est difficile, de dire le ministre, de montrer de l'originalité quand les produits de sociétés bien plus anciennes et bien plus grandes sont offertes si généreusement et si faciles à obtenir".

Le ministre a également mentionné que les fabricants avisés estiment que l'esthétique doit faire partie intégrante de leurs opérations de production et de vente. Dans notre monde moderne, a-t-il dit, il n'y a pas de place pour la "deuxième qualité".

Le ministre a également souligné la collaboration qui a été établie avec les différents ministères du gouvernement du Québec et exprimé l'espoir de pouvoir travailler de concert avec eux pour réaliser les objectifs communs. Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec était représenté à cette inauguration par M. Bergeron, directeur du bureau montréalais.

L'ouverture du centre montréalais Design Canada coincide avec la réunion du 5e congrès international du Conseil international des sociétés d'esthétique industrielle.

Les prix à la consommation marquent d'assez fortes hausses aux Etats-Unis

NEW YORK (PA) — Les prix aux Etats-Unis sont en hausse pour une grande variété de produits, allant des camions aux balles de tennis.

Les hausses signifient que le consommateur américain devra fouiller un peu plus le fond de sa poche pour ses transports, sa maison à construire, ses meubles et ses loisirs.

Les fabricants soutiennent que les hausses de prix sont rendues nécessaires pour faire face au coût croissant des matériaux, de la main-d'oeuvre, des transports et des impôts et taxes.

Le prix des barres d'acier, qui sont utilisées aussi bien pour des épingles que pour des essieux de wagons, vient d'être augmenté de 1.80 pour cent.

Récemment les aciéries avaient haussé le prix des tôles laminées à chaud, qualité au carbone ou à haute résistance, celui du fer-blanc et des tubes. Jusqu'à présent les augmentations de prix de cette année ont couvert plus de 40 pour cent des livraisons faites par l'industrie.

Chrysler Corp. et Ford Motor ont décrété une hausse provisoire de $100 sur le prix de gros de leurs modèles 1968, ce qui représenterait $125 sur le prix de détail. La société General Motors n'a pas dévoilé ses intentions mais l'on s'attend généralement qu'elle suive le mouvement.

Les sociétés Chrysler et Ford ont déclaré que les hausses prévues n'étaient pas seulement dues à l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre et des matériaux mais aux dispositifs anti-fumées et de sécurité exigés pour les modèles 1968.

Radio-Corporation of America a monté le prix de 46 de ses modèles 1968 de récepteurs de télévision en couleur. La hausse varie de 2 à 3 pour cent soit $10 à $55 sur des postes coûtant de $479.95 à $1,650.

RCA a déclaré que les hausses étaient destinées à compenser le coût sans cesse croissant de la main-d'oeuvre et des matières premières, qui ont monté en flèche bien au-delà de nos prévisions ces derniers 90 jours, alors que nous avions déjà fixé le prix de nos modèles 1968.

Un amateur de tennis va devoir payer 10 cents de plus pour un jeu de trois balles fabriquées par General Tire and Rubber.

Des hausses de prix se sont généralisées dernièrement dans l'industrie du caoutchouc, englobant les pneus et chambres à air, les courroies de transmission, les boyaux d'arrosage et autres produits industriels; elles affectent également les semelles et talons de chaussures, les revêtements vinyliques pour parquets et dessus de comptoirs ainsi que les pellicules et feuilles en matière plastique.

Le bond en avant du prix du métal argent a amené des compagnies comme Eastman Kodak, General Aniline and Film et Du Pont à hausser le prix des pellicules photographiques. Les amateurs de photos devront payer 5 à 10 cents de plus pour un rouleau de pellicule en noir et blanc.

Admiral Corp. annonce cette semaine une hausse des prix de 1.50 à 3 pour cent pour certains modèles 1968 de réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs d'air.

General Motors, Mack Trucks et Ford ont monté les prix de leurs camions de divers montants.

Les compagnies Kaiser Aluminum and Chemical, Aluminum Corp of America et Reynolds Metals ont haussé le prix des tôles d'aluminium pour boites de conserves.

Plusieurs compagnies ont monté le prix des tapis, d'autres celui des produits chimiques liquides. Enfin, une sécheresse prolongée avec une épidémie de feux de forêt dans la région nord-ouest a amené des hausses dans le bois et le contre-plaqué.

Main-d'oeuvre insuffisante

Si la reprise de l'activité économique aux Etats-Unis se poursuit au rythme actuel, il faudra s'attendre à voir les employeurs avoir des difficultés à trouver des travailleurs.

C'est la conclusion à laquelle s'arrête un rapport publié samedi par le Département du Travail des Etats-Unis qui souligne le fait que le nombre des personnes bénéficiant d'un emploi a atteint dernièrement un niveau record.

Le rapport rappelle que le nombre des travailleurs a atteint en juillet dernier 76.2 millions et n'était retombé qu'à 76.1 million en août, ce qui constitue un record. Il fait remarquer qu'après un départ assez lent au début de l'année, le nombre des personnes employées avait augmenté de 1.4 millions entre mai et août, soit une fois et demie l'accroissement réalisé l'an dernier à pareille époque.

Une réduction des dépenses publiques est demandée aux USA

WASHINGTON (AFP) — Le président de la Commission budgétair de la Chambre des représentants, M. Wilbur Mills, a affirmé mercredi que l'administration américaine devait réduire substantiellement les dépenses publiques avant que le Congrès approuve la surtaxe fiscale de 10 pour cent demandée par la Maison blanche.

"Si je dois voter pour un relèvement des impôts, je veux quelque assurance qu'elle sera temporaire, a-t-il déclaré. Je sais qu'elle ne sera pas temporaire si aucune mesure n'est prise ici et au sein du pouvoir exécutif pour réduire les dépenses. Le premier point de l'ordre du jour devrait être un programme expliquant au Congrès où les réductions pourront être faites".

M. Mills a fait cette déclaration durant une séance au cours de laquelle plusieurs représentants des milieux d'affaires, dont les anciens secrétaire et sous-secrétaire au Trésor, MM. Douglas Dillon et Robert Roosa, ont affirmé qu'une ponction fiscale est nécessaire aux Etats-Unis pour éviter l'inflation.

Réunion des créanciers de Prudential Finance

Les créanciers de la société en faillite Prudential Finance ont été invités à prendre part à une réunion le 23 septembre à Toronto, afin d'essayer de convaincre le gouvernement provincial de leur verser une compensation pour couvrir une partie de leurs pertes.

Le Rév. Allan Ferry, porte-parole des créanciers, a adressé 2,000 invitations aux créanciers.

Rechute de la balance commerciale britannique

LONDRES (AFP) — Des statistiques publiées mercredi par la Trésorerie confirment la rechute de la balance commerciale britannique intervenue au cours du deuxième trimestre de l'année.

La balance accuse pour cette période, un déficit de 43 millions, à comparer avec un déficit de 14 millions au premier (chiffre révisé) et un excédent de 136 millions au dernier trimestre 1966 qui avait, il est vrai, été exceptionnellement favorable. Au deuxième trimestre 1966 un déficit de 67 millions avaient été enregistré. Il y a ainsi encore du progrès d'une année à l'autre.

Le déficit global pour le premier semestre ne se monte qu'à 57 millions de livres, contre 163 millions pendant la période correspondante de l'an dernier.

Néanmoins, il parait maintenant peu probable que l'équilibre de la balance puisse être établi en 1967 et encore moins que la balance accuse cet "exédent substantiel" qu'avait fait prévoir le gouvernement. Les pertes dûes à la crise du Moyen-Orient que l'on a évaluées à une centaine de millions de livres pour l'année allant de juin 1967 à juin 1968, se répercuteront en effet sur la balance au cours des prochains mois.

En tout cas, ces derniers résultats ne donnent guère au gouvernement de marge de sécurité qui lui permette de stimuler la demande intérieure pour combattre le chômage, estiment les observateurs de la City.

La Trésorerie met l'accent sur le fait que malgré ce déficit les mouvements de capitaux enregistrés au cours du trimestre sont restés favorables, à concurrence de 11 millions de livres contre 175 millions au premier trimestre. Il y a ainsi un solde positif de 54 millions au titre des opérations non identifiées (principalement mouvements de capitaux spéculatifs) et des erreurs et omissions, à comparer avec un solde de positif de 189 millions au premier trimestre. Mais les fuites de capitaux, déclenchées par la crise du Moyen-Orient augurent mal sur ce plan pour le prochain trimestre.

Couvrette & Provost projette une émission de 400,000 actions

Une émission de 400,000 actions ordinaires de Couvrette et Provost Ltée sera bientôt offerte sur le marché canadien au prix net de $5.85 l'unité. Ce financement sera conduit par la Maison Bienvenue Ltée et les firmes Nesbitt Thomson et McDougall and Christmas.

Couvrette et Provost Ltée est une compagnie engagée dans la distribution en gros de denrées alimentaires. Desservant les épiciers et institutions de Montréal dans un rayon de 60 milles de la métropole, la Compagnie opère également dans la vallée du St-Maurice.

Les ventes de l'année terminée le 25 mars 1967 ont atteint $53,654,600, soit une augmentation de 6.6 pour cent sur les ventes de l'année précédente, et le profit net s'est chiffré à $405,600, soit 28.6 pour cent de plus que le profit réalisé l'année précédente.

Le capital-actions de la compagnie vient d'être modifié par la conversion, action pour action, des actions classe "A" et des actions classe "B" en actions ordinaires.

Les actions présentement offertes en vente au public ne constituent pas un nouveau financement pour la compagnie, mais proviennent de la vente des anciennes actions classe "B" par leurs détenteurs à Couprov Inc., compagnie constituée dans le seul but d'acheter lesdites actions classe "B", de les convertir en nouvelles actions ordinaires et de les mettre à la disposition du public canadien.

Les actions ordinaires de Couvrette et Provost Ltée sont inscrites sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

Banque de l'Ouest : injonction accordée à York Lambton Ltd

WINNIPEG (PC) — Le juge J. M. Hunt a accordé une injonction temporaire qui a interdit aux détenteurs de 149,750 actions de la Banque de l'Ouest de prendre part au vote à l'assemblée des actionnaires tenue hier.

La demande d'injonction soutenait que la procuration émise par la société Canadian Finance and Investement Ltd au nom de MM. Sinclair Stevens, A.R.P. Nexitt ou G.C. Barrett-Hamilton l'avait été sans le consentement ou l'approbation de York-Lambton et n'avait pas été remplie selon les règles.

La demande d'injonction soutenait aussi que les conseillers juridiques de York-Lambton avaient signifié le 8 septembre à la compagnie Canadian Finance de remplir la procuration et d'indiquer M. Marc Bienvenu comme bénéficiaire.

L'importance de ces 149,750 actions provient du fait qu'elles étaient incluses dans le calcul donnant à M. Bienvenu, par l'entremise de la société British International Finance Canada Ltd, le contrôle de 50.1 pour cent des actions de la banque.

Mercredi, M. Stevens avait annoncé aux journalistes que la procuration couvrant ces 149,750 actions avait été établie en son nom. Elle représente 18 pour cent du capital-actions de la banque.

M. Bienvenu, de Montréal, avait mentionné qu'il se proposait de mettre la banque en liquidation.

Le but de l'assemblée des administrateurs de la banque qui avait lieu mercredi comprenait une résolution visant à retirer leur mandat à tous les administrateurs, à en élire de nouveaux pour les remplacer, et une résolution pour liquider la banque.

AVIS DE DIVIDENDES

The SHERWIN-WILLIAMS COMPANY OF CAN., LIMITED

Avis est par les présentes donné que le deux cent vingt-cinquième dividende trimestriel d'un et trois quarts pour cent (1¾%), étant au taux de sept pour cent (7%) par année, pour les trois mois se terminant le 31 août 1967 a été déclaré sur les actions privilégiées de la Compagnie payable le 2 octobre 1967, aux actionnaires inscrits aux registres le 11 septembre 1967.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.
C. E. Beckitt
Vice-président et Secrétaire-trésorier
Montréal, P.Q.
le 7 septembre 1967.

Une nouvelle réévaluation des actions de compagnies d'aviation et de textiles

Depuis quelques mois, les compagnies d'aviation et de textiles ont eu des problèmes. Dans le cas des textiles, ce fut l'hésitation des clients, le coût des matières premières et la compétition des importations. Dans le cas des compagnies d'aviation, ce fut l'accroissement du coût de la main-d'oeuvre et des matériaux et la congestion des routes aériennes et des aéroports.

Le bulletin mensuel de septembre "New & Review" de Bache & Co. étudie l'avenir des compagnies dans ces deux domaines et donne l'opinion du Département des recherches de Bache sur les actions de vingt de ces compagnies.

Dans le même bulletin de "New & Review", on étudie la récente correction du marché et on exprime une opinion sur les types de placements qui semblent devoir bénéficier davantage de l'amélioration des affaires.

Ce bulletin de recherches intéressant et précieux est absolument gratuit. Pour recevoir un exemplaire du "New & Review", postez simplement le bon ci-dessous.

BACHE & CO.
Incorporated
Membre des plus importantes Bourses
Etablie en 1879

2015 rue Peel, Montréal, Québec
Tél. 844-3751 — Lloyd G. Sampson, v-p.

Veuillez m'expédier un exemplaire de "New & Review". P
M. Mme Mlle .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....
Téléphone .....

ERRATUM — St-André Est



L'annonce parue le 11 septembre '67 aurait dû se lire :
Prix : $50,000 — Comptant : $20,000
Propriétaire, J.-P. SALETES — 931-1347

CARRIÈRES et PROFESSIONS

POUR LE DEVELOPPEMENT VENTES CANADA
ENGINS TRAVAUX PUBLICS
filiale d'un constructeur français recherche
INSPECTEUR DES VENTES
chargé mise en place et animation réseau de concessionnaires revendeurs sur l'ensemble du territoire. Excellentes possibilités de réussite.
Ecrire à : Georges POULIOT, 1115 ouest (suite 3112) boulevard Dorchester — Montréal 2
1er rendez-vous, fin septembre — Discrétion assurée

REPRÉSENTANTS en assurance-groupe

LA MUTUELLE SSQ, importante société canadienne-française spécialisée en ASSURANCE-GROUPE (vie, accident-maladie, salaire et régimes de rentes), dont le siège social est à Québec, requiert les services de REPRESENTANTS PERMANENTS dans le secteur du service après vente pour Sherbrooke et la région.

FONCTIONS :
Fournir le service après vente et expliquer des régimes d'assurance-groupe à des directeurs d'entreprises et des membres de corps professionnels ou d'associations ouvrières.

AVANTAGES :
— Rémunération sur base de salaire garanti ;
— Voiture fournie et allocations pour frais de voyage;
— Régime de retraite et bénéfices marginaux particulièrement avantageux;
— Programme complet de formation professionnelle.

QUALIFICATIONS :
— Age : de 25 à 35 ans;
— Formation académique minimum : 12e année ou l'équivalent;
— Expérience de quelques années dans la vente, l'administration à un niveau intermédiaire ou les relations avec le public;
— Goût et aptitudes pour le travail en comité.

Poser sa candidature en écrivant à :
Le directeur du personnel,
Case Postale 3339, Québec 2, P.Q.

Discrétion assurée

LA MUTUELLE SSQ
ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

INGÉNIEUR — MECANIQUE DES SOLS

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT a besoin d'un ingénieur civil pour la section des sols et des fondations à ses bureaux techniques, à Montréal.

Les fonctions relatives à ce poste comportent des études sur la mécanique des sols et des fondations relatives à l'excavation et la construction de digues, etc., ainsi qu'à la mise en oeuvre de programmes d'études et de recherches.

Le candidat doit être un ingénieur diplômé ou posséder un titre équivalent et avoir un minimum de 8 années d'expérience dans le domaine de la mécanique des sols et être éligible à devenir membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec ou d'une Association d'Ingénieurs Professionnels d'une autre province. Une maîtrise serait d'un avantage considérable.

Le salaire dépendra de l'expérience et des qualités et titres du candidat. Conditions de travail excellentes et nombreux avantages marginaux.

Prière de faire parvenir votre demande à Monsieur G.A. LaRue, Préposé au placement, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, C. P. 98, Cornwall, Ontario. Les candidats qui demeurent dans la région de Montréal peuvent téléphoner à Monsieur Yvon Tremblay au numéro 731-3724.

APPRENTIS-PILOTES, MARINE

Les personnes âgées de moins de 35 ans qui sont intéressées à faire partie du service du pilotage à titre d'apprenti-pilote dans la circonscription de pilotage de Montréal sont invitées à poser leur candidature.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
1. Détenir un certificat d'étude attestant qu'ils ont réussi aux examens de la 10e année ou d'une année équivalente.
2. Détenir un diplôme attestant qu'ils ont fréquenté durant deux (2) ans l'Institut de la marine marchande de la province de Québec.
3. Avoir servi pour une période minimum de 36 mois sur le pont d'un navire au long cours, de cabotage ou d'eaux intérieures.

ou

1. Détenir un brevet de capacité non inférieur à celui de capitaine de navire à vapeur d'eaux intérieures (sans restrictions quant à la jauge).

ou

1. Détenir un certificat canadien de capacité non inférieur à celui de 1er lieutenant au cabotage (sans restrictions quant à la jauge), ou de 2e lieutenant d'un navire à vapeur au long cours.
2. Avoir servi de façon satisfaisante sur le pont d'un navire pour une période minimum de 36 mois, comme officier de pont responsable de la veille.

Les candidats doivent accompagner leur demande des documents suivants :
1. Attestation de citoyenneté canadienne et de résidence au Canada.
2. Extrait de naissance.
3. Copies des diplômes et certificats, ainsi qu'un exposé des états de service en mer.
4. Attestation de bonne vie et moeurs jugée satisfaisante par le jury d'examens.
5. Preuve d'aptitudes physiques.
6. Attestation d'acuité visuelle et de perception des couleurs.

Les candidats doivent pouvoir parler et comprendre le français et l'anglais.

Les demandes doivent être adressées comme suit :
SURINTENDANT REGIONAL DES PILOTES,
C.P. 160, STATION M,
MONTREAL, P.Q.

Ne pas faire parvenir l'original des documents, étant donné que ceux-ci ne seront pas retournés.
Les demandes collatérales après le 20 octobre 1967 ne pourront être acceptées.

Raymond Préfontaine, ex-haut gradé de Logexpo, pourra enfin visiter l'Expo!

par Léopold LIZOTTE

La Terre des hommes aura maintenant un nouveau visiteur que les circonstances avaient empêché jusqu'ici de s'y rendre.

Il s'agit de M. Raymond Préfontaine, ex-haut gradé de Logexpo, qui, pendant et après sa période d'emploi, n'avait évidemment pas eu les loisirs nécessaires pour visiter notre grande exposition universelle.

Mais traduit devant les tribunaux, il y a une quinzaine déjà, sous les accusations que l'on sait, il aurait maintenant beaucoup de temps libre . . .

Et comme tout bon Montréalais qui se respecte, il entendait bien ne pas manquer totalement le grand spectacle.

Mais les circonstances de son arrestation l'avaient mis, à ce sujet, dans un sérieux embarras.

Lors de la perquisition effectuée à son domicile et à ses bureaux, la police provinciale avait emporté sa serviette bourrée de documents personnels au beau milieu desquels se trouvait . . . son passeport pour l'Expo.

Au moment de son examen volontaire, ce matin, devant le juge Irénée Lagarde, ses procureurs, Mes Gérard Hébert et Marcel Prévost, ont donc demandé à la cour un ordre officiel pour que ce précieux document lui soit remis, ainsi que le reste du contenu de sa serviette.

Le tribunal a toutefois souligné qu'il lui fallait recevoir, à ce sujet, une requête écrite, avec toutes les formalités et tous les délais que cela suppose.

Mais on fit valoir d'autre part que ce passeport n'avait évidemment aucune relation avec les délits reprochés à l'inculpé, et que, si la police voulait, elle pouvait évidemment le lui remettre sans complications inutiles.

Le juge souligna alors que, en fait, dans certains cas, certaines saisies du genre pouvaient n'être autre chose que vexatoire pour un prévenu.

Un peu plus tôt, et plus facilement, les avocats du prévenu avaient par ailleurs obtenu de la cour une autre permission qui pouvait également faciliter une visite plus agréable du prévenu, à l'Expo.

Lors de sa comparution, il avait été remis en liberté sous un cautionnement de $950 et un dépôt en argent de $500.

On demanda donc de substituer au dépôt déjà versé un cautionnement personnel de $950 (qui n'exige de celui qui le fournit qu'un déboursé de $2.50 pour l'apposition de certains timbres) afin qu'il puisse rentrer en possession de ses cinq beaux billets de cent.

La poursuite, représentée par Me Yves Mayrand, n'ayant pas d'objection à cette modification du cautionnement, la demande fut accordée.

Et accompagné de ses procureurs, qui pourraient bien effectuer une petite soustraction fort légitime à ce montant, entre-temps, Préfontaine est donc allé au greffe retirer le montant précité.

Tout cela avait été précédé, incidemment, d'une déclaration du prévenu disant qu'il n'avait pas de défense à présenter à ce stade des procédures; conséquemment, il avait été envoyé à son procès.

A la prochaine session des Assises, comme on dit dans tous les cas du genre.

Le gouvernement québécois projette l'aménagement de dix terrains de camping

GRANBY — Le gouvernement québécois projette l'aménagement d'une dizaine de terrains de camping majeurs qui seront répartis l'an prochain dans les région s du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de l'Abitibi.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, en a communiqué la nouvelle hier, à l'occasion de l'inauguration d'un vaste terrain de camping, dans le parc du mont Orford.

C'est une réalisation conjointe des gouvernements québécois et fédéral par l'entremise de l'ARDA. L'aménagement du terrain a coûté un million de dollars. On compte 250 lots destinés aux tentes et 57, aux roulottes. Le terrain dispose de tous les services utilitaires.

Dans son allocution, le ministre a dit que 12,000 terrains de camping ont été aménagés au Québec, depuis un an, "alors qu'auparavant il n'en existait que 600". M. Loubier, parlant de l'industrie touristique en général, a précisé qu'elle est la deuxième en importance dans la province. "Le tourisme apporte des revenus annuels de $450 millions au Québec."

Le ministre a émis l'opinion que le camping est de plus en plus populaire dans la province même. "Les salariés, a-t-il dit, désirent s'évader de l'air pollué de la grande ville, retremper leurs forces dans la nature. Le camping est l'activité qui peut davantage répondre à leur attente et à celle des familles".

Au cours de la même cérémonie, le député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, M. Raynald Fréchette a annoncé que le ministère de la Voirie construira une voie d'accès sans péage entre Sherry River, dans le parc du mont Orford et l'autoroute Montréal - Sherbrooke. Il n'a pas mentionné la date du début des travaux.



Inauguration d'un vaste terrain de camping

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier a inauguré, hier après-midi, un vaste terrain de camping dans le parc du mont Orford. Dans un décor splendide, ce nouveau domaine des campeurs est situé aux limites des comtés de Shefford, Brome, Stanstead et Sherbrooke. Sur la photo ci-haut, le ministre pose le geste traditionnel, en coupant le ruban durant la cérémonie d'inauguration. Au côté de M. Loubier, le député Raynald Fréchette.

Varennes veut éviter un second "incident Dorion"

par Claude MASSON

Depuis le malheureux incident de Dorion qui a fait une vingtaine de morts et de nombreux blessés, les autorités municipales prennent des précautions beaucoup plus strictes en ce qui concerne les passages à niveau situées dans les limites de leur municipalité.

Ainsi, afin d'éviter qu'un second incident de ce genre ne se produise parce que les mesures préventives n'auraient pas été prises, le maire de la paroisse de Varennes a fait parvenir une lettre au ministre de la Voirie du Québec relativement à la voie ferrée qui traverse la nouvelle route de contournement de Boucherville. Il s'agit, en fait, d'une route à circulation très dense.

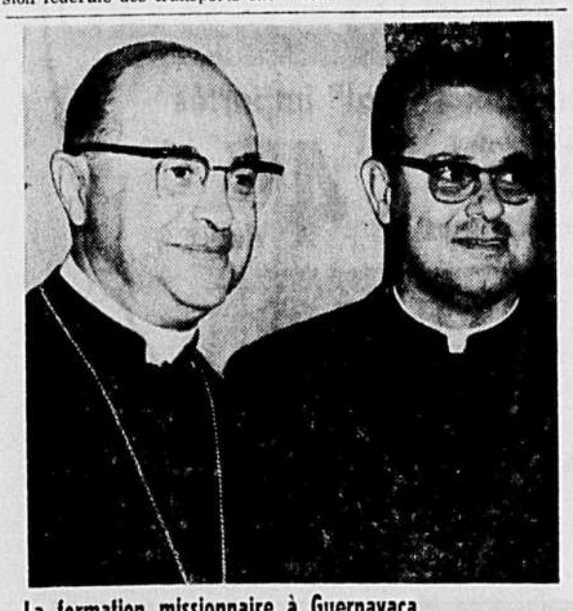
Dans sa missive au ministre Fernand Lafontaine, le maire Guy-B. de Grosbois souligne que la voie des Chemins de fer nationaux qui passe un peu à l'est de la montée de Ste-Julie devait être un viaduc à étagement selon les plans montrés.

Or, il n'en sera pas ainsi, semble-t-il, puisque les représentants du ministère de la Voirie et ceux des Chemins de fer nationaux et de la Commission fédérale des transports ont confirmé que l'étagement ne sera pas construit, mais qu'il s'agira tout simplement d'un passage à niveau ordinaire.

Le maire de Grosbois mentionne que "les tragédies encore toutes récentes et auxquelles d'autres s'ajoutent constamment expliquent, vous le reconnaîtrez, l'état d'esprit que crée l'annonce que l'on construira sur cette route à circulation très dense un autre passage à niveau. Il y passe chaque jour de l'année académique plus de 60 autobus scolaires. Le croisement de la route et de la voie ferrée sera à angle aigu et augmentera considérablement les risques d'accidents".

En conséquence, le maire de la paroisse de Varennes déclare que "les raisons qui ont motivé la modification des plans doivent être extrêmement sérieuses et j'apprécierais grandement en être informé afin de pouvoir renseigner la population".

Une première missive a été adressée au ministre le 16 juin dernier. N'ayant pas reçu de réponse, le maire de Grosbois a écrit à nouveau à M. Fernand Lafontaine et il attend sa réaction.



La formation missionnaire à Guernavaca

Un séminaire franco-canadien s'occupera de la formation des missionnaires à destination des pays de langue espagnole. Il s'établira à Cuernavaca, la capitale de l'Etat de Morelos, au Mexique. L'oeuvre relèvera à la fois de la commission épiscopale canadienne et de la commission épiscopale française; elle aura ainsi pour présidents, NN. SS. Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe, et Guy-Marie Riobé, évêque d'Orléans, en France. On voit ci-haut les deux présidents, Mgr Sanschagrin et Mgr Riobé, lors d'un entretien, à Saint-Hyacinthe, sur cette question missionnaire.

FAITS divers

Vol de $4,000 dans une banque de Mont-Royal

Quatre cagoulards armés de revolvers ont pris la fuite avec une somme de $4,000, après avoir vidé le contenu de deux tiroirs-caisses, vers 11 h. 10 hier matin, dans une succursale de la Banque de Montréal située au 1625, boulevard Graham, à Mont-Royal.

L'auto des voleurs a été retrouvée, quelques minutes après le vol, sur le boulevard Métropolitain, à la hauteur de l'avenue Dowker, à Baie-d'Urfé.

Deux adolescents s'évadent, mais sont vite rattrapés

Deux adolescents de 16 ans, Serge Langlois et Joseph Pelletier, se sont évadés, hier après-midi, du Centre fédéral de formation de St-Vincent-de-Paul, où ils étaient détenus.

Les gardiens du pénitencier les ont cependant rattrapés une vingtaine de minutes après leur évasion. Après avoir escaladé le mur qui cerne l'institution, les fuyards s'étaient tapis dans un champ de maïs.

Bambine fuée par une auto

RUISSEAU - ST - PIERRE — Une bambine de 6 ans, Suzanne Picard, enfant de M. et Mme Jean-Claude Picard, de Ruisseau-St-Pierre, comté de Joliette, a été tuée par une auto, vers 5 h. 10 hier après-midi, devant la maison de ses parents.

Mort de ses blessures

M. Laurier Leroux, âgé de 48 ans, du 232 rue Principale, à St-Damase, a succombé, hier matin, aux multiples blessures qu'il avait subies dans un accident de la route survenu le jeudi, 7 septembre dernier, à St-Jovite. M. Leroux avait été hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

L'eau qui provient d'une même source ne peut être à la fois douce et salée.

Proverbe indien

Approbation des plans de trois écoles polyvalentes

JOLIETTE — La régionale Lanaudière a approuvé les plans et devis de trois écoles polyvalentes, projetées sur son territoire. Ces maisons d'enseignement s'érigeront à Saint-Jacques, à Rawdon et à Saint-Félix-de-Valois. Elles dispenseront le cours secondaire suivant les deux cycles.

D'après les plans soumis au ministère de l'Education, l'école à Saint-Jacques renfermera six salles à usages multiples ; treize classes destinées à l'enseignement régulier ; deux classes de langues ; d'autres classes de géographie, d'histoire et de sténographie ; des laboratoires de chimie, de physique, de biologie et de sciences naturelles ; deux salles d'arts plastiques, une de musique, un auditorium, une bibliothèque, une salle de dessin et un gymnase. La maison sera destinée à 1,150 élèves.

Quant aux deux autres écoles, l'énumération des classes sera sensiblement la même. Celle de Rawdon comptera sept salles à usages multiples ; elle accueillera 1,225 élèves. A Saint-Félix, on n'enseignera pas la sténographie. Le nombre d'élèves sera de 1,185.

Il est à remarquer que chacune de ces trois écoles aura sa chapelle, son service médical, ses services d'orientation, son cafétéria, ainsi que ses bureaux d'administration

Concours Canada-Permanent

Les jeunes de tous les coins du pays, auront l'occasion de partager $5,000 en prix dans un concours réservé aux étudiants d'écoles secondaires. Ce concours de composition du Centenaire, sous le patronage de la Compagnie de fiducie Canada Permanent, permettra aux jeunes de laisser parler leur imagination. Les règlements spécifient que les compositions soumises, d'une longueur d'au plus 2,500 mots, pourront traiter de sujets divers. Les juges porteront leur attention sur la présentation imagée et la clarté de pensée. On pourra soumettre son travail en anglais ou en français.

Nécrologie

M. Michel Dufault

Subitement, à l'Hôtel-Dieu de Sorel, est décédé le 3 septembre 1967, M. Michel Dufault, de Saint-Aimé, comté de Richelieu.

Il avait épousé en premières noces Malvina Nadeau et en deuxièmes noces Anita Blanchard qui lui survit. Il laisse deux filles: Yvette Laure, religieuses de la Présentation de Marie; deux fils: Robert, époux de Madeleine Rivest et Gaston, époux de Lorraine Bourque, ainsi que cinq petits-enfants. Deux soeurs, soeurs Saint-Charles et Marie-Anne, de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe.



Natif de Saint-Robert de Richelieu, il avait fait ses études classiques au séminaire de Marieville. Les funérailles eurent lieu au même endroit le 6 septembre et l'inhumation au cimetière de Saint-Aimé.

Me Salluste Lavery

Me Salluste Lavery, c.r., est décédé hier matin à Boucherville après une longue maladie.

Avocat au Barreau de Montréal, Me Lavery était né le 7 mai 1888 à St-Prospère de Dorchester. Il avait fait ses études secondaires au Collège de Montréal et il était diplômé des Universités Laval et McGill. En 1963, il avait célébré ses 50 ans de pratique du droit. En août 1918, il avait épousé Emélie Lasnier, décédée le 19 mars 1961.



Il laisse deux fils : Me Pierre et Me Claude Lavery, c.r.; Mme Pierre Labelle (Claire); Mme Marcel Théoret (Marcelle); et Mme Charles Munn (Suzanne); ses belles-filles, Mireille Leroux (Mme Pierre Lavery) et Simone Guilbeault (Mme Claude Lavery); ses gendres, le docteur Pierre H. Labelle, M. Marcel Théoret et le notaire Charles Munn; ses frères Ernest et Jacques, sa soeur Marguerite et seize petits-enfants.

La dépouille mortelle repose au 86 ouest, rue Longueuil, près de l'hôtel de ville, à Longueuil. Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale St-Antoine de Longueuil, lundi le 18 septembre à 10 heures du matin et l'inhumation se fera au cimetière de Longueuil.

Décès

ALLARD (Cécile) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 71 ans est décédée Mlle Cécile Allard, fille de feu Elie Allard et de feu Delvina Pagé, autrefois infirmière de l'Assistance maternelle. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Cap-de-la-Madeleine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUGER (Raymond) — A Ville de Lery, le 13 septembre 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raymond Auger, époux de Jacqueline Présent, demeurant à 180 Lac St-Louis, Ville de Lery. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils,
35 boul. Normand, Châteauguay,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRADY (Béatrice) — A Montréal, le 13 septembre 1967 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Béatrice Maisonneuve, épouse de feu Frank Brady. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASAVANT (Emile) — A Granby, le 14 septembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Casavant, époux d'Alice Nadeau, demeurant 64, rue Ottawa, Granby. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Lesieur Enrg.,
255, rue Principale, Granby,
pour se rendre à l'église de Ste-Famille, où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière de St-Paul d'Abbotsford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Noël) — A Repentigny, le 13 septembre 1967 à l'âge de 66 ans est décédé M. Noël Charpentier, époux de Germaine Rocheleau, demeurant 46, rue Des Erables, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Rodrigue) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Rodrigue Chouinard, époux de Lilliane Collins, demeurant 2015 Dézéry. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTNOIR (Alphonse) — Au Foyer St-Pierre, le 13 septembre 1967, à l'âge de 77 ans 5 mois, est décédé M. Alphonse Cotnoir, demeurant 4253 rue Hochelaga, frère d'Amélie, Arsène, Louis et Marie-Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga,
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-Michel d'Yamaska, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Fernand) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Fernand Dansereau, époux d'Yvonne Lacouture. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECELLES (J.-A. Aldéric) — A Montréal, le 12 septembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé J.-A. Aldéric Decelles, autrefois barbier de Ville-Emard, vice-président d'André Decelles Inc., époux d'Aldélina Devot, demeurant à 1147, 42e avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boulevard Monk
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Fabreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENES (Alphonse) — Est décédé à Percé, le 9 septembre, à l'âge de 61 ans et 6 mois, Alphonse Deschênes, époux de feu Alice Dansereau. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Michel, de Percé, mardi le 12 septembre.

DUMAS (Hector) — A Ste-Anne, de Sorel, le 13 septembre 1967, à l'âge de 82 ans 10 mois, est décédé M. Hector Dumas, époux de feu Alcia Mongeon. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
A. Lussier,
148, rue Georges, Sorel,
pour se rendre à l'église paroissiale, de Ste-Anne, de Sorel, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Aldéric) — A Ste-Thérèse-de-Blainville, le 13 septembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Aldéric Filion, époux de feu Adélisca Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
René Sanscartier,
37, rue Blainville ouest, Ste-Thérèse
à 2 hrs 30, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 3 hrs et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Joseph) — A Hawkesbury, le 13 septembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Filion, époux de Marie-Louise Bertrand, demeurant rue James, Hawk. Outre son épouse, il laisse 5 petits-enfants, et 1 beau-frère : M. Wilfrid Bertrand d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, où le service sera célébré à 11 h. 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOLEY (Alice) — A Québec, le 13 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Alice Lane, épouse du docteur Roger Foley, demeurant à 1080 Ploernel, Sillery. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine
1584, chemin St-Louis
à 4 h., pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 4 h. 15, et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE (Rose-Anna) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Côme Frenette, née Rose-Anna Gignac, mère d'Arthur et Armand, Mme N. Bélisle (Alice), Mme A. Roy (Jeanne), Mme E. Roy (Germaine), Mme C. Bissonnette (Albertine), Mme A. Sicotte (Simone), Mme G. Lavigne (Yvette), et 3 brus : Mme Arthur Frenette, Mme veuve Henri Frenette, et de nombreux petits-enfants, demeurant à 6527 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Joseph) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 61 ans, 7 mois est décédé M. Joseph Gagnon, époux de Lucienne Clermont, demeurant à 2297 Iberville, père de Mme Claude Legault (Jacqueline), Mme Gilles Lalonde (Monique), Mme Gaston Dufresne (Huguette), Yvon, Gilles et Serge. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Eusèbe où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Elodia) — A Cité des Deux-Montagnes, le 13 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Elodia Bernard, épouse de feu Léodinas Giroux, demeurant 2752-30e rue, Laval Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
147-8e avenue,
Cité des Deux-Montagnes,
pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL (Fernand) — A Montréal, le 11 septembre 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Fernand Hamel, époux de Gertrude Audet, demeurant à 9208 Airlie, appt 115. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Baie Missisquoi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HIRVY (Helen) — A l'hôpital Queen Elizabeth, le 13 septembre 1967, est décédée Helen Klackin, épouse bien-aimée de feu Michel Hirvy. Les funérailles auront lieu au crématoire Mont-Royal, lundi à 10 heures a.m.

LABELLE (Romuald) — A Pointe St-Charles, le 13 septembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Romuald Labelle, époux de Simone Harel, demeurant à 2302 Rushbrooke. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Valérie) — A Laflèche, le 14 septembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Valérie Perron, épouse de Georges Lalonde, demeurant à 3524 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils,
3219, rue Grande-Allée,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Jacqueline) — Subitement à Montréal, le 13 septembre 1967 à l'âge de 32 ans est décédée Jacqueline Dussault, épouse de François Larocque, mère de Yves, Line et Claire, fille de M. Hector Dussault, et d'Edna Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Raphaël de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERY (Salluste, C.R.) — A Boucherville, le 14 septembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé maître Salluste Lavery, C.R., époux de feu Emélie Lasnier, père de Claire (Mme Pierre H. Labelle), Pierre, Claude, Marcelle (Mme Marcel Théoret), Suzanne (Mme Charles Munn). Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils,
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Rosalma) — A Terrasse Vaudreuil, le 13 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Joseph Lemieux, née Rosalma Bissonnette, demeurant à 7, 3e boulevard, Terrasse Vaudreuil. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12, rue St-Charles, Dorion
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Protection, de Terrasse Vaudreuil, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMME (Pietro) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Pietro Lemme, ancien employé de la Canadair; il laisse dans le deuil un neveu Antonio Vizioli et Rose Lanese, et une nièce, Lina. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
282, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 1 hre, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Alphonse) — A Rawdon, le 13 septembre 1967, est décédé M. Alphonse Lévesque, époux en 1ères noces de Marie-Louise Blondin et en 2èmes noces d'Angélina Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque,
553, rue Queen, Rawdon,
pour se rendre à l'église paroissiale, de Rawdon, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de Ste-Théodore-de-Chertsey, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Michel) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 10 ans, est décédé Michel Malo, fils de Jean-Guy Malo et de Thérèse Desjardins. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Jeanne) — A Longueuil, le 14 septembre 1967, à l'âge de 42 ans, est décédée Jeanne Boisvert, propriétaire des produits de beauté Jeanne, épouse d'Armand Marcoux, demeurant 203-A, St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils,
86 ouest, rue St-Charles,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Fletcher) — Le 13 septembre 1967, est décédé M. Fletcher Martin, époux bien-aimé de Thérèse Pinsonneault, père de Susanne, frère d'Arthur et d'Ada (Mme Moore), de New York. Exposé au salon mortuaire
J. F. Wilson & Sons,
5784 avenue Verdun
Service dans la Chapelle, vendredi 15 septembre, à 9 a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

MORIN (Joseph-Alfred) — A Montréal, le 13 septembre 1967 à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph-Alfred Morin, époux de Fleurette Pallascio, demeurant à 3976 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
318, rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NEFF (Yolande) — Au Montreal Convalescent Hospital, le 14 septembre 1967, est décédée Yolande Plamondon, épouse de feu Frank Neff; soeur de Mme Louis Tassé. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
M. A. Blythe Bernier,
3682, ave du Parc,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Mont-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE (René) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé René Patenaude, époux d'Elizabeth Masson; demeurant à 643-2e ave, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Halpin,
4500, ave Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Jules-Edouard) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 58 ans est décédé Jules-Edouard Paquin, époux de Cécile Morand; demeurant à 10,960 Tolhurst. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Gustave) — A Boucherville, subitement le 12 septembre 1967 à l'âge de 79 ans est décédé Gustave Pépin, époux de Gertrude Côté, outre son épouse il laisse dans le deuil M. et Mme Lucien Mérineau (Micheline-Claire) docteur et Mme Guy Pepin, D.C. (Jacqueline Perkins) M. et Mme Richard Pepin (Pauline Vallée), ses soeurs : Rév. Soeur Marie Pépin, Mlle Julienne Pépin, Mme Jean-Marc Bonneville (Florence), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de
la résidence funéraire
Ed. Darche et fils
86 rue St-Charles ouest, Longueuil
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Della) — A Longueuil, le 11 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Delia Aubin, épouse de feu Isidore Perron, demeurant au 125 ouest, rue St-Laurent, à Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils,
86 ouest, rue St-Charles,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Médéric) — A Salaberry de Valleyfield, le 12 septembre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Médéric Perron, ex-officier de Douane, à Valleyfield, époux d'Yvonne Laniel, demeurant à 55 Ellice. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils,
317, rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Marie-Louise) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Marie-Louise Maurice, épouse de feu Zéphir Pilon, demeurant 11751 rue Bellevois. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est,
coin Ste-Gertrude
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Marguerite) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Paul-Emile Raymond, née Marguerite Caty, demeurant à 3855 Rouen. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TELLIER (Hector) — A Montréal, le 12 septembre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Hector Tellier, époux en 1ères noces de Joséphine Letarte, et en 2es noces de feu Emilie Lapierre; père de Marcel et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5330, 11e ave, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Louis Herman) — A Lachine, le 12 septembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Louis Herman Thibault, époux de Cécile Viau, père de Léopold,

expo67
PAGES 23 et 31

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • • 10¢

Montréal, vendredi 15 septembre 1967 / Les 7 douleurs de la vierge Marie / 83e année, No 214 / 6 cahiers / 60 pages / La météo : brumeux le matin, ensoleillé et chaud / Minimum 55 / Maximum 75

Pepin : si la structure syndicale devient trop forte, il faut la faire sauter • Page 15

Le parti libéral du Québec réserve des "surprises" constitutionnelles

Le congrès du 15 octobre ne s'occupera pas du leadership

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le congrès de la Fédération libérale du Québec aura lieu, comme prévu, le 15 octobre prochain... et il réserve, sur le plan de l'évolution constitutionnelle du parti, de véritables surprises.

Mais il s'en est fallu de peu qu'il ne soit contremandé pour faire place, quelques mois plus tard, à un véritable congrès à la direction du parti.

Divers milieux libéraux, surtout montréalais, ont confirmé hier qu'il fut question, au cours des dernières semaines, que le chef du parti, M. Jean Lesage, préfère convoquer au début de l'hiver un congrès pour élire un nouveau chef.

La question a été discutée dans des cercles fermés, ce qui explique que d'anciens ministres libéraux, dont M. René Lévesque, n'étaient pas au courant de l'affaire.

Trois motifs auraient incité à l'époque la haute administration du parti à songer à cette possibilité :

— l'appréhension d'un schisme sérieux au sein du parti;

— le spectre d'une motion de blâme présentée par quelque militants libéraux mécontents de leur chef à la suite de l'affaire de Gaulle;

—l'orientation constitutionnelle du parti sur laquelle de nombreux députés et militants sont divisés.

Toutefois, certains événements récents, affirment des informateurs sérieux; ont incité le chef à abandonner l'idée d'un congrès sur la direction du parti.

Vote de confiance

Le premier événement s'est produit la semaine dernière, lors de la réunion du conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec. Les députés et militants, à la presque totale unanimité, ont alors accepté une motion de blâme à l'endroit de trois de leurs membres qui avaient critiqué vertement le chef pour les déclarations qu'il avait faites à la suite de la visite du président de la République française au Québec (on sait que M. Lesage a nuancé ses positions depuis).

Quoi qu'il en soit, le vote de blâme accepté par la majorité contre les trois militants fut interprété comme une sorte d'appui massif aux gestes posés par M. Lesage... en tout cas, au moins comme la nette assurance qu'il ne saurait y avoir de motion de non-confiance lors du prochain congrès.

"La majorité des libéraux, a dit hier un militant, croit encore que M. Lesage est irremplaçable et qu'il est capable de conduire le parti à une autre victoire.

"Il y a certes des gens qui ont des griefs personnels mais il s'agit d'une infime minorité. Un congrès sur la direction du parti est aujourd'hui une lointaine possibilité".

La constitution

Le second événement est celui de la création d'un comité spécial chargé d'étudier, en vue du congrès, la question constitutionnelle. Le rapport de ce comité sera étudié en octobre mais donnera surtout lieu, en juin 1968, à un congrès spécial sur la question constitutionnelle.

On estime, au sein de la majorité libérale, surtout modérée, que la création de ce comité a contribué à calmer

Voir CONGRES en page 2

Une injonction prise par la CTM empêcherait la grève du transport

La Commission de transport de Montréal pourrait avoir recours à une injonction pour empêcher la grève de ses employés le 21 septembre. La rumeur circulait ce matin au Palais de justice où l'on ajoutait que l'injonction serait réclamée au début de l'après-midi.

Par ailleurs, une rencontre des maires des municipalités de banlieue desservies par la Commission de transport de Montréal aura lieu à 11 heures, lundi matin, au bureau du président de la CTM, M. Lucien L'Allier.

Tel est le seul résultat connu de la réunion qui a eu lieu ce matin au bureau de M. L'Allier, en présence de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, Marcel Laurin, président du Comité de coordination intermunicipale et maire de Saint-Laurent, Yves Ryan, également du CCI et maire de Montréal-Nord et Marcel Robidas, président de la Commission intermunicipale de la rive sud et maire de Longueuil.

La rencontre de ce matin a duré plus de deux heures. M. L'Allier a dû retarder de trente minutes une conférence de presse prévue pour 11 heures.

Les maires des villes de banlieue ont été invités à exposer leur point de vue sur les conséquences financières des demandes syndicales. La CTM leur a aussi fait connaître les attitudes qu'elle entend prendre dans le conflit actuel mais ces mesures n'ont pas été rendues publiques.

Entrevue avec l'Expo

Un porte-parole de l'Expo a révélé hier à LA PRESSE que la rencontre entre le Syndicat des employés de transport de Montréal, qui représente 6,300 employés de la CTM, et la direction de l'Expo aura vraisemblablement lieu aujourd'hui.

Cette rencontre avait pour but d'étudier la possibilité de permettre aux autobus de la CTM qui relient les deux immenses parcs de stationnement Victoria et Longueuil et l'emplacement de l'Expo de continuer à

voir INJONCTION en page 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La police était là.

Les membres de différents mouvements indépendantistes n'ont pu, hier soir, tel qu'il était prévu, manifester ni devant ni autour de l'usine d'embouteillage de la compagnie Seven-Up, située à l'angle des rues Jean-Talon et Rockland. Ceci à cause d'un règlement municipal interdisant tout attroupement dans les limites de Mont-Royal, règlement que faisaient d'ailleurs respecter quelque 75 policiers municipaux et une cinquantaine d'agents de la Sûreté provinciale du Québec. Les manifestants, au nombre d'environ 150, se sont donc transportés, vers 8 heures, devant les garages de Seven-Up, au 700 avenue Beaumont, dans les limites de Montréal. Là, ils ont manifesté pendant une bonne demi-heure, pour appuyer les revendications des grévistes de Seven-Up, contre les "scabs" qui sabotent cette grève déclenchée il y a trois mois. Vers 8 h 45, ils ont été dispersés par plus de 100 policiers de la ville de Montréal. Seize personnes ont été arrêtées par la police de Mont-Royal, au début de la manifestation. Ces manifestants, qui avaient refusé de circuler, malgré les avertissements des policiers, ont toutefois été relâchés un peu avant 11 heures, hier soir.

Jean Lesage : Trudeau ne reflète pas la pensée de la majorité des Québécois

par Gilles DAOUST
De notre bureau de Québec

QUEBEC — Se lançant dans une attaque à fond de train contre le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre-Elliot Trudeau, l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a condamné coup sur coup hier soir :

— "l'intransigeance du ministre fédéral qui refuse ostensiblement de s'identifier à l'opinion fortement majoritaire de ses compatriotes qu'il représente à Ottawa ;

— "l'incorporation, telle qu'elle est suggérée comme premier pas de la réforme constitutionnelle, d'une charte des droits de l'homme à la constitution, mesure qui impliquerait la plupart des droits du citoyen **qui sont de juridiction provinciale.**

M. Lesage a également lancé un mot d'ordre aux militants libéraux : s'entendre au prochain congrès sur les idées maîtresses en matière constitutionnelle, sans préjugés ; ce congrès, de toute évidence, sera ouvert à toutes les idées.

Sonnant le coup de clairon au moment où la plupart des théoriciens libéraux fédéraux étaient réunis à Montmorency, M. Lesage, attaquant comme jamais il ne l'avait fait un confrère d'Ottawa, a affirmé que M. Trudeau, par ses récentes déclarations, avait trouvé le "moyen de se dissocier des aspirations de la grande majorité de ses compatriotes au Québec."

M. Lesage, qui parlait devant le congrès de la Fédération des femmes libérales, faisait ses déclarations quelques heures seulement auprès que le leader du parti, M. Pierre Laporte, eut lancé un appel en faveur d'une sorte d'union temporaire de tous les partis québécois sur la question constitutionnelle.

Depuis des années

M. Trudeau, lors d'une conférence de presse donnée récemment à Québec avait rejeté la

Voir LESAGE en page 2

Lesage s'attire les foudres des fédéraux

QUEBEC — (PC) — M. Jean Lesage s'est attiré les foudres verbales des parlementaires libéraux fédéraux du Québec réunis en séance d'étude à la maison Montmorency, par le discours dans lequel il a signifié son opposition à l'initiative du gouvernement fédéral d'inviter les provinces à inclure dans la constitution canadienne une charte des droits de l'homme.

"C'est encore une querelle de mots", a déclaré M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien de l'Energie, des Mines et des Ressources, invité à commenter le discours de M. Lesage. "M. Lesage enfonce des portes ouvertes."

"Ce qu'a dit M. Lesage dans ce discours, a commenté pour sa part, M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, c'est contraire au bon sens."

Voir FOUDRE en page 2

Montmorency piétine en attendant l'oeuvre maîtresse de Lamontagne

par Luc BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — La conférence de Montmorency, celle que les libéraux fédéraux du Québec ont inaugurée mercredi soir, a piétiné hier et aujourd'hui en attendant l'oeuvre maîtresse que doit leur livrer samedi le sénateur Maurice Lamontagne.

Dans son discours de 41 pages, M. Lamontagne réaffirme la thèse des "Deux nations" telle qu'il l'a formulée par exemple dans le mandat de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il réaffirme, malgré toutes les railleres, la nécessité d'un "fédéralisme coopératif", mais en même temps il concède des points aux tenants d'un statut particulier pour le Québec.

C'est un statut particulier qui existe déjà, dont au départ il faudrait s'entendre pour en maintenir le contenu au minimum. D'accord pour le reviser en cours de route et l'accroitre si nécessaire. C'est un statut particulier qu'il faut refuser d'enfermer dans des formes rigides.

Voilà l'essentiel de la thèse du sénateur Lamontagne, tel qu'en tout cas, nous l'ont livré des participants aux journées d'études libérales. M. Lamontagne doit prononcer son discours à 10 heures, demain matin. Le bruit court ici qu'il réintégrerait bientôt le cabinet à titre de ministre d'Etat.

Au cours de la journée d'hier, les débats de Montmorency ont porté en gros sur Radio-Canada et les mass media en général, su rla planification économique et sur les réformes parlementaires, dont l'abolition de la monarchie.

Le principal initiateur et responsable de ces journées le député Jean-Pierre Goyer, du comté de Dollard, a expliqué aux journalistes que les discussions actuelles ne conduiraient pas en elles-mêmes à la rédaction d'un manifeste des libéraux québécois.

Des reporters feront part aux associations locales des travaux effectues à Montmorency et il

Voir OEUVRE en page 2

Le Canada français, ce n'est pas seulement la province de Québec

— Pearson

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

ELLIOTT LAKE, Ont. — Le premier ministre Pearson a offert hier soir aux habitants de cette ville minière son cadeau du Centenaire : une station réémettrice de la chaine française de Radio-Canada.

Devant près de la moitié des quelque 6,600 habitants réunis pour une grande fête sur la place publique, il a dit, en français : "Il est facile d'oublier que le Canada français, ce n'est pas seulement la province géographique de Québec."

"Le Canada français, c'est aussi l'Acadie, ce sont les régions françaises de toutes les autres régions. Il est donc normal et naturel que vos liens de parenté avec le Québec soient maintenus. Mais votre présence dans le Canada tout entier est une preuve que le Canada, c'est votre pays, d'un océan à l'autre."

Le premier ministre met fin aujourd'hui à une tournée de trois jours dans son comté, Algoma-est, une immense circonscription de 55,000 milles carrés, située en bordure de la Baie Georgienne et où l'on retrouve deux importantes minorités : les Canadiens français et les Indiens.

Hier, M. Pearson a visité plusieurs localités mais s'est surtout attardé à Elliott Lake, cette ville qui au début de la décennie comptait 27,000 habitants et qui, depuis trois ou quatre ans, a vécu de pénibles moments.

Car c'est la cité de l'uranium. Et, depuis cette date, les grands marchés de l'uranium lui ont été fermés. Aujourd'hui, les citoyens ont cependant retrouvé l'espoir. On a trouvé plusieurs usages pacifiques pour l'atome et il est fort probable que les mines, fermées depuis quelques années, seront bientôt rouvertes.

De plus, on a récemment mis sur pied un centre de recyclage pour les travailleurs où M. Pearson s'est d'ailleurs rendu hier soir. Une quarantaine de manifestants, des étudiants de ce centre, l'attendaient, pancartes à la main, pour faire connaitre leurs revendications.

Jamais, de mémoire de jour-

Voir CANADA en page 2

Nasser aurait fait arrêter 70,000 personnes en Égypte

NEW YORK — (PA) — Selon un quotidien de New York, le "Daily News", les agents du président Nasser ont arrêté plus de 70,000 personnes en écrasant un complot militaire contre lui et en ont fusillé des centaines.

Dans une dépêche de son correspondant Fred Sparks, datée de Beyrouth, au Liban, et publiée sous droits réservés, le journal ajoute que les arrestations se poursuivent au rythme de 1,000 par jour et que Le Caire est devenu "une ville en proie à la peur silencieuse".

Sparks écrit qu'il s'est rendu à Beyrouth pour échapper à la censure égyptienne, mais qu'il a "été témoin de quelques arrestations et a vu la peur s'installer au Caire alors qu'il était encore dans cette ville".

Le feld-maréchal Abdel Hakim Amer, ancien vice-président et commandant de l'armée égyptienne, aurait été arrêté avec une cinquantaine d'autres officiers pour avoir conspiré contre Nasser.

Selon la dépêche de Sparks, les agents de Nasser s'étaient contentés jusqu'à récemment d'arrêter les militaires suspects d'avoir participé au complot et des unités entières ont été emprisonnées. Mais les agents s'attaquent maintenant aux étudiants et éducateurs ayant leur franc-parler et qui ont fait des déclarations "imprudentes" en public.

Sparks affirme que des gens ont été arrêtés sans qu'aucune accusation officielle n'ait été portée contre eux et que les familles des détenus n'ont souvent aucune idée de ce qui leur est arrivé.

Parmi ceux qui seraient dé-

Voir NASSER en page 2

AUJOURD'HUI

Le Canadien perd les droits sur les joueurs du Québec

La veille de l'ouverture du camp d'entraînement du Canadien, le président David Molson donne une intéressante entrevue à Marcel Desjardins. Le Canadien n'a plus l'exclusivité sur les joueurs du Québec, mais...

— Page 24

Un air de ville mal éveillée

Devra-t-on, pour que la vie en ville soit enfin "respirable", déménager les villes à la campagne ? C'était la solution que proposait l'humoriste Alphonse Allais. Il reste tout de même un espoir : grâce à un outillage d'analyse de plus en plus perfectionné et à la vigilance du public et des gouvernements, on atténuera davantage le danger sérieux pour la santé publique que cause la pollution dans un milieu fortement industrialisé comme le nôtre.

— Page 3

J.-N. Tremblay et la constitution

Claude Beauchamp analyse les propos tenus par le ministre des Affaires culturelles, M. Tremblay, devant les participants à la deuxième Biennale de la langue française, et souligne que sa déclaration relative à une constitution proprement québécoise avait l'approbation du Conseil des ministres. Il fait aussi remarquer que cette déclaration est l'une des plus précises — voire la plus précise — de toutes les déclarations gouvernementales à ce sujet.

— Page 7



Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

Saint-Exupéry et la Terre des Hommes

•

La rénovation des villes de France

Les visiteurs à L'EXPO
hier à la fermeture
213,851
on en prévoyait
106,495
aujourd'hui (prévisions)
191,690
depuis l'ouverture
40,263,979

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 44
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 58
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 6
Finance / 54 à 56
Horoscope / 13
Mots croisés / 34
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 15
Radio et télévision / 20 et 21
Spectacles et concerts / 10 à 13
Sports / 24 à 27 et 44
Tribunaux / 8
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 58

CKAC 73

La fin des bombardements au Vietnam pourrait conduire rapidement à des négociations

PARIS (Reuter) — Un représentant diplomatique du Vietnam du Nord a affirmé hier qu'il ne pouvait dire exactement combien de temps s'écoulerait entre la fin des bombardements de son pays par les Etats-Unis et le début des pourparlers en faveur de la paix.

Il a toutefois réitéré les exigences d'Hanoï quant à l'arrêt inconditionnel des attaques américaines avant qu'aucune discussion de paix ne soit entreprise. L'attaché à l'ambassade commentait alors les propos d'Hanoï rapportés par la presse par lesquels le gouvernement du Vietnam du Nord soutient que les pourparlers de paix pourraient débuter aussi tôt que trois semaines après la fin des bombardements.

A Ottawa, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a affirmé que le Nord-Vietnam avait manifesté de l'intérêt à l'égard de contacts avec le Canada pour tenter de trouver les terrains d'entente qui pourraient amener la fin du conflit vietnamien.

M. Martin croit cependant que les chances de négociations prochaines sont "plutôt minces" en raison des positions rigides respectives de Washington et d'Hanoï. Le ministre a rappelé que le représentant canadien de la Commission Internationale de contrôle au Vietnam, M. O. W. Dier, avait passé quelque temps à Hanoï pour discuter avec les représentants du gouvernement des modalités d'une trêve.

On se souviendra que la guerre d'Indochine a pris fin grâce à l'intervention de cette commission de contrôle créée par la conférence de Genève en 1954. Le Canada, l'Inde et la Pologne en font partie.

De Juifs à Romains

JERUSALEM. (UPI) — La vérité historique est multiple. Personne ne peut y échapper, même pas les guides touristiques dans la vieille ville de Jérusalem.

A l'un d'entre eux à qui l'on a demandé si l'occupation israélienne avait provoqué un certain changement dans son travail, le guide arabe a répondu : "Seulement dans les environs du Saint-Sépulcre. On avait l'habitude de dire que les Juifs ont crucifié le Christ. Maintenant on dit que ce sont les Romains."

CONGRES

SUITE DE LA PAGE 1

l'agressivité de certains militants d'avant-garde qui attendaient depuis longtemps l'occasion de travailler à la question constitutionnelle et de faire valoir leurs opinions.

Par ailleurs, l'hostilité à l'égard de l'actuelle direction du parti s'est considérablement amoindrie du fait qu'il est maintenant évident, contrairement à ce qui avait été annoncé, que la question constitutionnelle ne sera pas un sujet "tabou" au prochain congrès. Elle sera même le sujet principal des discussions.

"Les experts en constitution, a dit un militant, ont maintenant de quoi s'occuper. Nous, de notre côté, sommes prêts à tout envisager. Nous comptons sur eux pour mettre des solutions sur la table du congrès".

Le comité spécial de la constitution est présidé par M. Paul Gérin-Lajoie. Il comprend les membres de la commission politique de la FLQ. On affirme que MM. Lesage et Laporte, ainsi que d'autre députés, entendent jouer un rôle actif.

Il devient évident que la plupart des libéraux garderont le silence jusqu'à ce que les conclusions de ce comité soient connues. On ne doute pas cependant que ses conclusions causeront quelque surprise.

Schisme

Le troisième événement qui a incité la haute administration du parti à tenir le congrès d'octobre découle des facteurs qui précèdent. On espère en effet que les propositions du comité Gérin-Lajoie auront rallié les éléments les plus avant-gardistes du parti, qu'il y aura moyen, tout au moins, de discuter et d'éviter le schisme dont tout le monde parle.

Le pire qui pourrait arriver, estime-t-on maintenant, à la suite de la réunion du conseil supérieur de samedi dernier, est que seulement une poignée de militants libéraux refusent de se rallier à une motion de confiance ou de félicitations qui pourrait éventuellement être présentée à l'endroit du chef du parti.

Un militant a déclaré hier : "Que quelques-uns partent, c'est leur affaire; nous n'enchaînons personne".

Etats associés

Mais quelles sauraient être, au juste, les propositions du comité sur la constitution.

Aux yeux des observateurs, il fait peu de doute qu'elles s'apparenteront, de près ou de loin, à la théorie des Etats associés bien que, pour le moment, beaucoup de libéraux s'en défendent.

Une chose est certaine: rien ne sera interdit à la discussion au congrès, hormis d'une part le statu quo et d'autre part le séparatisme.

Entre ces deux frontières, les militants et le chef du parti sont prêts à tout envisager... et il ne faut guère s'en étonner.

Les coups de canon de l'Union nationale contre Ottawa, même si les libéraux affirment qu'on a tiré de la poudre aux moineaux, n'ont pas reçu de démenti populaire.

Le parti libéral, selon les observateurs, se verrait donc aujourd'hui forcé de doubler l'Union nationale qui a adopté des positions beaucoup plus radicales que celle du statut particulier, thème qu'il a exploité jusqu'à maintenant.

Ira-t-on jusqu'à la thèse des Etats associés qu'un militant libéral bien connu et membre du comité spécial, M. Marc Brière, a développé devant le congrès du Barreau canadien il y a deux semaines ?

Cette hypothèse a d'autant plus de poids que la majorité des observateurs politiques sont d'avis que M. Gérin-Lajoie a collaboré à la rédaction du texte présenté par M. Brière.

Il fait peu de doute, en définitive, que la thèse des Etats associés sera la base principale des discussions au congrès.

Même le chef

D'autre part, quelques militants libéraux ont avoué que, tout récemment, M. Lesage lui-même semblait s'orienter vers une position plus avancée que celle du statut particulier, actuellement battue en brèche de toutes parts.

Certes M. Lesage parle toujours, comme tous les députés du Québec, de revision de la constitution; mais, semble-t-il, les mots "association d'Etat", "foyer national des Canadiens français", ne seraient plus étrangers à son vocabulaire.

On croit donc que le discours qu'il prononcera au congrès sera très révélateur.

Que pense la majorité des militants ? Elle admet qu'il faut aller plus loin que le statut particulier, qu'il faut une notable évolution afin de doubler l'UN.

On ne se prononce pas trop sur la forme que prendra cette évolution mais on affirme "qu'il faut aller au fond des choses".

"Quoi qu'il en soit des Etats associés, a dit un libéral, le parti croit maintenant qu'il pourra régler ses problèmes d'évolution en matière constitutionnelle. Il va tenter un profond effort de réflexion afin d'en arriver, par ses structures démocratiques, à préciser sa politique sur le plan de la constitution. Cette politique devra répondre aux aspirations de la majorité des Québécois".

Mais cette majorité ne pourra voir sur le petit écran, comme l'an dernier, s'ébaucher le processus démocratique. La télévision ne sera pas admise cette année aux délibérations du congrès.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

naliste, on n'a vu manifestation aussi paisible. Même entouré de ces jeunes adultes qui croient que quelques-uns de leurs professeurs ont été injustment congédiés et que la pension qu'on leur impose est trop élevée, M. Pearson a pu parler tout à son aise. Personne n'a élevé la voix et quelques manifestants l'ont applaudi.

NASSER

SUITE DE LA PAGE 1

tenus au secret, il y aurait trois parents de Nasser, quatre anciens ministres du cabinet, un feld-maréchal, plus de 3,000 officiers de l'armée de terre et de l'air et une masseuse qui fut déjà au service du roi Farouk.

Prisons dans le désert

Dans une prison située près du barrage d'Assouan, des hommes et des femmes ont été entassés dans les mêmes cellules, sans espace suffisant pour dormir. Plus d'une douzaine de personnes ont ainsi suffoqué par une chaude journée du mois d'août.

Des unités de génie de l'armée construisent des centres de détention dans le désert près d'El Alamein, à au moins 100 milles de l'oasis ou de l'habitation la plus rapprochée.

Nasser est tellement préoccupé par les menaces possibles à sa personne qu'il a délégué l'autorité sur les questions de défense et de politique étrangère à des subalternes, a dit un diplomate latino-américain à Sparks.

Le journaliste américain dit avoir appris d'un vieil ami maintenant près du pouvoir que Nasser s'imagine qu'il y a des assassins derrière chaque tenture et du poison dans chaque bol de soupe, qu'il n'a pas dormi dans le même lit deux fois depuis la découverte du complot et qu'il utilise rarement la même voiture deux fois.

OEUVRE

SUITE DE LA PAGE 1

appartiendra à ces associations de suggérer des résolutions concrètes à la commission politique de la Fédération libérale du Canada, section du Québec, en vue du prochain congrès. La commission rédigera alors un cahier de résolutions susceptible de devenir, avec l'approbation du congrès, le manifeste des libéraux québécois.

"Un tel manifeste nous sera utile à un double égard, souligne M. Goyer. Grace à lui, on pourra d'abord mesurer les capacités des divers candidats à la succession de M. Pearson et choisir celui qui sera le plus apte à le remplacer. D'autre part, le manifeste nous sera très utile à Ottawa, quotidiennement car enfin nous pourrons faire reposer nos revendications sur quelque chose de concret et de précis."

M. Goyer répète alors ce qu'il disait la veille, en tant que président du comité d'organisation du présent colloque : "Notre "bargaining power" à Ottawa ne doit pas dépendre que des hommes en place, à un moment donné, mais il faut qu'il repose sur des idées, acceptées unanimement par les libéraux du Québec."

La journée d'hier fut par ailleurs assez terne. Il y eut bien discussion sur l'abolition de la monarchie, mais elle fut sans enthousiasme.

Le sujet fut abordé de biais par l'ex-ministre René Tremblay, député de Bonaventure, lequel traitait de la question de la réforme parlementaire. Or, la reine est théoriquement un des trois éléments du Parlement, avec les communes et le sénat.

M. Tremblay verrait d'un bon oeil l'abolition de la monarchie et l'instauration d'un système républicain atténué, mais il est d'avis de toute façon que la question n'est pas urgente. "C'est à la population de nous dire s'il faut l'abolir maintenant. Pour le moment il y a d'autres problèmes urgents," dit-il.

Personne parmi les parlementaires et les dirigeants de la FLC(Q) ne l'a contredit. Et on a passé à autre chose.

Le député de Lotbinière, M. Auguste Choquette, fervent abolitionniste, ne s'en frotte pas moins les mains.

Réactions des ministres

M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et leader des libéraux fédéraux du Québec, a pour sa part fait le commentaire suivant :

"Il y a lieu de s'interroger sur l'opportunité de discuter de ce genre de problème alors que d'autres questions beaucoup plus pressantes nous sollicitent."

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et de l'Aménagement rural, a tenu le même langage.

"La question d'une république vient bien après d'autres priorités qui correspondent à des problèmes réels plus concrets," a-t-il dit.

M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, a déclaré de son côté qu'il était d'accord sur le fond de la communication de M. Tremblay. "Je suis en faveur de l'abolition de la monarchie, avec les nuances qu'a apportées lui-même le conférencier", a-t-il commenté.

FOUDRE

SUITE DE LA PAGE 1

"Le gouvernement fédéral, a-t-il ajouté, veut assurer les droits de tous les citoyens, notamment les droits linguistiques des minorités francophones des provinces anglophones. Il n'impose rien. Il invite les provinces à garantir ces droits."

M. Marcel Prud'homme, député de Montréal-Saint-Denis aux Communes, a formulé ce commentaire : "Le discours de M. Lesage ne tient pas debout. Nos élites politiques perdent la tête."

Moquerie

Les parlementaires fédéraux se sont moqués en particulier d'une phrase du discours de M. Lesage où il exprime son espoir de pouvoir d'ici quelque temps approfondir le sujet de son discours et saisir l'occasion d'expliquer sa pensée sur le sujet.

"C'est toujours amusant d'entendre un homme politique dans un discours faire un tel aveu. C'est que la pensée qu'il a exprimée est en effet fort superficielle," a commenté un député fédéral.

M. Auguste Choquette, député de Lotbinière aux Communes, a déclaré de son côté, au sujet du discours de M. Lesage : "On est dans le brouillard comme jamais. Il est essentiel de dépolitiser la question constitutionnelle, de sortir du marchandage électoral quand l'avenir du pays est en jeu."

Il a formulé la suggestion d'une rencontre des commissions politiques de tous les partis politiques au Canada, fédéraux comme provinciaux, dans le but de chercher à établir un dénominateur commun sur la question constitutionnelle.

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et de l'Aménagement rural, a noté pour sa part que le gouvernement fédéral était disposé à examiner toutes les questions pouvant mener à des amendements constitutionnels. "Depuis 1867, la constitution a été amendée une vingtaine de fois. Il n'y a pas de raison que ce processus ne continue pas quand des besoins nouveaux l'exigent."

"Il est malade"

M. Roland Comtois, député de Joliette - L'Assomption - Montcalm aux Communes, a eu une réaction spontanée quand il fut informé du ton du discours de M. Lesage: "Il attaque encore le fédéral. Il est malade".

"Si j'étais élu au provincial, a ajouté M. Comtois, je proposerais des politiques en faveur des citoyens de la province et non pas un programme d'action contre Ottawa."

M. Prosper Boulanger, député de Montréal-Mercier aux Communes, a commenté: "Si M. Lesage était le bon libéral qu'on a connu autrefois, il aurait parlé ce soir devant les femmes libérales du discours en or qu'a prononcé hier M. Jean Marchand, et non pas des erreurs commises par le ministre de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau... si ce sont des erreurs."

C'est le ministre de la Justice, M. Trudeau, qui a annoncé il y a deux semaines, dans une causerie à Québec devant le barreau canadien, la décision du gouvernement fédéral d'inviter les provinces à inclure dans la constitution canadienne une charte des droits devant garantir notamment des droits linguistiques des minorités francophones des provinces anglophones.

Le lendemain de cette causerie, au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau, en réponse à des questions, affirmait notamment que la théorie des deux nations était une fumisterie intellectuelle et que la demande du Québec d'un statut particulier dans la Confédération, est une connerie.

Des députés et des ministres ont déploré hier ce langage chez le ministre de la Justice.

"M. Trudeau devrait consulter les autres ministres avant de formuler des opinions constitutionnelles parce que, après qu'il a formulé un point de vue, les autres ministres ne peuvent plus rien dire même s'ils ne sont pas d'accord avec les opinions du ministre de la Justice," a commenté M. Côté.

"Tous les auteurs sérieux, Anglais, Américains et Français, donnent au mot nation un sens qui autorise de parler d'une nation canadienne-française," a souligné de son côté M. Pépin.

"Il est oiseux, a-t-il ajouté d'affirmer qu'il existe une nation canadienne-française, pour ce qui est une évidence, mais ce qu'il peut importer de discuter, c'est quelle doit être la transposition politique de cette nation."

"En affirmant que la théorie des deux nations est une fumisterie, M. Trudeau a dû fausser le sens du mot nation," a dit encore le ministre de l'Energie.

Le ministre de la Justice a été jusqu'à hier soir absent des séances d'études des parlementaires des libéraux fédéraux du Québec commencées mercredi. Ses collègues prévoient qu'il arrivera aujourd'hui.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

thèse des deux nations et celle du statut particulier.

"Par ses déclarations, a dit hier le chef du parti libéral, M. Trudeau a prouvé qu'il n'admettait pas le bien-fondé de certains grands principes auxquels adhère la forte majorité de nos compatriotes.

"Parmi ces principes, il y a :

— La reconnaissance de deux nations au Canada, reconnaissance que j'ai prêché depuis des années. Que l'on dise deux majorités — deux groupes fondateurs, peu importe les mots employés — ce n'est pas le contenant qui compte mais le contenu !

— la reconnaissance du Québec comme foyer national des Canadiens français, principe qui fait ici un grand degré d'unanimité ;

— l'obtention pour le Québec du maximum d'autonomie qu'exige la sauvegarde de ses intérêts économiques, sociaux et culturels en Amérique du nord.

Ces principes, selon M. Lesage, sont fondamentaux et acceptés de plus en plus unanimement. Je les prêche depuis 1960, a-t-il dit ; cependant, ce qui est nouveau c'est maintenant le concensus qui les entoure.

"Aussi pouvons-nous nous surprendre de l'intransigeance du ministre fédéral qui refuse ostensiblement de s'identifier à l'opinion de la majorité québécoise. Il est regrettable qu'il en soit ainsi au moment où l'heure est venue de formuler les principes et les termes d'une constitution renouvelée ou d'une nouvelle constitution pour ceux qui en Amérique, vivent au nord des Etats-Unis."

Certes, a avoué le chef libéral, M. Trudeau a déclaré qu'Ottawa était prêt maintenant à discuter de toute question constitutionnelle.

"Il est toutefois de mon devoir, a-t-il ajouté, d'aviser dès maintenant les libéraux fédéraux qu'il sera difficile sinon impossible d'accepter les conditions mentionnées (l'incorporation, comme premier pas, d'une charte des droits de l'homme à la constitution) car la plupart des droits du citoyen sont de juridiction provinciale.

"En acceptant d'inscrire dans la constitution canadienne une charte des droits de l'homme, le Parlement du Québec se départirait de droits qui sont les siens en vertu de la constitution. En effet, une charte constitutionnelle des droits signifie non seulement que certains principes de droit sont mis hors d'atteinte des parlements provinciaux comme du parlement fédéral ; elle signifie également que dans tous les champs d'application de ces principes, le pouvoir législatif est attribué aux tribunaux.

"De plus, a ajouté le chef libéral, ce sont les tribunaux qui se trouvent constitués juges de l'étendue de la délégation de pouvoirs qu'implique ce genre de disposition constitutionnelle, ainsi qu'en témoigne l'exemple de la Cour suprême des Etats-Unis, qui, peu à peu, a contredit le courant décentralisateur de la constitution américaine et centralisé les pouvoirs à Washington. Il faut prévoir que les tribunaux se reconnaîtraient alors le pouvoir, au Canada, de faire des lois."

Selon le chef libéral, la proposition de modifier la constitution canadienne pour y inscrire une charte des droits et du citoyen implique nécessairement, en plus d'un accord sur une formule d'amendement, un autre accord sur un tribunal constitionnel.

"Or, a dit M. Lesage, un tribunal constitutionnel, quelle que soit sa composition, devient nécessairement une autorité centrale. Sommes-nous disposés, nous, Québécois, à nous départir de droits qui sont nôtres à l'heure actuelle en vertu de la constitution, en faveur d'un tribunal central ? Je ne le crois pas.

"Je dois au moins dire au ministre fédéral : Attention, M. Trudeau, la condition que vous posez à des changements constitutionnels me semble à prime abord inacceptable telle qu'elle est suggérée."

M. Lesage s'est dit enfin très déçu que l'Union nationale ait décidé de se "désister" et de ne pas faire siéger, depuis les élections, le comité parlementaire sur la constitution où tous les députés auraient pu vraiment s'entendre sur une politique québécoise.

"Nous croyons sincèrement, a-t-il dit, que les deux principaux partis au Québec ont démontré dans le domaine constitutionnel et national une identité de vues qu'il était possible d'explorer à fond et de définir avec précision au sein du comité de la constitution.

"Le Québec aurait ainsi acquis une force de frappe sans précédent. Si le gouvernement refuse de tendre à l'unanimité dans ce domaine vital, il ne nous reste plus qu'une chose à faire, nous libéraux du Québec, c'est de définir, à partir de principes auxquels la majorité des Québécois adhère, plus précisément notre pensée au congrès d'octobre prochain.

M. Lesage a lancé un mot d'ordre aux libéraux : ceux-ci doivent réfléchir sans idées préconçues d'ici le prochain congrès et se préparer à s'entendre sur les idées maîtresses dans le domaine constitutionnel.

Survol de la France : Paris assouplit son attitude

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a déclaré hier soir que le gouvernement français a autorisé les avions américains à survoler la France pendant un an à dater du premier janvier prochain.

Depuis le retrait de la France du dispositif militaire atlantique, cette autorisation n'était accordée que sur une base mensuelle. On précise, toujours de source officielle américaine, que c'est le 30 août que les Etats-Unis ont été informés de l'entrée en vigueur de cette nouvelle procédure pour l'année prochaine.

Les milieux officiels témoignent à Washington d'une vive satisfaction à propos de la décision du gouvernement français.

Celle-ci, précisent-ils, s'inscrit en effet dans le cadre de l'amitié et de la coopération traditionnelles entre les deux pays. Ces mêmes cercles ajoutent que par ailleurs aucun problème ne s'est jamais posé à propos du survol du territoire français par des avions militaires américains sur la base de l'autorisation accordée mensuellement par le gouvernement français.

On ne serait enfin pas surpris dans les milieux autorisés américains si les Etats-Unis faisaient à leur tour, en réponse, un geste amical à l'égard de la France.

INJONCTION

SUITE DE LA PAGE 1

circuler malgré une grève générale qui pourrait être déclenchée le ou après le 20 septembre prochain.

La réunion ne concerne pas le service de l'Expo-Express qui sera certainement maintenu même si les employés de la CTM mettaient à exécution leur menace de grève générale. Ce service tombe sous le coup d'une entente spéciale conclue avant l'Expo entre la CTM et le syndicat. Cette entente prohibe toute grève ou ralentissement de travail.

L'heure de la réunion n'a pu être déterminée à cause des longues séances de négociations qui se sont déroulées hier entre la CTM et les divers syndicats qui représentent ses employés. Ces séances, qui ont été présidées par le conciliateur provincial Yvon Dansereau, se sont terminées tôt ce matin.

Il est de plus convenu que les deux parties doivent tenir aujourd'hui des conférences de presse distinctes où elles exposeront leurs points de vue sur le conflit qui risque de dégénérer en arrêt de travail.

Les votes de grève ont pris fin hier

D'autre part, le mouvement de grève des employés de la CTM a atteint son paroxysme hier matin alors que les chauffeurs d'autobus des équipes de nuit se sont prononcés dans une proportion de 99.8 p. cent pour un débrayage.

Tous les syndiqués de la CTM qui avaient droit de vote ont maintenant eu l'occasion de manifester leur volonté. Les résultats des cinq votes secrets qui ont eu lieu au cours des derniers jours démontrent que 95 p. cent des votants se sont déclarés en faveur de la grève.

Votes de grève et front commun

Ces votes de grève ont donné lieu à un rapprochement de tous les syndiqués de la CTM qui ont décidé d'établir un front commun, un cartel contre leur employeur. Ce cartel groupe 6,300 syndiqués sur un nombre de 6,700 employés de la CTM.

Pour cimenter ce cartel, les syndiqués de la CTM ont voté mercredi soir une résolution stipulant qu'aucun des cinq syndicats ne retournera au travail, si grève il y a, tant que les autres n'auront pas réglé tous leurs problèmes par la conclusion d'ententes de travail.

Les agents de la sécurité sont ceux qui se sont montrés les plus déterminés dans leur vote de grève en se prononçant à 100 p. cent pour le débrayage.

Les contremaîtres d'ateliers ont fourni l'appui le moins considérable avec un vote de 63 p. cent en faveur de la grève.

Quand l'arrêt de travail sera-t-il déclenché ?

La grève pourrait être légalement déclenchée en tout temps après le 20 septembre prochain. Mais la date du débrayage n'a pas encore été dévoilée. La recommandation des votes de grève prévoit d'ailleurs que l'exécutif de chacun des cinq syndicats aura entière discrétion pour déclencher la grève "au moment opportun".

Certaines rumeurs affirment que le débrayage sera progressif ou partiel mais les leaders syndicaux interrogés par LA PRESSE ont affirmé qu'ils n'en savaient rien : la décision reviendra de droit au comité de grève.

Mineurs ensevelis à T.-N.

SAINT - LAWRENCE, Terreneuve. (PC) — On a perdu tout espoir de retrouver vivants trois mineurs emprisonnés dans une mine de fluorure de calcium à la suite d'un éboulis à Saint-Lawrence, petite communauté du sud de Terreneuve.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 55
MAXIMUM : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) —

Toutes les régions : quelques bancs de brouillard tôt en matinée, ensoleillé et chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa et Québec, 45 et 75, Montréal, 55 et 75, 45 et 75 en banlieue, Sherbrooke, 40 et 75, Ste-Agathe, Baie-Comeau et Sept-Iles, 40 et 70, La Tuque, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 45 et 70.

En politique comme en amour, il n'y a point de traité de paix ; ce ne sont que des trêves.

G. de Lévis

LA VOLKSWAGEN '68 EST ARRIVEE

C'est la VOLK'S la plus perfectionnée

Faites-en l'essai

POPULAR VOLKSWAGEN

10395 PIE IX — 321-5030
5441 ST-HUBERT — 274-5471

FRANÇAIS de FRANCE,
Merci de votre clientèle
Ayez l'assurance
Nous vous serons fidèles
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, St-Denis, 384-0621
près métro Jarry

DEMAIN, SAMEDI
dans le cahier
intitulé "Vos loisirs" de
LA PRESSE
paraîtra
UN SUPPLEMENT SPECIAL
consacré aux
CROISIERES AUX ANTILLES
Pour savoir quelle est, durant l'automne et l'hiver, la diversité des croisières qui vous sont offertes pour de magnifiques vacances sous le soleil radieux des Antilles, quels sont les endroits intéressants à visiter et les nombreuses distractions que l'on peut y trouver, ne manquez pas de lire ce supplément spécial dans LA PRESSE, ce samedi.

Renseignez-vous!
VIC TANNY'S
LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE CENTRES DE GYMNASTIQUE ET DE SANTÉ AU CANADA
OUVRIRA BIENTÔT À MONTRÉAL

cose

COURS
• SOIR — PLANNING ET CONTROLE DE LA PRODUCTION — 60 heures
Lundi et mercredi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 18 septembre 1967.
• SOIR — OBSERVATIONS INSTANTANEES (WORK SAMPLING) — 30 heures
Une mesure du temps, de l'efficacité, de la qualité, etc., par l'échantillonnage — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 20 septembre 1967. Les autres soirées sont le 25 - 26 septembre, 3-10-17-24-31 octobre, 7 et 14 novembre 1967.
• JOUR — ETUDE DES TEMPS (CHRONOMETRAGE) — 75 heures
5 jours par semaine.
Débute le 2 octobre 1967.
• JOUR — METHODE DU CHEMINEMENT CRITIQUE (CPM) — 30 heures
5 jours consécutifs.
Débute le 2 octobre 1967.
• SOIR — MTM (METHODS - TIME - MEASUREMENT) — 105 heures
Lundi et jeudi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 5 octobre 1967.
• SOIR — GESTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN — 30 heures
Mardi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 10 octobre 1967.

Demandez notre prospectus décrivant les cours et les modalités d'inscription

LE CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE
685, rue Cathcart, suite 911, Montréal 2 — Tél. : 866-5786

VIENT DE PARAÎTRE
LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL
(RAPPORT CASTONGUAY)
Volume I —L'assurance-maladie $2.50
Volume II—Les médecins internes et résidents $1.00
EN VENTE
• au bureau de l'Imprimeur de la Reine, Hôtel du Gouvernement, Québec.
• au bureau de la Commission, 360, rue McGill, Montréal.
Les commandes sont payables d'avance par mandat ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DU QUÉBEC

L'été de la SAINT-MARTIN au
MONT HABITANT LODGE
SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS, P.Q.
Piscine extérieure chauffée, lac privé pour yatchting et pêche. Restaurant LE FANAL et bar à cocktails. Venez admirer le magnifique feuillage plein de couleurs de l'automne des Laurentides !
Chambres doubles — Lits jumelés — Quelques-unes dotées de cheminée de $15.50 à $17.50 par jour
Pas de frais additionnels pour 2e, 3e ou 4e personne dans chambre.
MONT HABITANT LODGE
Saint-Sauveur-des-Monts, P.Q. — Tél : Montréal, 861-2283

NOUVEAU DENIS COLA
POUR 25 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes
OU
1 paire de bas en nylon.
2/29

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 .

MONTREAL, VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 214

/3

Des bandits assassinent un homme qui les poursuivait

Les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de Montréal recherchent trois bandits qui ont assassiné un homme à coups de revolver, vers 23 heures hier, au terme d'un vol de $300 commis à la pharmacie Beacon, située au 6695, avenue Victoria, dans l'ouest de la métropole.

La victime est M. Maurice Touragas, 43 ans, du 4580, rue Barclay, que ses meurtriers ont abattu de deux balles alors qu'il les poursuivait sur le chemin séparant la pharmacie dévalisée de l'automobile décapotable dans laquelle ils sont parvenus à s'enfuir aussitôt après la funeste fusillade.

Blessé dans la région du coeur et à un bras, M. Touragas a succombé peu de temps après minuit, à l'hôpital St. Mary's, où les policiers l'avaient transporté.

Un officier du Bureau des enquêtes criminelles a déclaré à LA PRESSE que M. Touragas se trouvait dans un restaurant voisin de la pharmacie Beacon pendant le déroulement du vol.

De l'endroit où il se tenait, le malheureux a vu des bandits masqués sortir de la pharmacie et il n'a pas hésité à se lancer à leurs trousses. Après avoir couru quelques instants, les fuyards ont fait volte-face et l'un d'eux a tiré trois coups de feu sur M. Barclay.

Laissant leur victime s'effondrer sur le trottoir, les bandits se sont engouffrés dans la voiture où les attendait un troisième complice et ils ont disparu vers le nord de l'avenue Victoria et ensuite vers l'est par la rue Bouchette, passant sur leur chemin près du domicile de M. Touragas.

Selon les renseignements recueillis auprès des témoins par les enquêteurs, l'automobile des tueurs est une Ford de modèle 60 ou 61, dont la carrosserie est verte ou bleue et la capote crème. Le véhicule est endommagé à la portière du conducteur et le rayon de lumière du phare gauche est anormalement braqué vers le sol.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

M. Amintore Fanfani posant la pierre angulaire

Le ministre des Affaires étrangères de l'Italie, M. Amintore Fanfani, posait hier la pierre angulaire de la nouvelle école des infirmières auxiliaires de l'hôpital Santa-Cabrini, situé au 5655 est, rue St-Zotique. Quelques minutes auparavant, la délégation italienne avait coupé le ruban d'honneur inaugurant le nouveau pavillon des diagnostics situé dans une aile du même hôpital. On voit ici M. Fanfani en compagnie du directeur de l'hôpital, le Dr Osman Gialloreto, et de quelques membres du corps diplomatique de l'Italie dissimulés à l'arrière-plan.

Logement : deux locateurs sont condamnés à une amende de $300

Deux locateurs ont été condamnés, hier, à une amende de $300 plus les frais ou, à défaut, à un mois de prison, pour avoir violé les dispositions de la loi provinciale sur le logement.

Le juge Alfred Chevalier a imposé l'amende au directeur du motel El Convento, à l'angle des rues Saint-Antoine et Vinet, pour ne s'être pas conformé aux dispositions de la loi selon lesquelles le prix de location des chambres doit être approuvé par le Service provincial de logement.

Par ailleurs, le propriétaire d'un édifice de logements, situé au 150 rue Barclay à Saint-Lambert, M. Roger Fortier, a été condamné à une amende de $300 plus les frais pour avoir loué des chambres avant qu'il n'ait obtenu le permis du SPL.

D'autre part, Mme A. Fagen, du 2715, 17e avenue, à Laval-Ouest, a jusqu'au 19 septembre pour rembourser les $50 à un touriste de l'Ontario qui a refusé de prendre possession de la chambre.

Après que Mme Fagen se fut reconnue coupable de violation de la loi, le juge Chevalier a déclaré : "Remboursez l'argent et je prononcerai ensuite sentence."

Le procureur de la couronne, Me François Caron, a expliqué que Mme Fagen n'a qu'à "montrer sa bonne foi" dans ce cas.

Mme Robert Bouclay, du 3890 Mont-Royal est, a été condamnée à verser les frais de cour pour avoir loué une chambre à un couple avant l'obtention du permis du Service provincial de logement.

M. Robert Filiatrault, propriétaire du terrain de camping Red Dot de Ville Brossard, a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir violé la section 20 de la loi provinciale sur le logement. Le procès, dans ce cas, aura lieu le 24 octobre.

Enfin, le juge Chevalier a confisqué le dépôt en garantie effectué par M. Jack Levine du "Inn of Nations", à Laprairie. M. Levine ne s'est pas présenté en cour pour répondre à l'accusation selon laquelle il aurait violé les sections 7 et 19 des dispositoins de la loi.

La pollution de l'air, ça saute aux yeux !

par Marcel ADAM

Il saute aux yeux que ces jours-ci l'air de Montréal est très pollué.

Il ne s'agit pas d'une figure de style, car depuis lundi on peut voir, le matin, un brouillard passablement dense qui donne à Montréal un air de ville mal éveillée.

Ce brouillard, qui n'est pas entièrement composé de polluants, mais aussi en bonne partie d'humidité, est un phénomène normal à cause des brusques changements de température.

L'ingénieur Jean Marier, surintendant de la Section du contrôle de la pollution à Montréal, nous a expliqué que ces jours-ci le ciel de Montréal est plafonné par une couche d'air frais. Et comme aucun courant d'air ascensionnel ou autre ne vient percer ce plafond, les matières polluantes qui sont libérées par des centaines de milliers de sources différentes s'accumulent au lieu de se disperser comme en temps normal.

Le soleil bienfaisant

La situation pourrait rapidement devenir grave et constituer un danger sérieux pour la santé publique, si chaque jour, comme c'est le cas depuis lundi, le soleil ne faisait l'après-midi une trouée dans cette calotte froide qui permet aux gaz toxiques de se libérer. Ce qui explique qu'à compter de midi le temps devient ordinairement très clair . . . et qu'il recommence à se détériorer avec le coucher du soleil.

Même si elle s'en est approchée, aucune fois cette semaine la situation n'a atteint le point de saturation qui aurait alors incité les autorités à alerter le public.

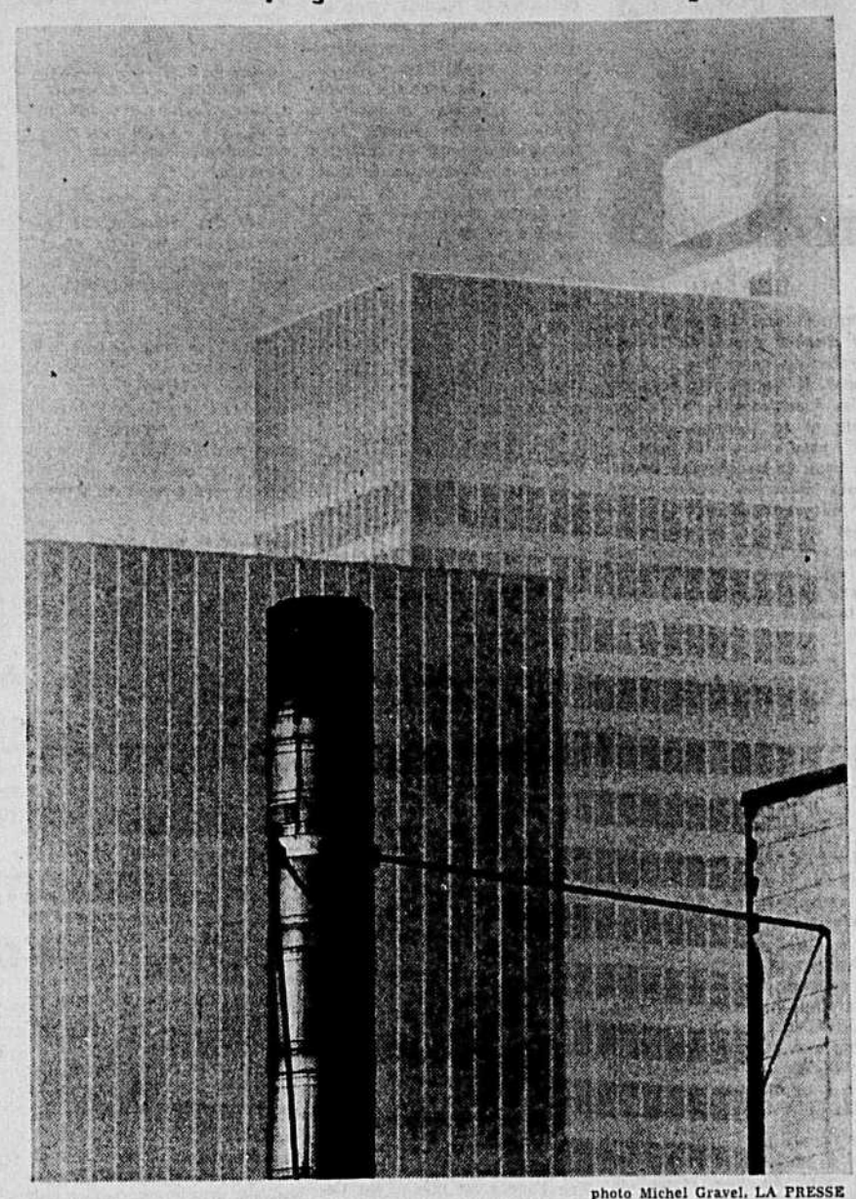


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un inquiétant brouillard couvrant la métropole

Quand l'humidité de l'air est de connivence avec la combustion des incinérateurs, les contaminants des procédés industriels et le gaz carbonique des véhicules à moteur, il s'ensuit un inquiétant brouillard qui rend visible la pollution de l'air que nous respirons dans la métropole.

Car, nous a dit M. Marier, son service peut maintenant, grâce aux moyens techniques de plus en plus nombreux dont il dispose et aux mesures palliatives que l'on a découvertes lancer un appel à la coopération publique advenant un accroissement dangereux du niveau de pollution de l'air.

Mesures urgentes en cas de danger

Comme les principaux agents de la pollution de l'air sont les contaminants issus de l'utilisation de combustibles, de l'incinération des ordures ménagères, de nombreux procédés industriels, des véhicules moteurs et de certaines sources naturelles, la ville pourrait, en cas de danger, inviter les gens, à se priver temporairement de l'usage de leur voiture, à retarder l'incinération des ordures ménagères ou industrielles, à ne pas utiliser certains procédés industriels et certains carburants particulièrement contaminants afin de permettre un retour à la situation normale.

Ce sont là des mesures urgentes, mais de caractère temporaire.

Les mesures permanentes, qui amélioreraient notablement la situation sans la corriger tout à fait — ce qui ne sera jamais possible — sont nombreuses et certaines ont déjà été entreprise, nous dit M. Marier.

Par exemple, une réglementation très sévère au sujet de la réadaptation des incinérateurs anciens et de la construction des nouveaux est actuellement en voie d'application. De plus, on fait un inventaire de toutes les industries qui sont une source importante de la contamination de l'air en vue d'améliorer la situation à ce niveau.

Il reste l'important problème des véhicules à moteur, qui ne peut être résolu sans l'intervention des pouvoirs publics supérieurs, qui pourraient légiférer, à l'instar du gouvernement américain, pour que les véhicules à moteur soient obligatoirement munis de dispositifs capables de retenir une proportion importante des éléments contaminants dans les gaz d'échappement.

Depuis quelques mois, nous a dit M. Marier, les autobus de la Compagnie de transport de Montréal ajoutent au carburant de leurs moteurs diesel un produit qui intensifie la combustion et réduit du même coup la pollution.

Que l'on déménage les villes à la campagne !

En supposant qu'éventuellement toutes ces mesures seraient appliquées efficacement, il reste que l'indice de pollution de l'air est susceptible de s'accroitre constamment à cause de l'augmentation des sources de pollution dans un milieu fortement industrialisé comme le nôtre.

C'est pourquoi, dit M. Marier, il faudra sans doute songer un jour à suivre l'exemple de Los Angeles et interdire l'usage domestique et industriel des catégories de carburants les plus contaminants.

S'il est illusoire de penser que l'air d'une ville comme Montréal en vienne jamais à être pur comme celui de la montagne, et parce qu'il est trop tard pour appliquer la solution d'Alphonse Allais, qui proposait que l'on déménage les villes à la campagne, dans l'avenir il sera possible, grâce à l'outillage d'analyse de plus en plus perfectionné que l'on possède aujourd'hui, mais grâce aussi à la vigilance du public et des gouvernements, de faire en sorte que la vie en ville soit "respirable".

Santa-Cabrini, l'un des hôpitaux les plus modernes de la région métropolitaine

par Nicole MONGEAU

M. Amintore Fanfani, ministre des Affaires étrangères de l'Italie, inaugurait hier le nouveau pavillon des diagnostics de l'hôpital Santa-Cabrini, l'un des hôpitaux les plus modernes de la région métropolitaine.

Cette cérémonie précédait la pose de la pierre angulaire de la nouvelle école des infirmières auxiliaires de l'hôpital Santa-Cabrini présidée par S. Exc. Mgr A.-M. Cimichella, a.s.m., évêque auxiliaire de Montréal et curé de la cathédrale, ainsi que Mgr Emanuele Clarizio, nonce apostolique au Canada.

M. Fanfani, membre de la délégation italienne actuellement à Montréal avec le président Giuseppe Saragat dans le cadre des célébrations de la Journée nationale de l'Italie à l'Expo 67, était également accompagné de MM. Alessandro Farace di Villaforesta, ambassadeur d'Italie à Ottawa, Jean-Pierre Nuti, consul de l'Italie à Montréal ; des Drs Napoléon Tremblay, directeur des services de l'assurance-hospitalisation à Montréal et représentant du ministère de la Santé du Québec, et Dr Osman Gialloreto, directeur de l'hôpital ; du Rév. Père Luigi d'Appolinaire, s.j., aumônier de l'hôpital, ainsi que de nombreuses autres personnalités tant du monde médical que diplomatique et religieux.

Le Dr Gialloreto a remercié le gouvernement du Québec de son étroite collaboration qui a permis une telle évolution de l'hôpital qu'il dirige alors que le représentant du ministère de la Santé a promis que le Québec continuerait son aide, étant donné les nombreux services que rend l'hôpital Santa-Cabrini. Le Dr Tremblay a félicité les autorités de l'hôpital de desservir ainsi la population montréalaise d'origine italienne et surtout de ne faire aucune discrimination à l'endroit des patients non italiens.

Quant au ministre Fanfani, qui a parlé exclusivement en italien, il a assuré à son auditoire que le République italienne enrichirait de livres scientifiques et médicaux la bibliothèque de l'hôpital Santa-Cabrini et que ce geste n'est que l'un parmi les nombreux autres qui serviront à resserrer les liens entre son pays et le Canada.

Nouvelles installations

Les nouvelles installations du pavillon des diagnostics sont parmi les plus modernes à Montréal et coûteront approximativement $800,000. Le nouveau "Coulter-Counter" (appareil pour le dénombrement des hématies) peut exécuter un test à la minute, alors qu'il fallait 10 bonnes minutes pour faire le même test avec les anciens systèmes non automatisés.

On peut faire deux tests à la minute avec le nouvel "auto-a-

Voir HOPITAL en page 4

Une centaine de paroissiens, devant la cathédrale, réclament l'abbé Saey

par Claude GENDRON

Une centaine de paroissiens et paroissiennes de St-Irénée, dans le quartier St-Henri, ont manifesté avant-hier devant la cathédrale de Montréal, priant l'archevêque de Montréal de leur rendre leur vicaire, l'abbé Henri Saey.

Ces paroissiens disent être sans nouvelle de leur vicaire depuis novembre dernier et prétendent que l'abbé Saey, qui exerçait son ministère chez eux depuis plus d'une trentaine d'années, a été "renvoyé injustement, parce qu'il n'est pas un prêtre à go-go".

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre et, peu après, les manifestants ont abaissé leurs pancartes et sont entrés calmement dans la cathédrale pour y prier.

Il a été impossible de rejoindre les autorités ecclésiastiques pour connaitre leur attitude dans cette affaire, mais un prêtre de l'archevêché a fait savoir que l'abbé Saey n'avait pas été renvoyé de la paroisse ni par l'archevêché ni par son curé, mais qu'il était parti librement.

Les paroissiens demeurent toujours sans nouvelle de l'abbé Saey. Nous avons appris cependant que le vicaire de la paroisse St-Irénée se serait réfugié dans un monastère après une retraite en novembre 1966, sans prévenir ni son curé ni ses paroissiens.

Il semble bien que l'abbé Saey ne tiendrait pas à retourner à St-Irénée et que les autorités n'auraient aucune objection à cela. Un groupe assez influent de paroissiens cependant, habitués à la forme de ministère du vicaire, réclament son retour.

L'archevêché, par ailleurs, vient de nommer un nouveau vicaire à cette paroisse, l'abbé Jean-Paul Lauzon, un prêtre qui a exercé son ministère dans un quartier défavorisé au cours des dernières années.

Question d'adaptation ou renouveau ecclésial

Cette nouvelle affaire, qui dure depuis plusieurs mois déjà, mais vient tout juste d'éclater en public, ne ressemble pas à l'affaire Falardeau qui fait l'objet des nouvelles depuis quelques semaines déjà.

Plutôt que de porter sur la forme de ministère que les prêtres doivent exercer en milieux défavorisés, l'affaire Saey met en cause les diverses interprétations qu'on peut donner aux grandes orientations conciliaires et les difficultés qu'éprouvent nombre de catholiques à s'adapter au renouveau de l'Eglise. C'est une question d'attitudes et de mentalités.

Un "saint homme"

Ses admirateurs disent de l'abbé Saey qu'il est un "saint

Voir PAROISSIENS en page 4

La CECM accepte le Conseil de restructuration scolaire et s'y nomme trois représentants

par Yves LECLERC

A la suite d'un vif débat, la Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier d'endosser le "Conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal" et d'y nommer trois représentants, MM. André Gagnon, président de la CECM, Ferdinand Biondi et Joseph-L. Pagé.

La discussion qui a précédé ces nominations avait donné lieu, chose qu'on n'avait pas vue depuis de nombreuses lunes à la Commission, à un vote formel des commissaires sur une résolution présentée par l'un d'eux.

Il s'agissait d'une proposition de M. Paul-Henri Lavoie, qui souhaitait que la CECM recommande au ministre de l'Education de remplacer le futur "Conseil de restructuration" formé de représentants des commissaires d'écoles, des parents et des enseignants, par un "groupe de travail" comprenant au plus sept personnes, en majorité des experts, groupe qui serait chargé de faire au ministre des recommandations concrètes sur la réorganisation des structures scolaires de l'île.

Cette suggestion a été battue par cinq voix contre une, le président M. Gagnon ne votant pas.

Un quatrième poste

D'autre part, les commissaires ont résolu de demander au ministre de porter de 3 à 4 membres leur représentation au futur Conseil et ils ont annoncé leur intention de choisir pour ce quatrième poste, s'il est créé, une personne de langue anglaise.

Ils étaient même sur le point de s'entendre sur le nom de M. John McIlhone, haut fonctionnaire de la CECM et ancien membre de la Commission Parent, qui avait été suggéré par M. Joseph-L. Pagé; celui-ci avait assuré les commissaires qu'un tel geste ne paraitrait pas du tout prématuré aux yeux du ministre de l'Education.

Mais le seul commissaire anglophone, M. John McManus, s'y est opposé, affirmant que la CECM aurait ainsi l'air de nommer M. McIlhone membre "de seconde classe" du Conseil, et que lui-même, placé dans une situation pareille, n'accepterait tout simplement pas le poste.

Les commissaires ont donc prudemment réfléchi qu'il vaudrait peut-être mieux en parler d'abord à l'intéressé, et peut-être mieux encore attendre de voir ce que dira le ministre sur cette question du quatrième représentant.

Une mise au point

C'est le président de la CECM, M. André Gagnon, qui avait d'abord ouvert le débat par une longue mise au point : Je ne voudrais pas a-t-il dit, que certains compte-rendus de journaux laissent planer l'impression que la CECM est opposée à la restructuration scolaire dans l'île, ou qu'il y a désaccord entre les commissaires sur le fond de ce problème. Il n'y a pas de désaccord sur l'essentiel.

Il a ajouté qu'il avait d'ailleurs rencontré à ce sujet le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Mathias Rioux, et qu'avec lui, il s'était parfaitement entendu sur l'essentiel de la question.

Mais le commissaire Paul-Henri Lavoie, qui a parlé ensuite, devait faire entendre un son de cloche légèrement autre : il a déploré l'attitude prise par les syndicats de professeurs, notant qu'il était "excessivement malheureux et regrettable que les syndicats d'enseignants se soient engagés en parlant du fait que les commissaires montréalais ne sont pas élus".

Il faisait alors allusion au communiqué publié à la fin de la semaine dernière par la Corporation des enseignants du Québec pour appuyer la création du Conseil de restructuration scolaire.

"La CECM, a poursuivi M. Lavoie, a fait les plus grands efforts dans le sens de la démocratisation et s'est efforcée d'y sensibiliser les autres milieux. C'est bien beau de parler de démocratisation, mais de la part de gens qui représentent des groupes "acceptant de s'engager dans une formule de 'travail en vase clos' comme le futur Conseil de restructuration" je trouve qu'ils sont mal placés pour donner des leçons."

Il a ensuite critiqué la formule proposée par le ministre de l'Education, et a conclu en présentant une résolution en trois points :

a) approbation de principe de la restructuration et de la consultation;

b) remplacement du Conseil

Voir CECM en page 4



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-19

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

CHAUSSONS AUX POMMES

Rég. $1.20 la douz. 6 pour 49¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.



DISPARU

Norman Joss, âgé de 14 ans, est disparu depuis le 24 juin dernier du camp Pie-X, à St-Donat. Il n'a pas été revu depuis. L'adolescent parle l'anglais et le français, mesure 5'5", pèse environ 135 livres, a les yeux et les cheveux bruns. Toute personne pouvant fournir des renseignements à son sujet est priée de communiquer avec la Sûreté provinciale en composant : 861-4292, poste 300 le jour et poste 253 le soir et la nuit.

Les commissaires de Fabreville veulent louer le Centre d'achats

par Pierre VENNAT

Forts de l'appui de plusieurs centaines de parents venus assister hier soir à une séance d'information, les commissaires d'écoles de Fabreville, sur l'île Jésus, se rendront au début de la semaine prochaine à Québec afin de solliciter l'autorisation de louer de Canadian Interurban Properties Limited, Place Ville-Marie, des locaux au Centre commercial de Fabreville permettant d'y aménager une école de 16 classes.

Les commissaires ont d'ailleurs reçu de Québec les formules nécessaires à cette location pour une période de trois ans et ne voient pas comment Québec pourrait refuser cette demande légitime.

Car il y a un sérieux problème de locaux à Fabreville.

Et 234 propriétaires ont remis hier aux commissaires une pétition refusant le système d'alternance institué cette année pour les enfants de 1ère, 2e et 3e année, soit 958 enfants. La pétition ajoutait que si l'on ne trouvait pas immédiatement une solution à ce problème, les parents se verraient obligés d'en référer directement à Québec.

Quoi qu'il en soit, la décision des commissaires de louer le Centre d'achats, ce qui mettrait fin à l'alternance, a eu le consentement unanime de l'assemblée.

On calcule qu'on pourra avoir toutes les autorisations d'ici une semaine ou deux et qu'il faudra au plus 30 jours pour tout réaménager, de sorte qu'à la fin d'octobre, au plus tard, les enfants pourraient y entrer.

Parmi les suggestions que les propriétaires dans leur pétition mentionnaient, il y avait l'ancien hôtel de ville de Fabreville (maintenant occupé par les pompiers de Laval, des salles de loisirs, des salles paroissiales, et même des bungalows et des duplex.

De longues démarches

Les commissaires, qui présentaient la pétition des parents, avaient convoqué une assemblée d'information pour leur expliquer pourquoi l'école "Creek Beach" (du nom du quartier où elle est située, car en fait cette future école n'a pas encore de désignation officielle) n'avait pu être inaugurée en septembre tel que prévu.

En fait, sa construction n'est pas commencée, mais on prévoit que l'on pourra la terminer à temps pour septembre prochain.

Fabreville, qui ne dispense que l'enseignement primaire, faisant partie, pour le secondaire, de la Régionale des Mille-Isles, compte une population scolaire de 2,280 élèves, actuellement desservie par une école anglophone et six écoles francophones.

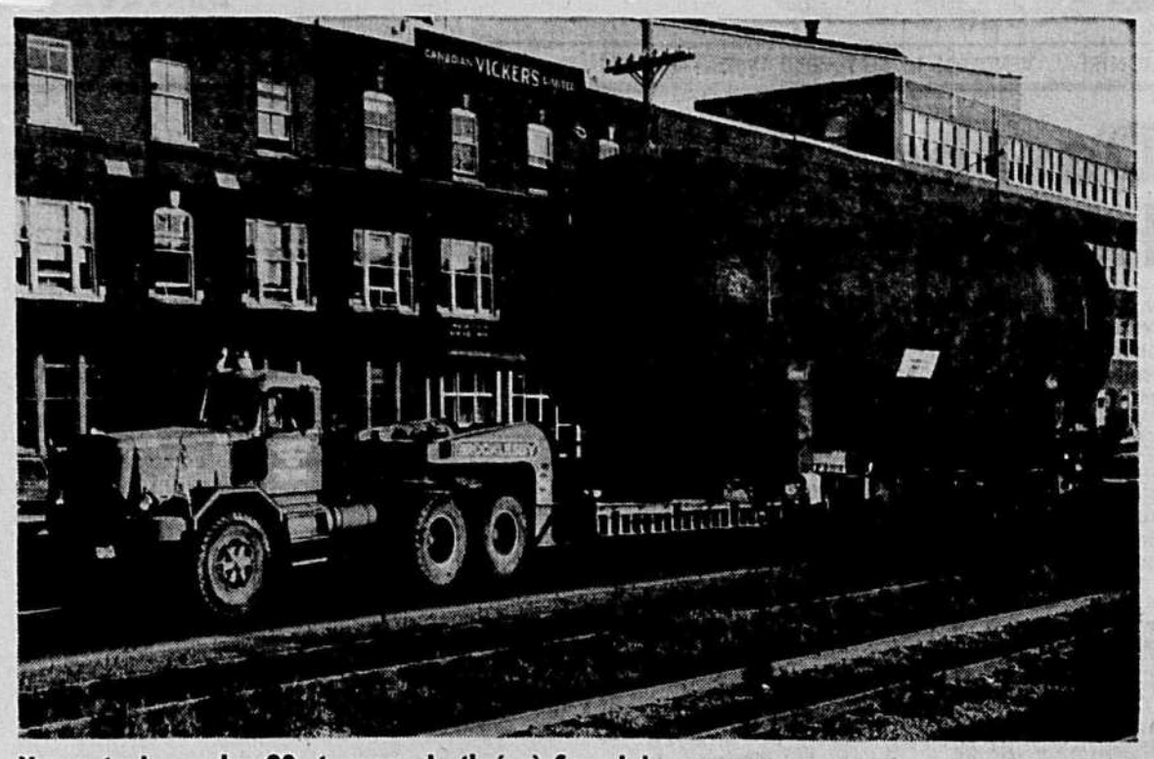
Un meurtre, selon une enquête du coroner, à Hull

HULL (PC) — Une femme de Hull, dont le cadavre avait été trouvé enseveli près d'un lac situé à 35 milles au nord-est de Hull, le 13 mai dernier, a été assassinée, a-t-on conclu hier à l'enquête du coroner.

Le coroner du district, M. Jean Lorrain, a déclaré que Mme Laurette Glandon avait été assassinée par des personnes inconnues.

L'enquête, qui a été ajournée sine die, pourra être rouverte si l'on découvre d'autres indices.

Le cadavre portait une trace de balle au front. Mme Glandon était disparue depuis trois ans. Son mari, M. Roland Glandon, est décédé deux mois après la disparition de sa femme.



Un autoclave de 90 tonnes destiné à Canadair

Un autoclave d'un poids de 90 tonnes, mesurant 55 pieds de longueur, 22 pieds de diamètre et 19 pieds de hauteur, le plus gros construit jusqu'ici au Canada pour l'industrie aéronautique, quitte les ateliers de l'usine Canadian Vickers Ltd., au 4970 est, rue Notre-Dame, pour être livré à l'avionnerie Canadair, sur le boulevard Laurentien, à Cartierville. L'énorme engin, dont l'usage entre dans l'assemblement des pièces d'avions, peut supporter des températures internes de l'ordre de 600 degrés Fahrenheit.

L'annexion scolaire de St-Léon est de moins en moins probable

par Yves LECLERC et Pierre VENNAT

Il est de moins en moins probable que la commission scolaire catholique de Saint-Léon-de-Westmount puisse se fusionner à la Commission des écoles catholique de Montréal, comme elle en avait exprimé le souhait.

En effet, les commissaires de la CECM ont hier, pour la deuxième fois, accepté à plus tard leur décision à ce sujet, à la suite d'une intervention des autorités de la ville de Montréal.

Le Conseil municipal de Montréal a adopté hier après-midi à l'unanimité une résolution condamnant l'annexion de Saint-Léon comme "contraire à l'intérêt des contribuables et au bien-être de la population de la ville de Montréal".

A St-Léon, par contre, le secrétaire-trésorier de la commission scolaire a noté que, si l'annexion prévue ne se fait pas, le gouvernement provincial devra intervenir car la commission est incapable de continuer à opérer toute seule.

Selon M. Guy Picard, ce sont les enfants qui risquent d'en souffrir puisqu'avec les nouveaux programmes du ministère de l'Education, la commission scolaire de Westmount se voit dans l'impossibilité de donner à ses élèves toutes les options du cours secondaire.

En conséquence, ces étudiants risquent de se voir interdire l'accès au niveau du Cegep dans quelques années.

Actuellement, Saint-Léon n'offre que le secondaire classique traditionnel et n'est pas en moyen de faire plus. Même plus, selon un budget préliminaire préparé par M. Picard, on devra augmenter les taxes scolaires de 38 p. 100 si l'on veut continuer.

Il faut noter, cependant, que le taux de la taxe scolaire de Westmount n'est pas "normalisé", et qu'il est, comparativement, bien plus bas (à $1.35 du $100 d'évaluation) que celui de la plupart des villes du Québec.

Mais on se doute que les propriétaires n'accepteraient pas facilement une telle hausse.

Inégalité et injustice

D'autre part, la résolution adoptée hier par le Conseil municipal de Montréal mentionne deux arguments principaux contre l'annexion :

"Un examen rapide de la situation financière de la Commission scolaire de St-Léon-de-Westmount indique que, pour subvenir à ses besoins, le taux de la taxe foncière imposée à ses contribuables devrait être de 40 p. 100 plus élevé que le taux de $1.35 par $100 d'évaluation en vigueur à Montréal.

"L'annexion aurait donc pour effet de soustraire les propriétaires catholiques de la ville de Westmount de l'imposition normale pour subvenir aux besoins, et de faire payer cette augmentation par les contribuables de la ville de Montréal.

"Deuxièmement, ce serait là ratifier une injustice, vu que le revenu moyen des résidants de Westmount est supérieur à $9,000 par année pour les chefs de famille, et de $11,000 pour les familles, alors qu'à Montréal il n'est que de $5,000 pour les chefs de famille et $6,000 pour les familles."

C'est pour ces raisons que le Conseil municipal "prie instamment la Commission des écoles catholiques de Montréal de ne pas donner suite à la requête d'annexion de la commission scolaire de St-Léon-de-Westmount."

Aucune obligation

Il faut cependant souligner que la CECM est complètement indépendante de l'admonistration municipale, et que Montréal ne peut pas opposer de véto à l'annexion scolaire, si les commissaires décident quand même de la faire.

Mais l'attitude de la CECM jusqu'ici permet de supposer qu'elle se rendra aux raisons du conseil municipal de Montréal. La décision sera prise à la prochaine réunion des commissaires jeudi prochain.

A St-Léon, évidemment, on espère que la Commission ne se laissera pas influencer par l'intervention des édiles municipaux, et on fait remarquer qu'on comprend mal "que les autorités municipales s'occupent d'une question pédagogique".

On note aussi que l'on comprend mal qu'alors que l'on prêche un peu partout le regroupement des commissions scolaires, on empêche l'une de ces commissions de s'annexer alors même qu'elle le désire.

Des classes de 12 élèves

On fait remarquer que la situation de Westmount est absurde. Par suite du manque d'élèves, on a des classes de seulement 12 étudiants.

Si l'on devait donner toutes les options prescrites par les normes du ministère de l'Education, on risquerait d'en avoir avec moins d'étudiants encore. Inutile de dire que cela est impossible pour les finances de la commission qui ne compte que 800 élèves, soit 500 au primaire et 300 au secondaire. Ces étudiants sont des deux langues, français et anglais, ce qui complique d'autant la situation, et environ 120 d'entre eux ne sont pas de Westmount, mais de Montréal, et paient pour ne pas fréquenter les écoles de la CECM.

On fait enfin remarquer que, dans l'éventualité d'une fusion, tous les enseignants et tout le personnel non enseignant sera absorbé par la CECM et que les enfants, loin d'y perdre, y gagneront.

En un mot, la Commission scolaire de St-Léon-de-Westmount ne peut continuer comme commission autonome et elle demandera a Québec d'intervenir si jamais on lui refuse de s'annexer à la CECM.

Pierrefonds: Bourgault annonce "une pause dans l'escalade"

Dans une lettre adressée au maire de Pierrefonds, M. André Théoret, le président du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, annonce une "pause dans l'escalade des manifestations" pour permettre au maire de Pierrefonds de "concrétiser ses bonnes intentions".

On sait que les membres du RIN ont organisé récemment une manifestation à Pierrefonds pour protester contre le fait que des anglophones s'étaient prononcés contre la construction d'une école française.

Rappelant que le maire Théoret aurait dit au RIN que le problème scolaire était réglé dans sa municipalité, M. Bourgault souligne que "cette solution n'est pourtant que théorique, cependant que nous avons foi en votre parole".

Le RIN exige que les travaux de construction de la nouvelle école reprennent avant le 1er octobre prochain.

"Sinon, le problème sera porté devant le congrès national du parti, les 7 et 8 ocotbre prochains".

"C'est alors tout le parti qui s'engagera dans la lutte à Pierrefonds", écrit M. Bourgault.

Il termine en disant au maire Théoret que le RIN est prêt "à aller aussi loin que nécessaire pour faire respecter les droits des Québécois francophones de Pierrefonds".

PAROISSIENS

SUITE DE LA PAGE 3

homme", obéissant et soumis à l'autorité, qu'il prêche l'Evangile "pur", une "religion sans tache", et qu'il accompagne sa prédication de l'exemple d'une vie entièrement dévouée aux pauvres de son quartier.

Il y a quelque 25 ans, l'abbé Saey a même fondé une association de femmes qui vivent une vie de religieuses et qui, dans leur pauvreté, se dévouent entièrement aux pauvres. On les appelle les "Samaritaines". Sa propre mère en est membre.

Les prêtres du quartier, y compris le nouveau curé de St-Irénée, l'abbé Lucien Dumas, qui a 36 ans, reconnaissent les grandes qualités et le dévouement de l'abbé Saey.

Celui-ci, qui a aujourd'hui 63 ans, avait déjà eu certaines difficultés avec l'autorité ecclésiastique, à cause de la doctrine d'austérité et d'abnégation qu'il prêchait. Il s'était par la suite soumis à l'autorité et avait repris son ministère.

Personne n'eut par la suite à lui faire de reproches. Au contraire et même aujourd'hui, on loue son esprit d'obéissance et de dévouement. Poursuivant son action dans le quartier, il attira autour de lui une nombre important de citoyens.

L'arrivée du nouveau curé

L'arrivée dans la paroisse du nouveau curé, l'abbé Lucien Dumas, qui s'efforce depuis près d'un an, non sans certaines difficultés, à appliquer le renouveau ecclésial dans la paroisse, a causé certains remous. L'abandon de certaines pratiques pieuses ou dévotions particulières, le renouveau liturgique et autres innovations, ont créé certaines inquiétudes chez des paroissiens habitués aux formes traditionnelles de dévotion (premier vendredi du mois, mois de Marie ou du Sacré-Coeur, etc.), au sein desquels on retrouve les admirateurs de l'abbé Saey.

Ces changements, faits "trop rapidement" selon plusieurs, furent accompagnés d'autres modifications aux coutumes, concernant l'organisation de la paroisse ou le service aux pauvres. Ils ont aussi affecté le budget de la paroisse, déjà pas trop riche.

Reproches au curé

Les paroissiens mécontents reprochent au curé d'avoir fait des dettes pour la paroisse, par exemple, en transformant le sanctuaire de l'église pour l'adapter aux besoins du renouveau liturgique. Les marguillers eux-mêmes seraient divisés sur le sujet.

Dans le journal du quartier, "La Voix populaire", les amis de l'abbé Saey, qui s'identifient comme un "groupe de paroissiens de St-Irénée", ont publié plusieurs articles pour réclamer le retour de leur vicaire et critiquer l'interprétation que le nouveau clergé paroissial, qui a l'appui de la zone, donne aux orientations conciliaires.

Ces gens soutiennent que le curé Dumas a rendu la vie tellement difficile à l'abbé Saey que celui-ci fut obligé de partir. Des prêtres proches du curé et de l'abbé Saey soutiennent que l'abbé Dumas s'est montré prévenant envers son vicaire qui manifestait de la difficulté à s'adapter au renouveau liturgique comme à une nouvelle forme de ministère et qu'en aucun moment il n'a voulu, ni souhaité son départ.

L'abbé Saey a préféré partir

Ces mêmes prêtres, qui connaissent bien l'abbé Saey, soutiennent que celui-ci a "préféré partir plutôt que d'être la source de mésentente dans la paroisse" et qu'en aucun moment il n'a critiqué ouvertement l'attitude du nouveau curé, prêt à faire ce que celui-ci lui disait.

Les paroissiens s'inquiètent aussi pour la sécurité matérielle de l'abbé Saey. L'un d'eux, M. Henri Migneault, voudrait que le prêtre revienne dans le quartier — qu'il reste au presbytère ou non —, qu'il puisse être libre d'y exercer son ministère auprès de ceux qui le réclament et qu'on lui paie un salaire.

La dernière rumeur en cette affaire voulait que l'abbé Saey lui-même sorte de son silence pour faire une mise au point et recommander aux paroissiens de ne pas s'inquiéter pour lui-même et de s'en remettre à l'autorité religieuse. Nous n'avons cependant pu confirmer cette information.

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

de restructuration par un "groupe de travail" de sept membres, dont une majorité d'experts et une minorité de "généralistes" pris ailleurs que dans les groupes directement intéressés;

c) choix des membres par le ministre, après consultation si nécessaire.

C'est cette résolution qui a été défaite, après une série d'interventions plus ou moins longues des commissaires. Le principal adversaire du projet de M. Lavoie était M. Joseph Pagé, nouveau commissaire et ancien sous-ministre associé de l'Education.

M. Pagé a proposé qu'au lieu de remplacer le Conseil par un groupe de travail, la CECM accepte de participer au Conseil et se forme elle-même un groupe d'experts qui seront à la disposition de ses représentants. C'est cette formule qui a finalement été adoptée.

HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 3

nalyseur". Ces tests établissent la teneur en sucre et la formule sanguine. Avec les anciennes méthodes il fallait attendre plus d'une demi-heure.

Selon le Dr Alberto Jorizzo, directeur des laboratoires, les nouvelles installations du pavillon des diagnostics permettront de s'occuper d'un plus grand nombre de patients en beaucoup moins de temps. Ce pavillon comprend un service de radiologie hautement automatisé que dirige le Dr Giacomo Vessa. On a dépensé plus de $200,000 pour le nouvel équipement et le service dispose maintenant de deux appareils radiologiques à bande magnétoscopique.

Les principaux avantages de ces nouvelles machines sont évidemment d'épargner du temps lors des examens, étant donné qu'il n'est plus nécessaire de les faire en chambre noire. On diminue aussi considérablement les risques de radiation, ce qui représente une protection accrue pour les patients. L'hôpital Santa-Cabrini est une école de techniciens en radiologie.

Recherches

Dans le domaine des recherches cliniques, l'hôpital de 360 lits est à l'avant-garde dans le traitement des maladies coronariennes grâce à une unité de soins intensifs. Le Dr Gialloreto présentera les résultats du travail de cette unité devant le Collège des médecins du Canada.

Santa-Cabrini conduit également des recherches spéciales sur une maladie sanguine peu connue qui sévit dans les pays méditerranéens. Les immigrants de cette région ont permis de mettre au point des modes spéciaux de diagnostic de cette maladie.

Les nouvelles installations du pavillon des diagnostics comprennent une bibliothèque, un vaste auditorium, des salles de classe et de conférence ainsi que des chambres des professeurs.

Les installations améliorées et agrandies sont les services de bactériologie, d'immunologie, d'histologie et de cytologie. Leur nouvelle disposition assurera une efficacité maximale pour le diagnostic des maladies et le traitement des patients.

Construit il y a sept ans, au coût de 8 millions, l'hôpital est administré par les Soeurs missionnaires du Sacré-Coeur dont la communauté possède plus de 3,000 lits dans des hôpitaux-écoles à travers le monde. Il est rapidement devenu l'un des plus importants instituts d'enseignement et de recherche au Québec.

Le Conseil étudie un projet de la Russie d'ouvrir un consulat à Montréal

Les conseillers municipaux de Montréal ont "joué" hier à la diplomatie internationale, en étudiant un projet soviétique d'ouvrir un consulat au 1245 de l'avenue Redpath Crescent.

Le conseiller John Lynch-Staunton a attaché le grelot en déclarant que les citoyens du quartier seront très incommodés d'un tel voisinage.

Ce à quoi le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a répliqué qu'on avait permis au consulat américain d'ouvrir de nouveaux locaux dans le secteur, chemin Côte-des-Neiges, et qu'il ne voyait pas, si on permettait aux Etats-Unis d'améliorer leurs facilités consulaires qu'on ne permettrait pas aux Soviétiques d'en faire autant.

De toute façon, il y aura encore de l'eau qui passera sous les ponts avant que le conseil autorise les amendements au zonage permettant à l'URSS de construire son consulat.

Il faut en effet que le règlement soit adopté en seconde lecture, ce qui ne saurait se faire avant un mois.

D'autant plus que l'argument de M. Saulnier n'a pas semblé convaincre le conseiller Lynch-Staunton, pour qui "deux erreurs ne font pas une chose correcte."

Ce qui préoccupe le plus M. Saulnier, c'est la réaction des Soviétiques si l'on n'accède pas à leur requête.

Surtout si l'on considère qu'on a fait une exception au zonage du même quartier en permettant aux Américains d'agrandir leur consulat.

Donc si l'on amende le zonage, on fera des mécontents dans le quartier. Si on ne l'amende pas, on risque de créer un incident diplomatique.

Tel est le dilemme auquel fait face l'administration.

Laval: l'exécutif recommande le retrait du projet de toponymie

par Pierre VENNAT

Il n'y aura pas de référendum le 16 octobre à Laval.

Le comité exécutif a en effet décidé, hier, de recommander au conseil municipal, lors d'une assemblée spéciale qui aura lieu au début de la semaine prochaine, de retirer son règlement d'emprunt de $400,000 pour financer l'Opération toponymie.

On se rappelle que lundi soir 494 propriétaires de Laval s'étaient opposés au règlement qui prévoyait le changement de nom de 790 rues et avaient réclamé un referendum sur cette question.

Par suite de la décision du comité exécutif, et à moins que le conseil en décide autrement, ce qui est peu probable, puisque l'opposition s'était déjà prononcée contre le règlement, les citoyens de Laval conserveront leur ancienne adresse, avec les inconvénients que cela comporte.

En effet, il y a par exemple huit 1ère Avenues et six rues St-Joseph, et il arrive que des propriétaires aient le même numéro sur la même rue.

En annonçant la décision du comité exécutif, le vice-président, M. André Lagarde, en a profité pour dénoncer "le manque de planification totale de ceux qui ont effectué la fusion municipale".

Rien n'avait été prévu, dit-il, pour régler ce problème lorsqu'on a fusionné les 14 villes de l'île Jésus en 1965.

"Nos concitoyens ayant déjà eu à subir les changements causés par la fusion, nous n'avons pas voulu, de dire M. Lagarde, leur en imposer un autre en les forçant à accepter des changements de nom de rue s'ils ne le désirent pas."

M. Lagarde a également déclaré qu'on avait voulu éviter un conflit racial sur cette question. En effet, la majorité des pétitionnaires contre le règlement, lundi soir dernier, était des anglophones.

Or, ceux-ci ne forment que huit pour cent de la population de Laval.

Considérant la situation politique actuelle au Québec, on n'a rien voulu faire qui aurait pu donner une allure raciale au conflit.

Ceci dit, qu'arrivera-t-il de l'Opération toponymie ?

Tout le travail effectué cet été demeure valable, de dire M. Lagarde.

Il servira de base à une opération toponymique par "étapes", c'est-à-dire qu'on cherchera à corriger la situation graduellement, d'année en année, jusqu'à ce qu'on réussisse à corriger toutes les anomalies.

Ce qui est loin, dit-il, d'être la situation idéale.

Mais on a voulu, "même si on était certain de gagner le référendum par 25 contre un", éviter de gaspiller $50,000, somme qu'aurait coûtée un référendum et qui aurait été ainsi, selon le vice-président de l'exécutif, "jetée à l'eau".

Fermeture de l'une des deux voies sud du pont Mercier

QUEBEC (PCf) — Les autorités du ministère de la Voirie du Québec ont annoncé hier que l'une des deux voies du pont Mercier, en direction de la Rive Sud, sera fermée à la circulation à compter de 8 h. dimanche soir.

Cette voie sera fermée pour une dizaine de jours afin de permettre la réfection de la chaussée.

Les automobilistes venant de Montréal pourront cependant emprunter la seconde voie pour franchir le pont.

Femme tuée par un camion

Mme Marguerite Munier, 67 ans, du 4741, rue Linton, a été mortellement blessée par un camion, vers 13 h. 30 hier alors qu'elle parvenait à pied à l'angle des rues McGregor et McTavish, à Montréal. La malheureuse a succombé à ses blessures peu après le funeste accident.

Une auto heurte un troupeau de vaches: le conducteur est tué

Un touriste américain a connu une fin tragique ce matin lorsque l'auto qu'il conduisait a heurté un troupeau de vaches sur la route No 3 près de Varennes.

M. Gilbert Dill, âgé de 65 ans, 216 Geranhalt, Michawaka, Indiana, a succombé à ses blessures quelques minutes après l'accident. Sa femme a été grièvement blessée et son état est critique.

L'accident est survenu au moment où un troupeau de vaches traversait la route à cet endroit.

Un homme et une femme dévalisent deux livreurs

La police recherche un homme et une femme en rapport avec deux vols à main armée qui ont rapporté un total de $380 à leurs auteurs, hier soir, l'un à St-Léonard et l'autre dans le nord de la métropole.

Le premier vol, de $300, s'est produit à 20 h. 45 en face du 5820, rue Couture, à St-Léonard, où un livreur à l'emploi du Marché Richelieu, du 5644, rue Jarry, à St-Léonard, a été menacé d'un revolver par un individu qui a fui en automobile avec une femme aussitôt après l'attentat.

Moins d'une heure et demie plus tard, soit à 22 h. 10, un homme et une femme ont surpris un livreur travaillant pour le restaurant Claire Fontaine BBQ, du 805, boulevard Décarie, à St-Laurent, et l'ont obligé à remettre $80, sous la menace d'un revolver, en face du 10,620, boulevard L'Acadie, dans le nord de la métropole. Comme dans l'autre cas, les voleurs ont fui en automobile.

Explosion funeste sur un bateau

MANIWAKI. — Une femme de 30 ans, Mme Gérard Fortin, infirmière à l'hôpital de Maniwaki, s'est noyée dans le lac Bois-Franc, à 10 milles au sud de Maniwaki, hier après-midi, après avoir été projetée à l'eau par une explosion survenue dans le bateau à moteur qu'elle occupait avec son mari. Le feu d'une cigarette serait la cause de l'accident.

Un autobus de la CTM tue un livreur d'épicerie

Un jeune livreur d'une épicerie a été heurté à mort par un autobus de la CTM vers 10 h. ce matin à l'intersection des rues St-Laurent et Des Pins. L'identité de la victime n'avait pas encore été dévoilée à midi.

Approbation des plans de trois écoles polyvalentes

JOLIETTE — La régionale Lanaudière a approuvé les plans et devis de trois écoles polyvalentes, projetées sur son territoire. Ces maisons d'enseignement s'érigeront à Saint-Jacques, à Rawdon et à Saint-Félix-de-Valois. Elles dispenseront le cours secondaire suivant les deux cycles.

D'après les plans soumis au ministère de l'Education, l'école à Saint-Jacques renfermera six salles à usages multiples ; treize classes destinées à l'enseignement régulier ; deux classes de langues ; d'autres classes de géographie, d'histoire et de sténographie ; des laboratoires de chimie, de physique, de biologie et de sciences naturelles ; deux salles d'arts plastiques, une de musique, un auditorium, une bibliothèque, une salle de dessin et un gymnase.

Cours de formation de base en SEXOLOGIE

organisé par l'INSTITUT de SEXOLOGIE et d'ETUDES FAMILIALES I.S.E.F.

Endroit : Amphithéâtre de l'INSTITUT DE REHABILITATION
6500, rue DARLINGTON, Montréal

Commençant la fin de semaine du 23-24 septembre 1967 et se poursuivront jusqu'au 10 décembre (8 fins de semaine)

Pour toutes informations, s'adresser à :

Maître André PERREAULT
7244 rue ST-DENIS, Montréal
Téléphone : 279-9548 Le SOIR : 342-5963



Raffinée... distinguée... délicate...

... ce ne sont que quelques-unes des maintes qualités de Marie Brizard. En effet, les liqueurs Marie Brizard de Bordeaux, France, offrent toute une variété de saveurs exotiques et raffinées; mariage du bon goût et de la distinction, la dernière note de qualité à un bon repas. Précisez donc Marie Brizard—Anisette, Crème de Menthe ou Apry (Apricot Brandy) pour n'en nommer que trois. Marie Brizard, une tradition mondiale de plus de deux siècles.

MARIE BRIZARD ET ROGER S.A. — FAIT EN FRANCE

Marie Brizard

Mick Micheyl, peintre, acrobate et chanteuse

La programmation du Jardin des Etoiles, le théâtre triangulaire de la Ronde, à l'Expo, a été inaugurée par le Canada et Muriel Millard, avec le spectacle intitulé "Vive la Canadienne !". Vint ensuite le tour des Etats-Unis, avec, en prélude à Broadway, "Hellzapoppin 67", dont la dernière représentation aura lieu demain soir. A partir de dimanche, la France occupera le Jardin des Etoiles, puisqu'on y verra un spectacle intitulé "Prestige de Paris".



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Mick Micheyl n'oublie pas qu'elle a été peintre avant d'être chanteuse. Nous lui avons demandé de dessiner le Pavillon de la France. Elle l'avait encore trop peu examiné. Alors, nous lui avons suggéré de brosser le portrait d'un homme célèbre ...

Suivant les informations recueillies hier au cours d'une conférence de presse qui avait lieu au Pavillon de la France, à l'Expo, il s'agit là d'une sorte de "travelogue" de Paris, non seulement du "Paris by Night" (Lido, Moulin-Rouge, Casino) mais de Paris, tout court, puisqu'on nous y amènera également à l'Opéra, à la Comédie-Française et sur les Champs-Elysées.

Des décors suggéreront à chaque tableau le lieu de l'action. On y verra un court ballet sur le "Prélude à l'après-midi d'un faune", de Debussy, et on y entendra la "Tirade du nez", de "Cyrano de Bergerac", d'Edmond Rostand, aussi bien que le French-cancan du Moulin-Rouge et des acrobates du Lido.

Le spectacle "Prestige de Paris" réunit les Doriss Girls et quelques vedettes : la chanteuse bien connue Mick Micheyl, les danseurs Michel Renault et Danièle Fuger, de l'Opéra, l'acteur Bernard Dhéran, de la Comédie-Française, et un couple d'acrobates, les Marthys.

"Prestige de Paris" est un spectacle nouveau, conçu spécialement pour l'Expo et pour une tournée qui suivra, en Californie et peut-être au Japon et ailleurs. Le spectacle est composé d'éléments recueillis un peu partout. En fait, tous les participants n'ont pas encore travaillé ensemble. Aussi, même si la première publique a lieu dimanche soir, les journalistes ne sont invités que mardi soir à voir le spectacle. On nous assure que le metteur en scène a tenu compte des possibilités et des limitations de la scène triangulaire du Jardin des Etoiles.

Mick Micheyl

J'ai causé quelques instants avec Mick Micheyl au cours de cette conférence de presse. La chanteuse, vive et sympathique, est venue pour la dernière fois au Canada il y a huit ou dix ans. Il y a un an, elle quittait le Casino de Paris après y avoir tenu l'affiche pendant trois ans d'affilée.

C'est là qu'elle a fait, en quelque sorte, ses débuts d'acrobate, et elle fera valoir ce talent additionnel lors du spectacle "Prestige de Paris". Un jour la semaine prochaine (elle ignore au juste quand), elle doit descendre en hélicoptère au-dessus de la pièce d'eau située à côté du Pavillon de la France.

Mick Micheyl, qui est de Lyon, nous raconte qu'elle fut d'abord peintre et que c'est dans ses moments de loisirs qu'elle écrivait des chansons. "Comme personne ne voulait les chanter, alors j'ai décidé de les interpréter moi-même." Et c'est ainsi qu'elle est devenue chanteuse. Mais elle n'a pas abandonné la peinture et le dessin, même qu'actuellement elle partage son temps également entre les deux disciplines.

Hier, au cours de la conférence de presse, elle nous a fait quelques dessins, entre autres celui de son chien, Fine (prononcé à l'anglaise), qui l'accompagne dans son spectacle, et celui d'un homme célèbre (voir notre photo).

Et comment Mick Micheyl peintre décrit-elle son style ? "Je fais du tachisme figuratif. Je recherche toujours un mouvement dans ma peinture."

Mick Micheyl vient d'enregistrer un nouveau 45-tours. Du cinéma ? Elle n'en a jamais fait beaucoup. La chose l'intéresse assez peu, dit-elle. Mais elle a écrit pour la télévision un long feuilleton, "Les Diables au village" (l'histoire de l'arrivée des gitans en France, au 14e siècle) et qui passera bientôt en une série de 26 épisodes. Mick Micheyl en a également écrit la musique. Rien au théâtre : elle n'aime pas la régularité, l'idée de rejouer la même pièce tous les soirs.

C. G.

3e SEMAINE



SI VOUS AIMEZ LES FEMMES
VOYEZ
'STRIP-TEASE'
avec KRISTA NICO
aussi EN PRIMEUR
L'EMPIRE DU SOLEIL
en couleurs
3e film : "Déesse de l'amour"
AUJ. DES 3.30
Cinéma PAPINEAU coin Beaubien 721-5107
LA SCALA

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe ; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10h a.m. à 6h p.m.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

THÉÂTRE

midi
Lucienne L. Arel,
organiste montréalaise
2 h. 30 p.m.
Stephen Staryk,
brillant violoniste
3 h. 45 et 5 h. p.m.
Les Feux Follets —
relâche le lundi
6 h. 15 p.m.
Katimavik-Revue,
une réalisation de
Gratien Gélinas
et de
Wayne & Shuster
mise en scène de
Alan Lund —
relâche le lundi

A NOTER

Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.
Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2 h. 30 p.m. et 5 h. p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Michel Perrault
3 h. 45 p.m.
Philippe Bruneau,
et son ensemble folklorique

CE SOIR A DIMANCHE SEULEMENT
Roman POLANSKI présente



REPULSION
avec Catherine Deneuve
à 6.15 et 10.00
LE COUTEAU DANS L'EAU à 8.20
MAMMIFERES à 8.10
verdi

D. K. ATTRACTIONS LIMITED
présente
directement de l'URSS
L'ENSEMBLE PIATNITSKY
de DANSEURS et CHANTEURS RUSSES
DE REPUTATION MONDIALE
au CENTRE PAUL-SAUVE
4000 EST, rue BEAUBIEN
Le 19 SEPTEMBRE à 8 heures 15 p.m.
PRIX : $2.00, $3.00, $4.00, $5.00
Billets en vente : au contrôle du Centre Paul-Sauvé ; Sherrman Music Store, 1385 ouest, rue Sainte-Catherine ; Ed. Archambault, 500 est rue Sainte-Catherine.
Réservations téléphoniques : 725-3656

LE DRAME ÉMOUVANT D'UN HOMME...
QUI SURMONTA TOUTES LES TENTATIONS POUR DEVENIR...
UN FASTUEUX SPECTACLE de 3 heures
LE CARDINAL
TECHNICOLOR
UN FILM DE OTTO PREMINGER
AUSSI : JACK LEMMON
OUI OU NON... AVANT LE MARIAGE?
TECHNICOLOR
MONTCALM 3238, MASSON Tél 727-5213

3 FILMS SENSATIONNELS !
ELVIS PRESLEY
L'AMOUR EN 4ième VITESSE
TECHNICOLOR
SEAN CONNERY
LA COLLINE DES HOMMES PERDUS
DINGAKA
LE SORCIER
SCOPE-COULEURS
CINEMA DE MONTREAL
1584 EST, MONT ROYAL 521-7870

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une nature manquant d'harmonie, tour à tour passionnée, violente, emportée, méfiante et inerte... Ce manque d'équilibre causera des échecs pénibles. La santé sera exposée à certaines crises et à des baisses de vitalité et aussi à des accidents; le mental sera perturbé et passera de l'agitation et de la violence à l'atonie et au pessimisme.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Surveillez très attentivement ce que vous faites, car la critique sera impitoyable pour vos erreurs ou vos faiblesses. Montrez-vous aussi franc que possible et évitez les faux-fuyants et les belles paroles non gagées par des sentiments réels. Désintoxiquez-vous.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Il ne s'agit pas de briller, mais de réaliser un labeur solide et dont les résultats seront durables. Ne vous obstinez pas dans des comportements qui peuvent nuire; adaptez-vous mieux aux circonstances. Evitez avec soin tout ce qui peut être une cause d'irritation pour la gorge.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne courez pas deux lièvres à la fois; concentrez-vous sur les affaires dont les résultats sont les plus sûrs pour vous. Gardez-vous de donner l'impression que vous êtes instable en matière de sentiments, car cela pourrait vous déconsidérer. Faites du yoga.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Secouez toute indolence et faites l'effort nécessaire non seulement pour vous maintenir à flot, mais aussi pour progresser. Ne montrez pas un attachement excessif à l'esprit de famille, car cela risquerait de vous nuire. Buvez moins souvent et surtout entre les repas.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Evitez de penser que vous êtes infaillible et que vous pouvez tout vous permettre, car cela vous mènerait à de cruels lendemains. Montrez vos sentiments réels non par des paroles, mais par des actes bien délibérés. Votre vue a besoin d'être ménagée, ne lisez pas trop tard.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne vous hâtez pas trop, car vous risqueriez de commettre des erreurs qui vous coûteraient cher. Dans votre désir d'arriver enfin à vos buts, ne sacrifiez pas à la rapidité l'évolution normale des sentiments. Vos nerfs ont besoin d'être calmes: pour cela, l'hydrothérapie et la relaxation sont essentielles.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Ne tergiversez pas; ce que vous avez décidé après mûre réflexion, exécutez-le sans tarder. Ne soyez pas infatué de vos pouvoirs de séduction, restez simple et modeste. Quelques douleurs dans le bas du dos et des reins; évitez tout refroidissement.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Pas de brutalité inutile et de violence; souvenez-vous que patience et longueur de temps font plus que force et que rage". Evitez toute ironie blessante dont la morsure pourrait laisser des traces. Evitez toutes les sources d'intoxications qui peuvent endommager l'organisme.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Il sera bon de rester optimiste, mais sans négliger de faire tout ce qui est requis raisonnablement. La franchise devra être l'alpha et l'omega de votre conduite si vous voulez aboutir. Quelques massages des membres inférieurs pourront faire un bien considérable.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Gravissez la montagne méthodiquement et sans regarder en arrière; ne vous laissez pas griser par le terrain gagné. Evitez de manifester une froideur trop constante qui pourrait vous faire prendre en grippe. Faites des efforts pour empêcher tout embonpoint.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne négligez pas les aides et les concours les plus modestes, mais montrez-vous reconnaissant envers tous. Laissez à l'amitié le rôle important qu'elle doit tenir dans une existence digne de ce nom. Votre circulation veineuse laisse à désirer; elle aurait besoin d'être stimulée.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Ne relâchez pas devant les obstacles qui seront nombreux, car ils servent à aiguiser votre discernement et votre énergie. Ne vous renfermez pas, mais efforcez-vous au contraire de rayonner autour de vous. Vos pieds ont besoin de quelques soins et aussi de chaussures bien appropriées.



téléphoto PC

Le ministre fédéral du Travail, M. Nicholson, annonce aux journalistes à Ottawa que les tentatives des négociateurs fédéraux en vue de régler la grève des marins des Grands Lacs ont échoué. Selon le ministre, les positions des deux parties étaient encore trop éloignées pour justifier la présence des négociateurs. Les pourparlers doivent reprendre mardi prochain.

Grève des marins: les dernières tentatives de règlement échouent

OTTAWA (PC) — Les dernières tentatives en vue de régler la grève des marins des Grands Lacs ont échoué, hier soir, après que les médiateurs fédéraux eurent jugé, mais à contre-coeur, que les négociateurs patronaux et syndicaux étaient encore trop éloignés dans leurs positions.

La grève, qui affecte 5,400 membres du Syndicat international des marins du Canada, dure depuis déjà cinq semaines et force 181 navires à l'inactivité.

Le ministre du Travail, M. Nicholson, à l'issue d'entretiens avec les deux parties, à Montréal, a déclaré que de nouvelles tentatives s'effectueront la semaine prochaine, peut-être mardi.

"J'ai le regret d'avoir à dire que, même si certains progrès ont été enregistrés, ils ne sont pas suffisants pour rendre une entente possible", a déclaré M. Nicholson.

Au cours des réunions de médiation qui ont débuté mercredi, des accords de principe sont intervenus concernant la semaine de 40 heures, les primes de travail de fin de semaine, de bien-être et les salaires.

Les représentants des compagnies maritimes ont, par ailleurs, rejeté l'ensemble des demandes syndicales qui, selon eux, équivalent à une hausse de 37 pour 100 des coûts actuels en trois ans. Ils veulent qu'on s'arrête plus près de 31 pour 100.

Le président du Syndicat des marins, M. Leonard McLaughlin, s'est déclaré fort déçu de l'échec des négociations. Quant aux représentants patronaux, ils se sont refusés à tout commentaire.

Peyrefitte au Québec: aucun signe de malaise à Ottawa

OTTAWA (PC) — On semble s'efforcer, dans la capitale fédérale, de ne laisser transparaître aucun malaise à la suite du passage au Québec du ministre français de l'Education, M. Alain Peyrefitte, dont la visite de cinq jours s'est effectuée sans que le moindre avis soit envoyé à Ottawa.

Apparemment, les formules d'invitation et de bienvenue n'ont été échangées qu'entre Québec et Paris.

Certains informateurs y voient là un précédent : un ministre étranger qui vient transiger avec une province en déjouant Ottawa ...

D'autres cependant estiment que durant la guerre la France elle-même a envoyé des ministres au Québec pour conclure certaines ententes culturelles — et ce, sans passer par Ottawa.

Des sources officielles reconnaissent qu'en vertu d'un accord signé en 1964 le gouvernement de Paris pouvait transiger avec Québec sur le plan culturel sans déranger les gens d'Ottawa.

Mais voici que maintenant, selon certaines sources, le gouvernement fédéral aurait apprécié la délicatesse d'être prévenu ...

On croit savoir que le ministre Peyrefitte aurait souligné au gouvernement d'Ottawa son intention de venir au Québec mais l'aurait fait de façon tout à fait informelle.

Or, sachant qu'il allait venir au Québec, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a aussitôt invité M. Peyrefitte à prolonger son périple dans la capitale fédérale.

M. Peyrefitte aurait refusé, disant qu'il préférait revenir lorsqu'il aurait plus de temps à sa disposition. Le ministre devait rentrer en France pour la reprise de l'année scolaire.

Effectivement, sa visite de 5 jours au Québec se terminait hier soir.

Jean-Louis Gagnon dénonce des "cas de jaunisme" dans l'information à Radio-Canada

QUEBEC (PC) — Conférencier aux séances d'études des libéraux fédéraux du Québec à la maison Montmorency, M. Jean-Louis Gagnon, journaliste, a déclaré jeudi qu'il y a lieu de s'étonner que "des clans et des chapelles puissent utiliser à des fins de propagande politique les ondes de Radio-Canada".

"Depuis longtemps déjà, a-t-il dit, on se plaint de Radio-Canada, du parti-pris de certains de ses reporters et de ses rédacteurs."

Affirmant que le premier devoir de Radio-Canada est d'informer les gens, M. Gagnon a soutenu que des "cas de jaunisme ont été relevés" dans l'information que dispense Radio-Canada "sans que la direction ose intervenir — sans doute parce qu'elle craignait d'être accusée de faire le jeu du gouvernement, des vieux partis, des fédéralistes, des Etats-Unis et du capitalisme".

Il faudra, a continué le conférencier, que le parlement leader des libéraux fédéraux du Québec, avait lui-même dénoncé le parti-pris de certains reportages de Radio-Canada, donnant comme exemple une manifestation séparatiste qui a marqué un discours qu'il prononçait il y a environ un mois à l'occasion de l'arrivée à Dorval du train de la Confédération.

"Des centaines de personnes étaient venues participer à la cérémonie, a noté M. Marchand, durant laquelle je devais prononcer un discours que j'estimais important. Dans la foule, il y avait au plus quinze séparatistes."

"En cette occasion, a conti-canadien "trouve le moyen d'informer Radio-Canada que l'intérêt public exige, entre autres choses, que notre pays survive ".

Jean Marchand

La veille, M. Jean Marchand, nué M. Marchand, montrant de l'indignation, le reporter de Radio-Canada, au lieu de porter attention à la majorité des citoyens rassemblés et au discours que je prononçais, est allé braquer son micro sous le nez des quelques séparatistes qui chantaient la Marseillaise."

Directives

Pour sa part, dans sa causerie portant sur la culture et les moyens de communications, M. Jean-Louis Gagnon, un des membres de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a soutenu qu'à l'égard de la crise de l'unité canadienne, il incomberait au parlement de "fournir à Radio-Canada des directives ou plus justement des guidelines suffisamment claires pour que la direction puisse enfin exiger qu'on s'y conforme".

L'existence même de la société Radio-Canada, selon le conférencier, tenait à son rôle à l'égard d'une politique biculturelle canadienne. "Sans Radio-Canada, a-t-il dit, toute politique de biculturalisme serait vouée à l'échec ... et le Canada ne peut survivre qu'à la condition qu'il y ait des Canadiens qui, malgré l'obstacle des régionalismes, sont informés des réalités économiques, politiques et culturelles qui sont caractéristiques de notre pays et font son identité."

"Dans le domaine culturel, a dit par ailleurs M. Gagnon, il ne me gêne pas que les institutions fédérales, provinciales et au besoin municipales se voisinent, au risque de faire double emploi ..."

"Parce que l'artiste créateur doit être un homme libre, a-t-il continué, toute politique culturelle ne doit pas déboucher sur un monopole — fédéral, provincial, municipal ou privé. C'est pourquoi je me félicite que la constitution fasse de la culture une responsabilité partagée et qu'en général on reconnaisse qu'elle constitue un domaine de juridiction concurrente."

Médicaments: les fabricants en pharmacie ont réduit leurs prix

Le président de l'Association canadienne des fabricants en pharmacie (ACFP) a affirmé, ce matin, que les 59 membres de son organisation ont réduit le prix de leurs produits par suite de l'abolition, le 1er septembre, de la taxe fédérale de vente sur les médicaments.

Le Dr Wm W. Wigle a déclaré : "Toutes les entreprises qui font partie de notre Association ont transmis aux grossistes et aux détaillants les réductions de prix résultant de l'abolition de la taxe fédérale de vente".

Le Dr Wigle répondait ainsi au président de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec, M. André Bédard, qui a prétendu, récemment, que les consommateurs ne bénéficieraient pas de l'abolition de la taxe parce que les fabricants n'avaient pas réduit leurs prix. M. Bédard a également déclaré que certains fabricants avaient haussé leurs prix avant l'abolition de la taxe par le gouvernement.

"Je ne peux naturellement parler qu'au nom des 59 entreprises qui font partie de notre association et qui fabriquent 85 pour cent des médicaments prescrits et vendus au Canada", a déclaré le Dr Wigle.

Le président de l'ACFP a fait remarquer, d'autre part, que la déclaration de Me Bédard au sujet de l'effet de l'abolition de la taxe sur les prix payés par les consommateurs ,est en contradiction formelle avec les calculs effectués par le Comité parlementaire et par l'Association pharmaceutique canadienne qui ont estimé qu'il y aurait une réduction variant de cinq à dix pour cent dans les prix payés par les consommateurs.

Saint-Jérôme : la formation des assistés sociaux n'a pas dépassé le cours primaire

SAINT-JEROME — Près du tiers des assistés sociaux dans le diocèse de Saint-Jérôme comprend des personnes seules, sans dépendants et pour la plupart d'un âge fort avancé. L'enquête menée par le Service diocésain du bien-être social a également démontré que les neuf-dixièmes des bénéficiaires ne disposent que d'un cours primaire comme formation scolaire.

Suivant la coutume chez les agences sociales, subventionnées par le gouvernement, le rapport n'indique pas le nombre des personnes inscrites sur les listes. En raison toutefois de la mauvaise situation économique actuelle, tant à Saint-Jérôme qu'à Lachute, d'aucuns le croient en proportion élevée, par comparaison avec les assistés sociaux, dans le diocèse voisin de Joliette.

Les données du rapport sont laconiques. Une analyse cependant permet de constater une relation entre l'âge et la santé des assistés, puis entre leur formation scolaire et leur occupation. Dans la plupart des cas, les hommes se disent journaliers.

S'appuyant sur ces données, les responsables du conseil du bien-être ont formulé des recommandations à intercaler dans un mémoire, destiné au gouvernement. Ainsi, ils préconisent des cours appropriés aux besoins et aux moyens des assistés sociaux. A leur avis, des cours du soir conviendraient.

Préparation d'un second mémoire sur le transport des écoliers

La Fédération des Commissions scolaires du Québec présentera un second mémoire à la mi-octobre aux membres de la Commission d'enquête sur le transport des écoliers.

Le mémoire présenté par la Fédération en collaboration avec l'Association des directeurs de transport écolier du Québec n'ayant pas touché de façon précise au problème administratif ainsi qu'à la réglementation, à l'échelle provinciale, de l'usage des autobus, M. Maurice Lavallée, président de la Fédération, a proposé qu'un second mémoire complète celui présenté, hier, à la Commission d'enquête.

Le mandat de la Commission Lachapelle sera probablement prolongé une seconde fois afin de permettre aux commissaires de présenter leur rapport. Elle devait faire rapport le 31 mars 1967, date qui a été reportée au 31 octobre 1967, et qui sera sensiblement prolongée vu qu'elle entendra un dernier mémoire à la mi-octobre.

Robarts veut renforcer l'amitié et la coopération qui existent maintenant entre l'Ontario et le Québec

TORONTO (PC) — Le premier ministre John Robarts a promis hier soir qu'il fera tout en son pouvoir pour renforcer l'esprit d'amitié et de coopération qui existe maintenant entre l'Ontario et le Québec.

Prenant la parole lors d'une assemblée électorale, le premier ministre ontarien a ajouté que les débats actuels sur le concept des deux nations au Canada devraient être tenus à un niveau rationnel.

M. Robarts a soutenu qu'il ne fallait pas se quereller pour des mots et qu'il valait mieux s'astreindre d'employer un langage criard et intempéré.

"Au lieu, a dit M. Robarts, laissons aux Canadiens français et aux Canadiens anglais le soin de trouver une nouvelle vigueur pour mieux résoudre les problèmes communs pour que dans une harmonie ils contribuent, par leur force combinée, à améliorer le régime de vie canadien."

M. Robarts a souligné qu'il espérait que l'élection provinciale du 17 octobre lui procurerait un mandat précis et décisif afin qu'il puisse poursuivre ses efforts dans le but de renforcer la Confédération en travaillant de concert avec les autres provinces et le gouvernement fédéral à l'importante tâche du développement national.

LA VENTE TRANS-CANADA
EATON

Chez EATON en ville et à moins d'indication contraire à Pointe-Claire

Plus de 400 aubaines offertes.

SAMEDI, OCCASIONS SPÉCIALES À L'OUVERTURE

En vente dès 9 h 30 du matin jusqu'à épuisement des stocks. Des quantités limitées, exemplaires uniques et séries épuisées

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

2 pièces en tricot de laine-d'agneau-et-nylon

150 seulement ! — Veste cardigan, ornée de dentelle et jupe doublée. Autre modèle à chandail pullover, garni de dentelle et jupe doublée. Les deux existent en tons rubis, gris, vert, aqua. Tailles 34 à 40. *Ordinairement 22.00* — **15.00**

EATON en ville (rayon 216) au troisième étage et au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

A solder ! Uniformes pour dames

192 seulement ! — Uniformes classiques de ligne droite en "térylène" et coton de belle qualité. Fermeture glissière devant, poches plaquées. Blanc seulement. Tailles 10 à 20. *Prix courant 8.99* — **5.99**

EATON en ville (rayon 209) au quatrième étage et à Pointe-Claire

Chandails en "Acrylique" épais

100 seulement ! — Deux modèles. Pullover sans manches. Blanc avec motif floral multicolore. Tailles 36 à 40. Cardigan à manches longues. Bleu, melon. Tailles petite, moyenne, grande dans le lot. *Prix courant 5.00* — **3.99**

EATON en ville seulement (545) quatrième étage

⅓ de rabais Blousons pour fillettes

200 seulement ! — Blousons en coton, avec capuchon à serrage coulissant. Fermeture glissière devant. Orange, rouge, marine avec blanc. Tailles 7 à 14 dans le lot. *Prix courant 2.98* — **1.99**

EATON en ville (rayon 211) au quatrième étage et à Pointe-Claire

½ prix ! Blouses pour fillettes

250 seulement ! — Choix de blouses à manches longues et courtes, dans une variété de tissus, de modèles et de coloris. Tailles 7 à 14 dans le lot. *Prix courants 3.98, 4.98* — **1.99 à 2.49**

EATON en ville seulement (rayon 211) au quatrième étage

Jeans en denim pour fillettes

150 seulement ! — Jeans en denim de coton robuste. Genoux doubles, rivets aux points de tension pour plus d'usage. Bleu passé seulement. Tailles 4, 5, 6, 6X. *Prix courant 1.99* — **1.49**

EATON en ville (rayon 210) au quatrième étage et à Pointe-Claire

Bas nylon entièrement diminués

200 paires seulement ! — Bas de belle qualité pour dames. Nylon 15 deniers et 30 deniers dans le lot. Nuance beige ou taupe. Pointures proportionnées 8½ à 11 dans le lot. *Prix courant 1.29* — la paire **.64**

EATON en ville (rayon 201) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

Sacs à main

75 seulement ! — Choix de modèles les plus en vogue. Cuir maroquin, suède, vinyle dans le lot. Tons d'automne comprenant noir, brun et d'autres. *Prix courants 2.25 à 19.49* — **1.19 à 14.99**

EATON en ville seulement (rayon 217) au rez-de-chaussée

Perles de culture

26 seulement ! — Exceptionnel ! Colliers de 16" à rang uniforme de perles de culture, montés avec des noeuds. Ravissants fermoirs en filigrane d'or blanc ou jaune. *Prix courant 30.00* — **20.00**

EATON en ville (rayon 215) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

Pantoufles pour dames

300 seulement ! — Différents modèles pour se détendre ou pour recevoir chez soi. Talons plats ou genre mule en cuir, brochés, en vinyle, velours ou soie dans le lot. Couleurs variées. Pointures 5 à 10, courant ou étroit dans le lot. *Prix courant 3.99* — **2.99**

EATON en ville (rayon 238) au deuxième étage et à Pointe-Claire

"Murray Selby" pour dames

85 paires seulement ! — Chaussures réputées de modèles avec ou sans laçage. Veau, suède, filet dans le lot. Ton brun, noir, havane et bleu. Gamme de pointures incomplète dans le lot. **9.99**

EATON en ville seulement (rayon 338) au deuxième étage

Souliers tout-aller pour garçonnets

150 paires seulement ! — Modèles souples en suède pour l'école ou la tenue sport. Deux modèles en vogue, sur semelle en caoutchouc mousse. Beige ou brun. Pointures 1 à 8 C, D, E dans le lot. *Prix courants 8.00, 10.00* — **4.99 à 6.99**

EATON en ville (rayon 239) au deuxième étage et à Pointe-Claire

Shantung et crêpe 45" en noir

300 verges seulement ! — Le noir rajeunit et revient le jour comme le soir ! Voici un très bel assortiment de shantung et de crêpe de rayonne à prix très réduit. Venez tôt pour un choix assuré. **1.49**

EATON en ville seulement (rayon 233) au deuxième étage

½ prix ! Gilets-T en coton pour hommes

50 seulement ! — Modèle à faux-col roulé en coton indémaillable. Manches courtes, encolure et poignets côtelés en "Lycra". Coloris variés dans le lot. Moyen, grand. *Prix courant 3.50* — la verge **1.75**

EATON en ville seulement (rayon 228) au rez-de-chaussée

½ prix ! Chemises habillées pour hommes

300 seulement ! — Marque réputée en très beau tissu importé. Modèle à col empesé. Différents tons de bleu et maïs. Encolures 14½ à 16 dans le groupe. *Prix courant 9.00* — **4.50**

EATON en ville seulement (rayon 228) au rez-de-chaussée

½ prix ! Socquettes en "Viyella" pour hommes

800 paires seulement ! — Socquettes à motif fantaisie. Souple et luxueux mélange 55% laine et 45% coton. Noir, olive, gris, brun. Encolures 10½ à 11½ dans le lot. *Prix courant 1.50* — **.75**

EATON en ville seulement (rayon 228) au rez-de-chaussée

Blousons et parkas pour hommes

40 seulement ! — Modèles et tissus variés. Quelques-uns sont réversibles, d'autres sont doublés de peluche. Tissus unis ou motif de plaid. Fermant devant avec glissière ou boutons pression dans le lot. Tailles 36 à 42. *Prix courants 19.50, 19.95* — **9.98**

EATON en ville seulement (rayon 429) au deuxième étage

Blousons en nylon pour garçons

100 seulement ! — Blousons en nylon "Lavez-portez". Modèle à glissière devant, col et poignets de même matière. Rayure horizontale contrastante devant. Jaune/bleu, bourgogne/marine. Petit, moyen, grand dans le lot. *Prix courant 2.99* — **1.99**

EATON en ville seulement (rayon 232) au deuxième étage

Sacs à emplettes en vinyle

120 seulement ! — En solde ! Ils sont en vinyle effet tissu, solides et souples ! Deux fortes poignées ; dessous clouté. 15"x 12" x 5". Brun, gris, bleu et noir dans le lot. **1.49**

EATON en ville (rayon 222) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

Services 44 pièces plaquées argent

90 seulement ! — Services "Châtelaine" en plaqué argent brillant. Chacun comprend 8 de chaque : couteau à dîner, fourchette à dîner, fourchette à salade, cuillère à dessert, cuillère à thé ; 2 cuillères de service, 1 cuillère à sucre et 1 couteau à beurre. *Prix courant 49.95* — **29.95**

EATON en ville (rayon 515) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

Couteaux électriques

40 seulement ! — Lames jumelées en acier inoxydable; amovibles pour l'entretien. Garde de sécurité. Carter solide. Cordon de 8'. Poignée de plastique blanc et noir. *Prix courant 15.95* — **9.99**

EATON en ville seulement (rayon 277) au quatrième étage

4 boîtes utilitaires

40 seulement ! — 4 boîtes en bois pour la farine, sucre, café et thé. *Prix courant 10.99* — **5.49**

EATON en ville (rayon 254) au quatrième étage et à Pointe-Claire

Plantes tropicales

150 seulement ! — 4 variétés de plantes tropicales dans chaque pot. 12" de hauteur. Les plantes n'ont pas besoin d'être séparées pour pouvoir mieux pousser dans un même pot. **1.49**

EATON en ville seulement (rayon 280) au cinquième étage

Couvre-lits matelassés

75 seulement ! — Acétate matelassé qui donne l'impression d'une somptueuse soie nouée. Cordonnets et coins emboîtants. Imprimé à fleur dans les tons de bleu, vert ou turquoise. Lit jumeau seulement. *Prix courant 19.99* — chacun **14.99**

Tentures assorties : 63" Prix courant 9.99 — la paire **6.99** ; 90" Prix courant 13.99 — la paire **8.99**

EATON en ville seulement (rayon 436) au deuxième étage

Spécial-photo

160 seulement ! — Paquet de 10 ampoules-flash no 5. **.74**

EATON en ville seulement (rayon 512) au rez-de-chaussée

Appui-tête réglables

40 seulement ! — Modèle cylindrique réglable à 2 positions. En boîte d'une paire. Coloris variés. *Prix courant 8.95* — la paire **6.79**

EATON en ville seulement (rayon 263) au cinquième étage

Coupons tentures et fins de rouleaux

500 verges seulement ! — Grand assortiment de cotons à tentures, housses et coussins. 48" de largeur. Imprimés et unis.

Prix courant 2.24 — la verge **1.44**
Prix courant 3.24 — la verge **2.44**
Prix courant 4.24 — la verge **3.44**

20% de rabais ! Tergal français

100 pan. seulement ! — Marquisette à lourde broderie. 70" x 110". Motif à fleur ajouré. Ourlet 13½". Repassage superflu. *Prix courant 28.00* — **22.40**

EATON en ville seulement (rayon 267) au sixième étage

Peinture blanche CIL Latex

83 gallons seulement ! — Vite sec. Application aisée. Pour murs et plafonds. Entretien aisé. le gal. **5.99**

EATON en ville (rayon 274) au cinquième étage et à Pointe-Claire

Aspirateurs

20 seulement ! — Modèles "Renown" verticaux. Puissant moteur à 2 vitesses. Peut extirper la saleté profondément cachée dans les tapis. Spacieux sac jetable. Pare-chocs enveloppant. Modèle 5630. *Prix courant 64.95* — **48.69**

EATON en ville (rayon 258) au quatrième étage et à Pointe-Claire

Machine à coudre automat. portative

10 seulement ! — Marque IMPERIAL. Elle pose les boutons, façonne les boutonnières et fait la broderie ; sans accessoires. 12 cames pour points de fantaisie. Pied rabattant pour reprisage. Modèle 465. **74.95**

EATON en ville (rayon 370) au quatrième étage et à Pointe-Claire

Lits continentaux 2'6"

50 seulement ! — 220 ressorts hélicoïdaux. Robuste coutil de coton. Surface matelassée à lacets. Bordure rectiligne. Rebord intérieur à cordonnet. Sommier-tapissier assorti avec un jeu de 6 pieds en bois naturel. **33.99**

Divans-lits

25 seulement ! — Cadre en bois massif. Capitonnage intégral à ressorts isolés de polymousse confortable. Revêtement à motif colonial imprimé. Section-literie sous-jacente. **49.99**

EATON en ville (rayon 271) au septième étage et à Pointe-Claire

25% de rabais ! Tables d'acajou

80 seulement ! — Variété de tables de 50" de longueur. Tables-commode de 28" à tiroir. Modèles faisant partie de séries épuisées. *Prix courant 54.00* — chacune **39.99**

EATON en ville seulement (rayon 470) au septième étage

Cabine de douche

25 seulement ! — Installation aisée. Parois en acier épais à fini blanc émaillé, fond émaillé. Bec à douche réglable. Poignées chromées. Porte-savon et rideau en plastique. 30" x 30" x 75". *Prix courant 51.50* — **38.99**

EATON en ville seulement (rayon 456) au cinquième étage

Sous-sol EATON

Tenues de nuit pour dames

240 seulement ! — Le lot se compose de pyjamas "baby doll" et de chemises de nuit en tricot nylon soyeux. Différentes tailles et différents coloris dans le lot. *Prix courant 1.99* — **1.49**

EATON en ville seulement (rayon 909) au sous-sol

Portefeuilles en cuir

500 seulement ! — En cuir de belle qualité. Entièrement doublés de cuir. Section à glissière. Différents coloris. *Prix courant 2.99* — **1.99**

EATON en ville seulement (rayon 917) au sous-sol

Vêtements à bas prix pour hommes

Chemises habillées à manches courtes

300 seulement ! — Modèles, tissus et coloris variés. Différentes tailles dans le lot. **1.00**

½ prix ! Sous-vêtements en coton

80 seulement ! — Gilets-T. Prix courant 2 pour 2.50. Blanc seulement, différentes tailles. ch. **.62**

15 seulement ! — Caleçons longs à taille élastique. Prix courant 2 pour 3.00. Différentes tailles. chacun **.75**

Sous-vêtement thermal

200 seulement ! — Maillot à manches courtes, caleçon long à taille élastique. Blanc seulement. Petit, moyen, grand. 2 pour **3.00** — **1.59** chacune

EATON en ville seulement (rayon 928) au sous-sol

Chemises de nuit pour bébés

100 seulement ! — Petites chemises en finette de coton blanche, souple et douce. Se noue au dos à l'encolure. Blanc seulement. Taille pour bébé jusqu'à 3 mois. *Prix courant .49* — **.29**

EATON en ville seulement (rayon 910) au sous-sol

Jumpers pour fillettes

100 seulement ! — Jumpers en velours de coton côtelé de belle qualité pour la jeune élégante. Rouge, brun, bleu. Tailles 7, 10, 12 dans le lot. *Prix courant 1.99* — **1.00**

EATON en ville seulement (rayon 910) au sous-sol

Chemises sport en flanelle, garçons

300 seulement ! — Modèle à manches longues en flanelle de coton de belle qualité. Quadrillé de ton vin, bleu ou vert. Tailles 8 à 16. **1.00**

EATON en ville seulement (rayon 932) au sous-sol

Taies d'oreiller à fleurs 'Tex-Made'

100 paires seulement ! — Coton de 128 fils toute fraîcheur. Eblouissant imprimé "Royal Orchid" de ton mauve sur ton blanc. 42" x 36". la paire *Prix courant 1.89* — **1.29**

EATON en ville seulement (rayon 936) au sous-sol

25% de rabais ! Passages en viscose

390 verges seulement ! — Passages en viscose de tons unis ou tweed. Choix de couleurs. Deux largeurs : 27" et 36".

	Prix courant la ver. lin.
180 verges de 27" de largeur, seulement !	2.99 — **2.24**
210 verges de 36" de largeur, seulement !	3.79 — **2.84**

EATON en ville seulement (rayon 967) au sous-sol

25% de rabais ! Rideaux "Térylène"

59 paires seulement ! — Cette marquisette "Térylène" ajoutera au décor de n'importe quelle pièce. Blanc seulement. Les dimensions varient de 50" à 63" jusqu'à 150" x 95". *Prix courants 5.99 à 26.99* — **4.49 à 20.24**

EATON en ville seulement (rayon 967) au sous-sol

Il est encore temps de vous procurer chez EATON des PASSEPORTS EXPO 67 hebdomadaires ou d'un jour à prix réduits.

L'EXPO 67 ne fermera ses portes que le 29 octobre, vous avez donc amplement le temps d'en profiter. Procurez-vous dès maintenant vos passeports à prix réduits chez EATON ; qu'il s'agisse d'un laisser-passer d'un jour, d'un passeport hebdomadaire ou saisonnier.

Pourquoi faire la queue à l'EXPO ? Gagnez du temps... et de l'argent. Vous trouverez les passeports EXPO 67 chez EATON à ces trois endroits : kiosque spécial au rez-de-chaussée (près des socquettes pour hommes), au Bureau des comptes (6e étage) et à Pointe-Claire (2e étage).

MONTREAL, VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 214

DE L'ATLANTIQUE

AU PACIFIQUE

L'armée perd six mille hommes

OTTAWA. — En réduisant les effectifs militaires du Canada de six mille hommes d'ici l'an prochain, le ministère de la Défense réaliserait une économie d'environ $30,000,000. Un porte-parole du ministère a fait savoir hier que, devant le refus du cabinet d'augmenter le budget de la défense de $50,000,000 pour l'exercice financier 1968-69, il sera nécessaire de réduire les effectifs militaires de 106,000 à cent mille d'ici la fin de l'an prochain. Le ministre, M. Paul Hellyer, préfère dit-on effectuer des coupures dans le personnel plutôt que de supprimer certaines commandes d'armes nouvelles, ou d'en retarder la livraison aux forces canadiennes.

* * *

Un livre sur Joey Smallwood

ST-JEAN DE TERRE-NEUVE — En 1949, l'entrée dans la Confédération représentait pour Terre-Neuve des avantages économiques certains. Pourquoi donc alors nombre de Terre-neuviens, particulièrement de St-Jean, s'opposèrent-ils à ce que cette colonie devienne la dixième province canadienne ?

Un montréalais dont l'épouse est originaire de Terre-Neuve, M. Richard Gwyn, répond à cette question dans une biographie du premier ministre Joseph Smallwood, l'homme qui persuada ses concitoyens d'abandonner les privilèges dont ils jouissaient dans l'Empire britannique, pour faire cause commune avec le reste du Canada. Le livre de M. Gwyn, publié aux éditions MacMillan de Toronto, paraîtra peu avant Noël. L'auteur y raconte le développement de Terre-Neuve depuis ses origines mais estime que la section concernant l'entrée dans la Confédération pourrait être la plus intéressante pour les Canadiens des autres provinces.

* * *

"Merci, général de Gaulle"

Une campagne organisée en vue d'envoyer au général de Gaulle des remerciements pour sa visite au Québec a obtenu 40,000 réponses jusqu'ici, a-t-on annoncé hier.

Lancée le 1er septembre par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, la campagne de "Merci, général de Gaulle demande aux Québécois d'envoyer des cartes postales, au soin de la Société St-Jean-Baptiste, laquelle les fera parvenir au président de la République française pour son "aide à la cause du nationalisme canadien-français".

Les organisateurs ont déclaré hier qu'ils espèrent qu'avec l'appui de toute la province, plusieurs centaines de milliers de ces cartes postales pourront être envoyées au Palais de l'Elysée à Paris.

Ils suggèrent que les messages soient brefs et soient ainsi libellés "Merci, mon général" ou "Merci pour votre visite et vos déclarations".

* * *

Roblin, candidat conservateur ?

TORONTO (PC) — Des rumeurs ont circulé hier voulant qu'on invite le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, à tenter de se faire élire comme conservateur à la Chambre des communes dans le comté de Grey-Bruce, en Ontario.

Le siège est actuellement occupé par le conservateur Eric Winkler, qui participe à la campagne électorale en vue de l'élection provinciale du 17 octobre en Ontario. M. Winkler est candidat dans le comté de Grey South et on s'attend à ce qu'il démissionne de son siège aux Communes.

* * *

La conférence de Robarts mal vue

TORONTO (PC) — M. Donald S. MacDonald, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, déclare que la conférence constitutionnelle du premier ministre John Robarts, du 27 au 30 novembre, apportera de la rancoeur plutôt que l'unité nationale.

M. MacDonald, député de Toronto Rosedale, a déclaré au cours de la réunion annuelle de l'Association libérale de Rosedale, mercredi soir, que, jusqu'à ce qu'il y ait une entente générale entre les Canadiens sur une nouvelle structure constitutionnelle, la conférence "Confederation of Tomorrow" de M. Robarts ne peut produire de résultats pratiques.

* * *

L'artériographie révolutionnaire

TORONTO — Les symptômes, aussi bien que les électrocardiogrammes, se révèlent insuffisants pour bien diagnostiquer les maladies cardiovasculaires, causes premières des crises cardiaques. C'est ce qu'affirmait hier un éminent médecin de Cleveland, le Dr Earl Shirey, qui portait la parole à un collique médical à Toronto. A son avis, l'artériographie coronaire, inventée il y a dix ans par le Dr Mason Soames, "a amorcé une révolution dans la chirurgie des vaisseaux du coeur". La méthode consiste à insérer un mince cathéter dans l'aorte, avec les deux extrémités du tube enfoncées dans l'orifice de chacune des deux artères coronaires. On fait passer un colorant dans le cathéter et, grâce à la radiographie, on peut surveiller son passage dans les artères. Si l'une des artères est bloquée, ou s'est rétrécie, on le voit clairement sur les radiogrammes.

* * *

Une influence modératrice

TORONTO — La Compagnie des Jeunes Canadiens exerce "une influence modératrice" à Yorkville et le Bureau des commissaires du Toronto métropolitain, en prétendant que la Compagnie et les hippies sont responsables de la situation dans cette ville de banlieue, se cherche tout simplement un bouc-émissaire.

C'est la réponse apportée hier par un membre de la Compagnie au maire William Dennison qui, ces jours derniers, demandait que le premier ministre Lester Pearson soit invité à expliquer le rôle des Jeunes Canadiens à Yorkville. David DePoe, qui s'est fait à maintes reprises le porte-parole des hippies, suggère qu'au lieu du premier ministre, Jerry Gambill, directeur de la Compagnie en Ontario, explique aux commissaires la politique de son organisation.

* * *

Le CTC et le NPD

OTTAWA — Le Congrès du travail du Canada et le Nouveau parti démocratique continueront à oeuvrer main dans la main sur le plan politique. M. Donald Macdonald, président suppléant du CTC et leader du NPD en Ontario, en a donné l'assurance hier, à la suite d'une assemblée des dirigeants du Congrès à Ottawa. Tous les syndiqués affiliés à la centrale ouvrière sont priés d'accorder "aux campagnes politiques du NPD un appui sans réserve, financièrement, moralement et physiquement". M. Macdonald estime que les élections du 11 octobre en Saskatchewan, et celles du 17 octobre en Ontario, seront d'une importance particulière pour le mouvement syndical et le NPD. "Le moindre transfert de votes en Saskatchewan, dit-il, pourrait signifier la réélection du gouvernement CCF-NPD ou une grave défaite pour ce gouvernement. En Ontario, les syndiqués ont exprimé très ouvertement qu'ils appuyaient le NPD".

* * *

L'enseignement du français en C.-B.

VICTORIA — La Colombie-Britannique se "débritannise" peu à peu. La Fédérarion des parents-maitres de cette province vient en effet de prier le gouvernement provincial d'étendre progressivement l'enseignement du français aux années scolaires inférieures à la huitième année.

Le mémoire remis au gouvernement souligne que la fédération n'a pu oublier l'appel souvent répété en faveur de l'enseignement du français dès la première année scolaire. "A notre avis, poursuit le document, c'est de cette façon seulement que justice sera rendue à nos deux langues nationales".

* * *

Cashin aux Pêcheries ?

ST-JEAN DE TERRE-NEUVE — Le départ prochain de M. J. W. Pickersgill, qui serait appelé à présider la nouvelle Commission fédérale des transports, incite un journal terre-neuvien, The Telegram, à supputer les chances de M. Richard Cashin d'être le prochain représentant de Terre-Neuve dans le cabinet Pearson. L'élévation du député de St-Jean-Ouest au rang de ministre des Pêcheries dépendrait de l'acceptation de M. Charles Granger, ministre des Affaires du Labrador dans le gouvernement Smallwood, de se porter candidat dans la circonscription fédérale de Bonavista-Twillingate, que représente présentement M. Pickersgill. L'actuel ministre des Pêcheries, M. H. J. Robichaud, serait nommé au Sénat.

Pour l'an prochain

Les employés d'hôpitaux du Québec préparent leurs structures de négociation

par Jacques LAFRENIERE

envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. — Le président de la Fédération nationale des services (CSN), M. Paul-Emile Dalpé, dont l'organisation groupe 40,000 employés d'hôpitaux du Québec, croit possible que le gouvernement provincial déclenche une élection prochainement pour "aller chercher un mandat", face aux prochaines négociations qui l'opposeront à quelque 150,000 employés de la fonction publique.

M. Dalpé a émis cette opinion au cours d'une brève entrevue à l'issua d'un congrès spécial que tient présentement sa fédération en banlieue de Québec, en vue de préparer les structures des prochaines négociations des employés d'hôpitaux dont les conventions collectives, signées après une grève de quelques semaines, l'été dernier, expireront le 30 juin prochain.

Le dirigeant syndical a ajouté que de toute façon les négociateurs de sa fédération seront en mesure de prouver à la population le bien-fondé des revendications syndicales. "Nous ne courons pas après le superflu, comme les radiologistes, mais pour un salaire minimum vital.", a-t-il dit.

Selon lui, les salaires constitueront le principal point des prochaines négociations bien que, sur ce sujet, rien n'a encore été déterminé, étant donné que le congrès spécial n'a que pour but de tracer les structures de négociations.

Les pourparlers avec le Conseil des relations de travail des hôpitaux devraient débuter au plus tard vers le mois de février 1968. Il n'est pas question pour le moment d'une alliance des syndicats de la CNS avec d'autres organisations groupant des travailleurs d'hôpitaux appartenant à des associations rivales.

Environ 250 délégués assistent à ce congrès spécial de deux jours qui a débuté hier. Le projet de convention collective sera préparé d'abord au niveau des syndicats, puis à celui des régions au nombre de cinq. Finalement, un comité de négociation composé d'au moins 105 membres colligera les revendications de tous les travailleurs en vue de les inclure dans le cahier des revendications.

Face à l'Etat

Dans un document qui est à l'étude, le comité exécutif souligne que juridiquement parlant, il faut convenir que ce sont encore les hôpitaux qui sont les interlocuteurs dans les négociations collectives. Toutefois les syndiqués savent qu'ils auront à négocier avec le nouveau Conseil des relations de travail des hôpitaux. Le document ajoute qu'il n'en reste pas moins qu'au-dessus de ces organismes (hôpitaux et CRT) il y a l'état qui est le véritable patron.

Les employés d'hôpitaux, toujours selon le document de travail, qui, hier tout au moins, semblait devoir devenir le véritable projet des structures pour la négociation de ces travailleurs, entendent "établir des contacts nécessaires afin de connaître l'attitude" des autres organismes qui auront également à négocier en même temps avec le gouvernement, "afin d'être aussi bien renseignés que possible et nous préparer aux décisions qui s'imposeront".

Pour la FNS, il ne s'agit pas seulement de préparer le cahier des revendications, mais de prévoir simultanément la mise en place des structures de grève, des sous-comités préparatoires à la négociation de la convention collective ou encore de former un comité de recherche, en collaboration avec la CSN.

La Fédération propose que, pour les fins de l'information et de la publicité, il soit formé un comité rentral composé du président de la Fédération, du directeur des services techniques et du négociateur, afin d'assurer une meilleure cohésion.

Comme de telles négociations coûteront passablement cher, la Fédération propose de prélever une cotisation spéciale d'un dollar par membre. M. Dalpé a déclaré que l'an dernier, il en avait coûté $76,000 pour défrayer les dépenses des 50 membres du comité de négociation. Cette somme sera largement dépassée cette année. Comme l'an dernier, la Fédération demandera au gouvernement provincial de défrayer une partie du coût de ces dépenses. M. Dalpé expliquait à ce sujet qu'en somme, la coordination des négociations dans les hôpitaux permet une économie de temps et d'argent au gouvernement et qu'il est juste que ce dernier accepte alors de prendre une responsabilité financière dans cette affaire. La Fédération n'en fera cependant pas une condition sine qua non.

Pepin lance un appel à la solidarité intersyndicale

par Jacques LAFRENIERE

envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Le président de la Confédération des syndicats nationaux M. Marcel Pepin, a lancé hier soir un autre appel à la solidarité intersyndicale au Québec, "afin que cessent les luttes steriles que se livrent les travailleurs et qui leur font perdre de vue les objectifs mêmes du syndicalisme".

M. Pepin a demandé que le syndicalisme soit vraiment à la portée des travailleurs. Il a déclaré que si la structure syndicale devient trop forte et qu'elle écrase les travailleurs, il faut "la faire sauter ou la faire disparaître".

Mais selon lui, il y a place pour des formules qui "régleront les problèmes, non pas à tout prix mais véritablement".

Il a fait remarquer aux quelque 150 délégués qui assistent au 43e congrès annuel de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois, qu'une préoccupation qui a fait son apparition récemment au Québec, est le fait d'un rapprochement entre les centrales syndicales.

C'est là selon lui, une façon de défendre les intérêts des travailleurs avant ceux des centrales.

Mais il y a aussi d'autres phénomènes nouveaux. Il y a par exemple, l'adhésion au syndicalisme de groupes qui jusqu'ici n'avaient pas pensé de se syndiquer.

L'Etat devient plus fort. "C'est heureux a-t-il dit, qu'il en soit ainsi, car cela déplace le rôle que l'entreprise privée jouait jusqu'ici dans l'économie. Mais cela implique également que l'état est à la fois employeur et législateur, et que ces deux dimensions d'un même employeur peuvent soulever quelques inquiétudes."

M. Pepin pensait aux prochaines négociations collectives de milliers d'employés de la fonction publique dont les résultats auront des répercussions jusque dans l'entreprise privée. C'est pourquoi, il lui apparait si important de faire l'alliance des forces syndicales au Québec, devant un gouvernement qui devient de plus en plus puissant.

M. Pepin a avoué n'avoir pas encore reçu officiellement de réponse à l'appel de rapprochement lancé à la Corporation des instituteurs et instutrices du Québec et à la Fédération des travailleurs du Québec, bien que cette dernière ait répondu par la voie des journaux.

Dans la construction

M. Pepin a longuement décrit des situations qui ont existé dans le domaine de la construction et qui ont été pénibles pour les travailleurs. Il s'est prononcé contre l'utilisation de la force brutale pour obtenir l'adhésion des ouvriers du bâtiment, comme ce fut le cas bien souvent.

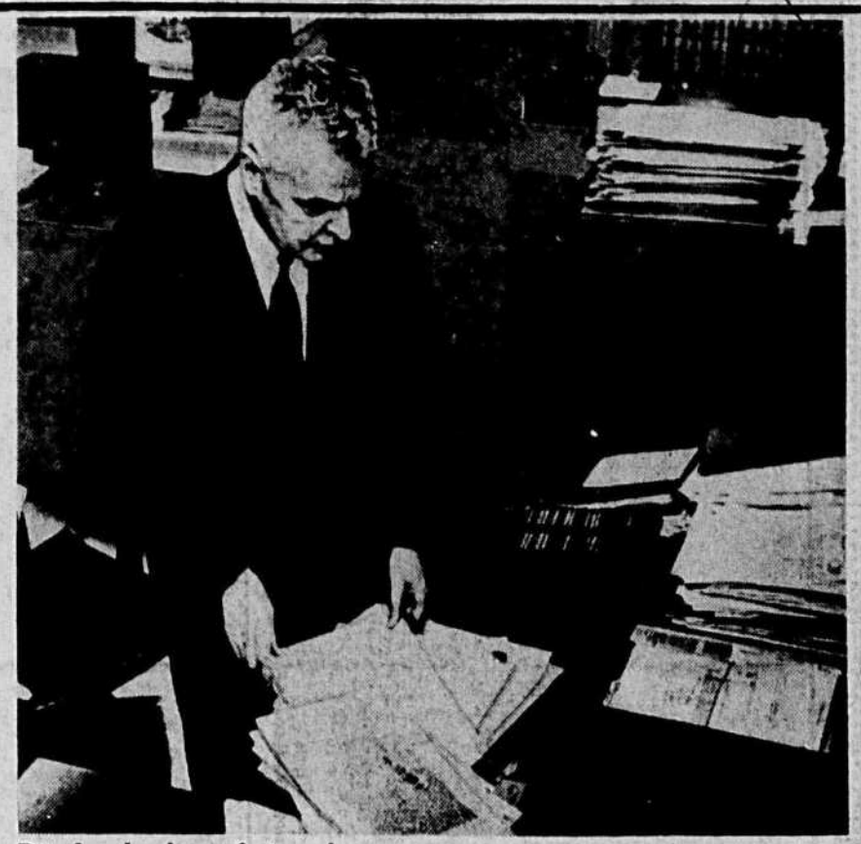
La CSN, après avoir constaté le fouillis où se trouvait cette industrie, a demandé au ministère du Travail d'intervenir. Un comité conjoint CSN-FTQ vient de s'entendre sur des critères qui pourraient éliminer les luttes intersyndicales sur les chantiers de construction.

M. Pepin a dit que les causes du malaise qui existe présentement résident dans le fait de l'absence d'une législature appropriée.



Hal Banks quitte la prison fédérale... temporairement

L'audition de la demande canadienne visant à obtenir l'extradition de Hal C. Banks pour répondre à une accusation de parjure en Ontario a de nouveau été ajournée au 20 septembre. Cette nouvelle date a été fixée en dépit de violentes objections de M. Richard Kuh, de New York, le procureur qui représente l'Ontario. Il a affirmé que la province était prête à procéder dans cette cause et il a échangé des mots à plusieurs reprises avec l'avocat de Banks, M. Abraham Brodsky. Le commissaire américain S. T. Aburzzo a finalement permis l'ajournement soulignant que les deux parties devraient être prêtes à commencer leurs preuves le 20 septembre. M. Kuh, qui a affirmé que plusieurs témoins étaient venus du Canada pour l'audience de jeudi, a accusé M. Brodsky de manquer de courtoisie parce qu'il n'avait informé la poursuite avant mercredi sur son intention de réclamer un ajournement.



Diefenbaker fait place à son successeur

L'ex-chef conservateur, John Diefenbaker, se prépare à quitter officiellement son bureau de chef de l'Opposition à Ottawa, pour céder la place, à son remplaçant, M. Robert Stanfield, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

LE POINT DE VUE DE

PETER NEWMAN

courriériste parlementaire du "Toronto Star" à Ottawa

La légende de Diefenbaker

FIN

Comme guide au plan historique, la personnalité apparente, extérieure, d'un homme politique se révèle généralement inadéquate, parce qu'on ne sait jamais quand un homme politique dit ce qu'il pense vraiment.

Mais, en ce qui concerne Diefenbaker, la personnalité extérieure révèle tout l'homme. Il se voit d'abord comme l'incarnation des idéaux de la masse du peuple. Comme la plupart des hommes qui se sont "créés" eux-mêmes, il adore son créateur. La vie lui apparait toute bigarrée de couleurs primaires. Sa vie a été un roman feuilleton dans lequel, héros provincial, il s'est applaudi à tout rompre.

Dans sa vie, aucun événement particulier, aucun grand affrontement politique, aucun legs politique de nature à lui créer une légende. Celle qui l'auréole, il la doit au magnétisme de sa "présence" en scène, au lyrisme de ses discours et au singulier "impact" qui se produisait quand il prenait la parole en Chambre.

Souvenirs de scènes politiques

Du kaleidoscope de souvenirs que je dois à cet homme politique, j'isolerai une scène, au cours de la séance parlementaire du 2 juillet 1958. Il était alors en plus belle forme que jamais. Un député du CCF de l'époque, Hazen Argue, s'enquit des projets du gouvernement conservateur concernant la sécheresse dans les Prairies.

"Hier et avant-hier, comme je me trouvais à Brandon, répondit très simplement Diefenbaker, il a plu pour la première fois dans plusieurs localités," Quelques députés libéraux rient nerveusement ; la plupart des membres de l'assemblée acceptèrent — au moins pour le moment — la réponse telle quelle, comme s'il leur semblait à peine amusant que l'omnipotent premier ministre pût commander à la pluie, au ciel.

Autre souvenir, de 1959 celui-ci. M'entretenant avec l'un des ministres (un de ceux qui devaient entrer en dissidence ultérieurement) du Cabinet je l'entendis me confier : "Vous savez, depuis plusieurs semaines j'entretiens des doutes sur les aptitudes de John à diriger le pays. Cependant, chose bizarre, je ne me suis pas encore avoué à moi-même, explicitement, mon scepticisme. Inutile de dire que je n'en ai pas soufflé mot à quiconque d'autre jusqu'ici. Or, je jurerais que le chef s'est rendu compte, avant moi-même, que mes sentiments à son égard avaient changé".

Puissance volonté

On ne pouvait pas exagérer en parlant de la puissance de volonté du plus illustre fils de Prince-Albert. Au cours d'une réunion à Brantford (Ontario), vers la fin de la campagne de 1963, il fit connaître une fois pour toutes l'identité de la personne auprès de laquelle il prenait conseils et avis pour remplir adéquatement sa tâche : "Je me demande à moi-même s'il serait bon de faire telle ou telle chose. Si la réponse est affirmative, je la fais."

C'est cette formidable confiance en lui-même qui conférait à ses discours une qualité dramatique inoubliable. C'est aussi cette confiance qui, finalement, l'a amené à faire abstraction des réalités pour poser encore une fois sa candidature au poste de chef de son parti. Ses paroles éclataient comme un feu d'artifice ; à son aspect on évoquait une foire, une foire violente et sauvage de l'Ouest, avec des centaines de ballons multicolores. Il adoptait volontiers un ton moralisateur, tel un capitaine, présidant en mer les funérailles d'un marin et, lisant des versets de la Bible. Puis, l'instant d'après, avec toute l'énergie engendrée par une exultation méchante, il pouvait danser de joie en présence d'un adversaire qu'il voyait décontenancé.

Il était à son meilleur lorsqu'il fulminait son mépris contre toutes ces forces des ténèbres — jamais élucidées — qui menaçaient de saboter son oeuvre future. Pour bien marquer son suprême dédain, il laissait tomber ses phrases accusatrices, une à une, comme des pièces de monnaie sans valeur dans un gouffre.

Sa position reste imprécise

Rarement pouvait-on de la substance de ses discours se faire une idée précise de sa position. Néanmoins, au moment même où il les prononçait, sa personnalité semblait rendre irréfutables ses arguments. Les plus cyniques de ses auditeurs ne pouvaient pas rester insensibles à son verbe.

Au cours des dernières et tristes années, alors qu'il consacrait toutes ses énergies à justifier, après coup, sa propre administration, il semblait encore plus perdu dans des nébulosités incommensurables, où il voyait des choses néfastes, sinistres, terribles — autant de phantasmes de son esprit. Plus soupçonneux que jamais, il se mit à scruter plus minutieusement son entourage.

Tout membre de son parti qui lui rendait visite à son bureau, peu importait ses états de service et sa loyauté, se voyait traité et questionné comme un témoin hostile dans un procès de meurtre. "Ce sont les Américains qui vous ont dit de me demander cela !" C'est en ces termes, par exemple, qu'il répondait à un pauvre professeur ébahi, tout simplement désireux d'obtenir une précision d'ordre historique sur l'administration Diefenbaker.

Le vieux chef devait se savoir fini, battu ; il devait se rendre compte que le genre de politique qu'il prônait était périmé. Seulement l'habitude, le cran, peuvent faire oublier les réalités. Aussi a-t-il combattu jusqu'au bout, désespérément, amèrement. Jusqu'au moment d'agonie, où, tout étant perdu, tard ce samedi soir, il revint au Maple Leaf Gardens pour lancer : "Unissez-vous ! Unissez-vous !" et disparaître dans l'histoire.

Il atteind son sommet en 57-58

Ce qu'il y a de terrible dans l'incroyable carrière politique de John Diefenbaker, c'est que ses grandes victoires de 1957 et 1958 l'ont condamné à ne plus connaître ensuite qu'une redescente, parce qu'il avait atteint son sommet. Comme beaucoup de héros, il s'est trouvé figé dans l'histoire au moment de ses premiers triomphes. L'affection spontanée qu'on lui a témoignée de partout, au moment de son apogée, l'a imbu de lui-même à un point tel, et si longtemps, qu'il n'a pas connu les terreurs de l'approche de la mort politique.

Il semble qu'après 1957 et 1958, le chef conservateur n'ait perçu les événements que de très haut, du haut de l'Everest de son triomphalisme. Si bien que, lorsqu'il a dû se montrer concrétement à la hauteur de son poste, lorsque vint l'heure de la politique de grandeur, il se trouva trop imbu de lui-même pour descendre de là-haut, des cimes, pour atteindre le niveau de l'administration gouvernementale du Canada.

Voilà la grande tragédie de Diefenbaker et aussi la source de sa légende : il n'a pas été, mais il aurait peut-être pu être un grand premier ministre. Il en avait le pouvoir, son peuple et son parti comptaient sur lui pour le devenir... Mais, en somme, tout ce qu'il a réussi à produire c'est la légende Diefenbaker.



Rénovez vos vieux meubles...

DEMONSTRATION FLECTO

A notre succursale

6955 ST-HUBERT

(angle Bélanger)

au sous-sol

VENDREDI et SAMEDI toute la journée

OMER DESERRES

Les organisateurs de l'Expo d'Osaka ont l'oeil sur la Terre des hommes

Les leçons apprises à l'Expo 67 aideront à faire de l'Expo 70 un grand événement.

L'Expo 70 aura lieu à Osaka, Japon, et les responsables de sa préparation se sont employés à rechercher ce qui a plu et déplu au public à l'Expo 67 en s'adressant aux personnes les plus autorisées: les visiteurs.

Les Japonais ont retenu les services d'une société indépendante de sondage d'opinion pour étudier les réactions à l'Exposition universelle de Montréal.

Il appert du résultat du sondage que, d'une manière générale, les organisateurs n'auront pas à remédier à un grand nombre d'imperfections retrâcées à l'Expo 67 afin de satisfaire les visiteurs.

Dans l'ensemble les résultats du sondage effectué auprès des visiteurs du pavillon du Japon, révèlent que le public semble très satisfait des installations de l'Expo 67. Le rapport de la société de sondage d'opinion établit que "rares sont les critiques sérieuses".

Quelques améliorations

Le rapport poursuit que "s'il y a lieu de faire des améliorations à l'occasion de l'Expo 70, celles-ci se situeraient dans les domaines suivants: logement des touristes, accès aux pavillons, endroits d'amusements, installations pour servir à manger et salles de toilette".

Naturellement, les Japonais étaient particulièrement intéressés aux réactions à l'égard de leur pavillon dans l'île Sainte-Hélène et ils ont raison d'être satisfaits du résultat du sondage à ce sujet.

Sept visiteurs interrogés sur 10 classèrent le pavillon japonais comme "excellent" ou "bon" et 95 pour cent déclarèrent que leur visite du pavillon avait été plaisante.

Plus de 50 pour cent des visiteurs ajoutèrent qu'ils avaient "grandement" goûté leur expérience au pavillon du Japon.

Bon équilibre au pavillon du Japon

Les visiteurs estimèrent que la pièce japonaise modèle et l'outillage électronique étaient les traits saillants du pavillon. Les analystes des résultats du sondage notèrent que la répartition égale des réactions du public entre ces éléments indique un bon équilibre entre l'attraction culturelle et technologique du pavillon.

Le questionnaire du sondage prévoyait l'évaluation de 20 grands pavillons nationaux à l'Expo 67. Le pavillon du Japon se classa très bien dans le groupe.

La petite minorité — quatre pour cent — des gens qui se sont dit déçus du pavillon japonais semblaient fonder leur opinion sur la "surcommercialisation" et "l'encombrement".



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

La journée du Mexique

La Journée du Mexique à l'Expo se déroule aujourd'hui sous le signe de la musique. La direction de la participation mexicaine à l'Expo a fait venir à Montréal, à cette occasion et pour la première fois, "Los Charros", ces fameux cowboys mexicains qui chantent et dansent, en compagnie de leurs "reines". Ils sont accompagnés par les non moins célèbres "Mariachis", qui sont à Montréal depuis déjà plusieurs semaines et qui attirent quotidiennement les foules au pavillon du Mexique.



Journée de Paris à l'Expo

Le président du conseil municipal de Paris, M. Michel Caldaquès, a visité hier l'Expo à l'occasion de la journée spéciale de la Ville lumière. On le voit ici en compagnie du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et de Mme Robert Shaw, épouse du commissaire général adjoint de l'Expo.

Le restaurant d'Hawaii fait l'objet d'une requête en faillite

Une requête en faillite vient d'être livrée aux propriétaires du restaurant d'Hawaii, à l'Expo 67. La procédure sera présentée au tribunal le 21 septembre, entre-temps un syndic a pris en mains l'administration du pavillon.

Le requérant est M. James Kealoha, d'Honolulu, résidant présentement à 958 rue Boissy, Saint-Lambert. La requête est dirigée contre la Hawaiian-Polynesian Cultural Corporation et c'est M. Jos. L. Waxman, comptable, qui a été nommé syndic intérimaire par une ordonnance de Me Paul Devos, régistraire adjoint.

M. Kealoha déclare dans sa demande de mise en faillite que la compagnie débitrice doit une somme de $72,517.85 en salaires et en prêts consentis ainsi qu'à titre d'avances d'argent.

On mentionne dans la procédure plusieurs autres créanciers, dont le plus important est la compagnie Pepsi-Cola, qui a une créance s'élevant à $4,000.

On allègue, de plus, dans la demande de nomination d'un syndic intérimaire que l'on fait affaires argent comptant et que l'on ne dépose pas les recettes de chaque jour dans un compte de banque ni qu'on entre dans les livres les transactions de chaque journée.

Un voilier voguant vers l'Expo s'échoue en face de Marsoui, en Gaspésie

MAROUI (PC) — Un petit voilier, l'Espero, de fabrication domestique, s'est échoué sur les rochers en face de Marsoui, en Gaspésie.

M. et Mme Mario Lovericici, tous deux âgés de 36 ans, de Toronto, seuls à bord du bâtiment, ont été recueillis sains et saufs par une famille de cette petite localité, située à 300 milles au nord-est de Québec.

Le couple qui faisait le tour des Amériques, se dirigeait alors vers Montréal pour visiter l'Expo universelle.

Parti de Vancouver en août 1966, à bord de leur voilier, le couple avait déjà visité Panama, le Mexique, la Havane et la Floride.

Le naufrage est survenu alors que M. Lovericici effectuait des manoeuvres pour se diriger vers le quai de Marsoui.

C'est une vague qui projeta le voilier sur les récifs au moment où il commençait à obliquer pour aller s'accoster.

M. Lovericici qui a lui-même rapporté les circonstances du naufrage, hier au cours d'une entrevue, a précisé que la cale du petit bâtiment avait été entièrement démolie.

C'est M. Lovericici qui aidé de son épouse avait construit l'Espero qui a une longueur de 25 pieds et une largeur de 12.

Le couple tentait, hier, de se procurer un autre voilier afin de poursuivre sa route en direction de la métropole.

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

JOURNEE DU MEXIQUE

PAVILLON DE L'URSS

13 h 00 et 15 h 00 Que porte-ton à Léningrad ? Pour le savoir, il suffit d'assister aux défilés de mode, dans la salle de cinéma.

14 h 00 Les principes fondamentaux de la politique extérieure de l'Union soviétique seront exposés par le professeur Y. Borissov, dans la salle de cinéma.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 Le violoniste Steven Staryk donnera un récital au théâtre du pavillon. John Newmark l'accompagnera au piano.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

14 h 30 et 21 h 30 Une pièce de Tom Sankey, "The Golden Screw", sera à l'affiche du Cinéma-théâtre jusqu'à dimanche 17 septembre.

PAVILLON DE L'URSS

16 h 00 Des spécialistes soviétiques répondront aux questions des visiteurs sur la culture en Union soviétique, dans la salle de cinéma.

PAVILLON DE LA CHINE

16 h 00 La Chine traditionnelle et la Chine moderne seront à l'honneur au défilé de mode de cet après-midi.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec Robert Toupin.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

17 h 30 L'Etat doit-il intervenir dans l'usage des contraceptifs ? C'est ce dont discuteront des étudiants des universités Michigan, Ann Harbor, Duquesne et Pittsburgh, au Cinéma-théâtre.

AUDITORIUM DU PONT

19 h 00 à 22 h 00 Il y aura des projections spéciales pour le congrès international des designers industriels.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 Moe Kofmann donnera un concert de jazz au Café-dansant.

21 h 00 La mode sportive hivernale sera présentée à l'Agora.

24 h 00 "Le lion et la chanson", court métrage de Bretislaw Pojar (1959) et "Avez-vous un lion chez vous ?", long métrage de Pavel Hobl (1963) seront projetés au cinéma de minuit. Ce sont deux productions tchécoslovaques.

LA RONDE

17 h 00 à 19 h 00 Tous les jours, le "Temps qui bouge" présente un spectacle à gogo continu pour les adolescents.

KIOSQUES A MUSIQUE

10 h 30 **"A"** Westlake High School Band, de New York. Reprise à 15 h 30.
11 h 00 **"B"** Halifax Civic Majorette Corps. Reprise à 18 h 30.
13 h 00 **"A"** Norma Jackson Singers, de l'Ontario. Reprise à 17 h 00.
13 h 30 **"B"** Saint-Eustache Cheerleader and Drum Majorette Corps. Reprise à 19 h 00.
14 h 00 **"D"** The Gand Family Singers, de l'Illinois. Reprise à 17 h 30.
14 h 00 **"E"** La fanfare de l'Expo.
15 h 30 **"A"** The Pawns, du Massachusetts. Reprise à 18 h 30.

DEMAIN

LA RONDE

9 h 30 à 13 h 00 Cyril Jackson, l'homme orchestre, divertira
14 h 00 à 17 h 00 les visiteurs tous les jours, sauf le lundi, au parc d'attractions de la Ronde.

AUDITORIUM DU PONT

10 h 00 à 12 h 00 La série Connaissance 67 présentera les films scientifiques suivants : "The Beautiful Land : Geological Evolution of Japan", "The Alaskan Earthquake, 1964", "From Pelvoux to Viso". Plus tard, à 13 h 00, le professeur J. T. Wilson, de l'Université de Toronto, fera un exposé sur la géophysique, dans le cadre des conférences et démonstrations scientifiques pour les jeunes. Des projections cinématographiques suivront, à 15 h 00, "Volcano Surtsey", "Evolution of the Great Lakes", "Continental Drift", "Planet Earth".

CARILLON SUN LIFE

12 h 30, 16 h 30 et 19 h 00 Le carillonneur Leland Richardson donnera des récitals, les 16 et 17 septembre.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 30 A l'affiche du Cinéma de midi trente, quatre courts métrages d'amateurs américains : "Caution Children", de Gerry Herman ; "Black Trip", de Aldo Tambellini ; "Roads to Understanding", de Herb Golzmane.

13 h 00 et 20 h 00 La troupe folklorique "Friulana" présentera des danses italiennes à l'Agora.

PAVILLON DE L'URSS

13 h 00 et 15 h 00 Les couturiers de Léningrad présenteront leurs dernières créations aux défilés de mode de cet après-midi, dans la salle de cinéma.

14 h 00 Au même endroit, le professeur Y. Borissov exposera les principes fondamentaux de la politique extérieure de l'Union soviétique.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 C'est aujourd'hui, et non le 15 septembre comme l'annonçait hier le bulletin, que le violoniste Steven Staryk donnera un récital au théâtre intérieur du pavillon. Il sera accompagné au piano par John Newmark.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE

14 h 30 et 16 h 00 De jolies hôtesses des pavillons étrangers représenteront leurs pays à un défilé de mode internationale. On pourra y voir une collection de costumes nationaux et leurs versions modernes en tissu artisanal.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

14 h 30 et 15 h 30 Au Cinéma-théâtre, deux représentations d'un événement musical scientifique, "Les Mécaniques".

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec Robert Toupin.

17 h 00 Au Cinéma-théâtre, les jeunes seront invités à discuter de l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), à cette occasion, on projettera le film de Jacques Giraldeau, "Gros Morne", produit par l'ONF.

19 h 15 Au même endroit, Fernand Ouellette et Gilles Tremblay présenteront le compositeur français Varèse. Ils illustreront leur entretien de deux courtes oeuvres.

20 h 00 Moe Kofmann donnera un concert de jazz au Café-dansant.

FESTIVAL MONDIAL

20 h 30 Le "Manitoba Theatre Centre" jouera "Major Barbara" de George Bernard Shaw au théâtre Port-Royal, jusqu'au 19 septembre.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h 30 Une réception aura lieu au pavillon à l'occasion du tirage au sort désignant le gagnant du concours "Voyage en Tunisie", suivront une projection cinématographique, un défilé de mode et un spectacle folklorique. Sur invitation seulement.

PAVILLON BRITANNIQUE

16 h 00 Les cornemuses et les tambours des "Old 78th Fraser Highlanders" défileront autour du pavillon.

LA RONDE

21 h 30 à 1 h 00 Chaque semaine, la boite à chansons met en vedette des interprètes différents. On y danse et s'amuse à coeur joie.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h 30 Une pièce de Tom Sankey, "The Golden Screw", sera à l'affiche du Cinéma-théâtre.

KIOSQUE A MUSIQUE

10 h 30 **"B"** Halifax Civic Majorette Corps. Reprise à 17 h 30.
11 h 00 **"A"** Elgin Regiment Trumpet Band, de l'Ontario. Reprise à 18 h 30.
11 h 15 **"E"** Mountain City Chorus, de Verdun. Reprise à 16 h 30.
11 h 30 **"B"** Chorale de l'Amitié, de Sherbrooke. Reprise à 15 h 30.
12 h 30 **"E"** Salvation Army Earls Court Citadel Band. Reprise à 17 h 45.
13 h 00 **"A"** L'Orphéon de Trois-Rivières. Reprise à 17 h 00.
13 h 00 **"C"** Sheffield Steal, de Saint-Laurent. Reprise à 17 h 30.
13 h 30 **"B"** Lakeshore Concert Band, de Valois. Reprise à 19 h 00.
14 h 00 **"D"** The Phantoms, de Verdun. Reprise à 17 h 00.
14 h 00 **"E"** La fanfare de l'Expo.
15 h 00 **"A"** St. Eustache Cheerleader and Drum Majorette Corp.
19 h 00 **"E"** University Concert Band of the State University of New York at Albany.



Y a d'la Laurentide dans l'air!



Quand le travail est fini, une Laurentide fait toujours plaisir. C'est la bière vigoureuse au goût des hommes d'aujourd'hui ! Relaxez donc !

Les organisateurs de l'Expo d'Osaka ont l'oeil sur la Terre des hommes

Les leçons apprises à l'Expo 67 aideront à faire de l'Expo 70 un grand événement.

L'Expo 70 aura lieu à Osaka, Japon, et les responsables de sa préparation se sont employés à rechercher ce qui a plu et déplu au public à l'Expo 67 en s'adressant aux personnes les plus autorisées: les visiteurs.

Les Japonais ont retenu les services d'une société indépendante de sondage d'opinion pour étudier les réactions à l'Exposition universelle de Montréal.

Il appert du résultat du sondage que, d'une manière générale, les organisateurs n'auront pas à remédier à un grand nombre d'imperfections retrâcées à l'Expo 67 afin de satisfaire les visiteurs.

Dans l'ensemble les résultats du sondage effectué auprès des visiteurs du pavillon du Japon, révèlent que le public semble très satisfait des installations de l'Expo 67. Le rapport de la société de sondage d'opinion établit que "rares sont les critiques sérieuses".

Quelques améliorations

Le rapport poursuit que "s'il y a lieu de faire des améliorations à l'occasion de l'Expo 70, celles-ci se situeraient dans les domaines suivants: logement des touristes, accès aux pavillons, endroits d'amusements, installations pour servir à manger et salles de toilette".

Naturellement, les Japonais étaient particulièrement intéressés aux réactions à l'égard de leur pavillon dans l'île Sainte-Hélène et ils ont raison d'être satisfaits du résultat du sondage à ce sujet.

Sept visiteurs interrogés sur 10 classèrent le pavillon japonais comme "excellent" ou "bon" et 95 pour cent déclarèrent que leur visite du pavillon avait été plaisante.

Plus de 50 pour cent des visiteurs ajoutèrent qu'ils avaient "grandement" goûté leur expérience au pavillon du Japon.

Bon équilibre au pavillon du Japon

Les visiteurs estimèrent que la pièce japonaise modèle et l'outillage électronique étaient les traits saillants du pavillon. Les analystes des résultats du sondage notèrent que la répartition égale des réactions du public entre ces éléments indique un bon équilibre entre l'attraction culturelle et technologique du pavillon.

Le questionnaire du sondage prévoyait l'évaluation de 20 grands pavillons nationaux à l'Expo 67. Le pavillon du Japon se classa très bien dans le groupe.

La petite minorité — quatre pour cent — des gens qui se sont dit déçus du pavillon japonais semblaient fonder leur opinion sur la "surcommercialisation" et "l'encombrement".



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

La journée du Mexique

La Journée du Mexique à l'Expo se déroule aujourd'hui sous le signe de la musique. La direction de la participation mexicaine à l'Expo a fait venir à Montréal, à cette occasion et pour la première fois, "Los Charros", ces fameux cowboys mexicains qui chantent et dansent, en compagnie de leurs "reines". Ils sont accompagnés par les non moins célèbres "Mariachis", qui sont à Montréal depuis déjà plusieurs semaines et qui attirent quotidiennement les foules au pavillon du Mexique.



Journée de Paris à l'Expo

Le président du conseil municipal de Paris, M. Michel Caldaquès, a visité hier l'Expo à l'occasion de la journée spéciale de la Ville lumière. On le voit ici en compagnie du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et de Mme Robert Shaw, épouse du commissaire général adjoint de l'Expo.

Le restaurant d'Hawaii fait l'objet d'une requête en faillite

Une requête en faillite vient d'être livrée aux propriétaires du restaurant d'Hawaii, à l'Expo 67. La procédure sera présentée au tribunal le 21 septembre, entre-temps un syndic a pris en mains l'administration du pavillon.

Le requérant est M. James Kealoha, d'Honolulu, résidant présentement à 958 rue Boissy, Saint-Lambert. La requête est dirigée contre la Hawaiian-Polynesian Cultural Corporation et c'est M. Jos. L. Waxman, comptable, qui a été nommé syndic intérimaire par une ordonnance de Me Paul Devos, régistraire adjoint.

M. Kealoha déclare dans sa demande de mise en faillite que la compagnie débitrice doit une somme de $72,517.85 en salaires et en prêts consentis ainsi qu'à titre d'avances d'argent.

On mentionne dans la procédure plusieurs autres créanciers, dont le plus important est la compagnie Pepsi-Cola, qui a une créance s'élevant à $4,000.

On allègue, de plus, dans la demande de nomination d'un syndic intérimaire que l'on fait affaires argent comptant et que l'on ne dépose pas les recettes de chaque jour dans un compte de banque ni qu'on entre dans les livres les transactions de chaque journée.

Un voilier voguant vers l'Expo s'échoue en face de Marsoui, en Gaspésie

MAROUI (PC) — Un petit voilier, l'Espero, de fabrication domestique, s'est échoué sur les rochers en face de Marsoui, en Gaspésie.

M. et Mme Mario Lovericici, tous deux âgés de 36 ans, de Toronto, seuls à bord du bâtiment, ont été recueillis sains et saufs par une famille de cette petite localité, située à 300 milles au nord-est de Québec.

Le couple qui faisait le tour des Amériques, se dirigeait alors vers Montréal pour visiter l'Expo universelle.

Parti de Vancouver en août 1966, à bord de leur voilier, le couple avait déjà visité Panama, le Mexique, la Havane et la Floride.

Le naufrage est survenu alors que M. Lovericici effectuait des manoeuvres pour se diriger vers le quai de Marsoui.

C'est une vague qui projeta le voilier sur les récifs au moment où il commençait à obliquer pour aller s'accoster.

M. Lovericici qui a lui-même rapporté les circonstances du naufrage, hier au cours d'une entrevue, a précisé que la cale du petit bâtiment avait été entièrement démolie.

C'est M. Lovericici qui aidé de son épouse avait construit l'Espero qui a une longueur de 25 pieds et une largeur de 12.

Le couple tentait, hier, de se procurer un autre voilier afin de poursuivre sa route en direction de la métropole.

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

JOURNEE DU MEXIQUE

PAVILLON DE L'URSS

13 h 00 et 15 h 00 Que porte-t-on à Léningrad ? Pour le savoir, il suffit d'assister aux défilés de mode, dans la salle de cinéma.

14 h 00 Les principes fondamentaux de la politique extérieure de l'Union soviétique seront exposés par le professeur Y. Borissov, dans la salle de cinéma.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 Le violoniste Steven Staryk donnera un récital au théâtre du pavillon. John Newmark l'accompagnera au piano.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

14 h 30 et 21 h 30 Une pièce de Tom Sankey, "The Golden Screw", sera à l'affiche du Cinéma-théâtre jusqu'à dimanche 17 septembre.

PAVILLON DE L'URSS

16 h 00 Des spécialistes soviétiques répondront aux questions des visiteurs sur la culture en Union soviétique, dans la salle de cinéma.

PAVILLON DE LA CHINE

16 h 00 La Chine traditionnelle et la Chine moderne seront à l'honneur au défilé de mode de cet après-midi.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec Robert Toupin.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

17 h 30 L'Etat doit-il intervenir dans l'usage des contraceptifs ? C'est ce dont discuteront des étudiants des universités Michigan, Ann Harbor, Duquesne et Pittsburgh, au Cinéma-théâtre.

AUDITORIUM DU PONT

19 h 00 à 22 h 00 Il y aura des projections spéciales pour le congrès international des designers industriels.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 Moe Kofmann donnera un concert de jazz au Café-dansant.

21 h 00 La mode sportive hivernale sera présentée à l'Agora.

24 h 00 "Le lion et la chanson", court métrage de Bretislaw Pojar (1959) et "Avez-vous un lion chez vous ?", long métrage de Pavel Hobl (1963) seront projetés au cinéma de minuit. Ce sont deux productions tchécoslovaques.

LA RONDE

17 h 00 à 19 h 00 Tous les jours, le "Temps qui bouge" présente un spectacle à gogo continu pour les adolescents.

KIOSQUES A MUSIQUE

10 h 30 **"A"** Westlake High School Band, de New York. Reprise à 15 h 30.

11 h 00 **"B"** Halifax Civic Majorette Corps. Reprise à 18 h 30.

13 h 00 **"A"** Norma Jackson Singers, de l'Ontario. Reprise à 17 h 00.

13 h 30 **"B"** Saint-Eustache Cheerleader and Drum Majorette Corps. Reprise à 19 h 00.

14 h 00 **"D"** The Gand Family Singers, de l'Illinois. Reprise à 17 h 30.

14 h 00 **"E"** La fanfare de l'Expo.

15 h 30 **"A"** The Pawns, du Massachusetts. Reprise à 18 h 30.

DEMAIN

LA RONDE

9 h 30 à 13 h 00 Cyril Jackson, l'homme orchestre, divertira

14 h 00 à 17 h 00 les visiteurs tous les jours, sauf le lundi, au parc d'attractions de la Ronde.

AUDITORIUM DU PONT

10 h 00 à 12 h 00 La série Connaissance 67 présentera les films scientifiques suivants : "The Beautiful Land : Geological Evolution of Japan", "The Alaskan Earthquake, 1964", "From Pelvoux to Viso". Plus tard, à 13 h 00, le professeur J. T. Wilson, de l'Université de Toronto, fera un exposé sur la géophysique, dans le cadre des conférences et démonstrations scientifiques pour les jeunes. Des projections cinématographiques suivront, à 15 h 00, "Volcano Surtsey", "Evolution of the Great Lakes", "Continental Drift", "Planet Earth".

CARILLON SUN LIFE

12 h 30, 16 h 30 et 19 h 00 Le carillonneur Leland Richardson donnera des récitals, les 16 et 17 septembre.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 30 A l'affiche du Cinéma de midi trente, quatre courts métrages d'amateurs américains : "Caution Children", de Gerry Herman ; "Black Trip", de Aldo Tambellini ; "Roads to Understanding", de Herb Golzmane.

13 h 00 et 20 h 00 La troupe folklorique "Friulana" présentera des danses italiennes à l'Agora.

PAVILLON DE L'URSS

13 h 00 et 15 h 00 Les couturiers de Léningrad présenteront leurs dernières créations aux défilés de mode de cet après-midi, dans la salle de cinéma.

14 h 00 Au même endroit, le professeur Y. Borissov exposera les principes fondamentaux de la politique extérieure de l'Union soviétique.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 C'est aujourd'hui, et non le 15 septembre comme l'annonçait hier le bulletin, que le violoniste Steven Staryk donnera un récital au théâtre intérieur du pavillon. Il sera accompagné au piano par John Newmark.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE

14 h 30 et 16 h 00 De jolies hôtesses des pavillons étrangers représenteront leurs pays à un défilé de mode internationale. On pourra y voir une collection de costumes nationaux et leurs versions modernes en tissu artisanal.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

14 h 30 et 15 h 30 Au Cinéma-théâtre, deux représentations d'un événement musical scientifique, "Les Mécaniques".

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec Robert Toupin.

17 h 00 Au Cinéma-théâtre, les jeunes seront invités à discuter de l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), à cette occasion, on projettera le film de Jacques Giraldeau, "Gros Morne", produit par l'ONF.

19 h 15 Au même endroit, Fernand Ouellette et Gilles Tremblay présenteront le compositeur français Varèse. Ils illustreront leur entretien de deux courtes oeuvres.

20 h 00 Moe Kofmann donnera un concert de jazz au Café-dansant.

FESTIVAL MONDIAL

20 h 30 Le "Manitoba Theatre Centre" jouera "Major Barbara" de George Bernard Shaw au théâtre Port-Royal, jusqu'au 19 septembre.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h 30 Une réception aura lieu au pavillon à l'occasion du tirage au sort désignant le gagnant du concours "Voyage en Tunisie", suivront une projection cinématographique, un défilé de mode et un spectacle folklorique. Sur invitation seulement.

PAVILLON BRITANNIQUE

16 h 00 Les cornemuses et les tambours des "Old 78th Fraser Highlanders" défileront autour du pavillon.

LA RONDE

21 h 30 à 1 h 00 Chaque semaine, la boite à chansons met en vedette des interprètes différents. On y danse et s'amuse à coeur joie.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

21 h 30 Une pièce de Tom Sankey, "The Golden Screw", sera à l'affiche du Cinéma-théâtre.

KIOSQUE A MUSIQUE

10 h 30 **"B"** Halifax Civic Majorette Corps. Reprise à 17 h 30.

11 h 00 **"A"** Elgin Regiment Trumpet Band, de l'Ontario. Reprise à 18 h 30.

11 h 15 **"E"** Mountain City Chorus, de Verdun. Reprise à 16 h 30.

11 h 30 **"B"** Chorale de l'Amitié, de Sherbrooke. Reprise à 15 h 30.

12 h 30 **"E"** Salvation Army Earls Court Citadel Band. Reprise à 17 h 45.

13 h 00 **"A"** L'Orphéon de Trois-Rivières. Reprise à 17 h 00.

13 h 00 **"C"** Sheffield Steal, de Saint-Laurent. Reprise à 17 h 30.

13 h 30 **"B"** Lakeshore Concert Band, de Valois. Reprise à 19 h 00.

14 h 00 **"D"** The Phantoms, de Verdun. Reprise à 17 h 00.

14 h 00 **"E"** La fanfare de l'Expo.

15 h 00 **"A"** St. Eustache Cheerleader and Drum Majorette Corp.

19 h 00 **"E"** University Concert Band of the State University of New York at Albany.



La Grande Hermine ira-t-elle à Québec ou à Gaspé ?
Le gouvernement fédéral reconsidère la question

par André LUCHAIRE

"Nous sommes plus que jamais déterminés à faire l'impossible pour que la "Grande Hermine" trouve à Gaspé, dans un site historique approprié, son havre naturel, parce que c'est le symbole de la découverte du Canada, et que c'est à Gaspé que Jacques Cartier planta la croix fleurdelisée symbolisant la découverte et la prise de possession au nom du roi de France.

"Et nous avons confiance qu'à Ottawa on saura bientôt prendre une décision favorable, comme nos récents contacts avec les autorités concernées nous le laissent entrevoir."

C'est ce qu'a déclaré M. Philippe Bourdages, maire suppléant de Gaspé, président du "Comité de rapatriement de la "Grande Hermine" ", au retour d'une visite faite récemment dans la capitale fédérale, et après réception d'une lettre du ministre Arthur Laing au maire de Gaspé.

Dans cette lettre le ministre confirmait la substance des entretiens qu'a eus M. Bourdages auprès des services intéressés, à savoir que la Division des Sites historiques "veut décidément faire quelque chose pour Gaspé", et qu'une décision importante serait prise d'ici la fin de l'année.

A Ottawa on a confirmé hier en tout point cette déclaration, en précisant au surplus que très prochainement "un autre groupe de fonctionnaires allait se rendre à Gaspé pour une étude plus approfondie".

Le porte-parole de la Division des Sites historiques au ministère fédéral du Nord canadien et des Parcs nationaux a admis que l'on était à prendre "activement en considération toute l'affaire de Gaspé" — à commencer par le principe selon lequel il faudrait "considérer Gaspé comme le symbole même de la découverte du Canada par les Français".

Le ministre lui-même, M. Arthur Laing, s'était rendu au début d'août à Gaspé, et avait laissé entendre que l'affaire n'était nullement close au contraire et qu'il allait donner des instructions de la reprendre entièrement. Il avait marqué d'une manière visible son étonnement de voir le site de la Croix de Gaspé aussi seul, précise M. Bourdages.

Il a bien entendu été impossible de savoir à l'avance en quoi consisterait cette décision, qui, en tout état de cause, constituerait un retour au moins partiel sur une précédente déclaration selon laquelle la "Grande Hermine" n'irait pas finir ses jours à Gaspé.

On sait qu'à propos de ce bateau historique — dont la réplique approximative basée sur des documents de l'époque, est ancrée pour la durée de l'Expo dans le Bassin de la Ronde — une polémique tenace, et par moments véhémente, a surgi entre Gaspé et Québec.

Et Québec là-dedans ?

Québec réclame, on le sait, la "Grande Hermine" sous le prétexte que le bateau de ce nom est celui avec lequel Cartier débarqua à Québec ; elle ferait partie d'un programme d'aménagement de la rivière Saint-Charles.

Les Gaspésiens ont eux aussi un plan d'aménagement de la zone de la grande croix de pierre rappelant celle de bois plantée par Jacques Cartier le 24 juillet 1534, projet qui inclut un bassin pour la "Grande Hermine".

Et entre-temps, ils ont multiplié leur campagne à travers tout le Québec. Et ils ont semble-t-il gagné beaucoup de monde à leur cause.

Parmi les 504 maires ou municipalités qui, affirme le Comité, ont déclaré soutenir le retour de la Grande Hermine à Gaspé il faut mentionner le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, qui est allé à Québec plaider la cause de Gaspé, suggérant entre autres choses, la reconstruction du "Don de Dieu" avec lequel Champlain, muni de lettres patentes du roi Henri IV débarquait le 3 juillet 1608 à Québec, où il fondait le poste français.

Gaspé admet bien que Québec est "la ville de Champlain" : elle demande qu'en revanche Gaspé soit reconnue définitivement et officiellement sinon "la ville de Cartier" du moins la ville symbole de la découverte française du Canada. Et elle demande 1) la création d'un site historique à Gaspé ; 2) le "rapatriement" de la "Grande Hermine".

Parmi les arguments concrets que le Comité tient à réfuter, il y a celui de l'éloignement et de la faible signification touristique de Gaspé, si loin dans le nord et dont le port serait immobilisé par les glaces les trois quarts de l'année.

"C'est absurde, de rétorquer M. Philippe Bourdages, on peut considérer notre port comme ouvert toute l'année, à toutes fins pratiques : les deux derniers hivers un bateau est venu décharger des concentrés, une fois par semaine, et le brise-glace n'est venu que trois fois.

"D'ailleurs, Gaspé est devenu un centre de yachting utilisé et connu dans toutes les provinces maritimes."

Le moment est au contraire venu de "donner ses c[illegible] à Gaspé en lui donnant le complexe historique relatif à Jacques Cartier et à la "Grande Hermine", de conclure M. Philippe Bourdages.

La FLQ doit songer à élire une femme comme président
— Pierre Laporte

par Gilles DAOUST
De notre bureau de Québec

QUEBEC — "A mon avis, le temps est venu pour la Fédération libérale du Québec, actuellement sous la direction de M. Eric Kierans, de songer éventuellement à se choisir une femme comme président".

Telle est l'affirmation qu'a faite hier le leader du parti libéral, M. Pierre Laporte, au congrès de la Fédération des femmes libérales du Québec.

M. Laporte était invité à parler du rôle de la femme en politique. Il a incité les femmes à s'intéresser davantage à la politique".

Quant au parti libéral, le leader libéral a fait ramarquer que c'est cette formtion politique qui, la première, s'était donnée une "Fédération de femmes libérales", avait eu dans ses rangs un ministre du beau sexe et avait nommé la première femme juge.

Il est temps que la FLQ elle-même songe à se donner une présidence féminine.

Les propos de M. Laporte ont soulevé une véritable ovation de la part des quelque 500 femmes libérales réunies au Château Frontenac.

Selon M. Laporte, la présence des femmes dans un parti politique est une chose essentielle, mais elle doit se manifester encore davantage.

Il serait étrange, a dit le conférencier, qu'il y ait des femmes avocats, médecins, notaires et qu'il n'y en ait pas en politique.

Les femmes doivent jouer en politique leur plein rôle, sans agressivité cependant, ni complexes d'infériorité. Elles peuvent exprimer leurs points de vue dans les réunions aussi bien que les hommes.

Trop souvent, a dit cependant M. Laporte, surtout chez les jeunes, on présente dans les réunions des résolutions alléchantes mais qui sont dénuées de réalisme.

Il y a nécessité autant pour les hommes, les femmes et les jeunes d'exprimer leur point de vue sur ce qu'ils connaissent vraiment et ont réellement étudié.

La politique a cependant besoin du point de vue des femmes, vraiment impliquées dans la vie québécoise, les problèmes de l'éducation, de la sécurité sociale, du budget familial.

Par ailleurs, en politique, les femmes peuvent apporter souvent des points de vues intéressants et différents, en raison de leur expérience des problèmes quotidiens et de leur intuition, a dit M. Laporte.

Chaque citoyen, quel qu'il soit, a une contribution à apporter à la vie politique. Trop de gens demeurent en dehors de l'arène et se contentent de critiquer.

D'autre part, le leader libéral a affirmé que ceux qui souffraient de complexes au sein du parti ne connaissaient pas vraiment son programme et étaient mal renseignés sur l'inaction du présent gouvernement. Une fois ces données connues, les femmes libérales peuvent être les plus grandes propagandistes du parti.

M. Laporte a aussi incité chacun à étudier dans l'harmonie, en "évitant les frictions qui finissent par nuire à l'avancement même du parti".

Il a d'autre part recommandé aux femmes d'avoir l'audace de leurs idées et d'exprimer tout haut leurs points de vue sur les grands problèmes de la constitution et de la réforme scolaire.

Le second conférencier invité hier était le député de d'Arcy McGee, M. Victor Goldbloom.

Ce dernier a déclaré également que les femmes avaient un rôle particulier à jouer en politique. Les hommes sont toujours intéressés à l'efficacité, ce qui leur fait souvent oublier le coeur des problèmes.

Les femmes, au contraire, sont souvent plus intéressées à l'aspect humain des choses qu'à l'efficacité administrative ou l'économie.

Et, au fonds, selon M. Goldbloom, ce qui compte vraiment est d'assurer une meilleure vie pour les gens. On oublie souvent les gens en songeant à l'efficacité.

C'est le rôle de la femme de rappeler que le citoyen est la raison d'être de la démocratie. Les hommes sont souvent satisfaits lorsque les choses vont "rondement", mais, sous Duplessis, les choses allaient aussi "rondement".

Le rôle des femmes est également celui d'éduquer les enfants afin qu'ils aient le respect de l'humain.

Femmes libérales : Mlle Lise Bacon élue présidente

QUEBEC. (PC) — Mlle Lise Bacon, de Trois-Rivières, a été élue jeudi par acclamation présidente de la Fédération des femmes libérales du Québec, au terme du congrès de deux jours que cet organisme a tenu dans la Vieille Capitale.

Mlle Bacon succède ainsi à Me Gervaise Brisson, de Montréal, qui termine un terme de deux ans.

Par ailleurs, Mme Rachel Bournival, de Shawinigan, a été élue secrétaire de langue française, alors que Mme Helena Reusing, de Montréal, a été élue au même poste, mais de langue anglaise.

Mme Benoit Angers, de Chicoutimi, a accédé au poste de trésorière et Mme Ann McConomy, de Montréal, a été élue vice-présidente de langue anglaise.

Toutes les candidates aux postes de l'exécutif ont été élues par acclamation.

ESPAGNOL
ITALIEN

25 cours — un soir par semaine
à prix modique

A deux endroits faciles d'accès

Ecole Souart
1665, rue Lafontaine
(Papineau, près Sherbrooke)
Près de la Station Papineau
Terminus des autobus :
10, 15, 22, 34, 35, 45, 70, 150

Ecole de Lamennais
6510, rue St-Denis
(angle Beaubien et St-Denis)
Près de la Station Beaubien
Terminus des autobus :
26 et 160

DEBUT DES COURS, AUX 2 ENDROITS :
lundi, 25 septembre; mercredi, 27 septembre

CERTIFICATS ET DIPLOMES
TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE :

Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

PLUS DE 12,000 ETUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à
L'Union des Latins d'Amérique
844-6835 et 844-2433

GRATIS
L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE
57 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.
Je désire des renseignements au sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL ☐ D'ITALIEN
Aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. ..... PR. 15/9/67

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's ORANGE
FRUITS VERITABLES

Nouveau Téléviseur entièrement TRANSISTORISÉ état solide
(un tube redresseur de haut voltage)
MOTOROLA
Modèle WL853D Style Méditerranéen illustré.



Plusieurs autres tenteront d'imiter **Motorola qui domine** dans le **télécouleur entièrement transistorisé** à écran géant, au Canada. Vous obtenez des images en **couleurs plus fidèles, plus brillantes** et **plus vives.** Vous les trouverez chez les vendeurs Motorola seulement. **Voyez-les et comparez-les!** Vous constaterez que le meilleur est... **MOTOROLA**

Distributeur : Motorola Electronics Sales Ltd., 2180 av. Ward, Montréal

Almar T.V. Ltée
5700 boul. Décarie
739-2443

Beaulieu & Gladu Inc.
4589 est, rue Ste-Catherine
255-7787

Ameublement Bordeaux
12288 Letellier
334-8669
8261 boul. St-Laurent
382-2841

C. D. Radio T.V. Service
12 boul. Desaulniers
St-Lambert — 671-1282

H. DUROCHER ELECTRONIQUE LTEE
10,185, 54ième Avenue
Rivière-des-Prairies
665-3240 — 665-3894

A. Fortin TELEVISION
47, ouest FLEURY WEST
381-9261

Claude Fortin
2550 est, rue Beaubien
728-3673

Ameublements Fuoco Inc.
7399 rue St-Hubert
272-7618

Travel Frères RADIO-TELEVISION
1416 rue JOLIETTE — 523-2109

Ameublement Laurentien Inc.
734 boulevard Labelle
Chomedey — 681-4351

Roland L'Ecuyer
40 chemin Oka
St-Eustache
473-4044

Legault ELECTRIQUE
6274 Christophe-Colomb
271-4221

MAJESTIC ELECTRIC (Quebec Ltd)
5205-07, rue Sherbrooke O.
484-1487

Montcalm Electric
97 boul. des Laurentides
Ville de Laval — 663-3102
22, des Erables — St-Esprit

Yves Perron T.V.
3751 boul. Lévesque
Chomedey — 681-1905

Robert T.V. Service Enrg.
116 ouest, Seigneurial
St-Bruno — 653-2623

Ameublement R. Tousignant
6021, rue St-Hubert
272-3334

M. D. VAILLANCOURT LTEE
317 Montmorency
LAVAL-DES-RAPIDES
669-7105



La Colombie-Britannique C'EST 604

L'indicatif régional pour toute la Colombie-Britannique est 604. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.

Bell Canada

DESIGN CANADA OUVERT AU PUBLIC

Conseil national de l'esthétique industrielle
Ministère de l'Industrie
Ottawa

Un Centre de conception industrielle, le deuxième du genre au Canada, ouvre ses portes à la Place Bonaventure.

DESIGN CANADA, l'occasion par excellence de se familiariser avec ce qui se fabrique de mieux chez nous. et de profiter des nombreux services offerts.

Ouvert tous les jours de 10h.00 à 18h.00 sauf le dimanche

En montre exposition-vedette DESIGN CANADA aujourd'hui

ainsi qu'une exposition permanente axée sur les thèmes: FOYER • TRAVAIL • LOISIRS

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



SPÉCIAUX 9 H A.M.

EN VENTE EN VILLE À 9 H. A.M. ET À FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE À 9 H. 30 A.M.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TÉLÉPHONIQUES SUR CES SPÉCIAUX (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

POUR DAMES

BLOUSES EN COTON SATINE POUR DAMES ! Idéales pour porter avec vos pantalons ou jupes ! Manches ¾, modèle très féminin. Imprimés en tons bleu ou orange. Tailles 8 à 14 dans le groupe. **Rég. $9.** Ch. **2.99**

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième

Vaste choix

Vêtements sport pour dames

Orig. 2.98 à $15

ch. **99¢** à **$5**

Choix de corsages, jupes, pantalons fuselés ou shorts. Tissus tels que grosse toile, cotons. Plusieurs modèles uniques. Tons d'été de blanc, rose, marine, rouge ou vert. Tailles 5 à 13 dans le groupe mais pas dans chaque article.

SIMPSON — La Boutique Mademoiselle Simpson (735) au troisième
En ville seulement

TRES BAS PRIX ! COQUETTES BLOUSES EN ACETATE PRATIQUE ! Achat spécial ! Pour dames ! Modèles attrayants à manches courtes. Variété d'imprimés. Tailles 12 à 18 ainsi que tailles fortes. **Rég. $7 et $8.** Ch. **3.99**

SIMPSON — Colifichets (709) au rez-de-chaussée

Pour dames élégantes !

Manteaux rayonne bouclée

Orig. $40

ch. **999**

Venez vite choisir le vôtre, les jours froids approchent, soyez prévoyantes ! Tous les modèles sont ravissants, le prix est très bas. Choix de tons noir, marine ou vert. Tailles 6 à 18 mais chaque taille non disponible dans chaque coloris.

SIMPSON — Manteaux pour dames (731) au troisième
En ville seulement

RABAIS $2 ! COQUETTES ROBES DROITES POUR DAMES ! Tissu coton pratique. Boutonnage devant ou glissière derrière. Choix de tons unis ou d'élégants imprimés en tons et tailles variés. **Rég. 3.99** Ch. **1.99**

SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième

Parfaites pour l'automne !

Robes pour dames

Rég. $20 à $30

ch. **$15**

Quantité limitée ! Choix de lainages tricot soie, tricot double, laine bouclée, Arnel* ou lainage mixtes. Profitez de cette offre ! Modèles élégants et variés. Choix de tons brun, noir ou rouge, bleu, chameau. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

* Marque canadienne déposée

SIMPSON — Robes pour dames (734) au troisième

RABAIS $7 ! COLLECTION DE CHAPEAUX POUR DAMES ! Grâce à cette vente que vous offre Simpson, vous pourrez vous choisir un magnifique chapeau d'automne à un prix exceptionnellement bas. Variété de modèles et de coloris en vogue cette saison. **Rég. $12.** Ch. **$5**

SIMPSON — Chapeaux pour dames (730) au troisième

Tous très féminins !

½ prix ! Sacs à main en cuir

Orig. 14.98

ch. **749**

Pour dames ! Véritable cuir. Choix de modèles de toutes sortes, avec poignées simples, doubles ou fermetures à rabats. Tons noir, brun ou cuir verni ton noir. Chaque coloris non disponible dans chacun des modèles.

SIMPSON — Articles en cuir (702) au rez-de-chaussée

MOINS QUE ½ PRIX ! EAU DE COLOGNE "DOROTHY GRAY" ! Une eau concentrée à l'arôme parfumée agréablement. Flacon vaporisateur format 2 onces. **Rég. 3.50** Ch. **1.39**

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée

SOCQUETTES "HARVEY WOODS" EXTENSIBLES POUR DAMES ! Toutes désignées pour porter avec vos pantalons ! Tissu nylon. Tons bleu, jaune ou rouge. Une seule pointure pour 9 à 11. **Rég. $1.** Pai. **69¢**

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée

BAS DE NYLON PREMIERE QUALITE POUR DAMES ELEGANTES ! Filet micro, talons invisibles. Ton beige clair seulement. Pointures 8½ à 11. **Orig. 59¢** Pai. **39¢**

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée

½ PRIX ET MOINS ! JUPES EN ARNEL* POUR DAMES ! Choix de modèles "fourreau" ou avec plis toujours de mise. Tons bleu, blanc ou jaune. Taille 10 seulement. **Rég. $8** Ch. **2.99**

* Marque canadienne déposée

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième

Quantité limitée !

Robes du Salon Vendôme

Orig. $45 à $70

ch. **$10** à **$15**

Le choix des tissus est intéressant, les modèles sont ravissants, quelques-unes de ces robes peuvent être portées après cinq heures. Variété de coloris. Tailles 8 à 16 dans le groupe.

SIMPSON — Salon Vendôme (733) au troisième
En ville seulement

POUR HOMMES

Profitez de ce solde !

Souliers élégants pour jeunes gens

Orig. 10.98

Pai. **499**

Empeignes en cuir ou en suède. Trépointe carrée ou ovale. Styles en vogue. Semelles néolite. Choix de tons noir ou brun à la mode. Pointure 8 et 9 à 12, largeur D dans le groupe. (Avec ½).

SIMPSON — Souliers pour hommes (723) au deuxième

SOLDE ! IMPERMEABLES POUR HOMMES ! Imperméables 3 saisons en coton rabelle à l'eau. Epaules raglan ou semi-raglan à la mode. Tons beige, marine ou cuivre. Tailles 36 à 44 dans le groupe. **Orig. 14.98 à 69.96** Ch. **7.49** à **29.99**

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

SOULIERS D'ETE "HARTT" POUR HOMMES ! ⅓ DU PRIX D'ORIGINE ! Fabrication canadienne ! Modèle avec empeignes en cuir de veau genre "balmoral". Semelles en cuir et talons caoutchoutés. Aussi modèles "fourreau" dans le groupe. Choix de noir, brun dans le groupe. Pointures 8 à 12, largeurs B, C, D dans le groupe. **Orig. 34.98** Pai. **17.49**

SIMPSON — Souliers pour hommes (723) au deuxième. En ville seulement

Rabais 30 à 50% !

Solde ! Chemises sport pour hommes

Rég. $5 à 9.98

ch. **250** à **499**

Tissus en vogue. Modèles manches courtes, choix de boutonnage devant, encolures "bateau", col "Jack" ou col régulier et autres. Rayures tons unis, quadrillés ou tons combinés de bleu, jaune, rouge ou brun. Tailles P.M. et G. non disponibles dans chacun des modèles.

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée
En ville seulement

POUR ENFANTS

SOLDE ! VETEMENTS SPORT POUR ADOLESCENTES ! Choix de A — chandails "vagabond" tons orange, menthe ou marine. Pour 10 à 16 ans. **Rég. $6, ch. 4.99** ; B — Pullover tons vert/bourgogne/chameau. Pour 10 à 14 ans. **Rég. 8.98, ch. 6.98** ; C — Choix de vêtements sport d'été. Coloris variés. Tailles désassorties pour 8 à 14x ans. **Rég. 4.98 à $13.** Ch. **$2**

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième. En ville seulement

VENTE ! VETEMENTS POUR FILLETTES A TRES BAS PRIX ! Choix de A — Imperméables en vinyl ton bleu. Pour 14 ans seulement. **Rég. 4.98, ch. 1.99** ; B — Pantalons velours côtelé ton noir. Tailles désassorties pour 8 à 14 ans. **Rég. 3.98, ch. 1.99** ; C — Maillots tricot côtelé en coloris pastels ou à rayures. Pour 8 à 14 ans. **Rég. 4.98, ch.** **2.49**

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième

RABAIS $3 ! CAMION-REMORQUE EN PLASTIQUE LAVABLE ! Solide construction. Complet avec 10 petites voitures en plastique. Ton clair. Longueur approximative 24 po. **Rég. 5.99** Ch. **2.99**

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième

BLOUSES REGLEMENTAIRES EN COTON POUR FILLETTES ! Modèle à manches longues, col claudine, boutonnage devant et une poche. Blanc seulement. Pour 6 à 6X ans. **Orig. 1.98** Ch. **89¢**

SIMPSON — Vêtements pour enfants (744) au deuxième

VESTONS SPORT EN VELOURS COTELE POUR GARÇONS ! Raies fines. Elégant modèle tout-aller. Ton beige. Tailles 16 à 18 dans le groupe. **Orig. 9.99** Ch. **4.99**

SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième
En ville seulement

POUR LE FOYER

RABAIS ⅓ ! ABAT-JOUR EN TAFFETAS. Ton blanc avec garniture de ton or. Dimensions variées. Venez tôt pour un meilleur choix. **Rég. 5.98** Ch. **3.98**

SIMPSON — Lampes (754) au quatrième

QUANTITE LIMITEE ! FAMEUSE LAINE "SUPREMACY" 4 BRINS ! Parfaite pour tricoter vos chandails ou couvertures crochetées. Variété d'attrayants coloris. **Orig. 31¢** Pelote 1 once **16¢**

SIMPSON — Articles fantaisie (752) au quatrième

BAS PRIX ! ENLEVE-CHARPIE ET BROSSE A NETTOYER ! Toujours pratique ! Aussi brosse à poils métalliques. Rechanges disponibles. **Rég. 1.29** Ch. **79¢**

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

RABAIS 12.50 SUR COUTELLERIE 50 PIECES ! Merveilleux fini acier inoxydable qui ne requiert jamais de polissage. Achetez-en pour votre maison de ville et de campagne ! L'ens. comprend 8 de chaque : couteaux à dîner, cuillères à soupe, fourchettes à dîner et 16 cuillères à dessert ainsi qu'un couteau à beurre et une cuillère à sucre. **Rég. $25.** Ens. 50 pcs **12.50**

SIMPSON — Articles ménagers (755) au cinquième

A solder ! Quantité limitée !

Appareil-photo "Reflex" 35 mm.

Orig. 99.98 **(Etui 12.98 de plus)**

ch. **6998**

Marque réputée. Modèle pratique mono-objectif f 2.8 à réouverture instantanée du diaphragme et obturateur 1 1/500 de seconde. Ton noir.

SIMPSON — Caméras (704) au rez-de-chaussée

RABAIS 50% DES PRIX D'ORIGINE ! CHOIX DE TISSUS ! Coton, rayonne ou tissus mixtes. Tons unis ou imprimés. **Orig. 99¢ à 3.98** Ver. **49¢** à **1.99**

SIMPSON — Tissus (727) au quatrième. En ville seulement

SHAMPOOING POUR NETTOYAGE TAPIS ET MEUBLES CAPITONNES ! Très facile à utiliser, sèche en quelques secondes. Peut être utilisé dans appareils. **Rég. 2.49** Ch. **99¢**

SIMPSON — Articles ménagers (755) au cinquième

RABAIS REMARQUABLES ! ELEGANTES TENTURES ! Motifs traditionnels vert, turquoise ou ton or sur blanc. Quantité limitée. Dimensions : 48 x 95 po. **Rég. 14.98** Pai. **7.98**

96 x 95 po. **Rég. 28.98 Pai. 16.98** 144 x 95 po. **Rég. 48.98 Pai. 24.98**

SIMPSON — Rideaux et tentures (753) au quatrième. En ville seulement

Aubaine remarquable ! Quantité limitée !

Tente-remorque et annexe

A. Tente-remorque complète avec escalier, tapis de sol en vinyl, 3 grandes fenêtres. Dimensions 6½ pi. x 6½ pi. x 13 pi. **Orig. $489.**

ch. **$379**

B. Annexe pouvant servir de cuisine, avec fenêtres tout autour. Plancher en coton caoutchouté. Se fixe à la tente au moyen de glissières. Dimensions 12 x 12 pi. **Orig. 149.96**

ch. **12496**

SIMPSON — Articles de sport (758) au cinquième

SOLDE ! LINGE DE MAISON EN TOILE ! Choix de nappelles, napperons et autres articles fantaisie. Coloris et dimensions variés. **Rég. 49¢ à 19.98** Ch. **24¢** à **14.98**

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième

BAR TOUS USAGES PRATIQUES ! Plastique durable. Modèle avec compartiments et plateau. Parfaits pour ranger accessoires de manucure, petits articles ménagers, articles de toilette ou accessoires de couture. Dimensions 14 x 9 x 1 po. **Rég. 1.39** Ch. **79¢**

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

CARPETTES 100% COTON EXTREMEMENT DURABLE ! Lavable. Envers latex anti-dérapant. Motifs en relief. Tons or, blanc, avocat, turquoise, bleu moyen, bois de Santal, beige ou rose. Dimensions : 24 x 36 po. **Rég. 5.98** Ch. **2.99** ; 27 x 48 po. **Rég. 7.98** Ch. **3.99** ; **Rég. 9.98** Ch. **4.99**

SIMPSON — Tapis (750) au quatrième

SOLDE ! TELEVISEURS ET TELEVISEURS COMBINES DEMONSTRATEURS ! Télévision couleur 23 po. ou 25 po. combinés ! Rabais $100 à $150 ! **En ville** Marques Philipps, RCA, GE, Philco, etc. **Orig. $399 à $1,595** Ch. **$369 à $1,495**. **Fairview-Pointe Claire** Marques Clairtone, TV Comb. etc. **Rég. $950 à $1595.** Ch. **$800 à $1,495**

SIMPSON — Radio et télévision (2770) étage supérieur

RABAIS ½ ! SAVOUREUX CHOCOLATS IMPORTES D'ANGLETERRE ! Variété de saveurs. Format 1 livre. **Rég. $2** **1.35**

SIMPSON — Bonbons (705) au rez-de-chaussée

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

POUR DAMES

RABAIS $2 ! JOLIS PEIGNOIRS ! Coton imprimé de qualité durable. Modèle confortable, manches courtes, col Claudine, 2 poches plaquées. Tons de rose ou bleu. Tailles 40 à 46. **Rég. 4.99** Ch. **2.99**

SIMPSON — Lingerie pour dames (784) au sous-sol

RABAIS $1 à $3 ! BLOUSES ET CHEMISIERS POUR DAMES ! La plupart sont en coton blanc. Modèles à manches courtes, longues ou sans manches. Tailles 10 à 18. Quelques-uns sont légèrement défraîchis. **Rég. 1.99 - 5.99** Ch. **99¢ - 2.99**

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol
En ville seulement

PREMIERE QUALITE ! BAS NYLON SANS COUTURE ! Filet micro 500 aiguilles. Pointe et talon renforcés. Beige, café, épices. Pointures 8½ à 11. Non disponibles dans chaques coloris ni pointure. **Rég. 69¢** Pai. **19¢**

SIMPSON — Bas pour dames (776) au sous-sol

½ PRIX ! ELEGANTS SOULIERS POUR DAMES ! Modèle escarpin, courroie derrière. Empeigne en cuir souple. Talons hauts seulement. Brun ou noir. Pointures 5½ à 9. **Rég. 9.99** Pai. **4.99**

SIMPSON — Chaussures (787) au sous-sol

Profitez de ces rabais !

Manteaux de mi-saison pour dames

Rég. $25 à $30

ch. **1999**

Modèles tout-aller en tissu bouclé, tissure panier ou flanelle. Riche doublure en satin, coloris à la mode. Tailles 8 à 14.

SIMPSON — Manteaux pour dames (778) au sous-sol

SOLDE DE GAINES-CULOTTES ! QUANTITE LIMITEE ! Fin Lycra*, filet, Lycra* et dentelle. Modèle à jambes moyennes ou longues. Blanc ou noir. Tailles TP.P.M. T.G. Chaque modèle non disponible dans chaque coloris ni taille. **Orig. 6.99 à $11.** Ch. **3.99** et **4.99**

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol

POUR HOMMES

SOLDE ! PANTALONS TOUT-ALLER POUR HOMMES ET JEUNES GENS ! Choix de tissus tels que 100% coton, viscose flanelle et polyester et coton mixtes. Coloris en vogue. Tailles variées. **Rég. 3.99, 4.99 et 5.99** Ch. **1.99**

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol
En ville seulement

VESTES POUR HOMMES ET JEUNES GENS ! OFFRE A TRES BAS PRIX ! Parmi cette collection vous trouverez des vestes "banlieue" en suédine, en cuirette ou autres tissus. Tons brun, beige, rouille ou noir dans le groupe. P. et M. **Orig. 17.99** Ch. **5.99**

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol
En ville seulement

POUR LE FOYER

SOLDE ! CHOIX DE DRAPS ! Coton importé blanc. Imprimés floraux dans le groupe. Quelques-uns sont légèrement défraîchis. Pour lits jumeaux ou doubles. **Rég. 2.49 à 4.49** Ch. **1.49** à **2.99**

SIMPSON — Linge de maison (792) au sous-sol

FAMEUSE PEINTURE LATEX ! Quantité limitée ! Solde fin de série ! Peinture pour l'intérieur parfaitement désignée pour salon, chambre à coucher, hall d'entrée et autres. Ton blanc seulement. **Rég. 7.95** Ch. gallon **3.99**

SIMPSON — Peinture (772) au sous-sol
En ville seulement

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS POUR CHAQUE CLIENT

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M. — FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE : 9 H. P.M. à 6 H. P.M. — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.



M. Frank A. Juno, président et gérant général de Shop & Save (1957) Ltd., dirige admirablement depuis 12 ans les destinées de la compagnie. Secondé d'une équipe dynamique composée de 15 hommes clefs dont la moyenne d'âge se situe autour de 43 ans, il est fier d'affirmer que le succès de l'entreprise repose sur le principe de la collaboration; voilà pourquoi il rappelle constamment à ses collaborateurs : "Tout ce qui concerne directement cette entreprise vous concerne directement".

Regard sur l'état financier

(Extrait du rapport annuel de Shop & Save (1957) Ltd., publié à Montréal, le 11 juillet 1967)

Pour la 12e année consécutive, depuis l'acquisition de la société par la direction actuelle, Shop and Save (1957) Ltd a atteint de nouveaux sommets de ventes et de bénéfices. L'amélioration importante du fonds de roulement de la Société et l'occupation du nouveau centre de distribution avec ses commodités et son équipement des plus modernes rehaussent aussi le tableau des opérations. Les résultats de l'exercice terminé le 25 mars 1967 et les informations comparatives de l'exercice précédent le démontrent parfaitement.

Le volume total des ventes de Shop and Save (1957) Ltd se situe au delà de $63 millions et démontre une augmentation de 13.70 p. cent sur l'exercice précédent.

Le bénéfice net après impôt a été de 14.10 p. cent supérieur à celui de l'an dernier. Calculé par action émise, ce profit représente 82 cents par action comparativement à 72 cents par action l'an dernier. Les recettes nettes avant amortissement ont été de $1.25 par action en regard de $1.09 pour l'exercice précédent. Le bénéfice des opérations (avant impôts), est de 21.42 p. cent plus élevé que celui de l'année précédente; une provision plus substantielle pour impôts sur le revenu a diminué cette augmentation à 14.10 p. cent. Shop and Save (1957) Ltd a maintenu une marge de profit, par rapport aux ventes, de 1.36 p. cent obtenue l'an dernier.

En analysant les résultats du dernier exercice il faut tenir compte du fait que les bénéfices ont été réduits par des dépenses extraordinaires encourues par le déménagement au nouveau centre de distribution de la Société, et par la préparation des programmes et l'installation de l'ordinateur électronique. Toutes ces dépenses ont été payées ou chargées aux opérations de la Société.

Lors de la publication du dernier rapport annuel, les administrateurs entrevoyaient d'augmenter les emprunts de banque pour suffire aux besoins urgents de fonds additionnels. Par la suite, les restrictions du crédit ont obligé la Société à changer d'avis et il a été décidé d'obtenir les fonds nécessaires sur le marché public afin d'augmenter le fonds de roulement de la Société.

En décembre dernier, la Société a vendu $3 millions d'obligations convertibles à intérêt de 6½ p. cent échéant dans 20 ans. Ce mode de financement, de l'avis des administrateurs, était le plus économique en raison des conditions courantes du marché.

Au 25 mars 1967, après des déboursés de capital de l'ordre de $3 millions durant l'exercice terminé, incluant le coût complet du nouveau centre d'approvisionnement et l'équipement d'entrepôt et de magasins, le fonds de roulement de la Société s'établissait à plus de $805,000. L'avoir des actionnaires représente une valeur de $6.55 par action; l'an dernier cette valeur était de $6.23.

Grâce à la collaboration de nos fournisseurs qui nous ont accordé des conditions spéciales de paiement, nous avons approvisionné notre nouvel entrepôt du maximum de marchandises requises, à la fin de l'exercice financier.

L'inventaire du 25 mars 1967 a été réduit depuis à un niveau normal, par suite d'expéditions de marchandises aux magasins.

Le nouveau centre de distribution de la Société possède plusieurs avantages, dont son site de choix, sa grandeur et sa disposition qui sont désignés pour suffire aux besoins toujours accrus de notre commerce. Ce centre est doté d'installations et d'équipements les plus modernes, permettant une plus grande efficacité des opérations. L'inauguration du service de l'ordinateur électronique est également de la plus haute importance; la phase initiale de contrôle d'inventaire démontre déjà sa valeur au niveau de l'entrepôt et des magasins. L'adaptation de cet ordinateur électronique à d'autres sphères d'opérations se poursuit et les avantages de ces informations additionnelles contribueront, après un certain temps, à une conduite plus efficace et plus profitable de notre commerce.

La planification et le développement du nouveau centre de distribution de la Société ont causé une réduction du nombre d'ouvertures de nouvelles unités de détail l'an dernier; cependant, cinq nouveaux magasins ont été ajoutés, portant à 60 le nombre de ces unités maintenant en opération. La Société croit ajouter trois ou quatre nouveaux magasins durant l'exercice en cours.

Le nombre des entrepôts auxiliaires "Cash and Carry" est demeuré le même ; malgré ce fait, les ventes de cette division ont atteint de nouveaux sommets l'an dernier. La Société étudie les possibilités de ventes dans certaines régions, afin d'y établir au besoin de nouveaux entrepôts auxiliaires.

Le nombre des détaillants indépendants IGA a été maintenu. Les ventes de ces magasins ont été supérieures et plusieurs de ces magasins ont aussi obtenu des bénéfices sans précédent.

Nos employés demeurent notre actif le plus précieux en rapport aux bénéfices. L'augmentation du coût d'opération et la concurrence accrue qui existent maintenant dans le commerce de l'industrie alimentaire, exigent des efforts plus ardents afin de produire un bénéfice normal d'opération. La Société est heureuse d'avoir à son service une équipe de dirigeants qui, par leur longue expérience et leur dévouement, permettent à la Société d'obtenir un tel succès en dépit des conditions existantes.

La Société est déterminée à continuer d'obtenir des résultats satisfaisants malgré les pressions subies actuellement par l'industrie des distributeurs d'aliments et qui affectent le profit brut. Shop and Save possède maintenant un plus grand centre de distribution moderne et peut accroître ses activités et bénéficier d'économies dans ses opérations. Une plus grande concentration d'efforts, pour obtenir plus de ventes et un meilleur contrôle des dépenses, sont à l'ordre du jour.

Notre but est d'offrir aux consommateurs une plus grande satisfaction dans les prix, qualité et service, tout en gardant pour la Société un profit légitime.

Nous sommes reconnaissants envers nos fournisseurs pour leur collaboration particulièrement utile. Nous remercions également tous nos clients pour leur encouragement. A chacun de nos employés, nous exprimons notre appréciation pour leur loyauté et leur zèle dans l'accomplissement de leur devoir. L'intérêt soutenu de nos actionnaires est de nature à encourager tous les membres de la grande famille Shop and Save à déployer leurs plus grands efforts pour assurer le succès des affaires de la Société.

Le rapport annuel est signé au nom du conseil d'administration par M. Frank A. Juno, président et gérant général.

Le président Frank A. Juno,

grand responsable de l'essor qu'a connu Shop & Save (1957) Ltd.

Un accroissement incessant des ventes a eu pour effet d'accroître l'expansion de Shop and Save (1957) Ltd, et, par voie de conséquence, ce mouvement expansionniste a été transmis aux entreprises subsidiaires qui alimentent les magasins IGA de Montréal, de la vallée du Saint-Maurice et de la région de Québec.

En publiant le dernier rapport annuel, M. Frank A. Juno, président et gérant général, attire l'attention des actionnaires sur le fait qu'au cours des 12 dernières années, la compagnie a établi annuellement de nouveaux records de ventes et de profits.

Au cours de la présente année fiscale, la compagnie compte atteindre le chiffre record de ventes de $72 millions.

Le nouveau centre de distribution qui a été construit pour répondre aux besoins croissants de l'entreprise est suffisamment vaste pour que l'on puisse y faire circuler des marchandises pour un volume de vente atteignant $100 millions par an. On espère avoir dépassé ce chiffre d'ici trois ans.

Tel qu'il apparaît aujourd'hui, le nouveau centre de distribution, terrain, édifice, équipement et inventaire compris, représente un investissement de $3 millions. M. Juno est fier d'ajouter que le tout est entièrement payé.

Au cours d'une interview le président a attribué la saine situation financière de l'entreprise au fait qu'il puisse compter sur une équipe de collaborateurs dévoués. "Il n'y a pas qu'un seul responsable, a-t-il ajouté."

Respectant la modestie de Monsieur Juno on peut, sans risquer de se tromper, lui attribuer dans une large part le succès que connait la firme Shop and Save Ltd. Ce n'est pas qu'une simple coïncidence si les ventes et les profits de l'entreprise ont fait un bond phénoménal depuis qu'il s'est joint à la compagnie il y a 12 ans.

C'est à cette époque qu'il fit l'acquisition d'une maison de gros bien connue au Québec: Hudon et Orsali. Depuis quelque temps, cette maison détenait une franchise de IGA et la chaine ne comprenait que des épiciers indépendants.

Shop and Save (1957) Ltd devint la firme principale alors que Hudon et Orsali Québec Ltée fut reléguée au rang de subsidiaire. Le nombre d'épiciers indépendants associés à IGA est maintenant de 55. D'autre part, Shop and Save possède et gère 61 magasins qui lui appartiennent en entier ce qui porte à plus de 100 le nombre de magasins affiliés à la chaine IGA.

Parallèlement à la politique expansionniste, M. Juno a voulu que les employés participent financièrement à l'entreprise. En 1956, 16 hommes clefs de la compagnie en devinrent les principaux actionnaires. Aujourd'hui 60 employés de la maison sont actionnaires dans la compagnie et, le 16 mai 1966, ils ont tous pris part à la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre.

Le président se dit convaincu que le succès de la société dépend de la bonne volonté de chacun et devient une cause d'encouragement pour ces employés; il est fier de souligner que l'équipe de 15 hommes sur les épaules de qui reposent les destinées de l'entreprise compte une moyenne de 24.8 années de service et la moyenne d'âge se situe à 43 ans.

Les gérants des magasins de détail de Shop and Save ont également réalisé de véritables records dû au fait qu'ils participent au succès de leur commerce en vertu d'un plan unique au Canada dans le domaine de l'alimentation. Ce plan permet aux gérants des 61 magasins de toucher une part de 10 p. cent des profits de leur magasin avant prélèvement des impôts.

Cette politique fut mise en application grâce à la très longue expérience du président Juno qui a consacré toute sa carrière au monde de l'alimentation. Monsieur Juno, qui est né et qui a fait ses études dans l'Ouest canadien, chérissait le désir de devenir médecin. Mais il changea d'avis et il s'en fut travailler pour la compagnie Safeway, l'une des plus importantes chaines de magasins d'alimentation dans l'Ouest.

Après 12 années de service, il entra à l'emploi de Dominion Stores à titre de gérant de la mise en marché à Toronto. Il arriva à Montréal en 1946 pour se joindre à Thrift Stores, une chaine québécoise qui, 7 ans plus tard, fut achetée par Dominion Stores, l'ancien employeur de M. Juno. Au cours de ces 7 années, le chiffre des ventes de Thrift Stores avait été porté de $11 millions à $42 millions. Il y a 12 ans de cela et c'est à cette époque qu'avec un groupe d'associés M. Juno fit l'acquisition de la firme Hudon et Orsali.

Devenu spécialiste du monde de l'alimentation, Monsieur Juno ne craint pas d'aller de l'avant et les succès qu'il a remportés font la preuve de l'efficacité de ses méthodes.

"Donner du service, voilà pourquoi nous sommes en affaires; mais se lancer en affaires veut aussi dire réaliser des profits", d'ajouter M. Juno. Ce dernier fonde de grands espoirs pour la Société parce qu'il est convaincu que cette entreprise aide le détaillant affilié à maintenir des prix compétitifs. Non seulement l'affiliation à une chaine aide-t-elle le petit épicier à maintenir ses prix au plus bas, mais encore elle lui permet invariablement d'augmenter son chiffre d'affaires.

Monsieur Juno définit comme suit la politique de la maison: "Nous nous donnons pour tâche d'offrir au public des aliments de la première qualité tout en conservant une marge raisonnable de profits. Pour arriver à maintenir les prix au plus bas, nous réduisons au minimum les frais d'opération et d'administration".

Interrogé au sujet de l'augmentation des prix des aliments, M. Juno déclare: "Oui les prix continueront d'augmenter, mais d'une façon plus modérée".



En plus de s'être affilié une soixantaine de marchés indépendants, la compagnie Shop & Save possède autant de magasins qui sont son entière propriété. Les épiciers indépendants et les magasins Shop & Save ralliés sous le nom IGA bénéficient des mêmes avantages et sont tous alimentés par le nouveau centre de distribution IGA.

MEILLEURS VOEUX
A
I.G.A.
DE LA PART DE
1867 • 1967
VIAU
LIMITEE
LIMITED
Fondé en 1867
BISCUITS CHOCOLATS BONBONS
• MONTREAL • QUEBEC • HULL-OTTAWA
• TORONTO • WINNIPEG • ST-JEAN, TERRE-NEUVE

REFRIGERATION COMMERCIALE
& EQUIPEMENT DE MAGASIN
NCE NATIONAL
4329 PAPINEAU 523-2137

LA MARQUE PRÉFÉRÉE
LA MARQUE DES GOURMETS
Grenache
l'aide-cuisinier
des bonnes cuisinières

CHEZ IGA VOUS OBTENEZ LES DEUX:
DES PRIX TRÈS BAS
Plus DES TIMBRES Gold Star

CAHIER No 6 / PAGES 53-60 LA PRESSE FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS / BANDES DESSINEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 214

Le leader de la paix au Sud-Vietnam est condamné à la prison

SAIGON — (AFP) — Le tribunal correctionnel de Saigon a condamné par défaut, aujourd'hui, Me Dzu, le "leader de la paix", à une peine totale de neuf mois de prison et à $36,185 d'amendes et de remboursements pour émission de chèques sans provision et transfert illégal de devises.



L'actuel "leader de l'opposition" ne risque toutefois pas d'être emprisonné avant plusieurs mois, indiquait-on dans les milieux du Barreau saigonnais. Ses trois défenseurs — auxquels la loi a interdit aujourd'hui d'intervenir par suite de l'absence de leur client — disposent de trente jours pour faire "opposition" au jugement.

Me Dzu sera alors convoqué une nouvelle fois — dans les six mois — devant le juge qui l'a condamné aujourd'hui. Il pourra ensuite faire appel puis se pourvoir en cassation. Si la procédure normale est suivie, cette affaire durera environ un an, estime-t-on au Palais.

Me Dzu avait à répondre devant le tribunal correctionnel de trois chefs d'accusation datant effectivement de 1957, 1962 et juin 1966. Il a été condamné à trois mois de prison pour émission d'un chèque sans provision de $8,474 en 1962, sur action du Ministère public; la plaignante avait abandonné ses poursuites après avoir été remboursée.

Me Dzu s'est vu infliger sa plus forte condamnation — six mois de prison et $27,711 — pour une affaire de transfert illégal de devises aux Etats-Unis où deux de ses enfants font leurs études. Il s'agirait d'un flagrant délit. L'affaire portait sur $11,500.

L'avocat saigonnais a été acquitté d'un troisième chef d'accusation, une vieille affaire remontant au temps du Président Diem, et dont certains avocats s'étonnaient qu'elle ait été soumise à un tribunal correctionnel et non à une cour civile. On ignore si ces trois affaires avaient été inscrites au rôle du tribunal avant ou après les élections du trois septembre.

Dzu attaque les Américains

Me Dzu a lancé aujourd'hui, devant un public d'étudiants enthousiastes, une attaque non déguisée contre "les Américains". C'est dans le cadre d'une réunion estudiantine contre "les élections frauduleuses" que Me Dzu, parfois accusé d'avoir reçu des fonds américains, s'est écrié :

"Qui a laissé les Américains venir dans notre pays et y installer de grosses bases?"

"N'était-ce pas Thieu et Ky?", a-t-il répondu sous les applaudissements de quelque 400 étudiants.

C'est la première fois que Me Dzu semble attaquer la présence américaine au Vietnam. A chaque fois qu'il exposait le "programme de paix" qui lui valut d'être le "brillant second" du scrutin du trois septembre, il précisait son intention de consulter les Etats-Unis, "parce que les Américains aident le Vietnam".

Cette déclaration de Me Dzu est intervenue peu après le vote par les étudiants d'une motion protestant contre les "élections truquées" et invitant les Etats-Unis à ne pas intervenir dans la politique intérieure vietnamienne.



téléphoto UPI

Journaliste sur la ligne de feu

M. Anthony Caputo, 61 ans, caméraman à l'emploi du réseau de télévision "American Broadcasting Company" a été atteint au front par une pierre au cours de désordres raciaux hier à Chicago. Huit personnes ont été blessées lorsqu'une foule de 300 jeunes Noirs se mirent à lancer des projectiles sur des carreaux de fenêtres, des automobiles et des autobus.

L'Inde recevra $1 milliard USA pour la "pilule"

WASHINGTON (UPI) — Les Etats-Unis ont annoncé hier un programme prévoyant un don de $1.3 milliard à l'Inde dans le but d'acheter pilules et appareils anticonceptionnels afin d'aider à résoudre le grave problème de la surpopulation.

"Ce sera la première fois que les Etats-Unis accordent leur aide dans l'achat de produits anticonceptionnels", a dit M. William S. Gaud, administrateur de l'Agence de développement international.

M. Gaud a fait ces révélations dans un discours prononcé devant les membres de la Fédération américaine des clubs féminins. Il a ajouté que les Etats-Unis se proposent également de donner $2.5 millions cette année à la Fédération internationale de la planification familiale, qui aide à l'élaboration des programmes dans les pays sous-développés.

M. Gaud a précisé que les négociations finales sont en cours à New Delhi dans la mise au point du programme indien qui comprend deux parties, à savoir : d'abord suffisamment de pilules anticonceptionnelles pour 100,000 femmes qui participeront à des tests pendant un an et demi. Ensuite, fournir 100 millions d'appareils anticonceptionnels qui seront distribués commercialement par des sociétés de thé, de produits chimiques, de tabac et d'huile dans toutes les régions de l'Inde.

M. Gaud a dit que le projet "pilule" destiné à rechercher ce qui est nécessaire pour faire connaître et répandre largement son usage en Inde, permettra aux autorités indiennes de préparer un programme de planification familiale à longue échéance.

La population de l'Inde est d'environ 550 millions d'habitants, et elle augmente aux taux d'un million de naissances annuellement.

Les Américains font échouer une offensive des Nord-Vietnamiens

SAIGON. (UPI) — Les forces américaines ont apparemment fait échouer une menace d'invasion des Nord-Vietnamiens à la frontière septentrionale du Sud-Vietnam, mais dans la région de Saigon une force vietcong a surpris un fort détachement américain et l'a soumis à un violent tir de mitrailleuses et d'armes légères.

Le commandement américain croit que l'attaque massive menée sur terre, sur mer et dans les airs a déjoué le projet de 35,000 soldats nord-vietnamiens pour éliminer les forts des "marines" américains qui gardent la frontière. L'artillerie nord-vietnamienne a toutefois tué 21 fusiliers marins et en a blessé 169 autres au cours des trois derniers jours dans cette bataille à la frontière, a précisé le porte-parole américain.

L'armée de l'air a envoyé ses plus gros bombardiers, les B-52, contre les trois divisions que Hanoï a massées dans ou près de la zone démilitarisée.

Des chasseurs-bombardiers avaient préparé la voie à cette attaque en détruisant trois rampes de lancement de missiles SAM qui menaçaient les bombardiers géants. Cette attaque aérienne a été combinée avec un puissant feu d'artillerie terrestre et navale dirigé contre les unités nord-vietnamiennes déployées près de la frontière. Privés de leur offensive probable, les nord-vietnamiens ont déclenché un barrage d'artillerie qui a tué 15 marines et en a blessé 48 autres, hier.

Dans le delta du Mékong, à 45 milles au sud-ouest de Saigon, le Vietcong a fait pleuvoir un feu nourri d'armes légères sur un bataillon de la 9e division d'infanterie américaine qui effectuait un débarquement en bordure de la rvière Rach Ba. La bataille a duré toute la journée. Deux bataillons américains ont été dépêchés à la rescousse. Les pertes américaines n'ont pas été révélées.

Pendant ce temps, le temps nuageux a réduit l'activité aérienne au-dessus du Nord-Vietnam à 71 missions, hier, la plus faible attaque depuis le 6 septembre.

30,000 antimaoïstes sont prêts à attaquer la ville de Canton

HONG-KONG (UPI, PA, AFP) — Trente mille antimaoïstes massés dans les faubourgs de Canton s'apprêteraient à lancer une contre-attaque sur la ville, qui est actuellement aux mains des maoïstes, selon plusieurs journaux de droite de Hong-kong citant des voyageurs en provenance de Canton.

Au cours des dernières 48 heures, des coups de feu ont été entendus dans les quartiers périphériques de la ville où l'atmosphère est à nouveau extrêmement tendue. Le but des antimaoïstes, selon les voyageurs, serait d'empêcher l'ouverture de la Foire commerciale qui doit se tenir le mois prochain dans le grand port chinois.

Le journal "L'Express" précise même que les troupes chinoises ont distribué des armes aux gardes rouges maoïstes en prévision d'une contre-attaque des "contre-révolutionnaires" venus de la province.

Citant des voyageurs, le journal ajoute que plusieurs prisonniers politiques ont été massacrés dans les campagnes après avoir été surpris en flagrant délit de pillage et de vol. Un voyageur a même déclaré avoir assisté à la capture d'un prisonnier a été abattu sur place, éventré et son corps pendu au sommet d'une perche.

Pour sa part, le journal "China Mail" signale que les antimaoïstes ont saboté au cours du week-end dernier la centrale électrique de Canton, privant la ville d'électricité pendant vingt heures. Selon un autre voyageur, environ 300 antimaoïstes ont arrosé d'essence les installations de la centrale puis y ont mis le feu, et se sont enfuis avant l'arrivée des troupes.

Enfin selon le "Star", des gardes rouges juchés sur des camions parcourent la ville en annonçant par haut-parleurs la prochaine visite à Canton du président Mao Tsé-toung qui viendrait donner des directives aux révolutionnaires pour la poursuite de leur lutte.

Retour apparent au calme à Hong-kong

L'agitation communiste à Hong-kong se calme. Selon de nombreux indices, la gauche voudrait le retour à la normale dans la colonie britannique. Dans les milieux proches du gouvernement on signale les indices suivants : les communistes se préparent à célébrer par des diners rituels l'anniversaire de la révolution d'octobre et non pas par une épreuve de force. Ils ont cessé de soutenir une grève de marins.

Chicago : Noirs et policiers aux prises Milwaukee : une situation explosive

CHICAGO. (PA, UPI) — Une foule de 300 jeunes Noirs ont lancé hier après-midi des pierres et des bouteilles sur des automobiles de passage, des autobus des transports en commun et des véhicules de la police dans un quartier noir de Chicago. Ces désordres ont été provoqués à la suite de l'arrestation de deux dirigeants locaux du SNCC (Comité de coordination des etudiants non-violents).

Trois agents ont été blessés pendant qu'ils tentaient de rétablir l'ordre dans le voisinage de "Forrestville High-School", où les désordres avaient apparemment pris naissance à l'issue d'un rassemblement du SNCC. Cinq autres personnes ont été blessées, dont un caméraman de l'"American Broadcasting Company".

Un porte-parole du SNCC a déclaré que son organisation avait convoqué la réunion pour coïncider avec la fin des classes à l'école. Le rassemblement avait été organisé en guise de protestation contre les prétendus mauvais traitements infligés à une jeune fille noire de 18 ans, mardi dernier.

Une fois la nuit tombée, les policiers durent riposter aux coups de feu de tireurs embusqués à l'intersection de la 43e rue et de la rue Langley.

M. James Allen, directeur adjoint de l'école, a dit aux journalistes qu'à l'issue du rassemblement un certain nombre d'étudiants avaient commencé à rôder autour d'un bâtiment de l'école causant des dégâts matériels mineurs.

Par la suite, la foule se mit à lancer des pierres. Trois policiers furent blessés. Un d'eux, l'agent William Pigott, a été hospitalisé dans un état satisfaisant après avoir été atteint par une brique à la tête. Les autres agents n'ont reçu que les premiers soins.

Une institutrice, Mlle Betty Wilson, a été également atteinte à la tête par une pierre.

Le porte-parole du SNCC a affirmé que des actes de violence grave ont éclaté après que la police eut arrêté deux dirigeants de l'organisation en question, Michael Walton et Levi James. Ils avaient assisté au rassemblement protestant contre des prétendues brutalités policières.

James et Walton ont été inculpés d'avoir incité à l'agitation et d'avoir résisté à l'arrestation.

Quelque 70 policiers ont été dépêchés sur les lieux et le voisinage de l'école a été fermé à la circulation. Dès l'arrivée des policiers, la foule se mit à lancer des pierres et des bouteilles sur les agents et leurs véhicules.

A Milwaukee

A Milwaukee, le maire Henry Maier a lancé un appel pour la fin des agissements des "voyous" et a exhorté les "provocateurs" à rester chez eux pour éviter des pertes humaines et matérielles.

Auparavant, le conseil général du Conseil national des églises, réuni à Atlanta, avait fait savoir qu'il donnait son "appui moral" aux manifestations en faveur de l'élimination de la ségrégation dans le domaine du logement, manifestations organisées à Milwaukee depuis deux semaines par l'abbé James Groppi, un prêtre catholique.

S'adressant au Congrès des chefs de police à Kansas City, le président Lyndon Johnson a déclaré hier que la responsabilité du maintien de la paix raciale repose carrément sur les épaules des autorités locales.

"Beulah" menace Cuba et les îles Cayman

MIAMI, Floride (PA, UPI) — L'ouragan "Beulah" a repris de l'ampleur et se dirige actuellement vers la partie occidentale de l'île de Cuba et les îles Cayman.

Développant des vents d'une vitesse de 90 milles à l'heure, "Beulah" se trouvait hier soir à environ 600 milles de Miami. Les météorologues estiment que l'ouragan ne pourrait constituer une menace pour les côtes américaines avant 48 heures.

Pendant ce temps, les ouragans "Doria" et "Chloe" bouillonnaient au-dessus d'une vaste région de l'océan Atlantique. Des alertes de tempête ont été décrétées pour la région côtière de la Nouvelle-Angleterre.

M. Robert Simpson, directeur du Centre américain des ouragans, a déclaré que l'ouragan "Beulah" constitue sans doute une menace pour la partie occidentale de Cuba et les îles Cayman, un groupe d'îles situées au sud de Cuba.

M. Simpson a demandé aux autorités britanniques de Cayman et aux autorités cubaines de prendre immédiatement des précautions contre l'ouragan.

"Beulah", qui avait perdu pas mal de sa force après avoir fait 18 morts aux Antilles orientales, a repris de l'ampleur hier matin.

M. Simpson a affirmé qu'il était trop tôt pour savoir quelles régions côtières des Etats-Unis pourraient être touchées par l'ouragan. Quoi qu'il en soit, le Centre, que M. Simpson dirige, avait fait savoir plus tôt aux résidants de la Floride méridionale de se tenir au courant des derniers développements.

Bonn rejette la thèse du gén. de Gaulle quant à la frontière germano-polonaise

BONN (AFP) — Les ministres allemands se sont élevés, unanimement, contre les déclarations faites par le général de Gaulle concernant la ligne Oder-Neisse. Cette précision a été donnée aujourd'hui par le secrétaire d'Etat à l'Information, M. Guenther von Hase, rendant compte pour la première fois du conseil des ministres qui a examiné mercredi, tard dans la soirée, les déclarations du chef de l'Etat français.

"Le cabinet fédéral, unanime, a déclaré M. von Hase, s'est élevé avec fermeté et dignité, au cours du dernier conseil des ministres, contre la thèse exposée par le général pendant son voyage en Pologne concernant l'histoire des territoires allemands de l'est actuellement sous administration polonaise."

Ces territoires situés au-delà de la ligne Oder-Neisse, a tenu à rappeler M. von Hase, sont "historiquement allemands depuis des siècles et leurs habitants allemands en ont été expulsés à tort".

Le porte-parole du gouvernement a d'autre part confirmé la position adoptée dans la déclaration gouvernementale du 13 décembre 1966, dans laquelle le nouveau gouvernement Kiesinger-Brandt a souhaité une réconciliation avec la Pologne et un règlement des questions de frontières acceptable à la fois pour les peuples polonais et allemand.

Prudence et patience

Dans les milieux du ministère fédéral des Affaires étrangères, on fait preuve d'un certain optimisme au sujet des possibilités d'aboutir à des résultats sur "certains points". On insiste cependant sur le fait qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à des initiatives sensationnelles. On affirme ne pas non plus se faire d'illusions sur des succès immédiats. Le processus engagé, ajoute-t-on, sera forcément long et des accords n'apparaissent pas possibles sur certains points avant un délai d'un ou deux ans.

La prudence du ministère, soulignent les observateurs, s'explique en partie par les divergences de vues sur l'opportunité de la poursuite de la politique d'ouverture à l'Est entre les deux partis de la majorité, la social-démocratie et le démocratie chrétienne. Le ministère dirigé par le social-démocrate M. Willy Brandt est partisan d'un patient développement de cette politique. A l'aile droite du parti chrétien, on est au contraire d'avis que le Kremlin est moins que jamais disposé à assouplir ses positions.

La supériorité militaire des Etats-Unis va en décroissant

LONDRES (AFP) — Le nombre des fusées intercontinentales soviétiques a augmenté de 50 p.c. au cours de l'année écoulée; l'URSS a mis en place un système de "défense anti-missiles" limité, les effectifs des forces armées américaines sont les plus élevés du monde; la Chine — qui possédera une trentaine de bombes atomiques — consacre un cinquième de son budget de défense à la recherche et au développement d'engins militaires Telles sont les principales conclusions de l'édition 1967-68 du rapport sur l'équilibre des forces, "The Military Balance", publié hier par l'Institut des études stratégiques, à Londres.

La supériorité des Etats-Unis dans le domaine des fusées nucléaires intercontinentales, par rapport à l'URSS, continue de décroître ; de quatre contre un en 1965, elle était tombée en 1966-67 à un peu plus de trois contre un, et est maintenant de moins de trois contre un : les Américains possèdent en effet 1,054 fusées "Minuteman" et "Titan" et 656 "Polaris" contre 520 fusées soviétiques terrestres et 130 fusées navales. Les fusées soviétiques, souligne le rapport, continuent en outre à être dotées d'ogives nucléaires d'une puissance destructive plus grande que celle des missiles américains qui cependant sont plus précis.

Le rapport fait état pour la première fois de l'existence certaine d'un "système soviétique de défense anti-missile", déployé autour de Moscou, qui est fondé sur un missile anti-missile doté d'une tête nucléaire d'une puissance de une à deux mégatonnes, mais incapable d'assurer une défense totale contre les "Minuteman" ou les "Polaris".

Ligne Tallin

Il n'est pas encore certain qu'un système analogue ait été mis en place autour de Leningrad ou que la "ligne Tallin" qui s'étend le long des côtes baltes soit autre chose qu'un système d'alerte rapide utilisant des fusées sol-air "Griffon".

La Chine ne dispose toujours pas d'un système opérationnel de lancement de ses armes atomiques mais tout porte à croire qu'elle entend fonder ce système sur des fusées balistiques. Le rapport fait état des progrès réalisés par les Chinois, "en dépit des troubles politiques", et estime que l'engin thermonucléaire qui a explosé le 17 juin dernier avait une puissance de deux à sept mégatonnes.

La révolution culturelle a, dans l'ensemble, plutôt nui que profité à l'armée chinoise, estime le rapport. L'armée populaire de libération est maintenant placée à tous les points-clés de la structure politique et économique du pays, ce qui a accru son influence. D'autre part, cette situation a conduit à une trop grande extension de l'effort militaire, au déréglement des programmes d'entraînement et à une réduction de l'efficacité combative des forces armées. L'épuration a particulièrement frappé les forces de l'air et, dans les 13 régions militaires, cinq commandants en chef et neuf premiers commissaires politiques ont été démis.

Effectifs militaires

Sur le plan des forces armes régulières, le rapport signale que les effectifs militaires américains — 3,400,000 hommes — sont les plus importants du monde, contre 3,220,000 en URSS et 2,700,000 en Chine. Dans le cas de ces deux derniers pays, il faut cependant ajouter à ces chiffres les forces de sécurité para-militaires et, en ce qui concerne la Chine, un milice civile dont les effectifs pourraient s'élever à plusieurs millions de personnes.

Les pays qui consacrent la plus grande proportion de leurs budgets de défense à la recherche militaire sont la Chine (20 pour cent) et la France (14 pour cent) qui s'efforcent de développer leur puissance thermonucléaire. Le rapport note d'autre part que la proportion du produit national brut consacrée à la défense est plus élevée dans les pays du Moyen-Orient — elle atteint 12 pour cent en Israël, en Jordanie, en RAU et en Arabie séoudite — que dans d'autres régions. En Chine et au Sud-Vietnam, elle atteint 10 p.c. Le rapport note enfin que quatre guerres et vingt-huit "événements" comportant l'usage de la force armée ont eu lieu au cours de la période de juillet 1966 à juillet 1967.

Les instituteurs en grève à New York risquent la prison

NEW YORK (UPI) — Les instituteurs en grève à New York continuent de défier un ordre de la Cour de reprendre le travail, tandis que les autorités syndicales sont d'avis que de les jeter en prison ne ferait qu'aggraver la situation, et en même temps, des Noirs en colère ont envahi le bureau du directeur général intérimaire des écoles, réclamant une attention plus poussée à la "culture noire". Cinq femmes et sept hommes ont été arrêtés au cours de cet incident.

Le juge Emilio Nunez, de la Cour suprême de l'Etat de New York, en dénonçant les "démissions massives" des enseignants et les qualifiant de grève, leur a ordonné mercredi de reprendre le travail, mais il a remis à aujourd'hui sa décision de condamner le syndicat pour outrage au tribunal.

Le juge Nunez a donné ordre à la Fédération des insituteurs unis de présenter devant le tribunal son président M. Albert Shanker et deux autres personnalités du syndicat alors qu'il rendra sa décision.

En vertu de la loi Taylor qui interdit les grèves des fonctionnaires dans l'Etat de New York, les trois dirigeants du syndicat sont passibles de 30 jours d'emprisonnement et d'amendes de $250. Quant au syndicat, il pourrait écoper d'une amende de $10,000 pour chaque jour de la durée de la grève.

Le président M. Shanker, a dit que s'il devait aller en prison, les instituteurs qui sont demeurés à leur poste, permettant ainsi de poursuivre certains cours, démissionneraient par sympathie.

Referendum en France sur l'OTAN ?

PARIS (Reuter) — Louis Vallon, un gaulliste de gauche, croit que la France pourrait bien tenir un referendum l'an prochain pour décider si elle se retirera complètement de l'alliance atlantique. On sait que la France s'est déjà retirée des organismes militaires de l'OTAN.

Ecrivant dans l'hebdomadaire "Notre République", M. Vallon dit qu'il est possible que de Gaulle consulte la nation pour être autorisé à abandonner complètement l'alliance atlantique afin de faciliter un plus grand rapprochement entre l'Ouest et l'Est de l'Europe.

Un tel referendum équivaudrait à un nouvel endossement du leadership du président de la République et fournirait une base favorable aux gaullistes dans une élection générale.

L'Indonésie retire tous ses diplomates de Pékin

DJAKARTA (Reuter, AFP)— Le gouvernement indonésien, par son ministre des Affaires étrangères, M. Adam Malik, a rappelé aujourd'hui ses quatre diplomates qui étaient encore à Pékin. "Leur présence en Chine Populaire, dit-il, n'est plus utile car ils ne peuvent plus accomplir leur travail adéquatement et ils ne reçoivent pas de protection suffisante."

Cette démarche fait suite à l'ordre d'expulsion émis par les autorités indonésiennes au cours de la journée de mardi à l'égard du chargé d'affaires chinois à Djakarta, M. Li Chou Po, et du secrétaire, M. Siou Cheng. Les deux ont été déclarés "personae non gratae". Le gouvernement les accusait d'avoir fait feu sur quatre Indonésiens lors d'une manifestation populaire devant l'ambassade de Chine, le mois dernier.

Le ministre a dit que son pays ne voulait pas rompre les relations diplomatiques avec Pékin mais qu'il avait été obligé d'agir ainsi parce que les représentants indonésiens étaient dans l'impossibilité d'accomplir leur travail depuis que des manifestants chinois avaient détruit leurs bureaux et leurs transmetteurs.

L'OUA n'a résolu qu'un seul problème

KINSHASA, Congo (UPI, AFP) — Sur les quatre conflits dont l'examen a constitué l'essentiel de la quatrième session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est achevée hier, un seul a été pratiquement résolu : le différend somalo-kényan. M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, est en effet parvenu à faire signer aux chefs des délégations de la Somalie et du Kénya un engagement mutuel de respecter l'intégrité territoriale de leurs deux pays.

Dans le conflit qui oppose la Côte d'Ivoire à la Guinée, la mission de M. William Tubman, président du Libéria, a été élargie au Ghana, mais la première réaction de la délégation guinéenne a été de rejeter le principe de cet élargissement.

Causeries et eaux gazeuses à la cathédrale

LONDRES (Reuter) — Les fidèles de la cathédrale anglicane de Southwark, en Grande-Bretagne, étaient de moins en moins nombreux aux offices du dimanche. C'est pourquoi l'évêque de ce diocèse vient de prendre une décision qui modifiera radicalement la formule dominicale. Désormais et pour un an, les sermons et le chant des hymnes religieux seront remplacés par des causeries sur des sujets aussi peu religieux que l'alcoolisme et les maladies mentales. Les fidèles seront invités à participer à la discussion et se verront offrir de la documentation et des rafraîchissements.

Parions que la formule réussira à attirer une assistance nombreuse. Depuis Vatican II, même l'église anglicane se place à l'heure du dialogue.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	700	9½	9½	9½
Algoma	—	24½	24½	—
Alcan ⅛ Pr	—	20	20	—
Alcan ¼ Pr	—	40	40	—
ArgC Pr	—	9⅞	9¾	—
Asbestos	—	25¼	25	—
Atl Sug	300	11⅝	11⅝	11⅝
Bq CN	—	11	10¾	—
Cq d'Epargne	* —	12¾	12¾	—
Bq Imp-C	—	14¼	14⅛	—
Bq Mont	—	13⅝	13⅛	—
Bq N-E	—	14½	14¼	—
Bq PC	—	9⅞	9⅞	—
Bq Roy	—	16⅛	16¼	—
Bq Tor-D	—	14	14	—
Bell Phone	—	47⅜	47	—
Bowater	—	7⅞	7⅞	—
Brazil	100	14¼	14¼	14¼
BA OIL	—	36½	35⅞	—
BC Forest	—	20⅝	20⅜	—
Brinco	—	385	380	—
Bruck (A)	—	19	19	—
CAE	1300	75	75	75
CAE	—	13⅛	12⅞	—
Cal Pow	200	25⅜	25⅛	25⅛
Can Cem	—	39	38½	—
CD Sugar	—	23½	23½	—
Can Ir	—	22⅜	22½	—
Can Mit	—	23⅞	23⅞	—
C Pck	—	91	91	—
C Brew	—	8	7⅞	—
C Brew	—	37⅜	37⅜	—
C Brew	—	46	46	—
C Br Al	—	15¾	15½	—
Chem	—	415	415	—
C IL	—	18	17½	—
C Pow	—	36¼	36¼	—
C Marconi	200	6¼	6¼	6¼
CPR	—	64½	63	—
CPR Pr	—	10⅛	10	—
C Refract	—	13½	13½	—
Cdn Tire	—	25½	25½	—
C Vickers	—	11	11	—
Cntral Dl	2900	24⅛	23⅝	24⅛
Chmcell	200	10⅞	10⅞	10⅞
Cominco	—	29½	29⅜	—
C Paper	—	34¼	34	—
C Paper	—	25½	25½	—
C Paper	—	600	600	—
Con Glass	—	13½	13½	—
Couvrt	500	5⅞	5⅞	5⅞
Cr Zell	—	18½	18½	—
Crush I	—	11⅜	11¼	—
Denault	—	10⅞	10⅞	—
Denison	—	78	77¾	—
Dist Seag	—	39¼	39	—
Dome Pete	—	62½	62½	—
D Bridge	—	17¼	17	—
Do Fasco	—	24½	24½	—
D Glass	—	10	9⅞	—
D Glass Pr	—	13	13	—
D Stores	—	18	18	—
Domtar	—	13¼	13	—
D Text	—	24¾	24½	—
Du Pont	—	28½	28½	—
Dupuis (A)	—	6⅜	6¼	—
Falcon	—	88¾	88½	—
Fam Play	—	36½	36½	—
F Collection	—	11⅜	11	—
Fraser	—	18	17½	—
Fr Pete	—	650	650	—
Fulcrum Inv	—	410	410	—
Fulcrum Pr	—	10¼	10	—
Blengair	—	245	230	—
GB Can Inv	—	13	13	—
GB Can I	—	41	41	—
GL Paper	—	22⅛	22½	—
Hollinger	—	27¼	27¼	—
Home (A)	—	21¾	21½	—
Home (B)	—	22¾	22½	—
Horne Pf	—	345	345	—
Hud Bay	—	63	62¾	—
Hbc	a —	19¼	18¾	—
Husky Oil	—	19⅜	19⅜	—
Husky (B)	—	50	50	—
Husky D	—	10¼	10¼	—
Imp Oil	—	65⅜	65⅜	—
ImpTob	—	14⅜	14¼	—
IndAccep	400	22⅜	22⅛	22⅜
Inglis	—	11⅜	11¼	—
IntNickel	—	110	110	—
IntPap	—	30⅜	30⅜	—
IntUtil	300	38⅛	38⅛	38⅛
IntUtilPr	—	38¾	38¾	—
InterPL	—	23¼	22¾	—
InterPLWts	—	11½	11½	—
Labatt	—	30	29½	—
LaurFin	—	450	450	—
LoblawA	—	7¼	7¼	—
LoblawB	—	7½	7½	—
LoebM	400	14	14	14
macMillan	—	28¾	28½	—
MaritTel	—	21⅞	21⅞	—
MasseyF	—	22⅛	21¾	—
Melchers	—	30½	29⅜	—
McAllister	800	9	9	9
Markbor	—	5¼	5	—
Million-e pc	—	480	480	—
Molson A	—	22¼	22¼	—
MolsonB	300	22¾	22¾	22¾
Markbor dr	—	235	215	—
MtlLoco	—	15	15	—
MooreCorp	—	33½	33⅛	—
MorseR A	—	27	27	—
MorseR B	—	26¾	26¾	—
NatContain	200	9½	9½	9½
NatDrug	—	11	11	—
NB Tel	—	15⅜	15⅜	—
NFLD Light	—	10⅜	10⅜	—
Noranda	—	55½	54¼	—
NS LP	—	9¼	9⅛	—
Ogilvie	—	12⅜	12½	—
Ogilvie p	—	31	31	—
Pac Pte	—	19¼	18¾	—
Placer	—	35	35	—
Pow Cp	200	10⅜	10⅜	10⅜
Price	—	11⅞	11¾	—
Reitmans	—	11¼	11¼	—
Reitmans	—	10	10	&
Rio Alg	—	33⅛	33½	—
Rio Alg w	—	100	100	—
Rolland A	—	10⅛	10⅛	—
Ronalds F	—	15⅛	15	—
Rothmans	—	29½	29¼	—
Salada F	—	10½	10½	—
Royal Trust	—	22½	22¼	—
Scott LaS	—	34	33¾	—
Shell Can	—	30¼	30	—
Sher W	—	19	19	—
Shop Save	—	14⅞	14⅞	—
Simpsons	—	35	34½	—
Sogemines	—	15	14⅞	—
Southam	—	48	48	—
SS Steel	—	9	9	—
Steel Can	400	23⅜	23	23
Steinbg A	—	20	19⅞	—
T Grp (A)	—	8¼	8¼	—
Tr-C PL	—	32	31¾	—
Tr Mt PL	—	20¾	29¼	—
Trust G pr	—	23	23	—
Un Auto "A"	—	18¼	18¼	—
Un Carbide	—	21⅜	21	—
UN Westbur drts	—	475	3/4 75	—
Wajax	—	36⅞	36⅞	—
Walk GW	1400	37	36¾	36¾
W Pac Pd	—	7	7	—
Weston (A)	—	18½	18½	—
Weston (B)	—	18½	18½	—
Zeller's	—	32¾	32¾	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	1000	39	39	39
Ajax	—	15	15	—
Alscope	5500	244	243	243
Ameranium	—	4	4	—
Am Metro Ent	—	150	150	—
Atl Mines	—	21½	21½	—
Baker Talc	1000	39	39	39
Band-Ore	—	22	20	—
Bateman	—	6	6	—
Beauce Pl	—	18	17	—
Bellechasse	—	8	8	—
Black River	—	9	8½	—
Blue Bon	—	215	215	—
Bruce-Presto	—	9½	9½	—
Bruneau	500	22	22	22
Burnt Hill	1500	82	82	82
C Security A	—	220	220	—
Cannon Mines	—	19	19	—
Carbec	1000	340	340	340
Cassidy's	1000	7½	7⅜	7½
Castle Oil	—	49	48	—
Chemalloy	1000	470	470	470
Commodore	400	150	150	150
C Canorama	—	13½	13½	—
C Mogador	—	12½	12½	—
C Manitoba	—	29	28	—
C Monpas	—	4	4	—
C New Pac	—	40	40	—
CQ Smelt	7000	340	335	335
C Virginia	—	56	53	—
Coraemines	—	65	65	—
Credo	—	23	23	—
Dauphin	—	11	11	—
Devils Elbow	1000	25	25	25
Doisan	—	14½	14	—
Dumagami	—	48	48	—
Dumont	—	23	22	—
Eagle Gold	—	131	125	—
East Sull	—	540	540	—
Fidelity	—	25	25	—
Fontana	—	5½	5½	—
Fox Lake	5000	8½	8½	8½
Futurity	—	38	38	—
Glen Lake	—	215	210	—
Grissol	200	400	400	400
Guardian Mines	—	71	65	—
James Bay	6000	97	94	94
Kenting Av	—	25	23	—
Kiena	—	59	58	—
Kod Pt	—	66	65	—
Kontiki	2000	10	10	10
Ladubara	500	61	61	61
Lingside	—	8	7	—
Louanna G	29500	31	29	31
Matachewan	11800	232	230	232
Midepsa	—	265	240	—
M Mines	—	10	10	—
Mistango	—	13	12½	—
Mt Pleast	—	14½	14	—
Muschoc	—	19	19	—
N Formaq	—	4	4	—
N Gicier	—	35	33½	—
N Mt Csot	1000	33	33	33
Nocana	—	6	6	—
NA Rare	—	23	22	—
NW Canak	—	7½	7½	—
Opm Ex	1500	18½	18	18
Orchan	—	270	270	—
Pat Silv	—	29	28	—
Paudash	—	5	5	—
Pce Riv	—	885	870	—
Pennbec	11000	14	13½	14
Peso S	—	144	144	—
P Ridge	—	25	25	—
Pitt Gld	—	5½	5½	—
PI GO	—	315	315	—
Pr Potash	4000	19	10	10
Que Ascot	—	5½	4	—
Que Chib	—	34	31	—
Queenston	—	9	9	—
Rouyn Ex	13500	14½	14	14½
RA Pete "B"	—	76	76	—
Rusty L	3000	14½	14½	14½
St-L Colum	090	200	200	200
Shawining Mng	—	35	35	—
Silver Reg	—	16	16	—
Silver Sum	—	13½	13	—
Silver T	—	38	35	—
S Dufault	—	29	27	—
Spartan Air	—	120	110	—
Stairs Ex	—	14	13	—
Std Gold	—	15	15	—
Subeo	1200	147	140	140
Superpack	—	6¼	6	—
Surlaga	—	105	105	—
Toche	1000	8½	8½	8½
Talisman	—	30	30	—
Tazin	—	4½	4½	—
Tib Expl	—	4	3½	—
Trsterre	—	19	17	—
Un Obalski	1000	82	82	82
Upton Copp	—	35	30	—
V Der Ht	—	300	300	—
Westairs	65000	24	24	24
West Hill	—	29	28½	—
West Tin	500	20	20	20
Wisconsin	—	21½	20½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+ .59	+ .54	— .78	+ .46	+ .62
Clôture — 14 sept.	171.53	144.73	130.63	162.39	106.59
Haut — 1967	172.89	150.19	136.26	164.41	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98⅛	98⅜
5 1er oct.	1968	99½	100
5¼ 1er oct.	1969	100	100½
5 1er juin	1971	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98	98½
4¼ 1er sept	1972	92	92½
5 1er oct.	1973	94	94¼
5½ 1er oct.	1975	96	96¾
3¼ 1er juin	1976	80¼	81¼
5½ 1er août	1980	94½	95½
4½ 1er sept	1983	83	84
5¼ 1er mai	1990	91	92
6¾ 1er sept	1992	97	98
5½ 1er oct.	1969	99½	100
C N R 5½ 15 d3c.	1971	97	98
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¾	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	79	80
CNR 5¾ 1er jan.	1985	95½	96½
CNR 5 1er oct.	1987	86½	87½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC El. 5½ avril	1991	86½	88½
Mon H 6¼ 1er oct	1996	93½	95½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	90½	91½
Ont. H 6 15 juil.	1988	94½	95½
Ont 5¾ 1er mars	1986	92	93
Que 6½ 1er oct.	1978	96	97
Que 6½ 1er oct.	1991	94	95
Que Hy 6 15 nov	1979	91	92
Q Hy 6 15 juil.	1990	88	89
Terren 6¼ 1er juin	1991	90	91
Sask 6¼ 1er oct.	1986	94½	95½

MUNICIPALITES

Mont 1er juin	1982	96	98
Van 5½ 15 d3c.	1980	86½	88
Tor Met 6½	1986	94	95

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101

INDUSTRIES

Abitibi 7¼	1987	99	100
Alum of C 4½	1973	87	89
Alg Steel 5¼	1978	86½	88½
BA Oil 5¼	1977	84	86
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	79	81
CB Alum 5¾	1980	88	90
C P R 5	1983	81	83
CR Foncier 5¾	1985	82	84
Dom Stores 5½	1976	89	91
Domtar 6¾	1987	94	96
Eaton Acc 5¾	1985	85	87
Imp Oil 6¾	1987	98½	99½
Ind ccpt 3¾6	1984	96	98
Roy T Mort 6	1975	90	92
Roynat 6¾	1981	90	92
Shell Oil 5⅞	1977	92	94
St Law Corp 5	1978	84½	86½
Simpson's 4¾	1973	89	91
Triad 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	96	97
Woodward 5¾	1985	95	96

SERVICES PUBLICS

Atlas Gas Tr 5¾	1985	85½	—
Ang Can Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	94	95
Bell Tel 5½	1982	86	87
Bell Tel 5¾	1984	87½	89
Bell Tel 3¾	1979	74⅜	75⅛
Bell Tel 6¼	1987	90	92
Bell Tel 6¼	1992	97½	98
Atla Gas Tr 5¾	1985	87	89
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazilian 4¾	1970	95⅞	—
Bowater Pow 3¾	1980	74	76
BC Telephone 6¾	1991	93	94
Calgary Pow 5¾	1982	90¼	—
Cdn Elect 4	1968	97¼	97½
Cdn West NG 5⅞	1983	84	85
Consumers Gas 5¾	1984	87½	90
Cons Gas 5	1978	85	87
Gr Lakes P 5¾	1977	90	92
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1976	88¾	—
Northwn Ut 5¾	1988	84	86
N. Ont. NG 5¾	1982	80	—
Northern Tel 5¾	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	98	100
TC Pipeline 585	1987	85	87
Union Gas 5½	1977	89½	90½

IMMEUBLES

Eaton's Realty 5	1978	84	86
Eaton's Realties 3½	1968	97½	99
Lob Law's 5½	1983	85½	86½
Steinberg Shop 6	1984	89½	90½

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du mipistère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh AC $4, Melba $1.25 à $1.75, C $1.25, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $5 la boite à verger, Catégorie C $2.25 à $2.75, McIntosh C $1.75 à $2.25, Lobo, $1.50 à $2, Wealthy $1.25.

Melon : $3 la douzaine.

Aubergines : $2.50 à $3 le boisseau.

Blé d'Inde : .25 à .30 la doz.

Betteraves : .50 le paquet de 12, $1.75 à $2 pour 20 livres.

Bleuets : $3.50 à $4 les 11 pintes.

Brocoli : $2 à $2.50 la doz.

Concombres : no 1, $5 à $6 pour le boisseau de 6 doz., no 2, $2.50 le boisseau de 6 doz.

Carottes : .50 à .60 la doz. le paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres ou le minot.

Ciboulettes : .70 la doz. de paquets.

Choux-fleurs : no 1, $3 à $3.50 pour 12, no 2, $1.50.

Choux verts : no 1, $1 pour 16, rouges $1.50, Savoy, $1.75 pour 12.

Choux chinois : no 1, $1.75 à $2 pour 12.

Choux de Bruxelles : $4 pour 16.

Epinards : $2.25 à $2.50 le boisseau ou 12 cellos de 10 onces.

Chicorée-escarole : $1 la doz.

Céleri : no 1 $2.50 à $2.75 le paquet de 2 doz., no 2 $2.75 la doz.

Citrouille : $3 la doz.

Fèves vertes : $3.25 les 20 livres.

Fèves jaunes : $3.25 les 20 livres.

Laitue : frisée $1.50 à $2 la boîte de 18, Boston $1.50 le cageot de 16, Iceberg no 1 $1.75 à $2 le cageot de 18, Romaine $1.25 le cageot de 18.

Oignons : $2.50 les 50 livres : gros .90 à $1 la doz. de paquets.

Oignonets : .60 à .70 la doz. de paquets.

Echalotes : .60 à .70 la doz. de paquets.

Pois verts : .25 pour 20 livres.

Piment : $3.00 le boisseau.

Pommes de terre : nouvelles no 1 .85 à .90 les 50 livres, no 2 .75 les 50 livres, les petites $1.25, lavées $1.75 le minot.

Persil : .30 à .60 la douz.

Poireaux : .75 à .90 la douz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 pour 50 livres, no 2 $2 à $2.50 les 50 livres, petits $2.50 les 50 livres, $5.50 le boisseau, .35 à .40 le paquet.

Radis : .45 à .50 la douz. de paquets, $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Salsifis : $1.75 pour 12.

Savoy : $1.50 à $1.75 pour 12.

Grenailles : .50, lavées $1.75 à $2 les 50 livres.

Tomates : rouges no 1 $1.25 pour 20 livres, no 2 .75, Roses no 1, $1.50 à $1.75 les 20 livres, no 2 $1 la boite.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denres transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, .62; 93 points, .63; prix du bureau de la Stabilisation agricole, .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .45, coloré .45½.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½.

Poudre de lait de beurre : pour nourrissage 14½ à 14½ ; poudre de lait 4 à 4½.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles .80 à .85 les 50 livres ; I.-P.-E. nouvelles, 1.75 les 75 livres.

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros .56.6, A-gros .50, A-moyens .39.9, A-petits .29.1.

Devises étrangères

Service de la Banq. Canadienne Nat.

(Cours nominaux)

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne Ouest	Mark	.2687
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruz. Nov.	.4004
Chili	Escudo	.1862
Danemark	Couronne	.1551
Espagne	Peseta	.0180
Etats-Unis	Dollar	1.07 17/32
France	Franc	.2192
Hollande	Flor..n	.2990
Italie	Lire	.001727
Japon	Yen	.002975
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1505
Nouv.-Zélande	Dollar	1.4943
Pérou	Sol	.0344
Royaume-Uni	Livre St.	2.9936
Suède	Couronne	.2086
Suisse	Franc	.2477
Tchécoslovaquie	Couronne	.1499
Venezuela	Bolivar	.2398

du parquet de la bourse

Tendance inégale à l'ouverture

(PC)—Quoique légèrement en hausse, les cours sont mitigés à l'ouverture de la **Bourse de Montréal,** aujourd'hui. Cependant la plupart des valeurs ont maintenu les gains enregistrés jeudi. Le marché était modérément actif.

Fraser Paper a gagné ¼ à 18¼ et Walker-Gooderham ⅛ à 27.

Canadien Pacifique est demeuré ferme à 64. Interprovincial Pipelines a reculé de ½ à 22¾.

A la Bourse Canadienne, Consolidated Quebec Smelting a fait un bond de 10 cents à $3.40; cette valeur avait grimpé de 39 cents, jeudi. Chemalloy a reculé de 5 cents à $4.70.

* * *

TORONTO (PC) — Les cours se sont légèrement effrités à l'ouverture d'une séance peu active ce matin à Toronto. Simpsons a perdu ⅛ à 35 et Molson A gagne ⅜ à 22½.

Chez les métaux vils, Preston a avancé de ¼ à 21½.

Les aurifères ont fléchi, Kerr Addison ayant pour sa part perdu ¼ à 15.

Chez les pétroles de l'Ouest, Canadian Superior Oil a reculé de ¼ à 45¾.

Wall Street débute prudemment ce matin et sur un ton modérément actif. Les cours évoluent dans une tendance étroite et mixte.

Chrysler débute et fléchit de ¼ à 53⅝ sur une transaction de 5,500 actions. Ford et American Motors sont inchangées. GM enregistre un petit gain. Les aciers évoluent également étroitement.

Burroughs aux électroniques perd 1⅜ à 152½. American Telephone, sur une transaction initiale de 12,000 actions, reste inchangé à 54⅛. Aux chimiques, Eastman Kodak perd 1 à 133¾ et Boeing aux avionneries gagne ¼ à 92½.

* * *

Londres. — La tendance a été très ferme aujourd'hui au Stock Exchange en raison d'une part de la fermeté notée hier à Wall Street et d'autre part à des rapports de sociétés plus optimistes. Aux pétrolières, B.P. reprend presque toute sa perte d'hier consécutive à sa décision de différer le versement d'un dividende intérimaire. Aux industrielles le bon comportement de la cote gagne la plupart des secteurs.

Aux minières, les aurifères avancent sur un large front. Cuprifères et diamantifères en font de même.

* * *

PARIS — Toujours en hausse sensible, les valeurs françaises vont dépasser cet après-midi leur niveau du début de l'année. Cette fois-ci, ce sont les magasins, les banques et les valeurs alimentaires qui prennent la relève des valeurs électriques pour entraîner le mouvement.

L'élément le plus important est toutefois la progression continue du volume des affaires qui prouve que la hausse actuelle ne se développe pas dans le vide, les écarts sont parfois très importants sur des valeurs de premier plan et le marché connait une animation très grande.

cotes au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	11	13
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	2
Amer Chib	2	5
Arnora	2	3
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bia Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Barrex	15	20
Chibtown	1 00	1 05
Clearwater	20	23
Columbia River	60	65
Can Javelin	9½	10
Cuvier	5	8
De Lesseps	80	85
Dubuisson	2	4
Ducros	44	52
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	35	45
Gibson	5	8
Golstar	5	15
Grt Lakes Nickel	2 75	3 00
Hucamp	35	45
Independant	5	7
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	55	65
Juma	6	9
Kewagama	5	7
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	22	25
Leeds Metals	18	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Molybie	20	25
Naganta	12	—
Nat. Malartic	75	80
Nemrod	3	6
New Assac Dev	4½	7½
New Insco	10	15
New Larie	20	25
New Miller	6	8
New Pacalis	7	10
Nipiron	22	27
Norque	7	9
Nouvelle	35	45
Oklend	1	3
Olympia	—	50
Que Expl	15	20
Quejo	3⅛	6
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	35	1 00
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	12½	13½
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex W.	—	0 50
Cons Theat	6½	—
Credico	1 00	2 00
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	24½	25½
East C Sav	5	6
Grenache	—	2 65
Ind Life	17½	19
Income	6½	7½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	20	—
London Life	44	46
Monarch Life	83	—
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 30	1 50
Permeator	20	21
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Supersol	4	5
Sac d'Am et Fld	26½	28
Steadman	18¾	19¼
Stabilite	3 50	4 00
Trizec	1.25	1.50
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	73½	74½
Well Bank	11¼	13¼
Wind Life	8¼	9
York	4½	5½
Zodiac	1 00	1 25

américaine

Amco Ind	100	4¾	4¾	4¾
Asam	1100	5 13-16	5 11-16	5 11-16 —1-16
Brazil	28400	13⅛	13¼	13⅜ + ⅛
BA Oil	100	34	34	34
Bunk Ramo	400	11⅞	11⅞	11⅞
Campb Ch	1200	8⅛	8 1-16	8⅛
CS Pete	1600	2⅛	2 1-16	2 1-16 —1-16
C Javelin	500	9	9	9
C Marc	27700	7⅜	6⅞	7⅜ +1
Dome Pet	700	57¾	57¼	57¾
Dom Tar	300	14⅝	14⅜	14⅜ — ⅛
Ford Can	230	151½	151½	151½
Gt Yel	3400	9⅛	9	9⅛ + ⅛
Goldfield	28700	9⅜	9	9⅜ + ⅜
Hollinger	400	27	26¾	26¾ — ⅜
Hnt Ch A	300	40½	40½	40½ — ½
Jupiter	100	5⅜	5⅜	5⅜
L Shore	1100	4⅛	4⅛	4⅛
Merrill	3900	1 3-16	1 1-16	1 3-16 +1-16
Molyb C	400	1¼	1¼	—
Molybd	2900	50½	50	50⅛ — ½
N Cdn Oils	1300	5 3-16	5⅛	5 3- —
Pac Pete W	400	5⅞	5⅞	5⅞
Pratt L	100	40⅞	40⅞	40⅞ + ¼
Preston	500	20	20	20
Rio Alg	100	35⅞	35⅞	35⅞
Scurry Rain	3000	36¼	35⅜	35⅜ + ¼
Syntex	5400	84¾	84

Le gouvernement québécois projette l'aménagement de dix terrains de camping

GRANBY — Le gouvernement québécois projette l'aménagement d'une dizaine de terrains de camping majeurs qui seront répartis l'an prochain dans les région s du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de l'Abitibi.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, en a communiqué la nouvelle hier, à l'occasion de l'inauguration d'un vaste terrain de camping, dans le parc du mont Orford.

C'est une réalisation conjointe des gouvernements québécois et fédéral par l'entremise de l'ARDA. L'aménagement du terrain a coûté un million de dollars. On compte 250 lots destinés aux tentes et 57, aux roulottes. Le terrain dispose de tous les services utilitaires.

Dans son allocution, le ministre a dit que 12,000 terrains de camping ont été aménagés au Québec, depuis un an, "alors qu'auparavant il n'en existait que 600". M. Loubier, parlant de l'industrie touristique en général, a précisé qu'elle est la deuxième en importance dans la province. "Le tourisme apporte des revenus annuels de $450 millions au Québec."

Le ministre a émis l'opinion que le camping est de plus en plus populaire dans la province même. "Les salariés, a-t-il dit, désirent s'évader de l'air pollué de la grande ville, retremper leurs forces dans la nature. Le camping est l'activité qui peut davantage répondre à leur attente et à celle des familles".

Au cours de la même cérémonie, le député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, M. Raynald Fréchette a annoncé que le ministère de la Voirie construira une voie d'accès sans péage entre Sherry River, dans le parc du mont Orford et l'autoroute Montréal - Sherbrooke. Il n'a pas mentionné la date du début des travaux.



Inauguration d'un vaste terrain de camping

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier a inauguré, hier après-midi, un vaste terrain de camping dans le parc du mont Orford. Dans un décor splendide, ce nouveau domaine des campeurs est situé aux limites des comtés de Shefford, Brome, Stanstead et Sherbrooke. Sur la photo ci-haut, le ministre pose le geste traditionnel, en coupant le ruban durant la cérémonie d'inauguration. Au côté de M. Loubier, le député Raynald Fréchette.

Varennes veut éviter un second "incident Dorion"

par Claude MASSON

Depuis le malheureux incident de Dorion qui a fait une vingtaine de morts et de nombreux blessés, les autorités municipales prennent des précautions beaucoup plus strictes en ce qui concerne les passages à niveau situées dans les limites de leur municipalité.

Ainsi, afin d'éviter qu'un second incident de ce genre ne se produise parce que les mesures préventives n'auraient pas été prises, le maire de la paroisse de Varennes a fait parvenir une lettre au ministre de la Voirie du Québec relativement à la voie ferrée qui traverse la nouvelle route de contournement de Boucherville. Il s'agit, en fait, d'une route à circulation très dense.

Dans sa missive au ministre Fernand Lafontaine, le maire Guy-B. de Grosbois souligne que la voie des Chemins de fer nationaux qui passe un peu à l'est de la montée de Ste-Julie devait être un viaduc à étagement selon les plans montrés.

Or, il n'en sera pas ainsi, semble-t-il, puisque les représentants du ministère de la Voirie et ceux des Chemins de fer nationaux et de la Commission fédérale des transports ont confirmé que l'étagement ne sera pas construit, mais qu'il s'agira tout simplement d'un passage à niveau ordinaire.

Le maire de Grosbois mentionne que "les tragédies encore toutes récentes et auxquelles d'autres s'ajoutent constamment expliquent, vous le reconnaîtrez, l'état d'esprit que crée l'annonce que l'on construira sur cette route à circulation très dense un autre passage à niveau. Il y passe chaque jour de l'année académique plus de 60 autobus scolaires. Le croisement de la route et de la voie ferrée sera à angle aigu et augmentera considérablement les risques d'accidents".

En conséquence, le maire de la paroisse de Varennes déclare que "les raisons qui ont motivé la modification des plans doivent être extrêmement sérieuses et j'apprécierais grandement en être informé afin de pouvoir renseigner la population".

Une première missive a été adressée au ministre le 16 juin dernier. N'ayant pas reçu de réponse, le maire de Grosbois a écrit à nouveau à M. Fernand Lafontaine et il attend sa réaction.

FAITS divers

Vol de $4,000 dans une banque de Mont-Royal

Quatre cagoulards armés de revolvers ont pris la fuite avec une somme de $4,000, après avoir vidé le contenu de deux tiroirs-caisses, vers 11 h. 10 hier matin, dans une succursale de la Banque de Montréal située au 1625, boulevard Graham, à Mont-Royal.

L'auto des voleurs a été retrouvée, quelques minutes après le vol, sur le boulevard Métropolitain, à la hauteur de l'avenue Dowker, à Baie-d'Urfé.

Deux adolescents s'évadent, mais sont vite rattrapés

Deux adolescents de 16 ans, Serge Langlois et Joseph Pelletier, se sont évadés, hier après-midi, du Centre fédéral de formation de St-Vincent-de-Paul, où ils étaient détenus.

Les gardiens du pénitencier les ont cependant rattrapés une vingtaine de minutes après leur évasion. Après avoir escaladé le mur qui cerne l'institution, les fuyards s'étaient tapis dans un champ de maïs.

Bambine tuée par une auto

RUISSEAU-ST-PIERRE — Une bambine de 6 ans, Suzanne Picard, enfant de M. et Mme Jean-Claude Picard, de Ruisseau-St-Pierre, comté de Joliette, a été tuée par une auto, vers 5 h. 10 hier après-midi, devant la maison de ses parents.

Mort de ses blessures

M. Laurier Leroux, âgé de 48 ans, du 232 rue Principale, à St-Damase, a succombé, hier matin, aux multiples blessures qu'il avait subies dans un accident de la route survenu le jeudi, 7 septembre dernier, à St-Jovite. M. Leroux avait été hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

L'eau qui provient d'une même source ne peut être à la fois douce et salée.

Proverbe indien

ONU FAITS ET GESTES

Le Sahara espagnol

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — "La solution de la question du Sahara espagnol, telle qu'elle se dessine, constituera l'occasion la meilleure de développer dans la région des liens de coopération de plus en plus étroits entre des pays qui ont une vocation naturelle à les renforcer dans le cadre maghrabin", a déclaré hier le représentant de l'Algérie, M. Tewfik Bouattoura, devant le comité de décolonisation de l'ONU.

* * *

Président de la 22e session

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères de Roumanie, M. Corneliu Manescu, est arrivé hier à New York à bord du paquebot "Francé", M. Manescu, dont on escompte avec certitude l'élection à la présidence de la 22e session régulière de l'Assemblée générale de l'ONU, va commencer ses consultations en vue de l'ouverture de la session mardi prochain.

* * *

La Corée du Nord accuse les USA

NATIONS UNIES, N.Y. (UPI) — La Corée du Nord communiste a accusé les USA hier, d'avoir garé des ogives nucléaires et des missiles téléguidés en Corée du Sud, en vue d'une nouvelle guerre. L'accusation a pris la forme d'un document distribué aux délégations devant assister à la prochaine session régulière. La déclaration ajoute que l'unification de la Corée n'est pas l'affaire de l'ONU.

* * *

Utilisation de l'espace extra-atmosphérique

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — M. Armand Bérard, représentant de la France, a confirmé devant le comité de l'ONU des utilisations pacifiques de l'espace, que le gouvernement français adhérerait dans les jours qui viennent au traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Le délégué français a souligné aussi l'intérêt qu'il attache à la poursuite des études destinées à aboutir à une définition exacte de l'espace extra-atmosphérique.

Nécrologie

M. Michel Dufault

Subitement, à l'Hôtel-Dieu de Sorel, est décédé le 3 septembre 1967, M. Michel Dufault, de Saint-Aimé, comté de Richelieu.

Il avait épousé en premières noces Malvina Nadeau et en deuxièmes noces Anita Blanchard qui lui survit. Il laisse deux filles: Yvette Laure, religieuses de la Présentation de Marie; deux fils: Robert, époux de Madeleine Rivest et Gaston, époux de Lorraine Bourque, ainsi que cinq petits-enfants. Deux soeurs, soeurs Saint-Charles et Marie-Anne, de la Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe.



Natif de Saint-Robert de Richelieu, il avait fait ses études classiques au séminaire de Marieville. Les funérailles eurent lieu au même endroit le 6 septembre et l'inhumation au cimetière de Saint-Aimé.

Me Salluste Lavery

Me Salluste Lavery, c.r., est décédé hier matin à Boucherville après une longue maladie.

Avocat au Barreau de Montréal, Me Lavery était né le 7 mai 1888 à St-Prospère de Dorchester. Il avait fait ses études secondaires au Collège de Montréal et il était diplômé des Universités Laval et McGill. En 1963, il avait célébré ses 50



ans de pratique du droit. En août 1918, il avait épousé Emélie Lasnier, décédée le 19 mars 1961.

Il laisse deux fils: Me Pierre et Me Claude Lavery, c.r.; Mme Pierre Labelle (Claire); Mme Marcel Théoret (Marcelle); et Mme Charles Munn (Suzanne); ses belles-filles, Mireille Leroux (Mme Pierre Lavery) et Simone Guilbeault (Mme Claude Lavery); ses gendres, le docteur Pierre H. Labelle, M. Marcel Théoret et le notaire Charles Munn; ses frères Ernest et Jacques, sa soeur Marguerite et seize petits-enfants.

La dépouille mortelle repose au 86 ouest, rue Longueuil, près de l'hôtel de ville, à Longueuil. Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale St-Antoine de Longueuil, lundi le 18 septembre à 10 heures du matin et l'inhumation se fera au cimetière de Longueuil.

Concours Canada-Permanent

Les jeunes de tous les coins du pays, auront l'occasion de partager $5,000 en prix dans un concours réservé aux étudiants d'écoles secondaires. Ce concours de composition du Centenaire, sous le patronage de la Compagnie de fiducie Canada Permanent, permettra aux jeunes de laisser parler leur imagination. Les règlements spécifient que les compositions soumises, d'une longueur d'au plus 2,500 mots, pourront traiter de sujets divers. Les juges porteront leur attention sur la présentation imagée et la clarté de pensée. On pourra soumettre son travail en anglais ou en français.

Propriétaire contaminé par l'eau de son puits

PRINCE GEORGE, C-B. — Cinq genres de bactéries contaminent le puits de M. Ian Watson à Prince George, mais il ne peut utiliser l'eau du service municipal d'aqueduc parce que sa propriété se trouve hors des limites de la ville. Ce n'est qu'après avoir acheté la maison en juin dernier que M. Watson a découvert qu'on l'avait construite sur une fondrière désséchée. Malade après avoir bu de l'eau du puits, il est présentement en convalescence à Edmonton. Entretemps, sa famille doit transporter l'eau potable à la main.

Ambassadeur du Canada au Cameroun

OTTAWA — Bien qu'il n'ait que 46 ans, M. Joseph Thibault n'en est pas à ses premières armes comme diplomate. Nommé hier ambassadeur au Cameroun, il a été conseiller d'ambassade en Argentine et il a occupé des postes en Afrique du Sud, en Norvège, en Yougoslavie et à l'ONU.

Né à Embrun, près d'Ottawa, M. Thibault est entré dans le service diplomatique en 1946, après avoir combattu en Europe avec l'armée canadienne. Marié, il est père de deux enfants.

Il succède à Yaoundé à M. Georges Blouin, qui dirigera la délégation diplomatique du Canada à Washington. Originaire de Montréal, M. Blouin a été pendant quelque temps rédacteur au journal étudiant de l'Université de Montréal, le Quartier Latin. Il est entré au service diplomatique en 1949 et il a occupé des postes en Inde, aux Etats-Unis, en Grèce et en Belgique. Lui aussi est marié et père de deux enfants.

ALLARD (Cécile) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 71 ans est décédée Mlle Cécile Allard, fille de feu Elie Allard et de feu Delvina Pagé, autrefois infirmière de l'Assistance maternelle. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Cap-de-la-Madeleine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUGER (Raymond) — A Ville de Lery, le 13 septembre 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raymond Auger, époux de Jacqueline Prégent, demeurant à 180 Lac St-Louis, Ville de Lery. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils,
35 boul. Normand, Châteauguay,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Lionel) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lionel Bernier, employé de la Commission de Transport de Montréal, époux de Lucienne Blanchet. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRADY (Béatrice) — A Montréal, le 13 septembre 1967 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Béatrice Maisonneuve, épouse de feu Frank Brady. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASAVANT (Emile) — A Granby, le 14 septembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Casavant, époux d'Alice Nadeau, demeurant 64, rue Ottawa, Granby. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Lesieur Enrg.,
255, rue Principale, Granby,
pour se rendre à l'église de Ste-Famille, où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière de St-Paul d'Abbotsford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Noël) — A Repentigny, le 13 septembre 1967 à l'âge de 66 ans est décédé M. Noël Charpentier, époux de Germaine Rocheleau, demeurant 46, rue Des Erables, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOLETTE (Noël) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Noël Cholette, époux de Blanche Busseau, demeurant à 2093 Létourneux, frère de Mme Henri Champagne, Henri, Camille et Reina Cholette. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Rodrigue) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Rodrigue Chouinard, époux de Lilliane Collins, demeurant 2015 Dézéry. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTNOIR (Alphonse) — Au Foyer St-Pierre, le 13 septembre 1967, à l'âge de 77 ans 5 mois, est décédé M. Alphonse Cotnoir, demeurant 4253 rue Hochelaga, frère d'Amédée, Arsène, Louis et Marie-Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga,
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-Michel d'Yamaska, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Fernand) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Fernand Dansereau, époux d'Yvonne Lacouture. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECELLES (J.-A. Aldéric) — A Montréal, le 12 septembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé J.-A. Aldéric Decelles, autrefois barbier de Ville-Emard, vice-président d'André Decelles Inc., époux d'Aldélina Devot, demeurant à 1147, 42e avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. La convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boulevard Monk
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Fabreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENES (Alphonse) — Est décédé à Percé, le 9 septembre, à l'âge de 61 ans et 6 mois, Alphonse Deschênes, époux de feu Alice Dansereau. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Michel, de Percé, mardi le 12 septembre.

DUMAS (Hector) — A Ste-Anne, de Sorel, le 13 septembre 1967, à l'âge de 82 ans 10 mois, est décédé M. Hector Dumas, époux de feu Alcia Mongeon. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
A. Lussier,
148, rue Georges, Sorel,
pour se rendre à l'église paroissiale, de Ste-Anne, de Sorel, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Aldéric) — A Ste-Thérèse-de-Blainville, le 13 septembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Aldéric Filion, époux de feu Adélaca Gauthier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
René Sanscartier,
37, rue Blainville ouest, Ste-Thérèse
à 2 hrs 30, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 3 hrs et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Joseph) — A Hawkesbury, le 13 septembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Filion, époux de Marie-Louise Bertrand, demeurant rue James, Hawk. Outre son épouse, il laisse 5 petits-enfants, et 1 beau-frère: M. Wilfrid Bertrand d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, où le service sera célébré à 11 h. 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOLEY (Alice) — A Québec, le 13 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Alice Lane, épouse du docteur Roger Foley, demeurant à 1080 Ploernel, Sillery. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lépine
1584, chemin St-Louis
à 4 h., pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 4 h. 15, et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE (Rose-Anna) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Côme Frenette, née Rose-Anna Gignac, mère d'Arthur et Armand, Mme N. Bélisle (Alice), Mme A. Roy (Jeanne), Mme E. Roy (Germaine), Mme C. Bissonnette (Albertine), Mme A. Sicotte (Simone), Mme G. Lavigne (Yvette), et 3 brus: Mme Arthur Frenette, Mme veuve Henri Frenette, Mme veuve Roland Frenette, et de nombreux petits-enfants, demeurant à 6527 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré par Mgr Emilien Frenette à 11 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Joseph) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 61 ans, 7 mois est décédé M. Joseph Gagnon, époux de Lucienne Clermont, demeurant à 2297 Iberville, père de Mme Claude Legault (Jacqueline), Mme Gilles Lalonde (Monique), Mme Gaston Dufresne (Huguette), Yvon, Gilles et Serge. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Eusèbe où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIONET (Georgette) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 41 ans est décédée Mme Nicola Gionet, née Georgette Lavoie. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thérisult Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Communauté St-Rémi où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Elodie) — A Cité des Deux-Montagnes, le 13 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Elodie Bernard, épouse de feu Léodinas Giroux, demeurant 2752-30e rue, Laval Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
147-8e avenue,
Cité des Deux-Montagnes,
pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL (Fernand) — A Montréal, le 11 septembre 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Fernand Hamel, époux de Gertrude Audet, demeurant à 9208 Airlie, appt 115. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Baie Missisquoi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE
2e ANNIVERSAIRE



M. PAUL ZOLLER

Samedi 16 septembre, à 4 heures 15, à l'église Saint-Rémy, rue Laurentide, Montréal-Nord, sera chantée une messe à la douce mémoire de Paul Zoller, autrefois président de Atomik Kitchens Ltée. Hommage de son épouse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Eddy) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Eddy Hamelin, employé au C.N., époux de Juliette Hérard, demeurant rue Chabot. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, avenue Papineau
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Ile-du-Pas, comté Berthier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HIRVY (Helen) — A l'hôpital Queen Elizabeth, le 13 septembre 1967, est décédée Helen Klackin, épouse bien-aimée de feu Michel Hirvy. Les funérailles auront lieu au crématoire Mont-Royal, lundi à 10 heures a.m.

LABELLE (Romuald) — A Pointe St-Charles, le 13 septembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Romuald Labelle, époux de Simone Harel, demeurant à 2302 Rushbrooke. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Valérie) — A Laflèche, le 14 septembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Valérie Perron, épouse de Georges Lalonde, demeurant à 3524 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils,
3219, rue Grande-Allée,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Antoinette) — A Montréal, le 15 septembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lapierre, née Antoinette Bisson, demeurant à 8, 133e avenue, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
11630, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Jacqueline) — Subitement à Montréal, le 13 septembre 1967 à l'âge de 32 ans est décédée Jacqueline Dussault, épouse de François Larocque, mère de Yves, Line et Claire, fille de M. Hector Dussault, et d'Edna Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Raphaël de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERY (Salluste, C.R.) — A Boucherville, le 14 septembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé maître Salluste Lavery, C.R., époux de feu Emélie Lasnier, père de Claire (Mme Pierre H. Labelle), Pierre, Claude, Marcelle (Mme Marcel Théoret), Suzanne (Mme Charles Munn). Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils,
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Rosaima) — A Terrasse Vaudreuil, le 13 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Joseph Lemieux, née Rosalma Bissonnette, demeurant à 7, 3e boulevard, Terrasse Vaudreuil. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12, rue St-Charles, Dorion
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Protection, de Terrasse Vaudreuil, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMME (Pietro) — A Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Pietro Lemme, ancien employé de la Canadair; il laisse dans le deuil un neveu Antonio Vizioli et Rose Lanese, et une nièce, Lina. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 1 hre, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD — A Laval-des-Rapides, le 15 septembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Soeur Marie de St-Zénon, née Corinne, fille d'Alfred Léonard et Emma Robert. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant à 9 heures en la Chapelle Notre-Dame de Laval,
229 boul. des Prairies
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Alphonse) — A Rawdon, le 13 septembre 1967, est décédé M. Alphonse Lévesque, époux en 1ères noces de Marie-Louise Blondin et en 2èmes noces d'Angélina Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque,
553, rue Queen, Rawdon,
pour se rendre à l'église paroissiale, de Rawdon, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de Ste-Théodore-de-Chertsey, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Michel) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 10 ans, est décédé Michel Malo, fils de Jean-Guy Malo et de Thérèse Desjardins. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Jeanne) — A Longueuil, le 14 septembre 1967, à l'âge de 42 ans, est décédée Jeanne Boisvert, propriétaire des produits de beauté Jeanne, épouse d'Armand Marcoux, demeurant 203-A, St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils,
86 ouest, rue St-Charles,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Fletcher) — Le 13 septembre 1967, est décédé M. Fletcher Martin, époux bien-aimé de Thérèse Pinsonneault, père de Susanne, frère d'Arthur et d'Ada (Mme Moore), de New York. Exposé au salon mortuaire
J. F. Wilson & Sons,
5784 avenue Verdun
Service dans la Chapelle, vendredi 15 septembre, à 9 a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

MORIN (Joseph-Alfred) — A Montréal, le 13 septembre 1967 à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph-Alfred Morin, époux de Fleurette Pallascio, demeurant à 3976 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MUNIER (Marguerite) — Accidentellement, à Montréal, le 14 septembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Marguerite Mar, épouse de Georges Munier. Elle laisse 1 fils, François, ainsi que 2 soeurs, Bernadette (Mme R. Letellier), et Hélène (Mme A. Théault). Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

NEFF (Yolande) — Au Montreal Convalescent Hospital, le 14 septembre 1967, est décédée Yolande Flamondon, épouse de feu Frank Neff; soeur de Mme Louis Tassé. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
M. A. Blythe Bernier,
3682, ave du Parc,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Mont-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE (René) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé René Patenaude, époux d'Elizabeth Masson; demeurant à 643-2e ave, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Halpin,
4500, ave Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Jules-Edouard) — A Montréal, le 13 septembre 1967, à l'âge de 58 ans est décédé Jules-Edouard Paquin, époux de Cécile Morand; demeurant à 10,990 Tolhurst. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Gustave) — A Boucherville, subitement le 12, septembre 1967 à l'âge de 79 ans est décédé Gustave Pépin, époux de Gertrude Côté, outre son épouse il laisse dans le deuil M. et Mme Lucien Mérineau (Micheline-Claire) docteur et Mme Guy Pepin, D.C. (Jacqueline Perkins) M. et Mme Richard Pepin (Pauline Vallée), ses soeurs: Rév. Soeur Marie Pépin, Mlle Julienne Pépin, Mme Jean-Marc Bonneville (Florence), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et fils
86 rue St-Charles ouest, Longueuil
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Delia) — A Longueu

Les 17 points des accords culturels franco-québécois

QUEBEC — Les 17 points des accords survenus entre le gouvernement du Québec et le gouvernement français, à l'occasion de la venue du ministre français de l'Education nationale, M. Alain Peyrefitte, ont été rendus public ce matin à Québec :

1. Adoption d'un programme d'expansion de la coopération culturelle, scientifique et technique franco-québécoise portant sur trois ans et permettant de multiplier par dix le volume des échanges actuellement atteint dans le cadre des ententes de 1965.

2. Création de trois organismes permanents franco-québécois :

— Centre franco-québécois de développement pédagogique comportant une section à Paris et une autre à Québec ;

— centre franco-québécois de développement de l'enseignement technologique ;

— centre franco-québécois de recherche scientifique et technique.

3. Réalisation d'études et recherches concertées notamment dans les domaines de l'hydrologie, de l'énergie électrique, de l'énergie nucléaire, de l'informatique, de l'électronique, du grand nord québécois, des forêts, des pêcheries et de la géophysique.

4. Mise à la disposition du Québec des enseignants dont il demandera l'envoi, en particulier des professeurs d'universités, de collèges et des jardinières.

5. Accroissement à 1,000 d'ici 1970 du nombre des bourses offertes par la France aux étudiants et stagiaires québécois et relèvement substantiel de leur montant. Création de bourses de prestige réservées à des étudiants exceptionnellement brillants.

6. Création en France de chaires de littérature et civilisation françaises du Canada.

7. Accroissement de la diffusion du livre français et encouragement aux manuels écrits en collaboration par des auteurs français et québécois.

8. Admission d'étudiants québécois aux classes préparatoires et aux concours d'entrée aux grandes Ecoles françaises, ainsi qu'au concours général des lycées et collèges. Ouverture au Québec de centres d'écrits aux grands concours français.

9. Constitution d'une véritable banque franco-québécoise des moyens audio-visuels d'enseignement.

10. Echange de fonctionnaires entre la France et le Québec.

11. Création d'un groupe de travail franco-québécois chargé de définir un mécanisme propre à développer et à orienter les échanges de jeunes.

12. Accélération de la mise en oeuvre des équivalences de diplômes à tous les niveaux.

13. Renforcement des moyens mis à la disposition du bureau de Montréal de l'Office de la radiodiffusion et la télévision française.

14. Accueil réciproque de stagiaires dans le domaine du journalisme et invitations plus

Voir ACCORDS en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

expo67
PAGES 23 et 31

1867 1967

DERNIERE EDITION 10¢ Montréal, vendredi 15 septembre 1967 / Les 7 douleurs de la vierge Marie / 83e année, No 214 / 6 cahiers / 60 pages / La météo : brumeux le matin, ensoleillé et chaud / Minimum 55 / Maximum 75

Pepin : si la structure syndicale devient trop forte, il faut la faire sauter • Page 15

CTM: injonction pour interdire "le zèle" et retarder la grève

par Léopold LIZOTTE

Dans un geste qui n'avait pas été prévu pour si tôt, les autorités de la Commission de transport de Montréal se sont adressées à la Cour supérieure, cet après-midi, pour réclamer une injonction interlocutoire qui aurait deux effets principaux, si elle est effectivement accordée.

Soit, premièrement, d'enrayer la "grève du zèle" présentement en cours au sein des employés de la C.T.M., et, secondement, de "retarder" une grève véritable qui semble maintenant inévitable pour le 21 septembre.

Présentée par Mes Gaston Pouliot et Dollard Dansereau au nom du grand organisme de transport métropolitain, la requête soutient qu'en vertu des dispositions du Code du travail le droit de grève de la part du syndicat intimé, ouvert le 21 septembre, ne sera toutefois acquis que le 24 du même mois, selon le dernier avis reçu en vertu des dispositions de l'article 99 de ce même code.

Or, selon la loi, la grève est prohibée tant qu'une association n'y a pas acquis droit suivant les dispositions précises des articles 64, 94 et 99.

La majorité des 39 allégations contenues dans la requête déposée cet après-midi devant les tribunaux montréalais portent toutefois principalement sur le "ralentissement d'activités destiné à limiter la production".

Et un ralentissement que l'on qualifie évidemment d'illégal, dans les circonstances.

De plein gré

On souligne en effet que c'est de plein gré que les employés ont choisi, le 28 août dernier, leurs assignations régulières et le travail supplémentaire qu'ils s'obligeaient d'exécuter pour la période de liste allant jusqu'à la fin d'octobre.

Or, le ou avant le 7 septembre dernier, le Syndicat recommandait et ordonnait aux salariés pour lesquels il est accrédité de cesser de faire le temps supplémentaire auquel ces derniers s'étaient engagés pour cette même période, en plus de leur recommander de refuser, d'accepter ou d'exécuter tout travail supplémentaire offert sur une base quotidienne.

La requête souligne alors que le système de distribution du travail négocié et convenu entre la requérante et le syndicat intimé est tel que le refus concerté d'exécuter tout travail supplémentaire a pour effet de détraquer et de paralyser le service de transport de 20 municipalités du Grand Montréal, et ce contrairement à l'article 48 du code du travail, qui oblige les salariés à continuer de fournir leurs services à leur employeur aux mêmes conditions, et contrairement à l'article 96 qui prohibe un ralentissement des activités ou de la production.

11,000 passages gratuits . . .

Les avocats de la C.T.M. font alors état de circulaires et d'avis envoyés aux syndiqués, dans lesquels il était notamment parlé de "structures de grève".

Il s'agit là, disent-ils, de moyens de pressions défendus par la loi, qui, le samedi 9

voir INJONCTION en page 2

La CTM accuse le syndicat d'illégalité

par Pierre-J. PERRAULT

Le Syndicat des employés de transport de Montréal s'est rendu coupable de deux illégalités depuis quelques jours en donnant l'ordre à ses adhérents de la CTM de ralentir le mouvement des autobus et de s'abstenir de travailler en surtemps.

Telle est l'accusation qu'a réitérée à midi la Commission de transport de Montréal au cours d'une conférence de presse visant à faire connaître sa position dans le conflit qui l'oppose à ses 6,300 employés syndiqués.

Cette conférence de presse réunissait tous les principaux dirigeants de la CTM, y compris le président et les commissaires.

L'un des éléments les plus importants de cette conférence de presse a été le rapport du directeur des relations industrielles de la CTM, M. Jacques Guilbault, sur l'état actuel des

Voir ILLEGALITES en page 2

Les employés veulent éviter la grève —*Pepin*

par Bernard MORRIER

Tout en révélant qu'il allait communiquer avec le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, à la demande de celui-ci, au sujet de la menace de grève qui plane sur la Commission de transport de Montréal, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a déclaré ce matin, au cours d'une conférence de presse, que l'assiduité aux règlements manifestée par les employés de la CTM n'avait d'autres buts que celui d'éviter la grève.

On sait que les employés syndiqués de la CTM suivent actuellement les règlements de la circulation et de la Commission à la lettre qu'ils s'abstiennent

Voir EMPLOYES en page 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La police était là.

Les membres de différents mouvements indépendantistes n'ont pu, hier soir, tel qu'il était prévu, manifester ni devant ni autour de l'usine d'embouteillage de la compagnie Seven-Up, située à l'angle des rues Jean-Talon et Rockland. Ceci à cause d'un règlement municipal interdisant tout attroupement dans les limites de Mont-Royal, règlement que faisaient d'ailleurs respecter quelque 75 policiers municipaux et une cinquantaine d'agents de la Sûreté provinciale du Québec. Les manifestants, au nombre d'environ 150, se sont donc transportés, vers 8 heures, devant les garages de Seven-Up, au 700 avenue Beaumont, dans les limites de Montréal. Là, ils ont manifesté pendant une bonne demi-heure, pour appuyer les revendications des grévistes de Seven-Up, contre les "scabs" qui sabotent cette grève déclenchée il y a trois mois. Vers 8 h 45, ils ont été dispersés par plus de 100 policiers de la ville de Montréal. Seize personnes ont été arrêtées par la police de Mont-Royal, au début de la manifestation. Ces manifestants, qui avaient refusé de circuler, malgré les avertissements des policiers, ont toutefois été relâchés un peu avant 11 heures, hier soir.

Le parti libéral du Québec réserve des "surprises" constitutionnelles

Le congrès du 15 octobre ne s'occupera pas du leadership

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le congrès de la Fédération libérale du Québec aura lieu, comme prévu, le 15 octobre prochain... et il réserve, sur le plan de l'évolution constitutionnelle du parti, de véritables surprises.

Mais il s'en est fallu de peu qu'il ne soit contremandé pour faire place, quelques mois plus tard, à un véritable congrès à la direction du parti.

Divers milieux libéraux, surtout montréalais, ont confirmé hier qu'il fut question, au cours des dernières semaines, que le chef du parti, M. Jean Lesage, préfère convoquer au début de l'hiver un congrès pour élire un nouveau chef.

La question a été discutée dans des cercles fermés, ce qui explique que d'anciens ministres libéraux, dont M. René Lévesque, n'étaient pas au courant de l'affaire.

Trois motifs auraient incité à l'époque la haute administration du parti à songer à cette possibilité :

— l'appréhension d'un schisme sérieux au sein du parti;
— le spectre d'une motion de blâme présentée par quelque militants libéraux mécontents de leur chef à la suite de l'affaire de Gaulle;

Voir CONGRES en page 2

Lesage: Trudeau ne reflète pas la pensée québécoise

par Gilles DAOUST
De notre bureau de Québec

QUEBEC — Se lançant dans une attaque à fond de train contre le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre-Elliot Trudeau, l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a condamné coup sur coup hier soir :

— "l'intransigeance du ministre fédéral qui refuse ostensiblement de s'identifier à l'opinion fortement majoritaire de ses compatriotes qu'il représente à Ottawa ;

— "l'incorporation, telle qu'elle est suggérée comme premier pas de la réforme constitutionnelle, d'une charte des droits de l'homme à la constitution, mesure qui impliquerait la plupart des droits du citoyen **qui sont de juridiction provinciale.**

M. Lesage a également lancé un mot d'ordre aux militants libéraux : s'entendre au prochain congrès sur les idées maîtresses en matière constitutionnelle, sans préjugés ; ce congrès, de toute évidence, sera ouvert à toutes les idées.

Sonnant le coup de clairon au moment où la plupart des théoriciens libéraux fédéraux étaient réunis à Montmorency, M. Lesage, attaquant comme jamais il ne l'avait fait un confrère d'Ottawa, a affirmé que M. Trudeau, par ses récentes déclarations, avait trouvé le "moyen de se dissocier des aspirations de la grande majorité de ses compatriotes au Québec."

M. Lesage, qui parlait devant le congrès de la Fédération des femmes libérales, faisait ses déclarations quelques heures seulement auprès que le leader du parti, M. Pierre Laporte, eut lancé un appel en faveur d'une sorte d'union temporaire de tous les partis québécois sur la question constitutionnelle.

M. Trudeau, lors d'une conférence de presse donnée récemment à Québec avait rejeté la thèse des deux nations et celle du statut particulier.

"Par ses déclarations, a dit hier le chef du parti libéral, M. Trudeau a prouvé qu'il n'admettait pas le bien-fondé de certains grands principes auxquels adhère la forte majorité de nos compatriotes.

"Parmi ces principes, il y a :

— La reconnaissance de deux nations au Canada, reconnaissance que j'ai prêché depuis des années. Que l'on dise deux majorités — deux groupes fondateurs, peu importe les mots employés — ce n'est pas le contenant qui compte mais le contenu !

— la reconnaissance du Québec comme foyer national des Canadiens français, principe qui fait ici un grand degré d'unanimité ;

— l'obtention pour le Québec du maximum d'autonomie qu'exige la sauvegarde de ses intérêts économiques, sociaux

Voir LESAGE en page 2

Lesage s'attire les foudres des fédéraux

QUEBEC — (PC) — M. Jean Lesage s'est attiré les foudres verbales des parlementaires libéraux fédéraux du Québec réunis en séance d'étude à la maison Montmorency, par le discours dans lequel il a signifié son opposition à l'initiative du gouvernement fédéral d'inviter les provinces à inclure dans la constitution canadienne une charte des droits de l'homme.

"C'est encore une querelle de mots", a déclaré M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien de l'Energie, des Mines et des Ressources, invité à commenter le discours de M. Lesage. "M. Lesage enfonce des portes ouvertes."

"Ce qu'a dit M. Lesage dans ce discours, a commenté pour sa part, M. Jean-Pierre Côté,

Voir FOUDRE en page 2

Montmorency piétine en attendant l'oeuvre maîtresse de Lamontagne

par Luc BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — La conférence de Montmorency, celle que les libéraux fédéraux du Québec ont inaugurée mercredi soir, a piétiné hier et aujourd'hui en attendant l'oeuvre maîtresse que doit leur livrer samedi le sénateur Maurice Lamontagne.

Dans son discours de 41 pages, M. Lamontagne réaffirme la thèse des "Deux nations" telle qu'il l'a formulée par exemple dans le mandat de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il réaffirme, malgré toutes les railleries, la nécessité d'un "fédéralisme coopératif", mais en même temps il concède des points aux tenants d'un statut particulier pour le Québec.

C'est un statut particulier qui existe déjà, dont au départ il faudrait s'entendre pour en maintenir le contenu au minimum. D'accord pour le reviser en cours de route et l'accroître si nécessaire. C'est un statut particulier qu'il faut refuser d'enfermer dans des formes rigides.

Voilà l'essentiel de la thèse du sénateur Lamontagne, tel qu'en tout cas, nous l'ont livré des participants aux journées d'études libérales. M. Lamontagne doit prononcer son discours à 10 heures, demain matin. Le bruit court ici qu'il réintégre-

Voir OEUVRE en page 2

AUJOURD'HUI

Le Canadien perd les droits sur les joueurs du Québec

La veille de l'ouverture du camp d'entraînement du Canadien, le président David Molson donne une intéressante entrevue à Marcel Desjardins. Le Canadien n'a plus l'exclusivité sur les joueurs du Québec, mais...

— Page 24

Un air de ville mal éveillée

Devra-t-on, pour que la vie en ville soit enfin "respirable", déménager les villes à la campagne ? C'était la solution que proposait l'humoriste Alphonse Allais. Il reste tout de même un espoir : grâce à un outillage d'analyse de plus en plus perfectionné et à la vigilance du public et des gouvernements, on atténuera davantage le danger sérieux pour la santé publique que cause la pollution dans un milieu fortement industrialisé comme le nôtre.

— Page 3

J.-N. Tremblay et la constitution

Claude Beauchamp analyse les propos tenus par le ministre des Affaires culturelles, M. Tremblay, devant les participants à la deuxième Biennale de la langue française, et souligne que sa déclaration relative à une constitution proprement québécoise avait l'approbation du Conseil des ministres. Il fait aussi remarquer que cette déclaration est l'une des plus précises — voire la plus précise — de toutes les déclarations gouvernementales à ce sujet.

— Page 7



Demain, dans le magazine de LA PRESSE

Saint-Exupéry et la Terre des Hommes

•

La rénovation des villes de France

Les visiteurs à L'EXPO
hier à la fermeture
213,851
on en prévoyait
106,495
aujourd'hui (prévisions)
191,690
depuis l'ouverture
40,263,979

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 44
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 58
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 6
Finance / 54 à 56
Horoscope / 13
Mots croisés / 34
Nouvelles internationales / 53
Nouvelles nationales / 15
Radio et télévision / 20 et 21
Spectacles et concerts / 10 à 13
Sports / 24 à 27 et 44
Tribunaux / 8
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 58

CKAC 73

OEUVRE

SUITE DE LA PAGE 1

rait bientôt le cabinet à titre de ministre d'Etat.

Au cours de la journée d'hier, les débats de Montmorency ont porté en gros sur Radio-Canada et les mass media en général, su rla planification économique et sur les réformes parlementaires, dont l'abolition de la monarchie.

Le principal initiateur et responsable de ces journées le député Jean-Pierre Goyer, du comté de Dollard, a expliqué aux journalistes que les discussions actuelles ne conduiraient pas en elles-mêmes à la rédaction d'un manifeste des libéraux québécois.

Des reporters feront part aux associations locales des travaux effectues à Montmorency et il appartiendra à ces associations de suggérer des résolutions concrètes à la commission politique de la Fédération libérale du Canada, section du Québec, en vue du prochain congrès. La commission rédigera alors un cahier de résolutions susceptible de devenir, avec l'approbation du congrès, le manifeste des libéraux québécois.

"Un tel manifeste nous sera utile à un double égard, souligne M. Goyer. Grace à lui, on pourra d'abord mesurer les capacités des divers candidats à la succession de M. Pearson et choisir celui qui sera le plus apte à le remplacer. D'autre part, le manifeste nous sera très utile à Ottawa, quotidiennement car enfin nous pourrons faire reposer nos revendications sur quelque chose de concret et de précis."

M. Goyer répète alors ce qu'il disait la veille, en tant que président du comité d'organisation du présent colloque : "Notre "bargaining power" à Ottawa ne doit pas dépendre que des hommes en place, à un moment donné, mais il faut qu'il repose sur des idées, acceptées unanimement par les libéraux du Québec."

La journée d'hier fut par ailleurs assez terne. Il y eut bien discussion sur l'abolition de la monarchie, mais elle fut sans enthousiasme.

Le sujet fut abordé de biais par l'ex-ministre René Tremblay, député de Bonaventure, lequel traitait de la question de la réforme parlementaire. Or, la reine est théoriquement un des trois éléments du Parlement, avec les communes et le sénat.

M. Tremblay verrait d'un bon oeil l'abolition de la monarchie et l'instauration d'un système républicain atténué, mais il est d'avis de toute façon que la question n'est pas urgente. "C'est à la population de nous dire s'il faut l'abolir maintenant. Pour le moment il y a d'autres problèmes urgents," dit-il.

Personne parmi les parlementaires et les dirigeants de la FLC(Q) ne l'a contredit. Et on a passé à autre chose.

Le député de Lotbinière, M. Auguste Choquette, fervent abolitionniste, ne s'en frotte pas moins les mains.

M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et leader des libéraux fédéraux du Québec, a pour sa part fait le commentaire suivant :

"Il y a lieu de s'interroger sur l'opportunité de discuter de ce genre de problème alors que d'autres questions beaucoup plus pressantes nous sollicitent."

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et de l'Aménagement rural, a tenu le même langage.

"La question d'une république vient bien après d'autres priorités qui correspondent à des problèmes réels plus concrets," a-t-il dit.

M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, a déclaré de son côté qu'il était d'accord sur le fond de la communication de M. Tremblay. "Je suis en faveur de l'abolition de la monarchie, avec les nuances qu'a apportées lui-même le conférencier", a-t-il commenté.

re est venue de formuler les principes et les termes d'une constitution renouvelée ou d'une nouvelle constitution pour ceux qui en Amérique, vivent au nord des Etats-Unis."

Certes, a avoué le chef libéral, M. Trudeau a déclaré qu'Ottawa était prêt maintenant à discuter de toute question constitutionnelle.

"Il est toutefois de mon devoir, a-t-il ajouté, d'aviser dès maintenant les libéraux fédéraux qu'il sera difficile sinon impossible d'accepter les conditions mentionnées (l'incorporation, comme premier pas, d'une charte des droits de l'homme à la constitution) car la plupart des droits du citoyen sont de juridiction provinciale.

"En acceptant d'inscrire dans la constitution canadienne une charte des droits de l'homme, le Parlement du Québec se départirait de droits qui sont les siens en vertu de la constitution. En effet, une charte constitutionnelle des droits signifie non seulement que certains principes de droit sont mis hors d'atteinte des parlements provinciaux comme du parlement fédéral ; elle signifie également que dans tous les champs d'application de ces principes, le pouvoir législatif est attribué aux tribunaux.

"De plus, a ajouté le chef libéral, ce sont les tribunaux qui se trouvent constitués juges de l'étendue de la délégation de pouvoirs qu'implique ce genre de disposition constitutionnelle, ainsi qu'en témoigne l'exemple de la Cour suprême des Etats-Unis, qui, peu à peu, a contredit le courant décentralisateur de la constitution américaine et centralisé les pouvoirs à Washington. Il faut prévoir que les tribunaux se reconnaîtraient alors le pouvoir, au Canada, de faire des lois."

Selon le chef libéral, la proposition de modifier la constitution canadienne pour y inscrire une charte des droits et du citoyen implique nécessairement, en plus d'un accord sur une formule d'amendement, un autre accord sur un tribunal constitionnel.

"Or, a dit M. Lesage, un tribunal constitutionnel, quelle que soit sa composition, devient nécessairement une autorité centrale. Sommes-nous disposés, nous, Québécois, à nous départir de droits qui sont nôtres à l'heure actuelle en vertu de la constitution, en faveur d'un tribunal central ? Je ne le crois pas.

"Je dois au moins dire au ministre fédéral : Attention, M. Trudeau, la condition que vous posez à des changements constitutionnels me semble à prime abord inacceptable telle qu'elle est suggérée."

M. Lesage s'est dit enfin très déçu que l'Union nationale ait décidé de se "désister" et de ne pas faire siéger, depuis les élections, le comité parlementaire sur la constitution où tous les députés auraient pu vraiment s'entendre sur une politique québécoise.

"Nous croyons sincèrement, a-t-il dit, que les deux principaux partis au Québec ont démontré dans le domaine constitutionnel et national une identité de vues qu'il était possible d'explorer à fond et de définir avec précision au sein du comité de la constitution.

"Le Québec aurait ainsi acquis une force de frappe sans précédent. Si le gouvernement refuse de tendre à l'unanimité dans ce domaine vital, il ne nous reste plus qu'une chose à faire, nous libéraux du Québec, c'est de définir, à partir de principes auxquels la majorité des Québécois adhère, plus précisément notre pensée au congrès d'octobre prochain.

M. Lesage a lancé un mot d'ordre aux libéraux : ceux-ci doivent réfléchir sans idées préconçues d'ici le prochain congrès et se préparer à s'entendre sur les idées maîtresses dans le domaine constitutionnel.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

et culturels en Amérique du nord.

Ces principes, selon M. Lesage, sont fondamentaux et acceptés de plus en plus unanimement. Je les prêche depuis 1960, a-t-il dit ; cependant, ce qui est nouveau c'est maintenant le concensus qui les entoure.

"Aussi pouvons-nous nous surprendre de l'intransigeance du ministre fédéral qui refuse ostensiblement de s'identifier à l'opinion de la majorité québécoise. Il est regrettable qu'il en soit ainsi au moment où l'heure est venue de formuler les principes et les termes d'une constitution renouvelée ou d'une nouvelle constitution pour ceux qui en Amérique, vivent au nord des Etats-Unis."

Certes, a avoué le chef libéral, M. Trudeau a déclaré qu'Ottawa était prêt maintenant à discuter de toute question constitutionnelle.

"Il est toutefois de mon devoir, a-t-il ajouté, d'aviser dès maintenant les libéraux fédéraux qu'il sera difficile sinon impossible d'accepter les conditions mentionnées (l'incorporation, comme premier pas, d'une charte des droits de l'homme à la constitution) car la plupart des droits du citoyen sont de juridiction provinciale.

"En acceptant d'inscrire dans la constitution canadienne une charte des droits de l'homme, le Parlement du Québec se départirait de droits qui sont les siens en vertu de la constitution. En effet, une charte constitutionnelle des droits signifie non seulement que certains principes de droit sont mis hors d'atteinte des parlements provinciaux comme du parlement fédéral ; elle signifie également que dans tous les champs d'application de ces principes, le pouvoir législatif est attribué aux tribunaux.

"De plus, a ajouté le chef libéral, ce sont les tribunaux qui se trouvent constitués juges de l'étendue de la délégation de pouvoirs qu'implique ce genre de disposition constitutionnelle, ainsi qu'en témoigne l'exemple de la Cour suprême des Etats-Unis, qui, peu à peu, a contredit le courant décentralisateur de la constitution américaine et centralisé les pouvoirs à Washington. Il faut prévoir que les tribunaux se reconnaîtraient alors le pouvoir, au Canada, de faire des lois."

Selon le chef libéral, la proposition de modifier la constitution canadienne pour y inscrire une charte des droits et du citoyen implique nécessairement, en plus d'un accord sur une formule d'amendement, un autre accord sur un tribunal constitionnel.

"Or, a dit M. Lesage, un tribunal constitutionnel, quelle que soit sa composition, devient nécessairement une autorité centrale. Sommes-nous disposés, nous, Québécois, à nous départir de droits qui sont nôtres à l'heure actuelle en vertu de la constitution, en faveur d'un tribunal central ? Je ne le crois pas.

"Je dois au moins dire au ministre fédéral : Attention, M. Trudeau, la condition que vous posez à des changements constitutionnels me semble à prime abord inacceptable telle qu'elle est suggérée."

M. Lesage s'est dit enfin très déçu que l'Union nationale ait décidé de se "désister" et de ne pas faire siéger, depuis les élections, le comité parlementaire sur la constitution où tous les députés auraient pu vraiment s'entendre sur une politique québécoise.

"Nous croyons sincèrement, a-t-il dit, que les deux principaux partis au Québec ont démontré dans le domaine constitutionnel et national une identité de vues qu'il était possible d'explorer à fond et de définir avec précision au sein du comité de la constitution.

"Le Québec aurait ainsi acquis une force de frappe sans précédent. Si le gouvernement refuse de tendre à l'unanimité dans ce domaine vital, il ne nous reste plus qu'une chose à faire, nous libéraux du Québec, c'est de définir, à partir de principes auxquels la majorité des Québécois adhère, plus précisément notre pensée au congrès d'octobre prochain.

M. Lesage a lancé un mot d'ordre aux libéraux : ceux-ci doivent réfléchir sans idées préconçues d'ici le prochain congrès et se préparer à s'entendre sur les idées maîtresses dans le domaine constitutionnel.

FOUDRE

SUITE DE LA PAGE 1

ministre des Postes, c'est contraire au bon sens."

"Le gouvernement fédéral, a-t-il ajouté, veut assurer les droits de tous les citoyens, notamment les droits linguistiques des minorités francophones des provinces anglophones. Il n'impose rien. Il invite les provinces à garantir ces droits."

M. Marcel Prud'homme, député de Montréal-Saint-Denis aux Communes, a formulé ce commentaire : "Le discours de M. Lesage ne tient pas debout. Nos élites politiques perdent la tête."

Les parlementaires fédéraux se sont moqués en particulier d'une phrase du discours de M. Lesage où il exprime son espoir de pouvoir d'ici quelque temps approfondir le sujet de son discours et saisir l'occasion d'expliquer sa pensée sur le sujet.

"C'est toujours amusant d'entendre un homme politique dans un discours faire un tel aveu. C'est que la pensée qu'il a exprimée est en effet fort superficielle," a commenté un député fédéral.

M. Auguste Choquette, député de Lotbinière aux Communes, a déclaré de son côté, au sujet du discours de M. Lesage : "On est dans le brouillard comme jamais. Il est essentiel de dépolitiser la question constitutionnelle, de sortir du marchandage électoral quand l'avenir du pays est en jeu."

Il a formulé la suggestion d'une rencontre des commissions politiques de tous les partis politiques au Canada, fédéraux comme provinciaux, dans le but de chercher à établir un dénominateur commun sur la question constitutionnelle.

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et de l'Aménagement rural, a noté pour sa part que le gouvernement fédéral était disposé à examiner toutes les questions pouvant mener à des amendements constitutionnels. "Depuis 1867, la constitution a été amendée une vingtaine de fois. Il n'y a pas de raison que ce processus ne continue pas quand des besoins nouveaux l'exigent."

"Il est malade"

M. Roland Comtois, député de Joliette - L'Assomption - Montcalm aux Communes, a eu une réaction spontanée quand il fut informé du ton du discours de M. Lesage: "Il at-

CONGRES

SUITE DE LA PAGE 1

—l'orientation constitutionnelle du parti sur laquelle de nombreux députés et militants sont divisés.

Toutefois, certains événements récents, affirment des informateurs sérieux; ont incité le chef à abandonner l'idée d'un congrès sur la direction du parti.

Vote de confiance

Le premier événement s'est produit la semaine dernière, lors de la réunion du conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec. Les députés et militants, à la presque totale unanimité, ont alors accepté une motion de blâme à l'endroit de trois de leurs membres qui avaient critiqué vertement le chef pour les déclarations qu'il avait faites à la suite de la visite du président de la République française au Québec (on sait que M. Lesage a nuancé ses positions depuis).

Quoi qu'il en soit, le vote de blâme accepté par la majorité contre les trois militants fut interprété comme une sorte d'appui massif aux gestes posés par M. Lesage... en tout cas, au moins comme la nette assurance qu'il ne saurait y avoir de motion de non-confiance lors du prochain congrès.

"La majorité des libéraux, a dit hier un militant, croit encore que M. Lesage est irremplaçable et qu'il est capable de conduire le parti à une autre victoire.

"Il y a certes des gens qui ont des griefs personnels mais il s'agit d'une infime minorité. Un congrès sur la direction du parti est aujourd'hui une lointaine possibilité".

La constitution

Le second événement est celui de la création d'un comité spécial chargé d'étudier, en vue du congrès, la question constitutionnelle. Le rapport de ce comité sera étudié en octobre mais donnera surtout lieu, en juin 1968, à un congrès spécial sur la question constitutionnelle.

On estime, au sein de la majorité libérale, surtout modérée, que la création de ce comité a contribué à calmer l'agressivité de certains militants d'avant-garde qui attendaient depuis longtemps l'occasion de travailler à la question constitutionnelle et de faire valoir leurs opinions.

Par ailleurs, l'hostilité à l'égard de l'actuelle direction du parti s'est considérablement amoindrie du fait qu'il est maintenant évident, contrairement à ce qui avait été annoncé, que la question constitutionnelle ne sera pas un sujet "tabou" au prochain congrès. Elle sera même le sujet principal des discussions.

"Les experts en constitution, a dit un militant, ont maintenant de quoi s'occuper. Nous, de notre côté, sommes prêts à tout envisager. Nous comptons sur eux pour mettre des solutions sur la table du congrès".

Le comité spécial de la constitution est présidé par M. Paul Gérin-Lajoie. Il comprend les membres de la commission politique de la FLQ. On affirme que MM. Lesage et Laporte, ainsi que d'autre députés, entendent jouer un rôle actif.

Il devient évident que la plupart des libéraux garderont le silence jusqu'à ce que les conclusions de ce comité soient connues. On ne doute pas cependant que ses conclusions causeront quelque surprise.

Schisme

Le troisième événement qui a incité la haute administration du parti à tenir le congrès d'octobre découle des facteurs qui précèdent. On espère en effet que les propositions du comité Gérin-Lajoie auront rallié les éléments les plus avant-gardistes du parti, qu'il y aura moyen, tout au moins, de discuter et d'éviter le schisme dont tout le monde parle.

Le pire qui pourrait arriver, estime-t-on maintenant, à la suite de la réunion du conseil supérieur de samedi dernier, est que seulement une poignée de militants libéraux refusent de se rallier à une motion de confiance ou de félicitations qui pourrait éventuellement être présentée à l'endroit du chef du parti.

Un militant a déclaré hier : "Que quelques-uns partent, c'est leur affaire; nous n'enchaînons personne".

Etats associés

Mais quelles sauraient être, au juste, les propositions du comité sur la constitution.

Aux yeux des observateurs, il fait peu de doute qu'elles s'apparenteront, de près ou de loin, à la théorie des Etats associés bien que, pour le moment, beaucoup de libéraux s'en défendent.

Une chose est certaine: rien ne sera interdit à la discussion au congrès, hormis d'une part le statu quo et d'autre part le séparatisme.

Entre ces deux frontières, les militants et le chef du parti sont prêts à tout envisager... et il ne faut guère s'en étonner.

Les coups de canon de l'Union nationale contre Ottawa, même si les libéraux affirment qu'on a tiré de la poudre aux moineaux, n'ont pas reçu de démenti populaire.

Le parti libéral, selon les observateurs, se verrait donc aujourd'hui forcé de doubler l'Union nationale qui a adopté des positions beaucoup plus radicales que celle du statut particulier, thème qu'il a exploité jusqu'à maintenant.

Ira-t-on jusqu'à la thèse des Etats associés qu'un militant libéral bien connu et membre du comité spécial, M. Marc Brière, a développé devant le congrès du Barreau canadien il y a deux semaines ?

Cette hypothèse a d'autant plus de poids que la majorité des observateurs politiques sont d'avis que M. Gérin-Lajoie a collaboré à la rédaction du texte présenté par M. Brière.

Il fait peu de doute, en définitive, que la thèse des Etats associés sera la base principale des discussions au congrès.

Même le chef

D'autre part, quelques militants libéraux ont avoué que, tout récemment, M. Lesage lui-même semblait s'orienter vers une position plus avancée que celle du statut particulier, actuellement battue en brèche de toutes parts.

Certes M. Lesage parle toujours, comme tous les députés du Québec, de revision de la constitution; mais, semble-t-il, les mots "association d'Etat", "foyer national des Canadiens français", ne seraient plus étrangers à son vocabulaire.

On croit donc que le discours qu'il prononcera au congrès sera très révélateur.

Que pense la majorité des militants ? Elle admet qu'il faut aller plus loin que le statut particulier, qu'il faut une notable évolution afin de doubler l'UN.

On ne se prononce pas trop sur la forme que prendra cette évolution mais on affirme "qu'il faut aller au fond des choses".

"Quoi qu'il en soit des Etats associés, a dit un libéral, le parti croit maintenant qu'il pourra régler ses problèmes d'évolution en matière constitutionnelle. Il va tenter un profond effort de réflexion afin d'en arriver, par ses structures démocratiques, à préciser sa politique sur le plan de la constitution. Cette politique devra répondre aux aspirations de la majorité des Québécois".

Mais cette majorité ne pourra voir sur le petit écran, comme l'an dernier, s'ébaucher le processus démocratique. La télévision ne sera pas admise cette année aux délibérations du congrès.

ACCORDS

SUITE DE LA PAGE 1

nombreuses de journalistes québécois en France.

15. Dons réciproques de fonds de bibliothèques. Dépôt légal des livres français au Québec et des livres québécois en France.

16. Accroissement de la place réservée au Québec dans les programmes et les manuels scolaires et universitaires français.

17. Aide accrue des deux gouvernements aux initiatives visant à favoriser l'universalité et l'unité de la langue française.

Les deux gouvernements se félicitent de constater que Québécois et Français, grâce aux décisions qui viennent d'être arrêtées, vont pouvoir multiplier, de part et d'autre de l'Atlantique et d'égal à égal, les échanges de l'esprit dans tous les domaines de la culture de langue française.

taque encore le fédéral. Il est malade".

"Si j'étais élu au provincial, a ajouté M. Comtois, je proposerais des politiques en faveur des citoyens de la province et non pas un programme d'action contre Ottawa."

M. Prosper Boulanger, député de Montréal-Mercier aux Communes, a commenté: "Si M. Lesage était le bon libéral qu'on a connu autrefois, il aurait parlé ce soir devant les femmes libérales du discours en or qu'a prononcé hier M. Jean Marchand, et non pas des erreurs commises par le ministre de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau... si ce sont des erreurs."

C'est le ministre de la Justice, M. Trudeau, qui a annoncé il y a deux semaines, dans une causerie à Québec devant le barreau canadien, la décision du gouvernement fédéral d'inviter les provinces à inclure dans la constitution canadienne une charte des droits devant garantir notamment des droits linguistiques des minorités francophones des provinces anglophones.

Le lendemain de cette causerie, au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau, en réponse à des questions, affirmait notamment que la théorie des deux nations était une fumisterie intellectuelle et que la demande du Québec d'un statut particulier dans la Confédération, est une connerie.

Des députés et des ministres ont déploré hier ce langage chez le ministre de la Justice.

"M. Trudeau devrait consulter les autres ministres avant de formuler des opinions constitutionnelles parce que, après qu'il a formulé un point de vue, les autres ministres ne peuvent plus rien dire même s'ils ne sont pas d'accord avec les opinions du ministre de la Justice," a commenté M. Côté.

"Tous les auteurs sérieux, Anglais, Américains et Français, donnent au mot nation un sens qui autorise de parler d'une nation canadienne-française," a souligné de son côté M. Pépin.

"Il est oiseux, a-t-il ajouté d'affirmer qu'il existe une nation canadienne-française, pour ce qui est une évidence, mais ce qu'il peut importer de discuter, c'est quelle doit être la transposition politique de cette nation."

"En affirmant que la théorie des deux nations est une fumisterie, M. Trudeau a dû fausser le sens du mot nation," a dit encore le ministre de l'Energie.

Le ministre de la Justice a été jusqu'à hier soir absent des séances d'études des parlementaires des libéraux fédéraux du Québec commencées mercredi. Ses collègues prévoient qu'il arrivera aujourd'hui.

INJONCTION

SUITE DE LA PAGE 1

septembre, par seul exemple, ont provoqué le fait que 11,000 personnes ont du être gratuitement admises dans le métro... sans payer.

La requête souligne ensuite que, parmi les dommages incalculables encourus ou prévus, il apparait que l'Exposition Universelle et International de Montréal, dont le rôle et les objets importent autant à la requérante qu'aux municipalités desservies, souffre et souffrira de façon absolument irrémédiable.

On demande donc que le Syndicat cesse toutes ses activités pour encourager la grève dite du zèle, cesse également de décourager le public d'emprunter les services de la C.T.M., arrête toute intimidation, rétracte ou révoque tout ordre de ralentisement du travail, etc.

Vu l'urgence de la matière, par ailleurs, la C.T.M. demande qu'il soit fait droit provisoirement sur la présente requête avant qu'elle n'ait été signifiée, et ceci pour un délai de dix jours, et, au surplus, qu'il soit permis de signifier l'injonction en dehors des heures légales, les dimanches et jours fériés.

Dans ses allégations, incidemment, la C.T.M. soutient que les consignes de respecter des limites de vitesse de 20 milles à l'heure en général, et de 8 milles à l'heure dans les zones d'écoliers et aux intersections, ne sont aucunement contenues dans les instructions données aux conducteurs, et que la limite légale de vitesse que doivent suivre les employés de la C.T.M. est celle que prescrit le code de la route, tout simplement.

EMPLOYES

SUITE DE LA PAGE 1

de faire du temps supplémentaire.

Même si les négociations ont repris hier, M. Pepin a dit que tout ce que les syndicats désiraient était des "propositions sérieuses".

"Dès que celles-ci seront sur la table, pour tous et chacun des syndicats présentement en négociation, nous sommes prêts, a affirmé M. Pepin, à cette seule condition, à donner un service hâtif et accéléré."

De son côté, M. Yvan Blain, président du Syndicat des employés du transport de Montréal, a soutenu que les employés de la CTM méritent, au même titre que les autres employés des services municipaux, un revenu qui se compare avec les salaires qui se paient couramment dans les services publics, affirmant que les employés de la CTM travaillaient pour les citoyens de Montréal au même titre que les autres employés municipaux.

"Le chauffeur d'autobus, a-t-il dit, gagne $2.77 l'heure, alors que le balayeur de rues, par exemple, gagne $3.32. Le chauffeur du camion-citerne gagne $3.04 l'heure et le conducteur d'arroseuse $3.11."

M. Blain a expliqué qu'il ne s'agit pas ici de déprécier le travail accompli par les employés de la ville, mais de démontrer tout simplement l'écart qui existe dans les salaires pour des tâches dont les responsabilités sont semblables.

"Il faut que le public comprenne, dit-il, que la CTM tente de faire porter tout l'odieux de l'augmentation des tarifs sur ses employés, alors qu'en réalité tellement d'autres facteurs entrent en jeu. Pourtant, la CTM opère, pour ce qui est des salaires des employés, à des coûts moindres que les autres services publics à Montréal.

"C'est là, a-t-il conclu, une situation unique qui est à la veille de rendre bien clair ce qui ne tourne pas rond à la CTM, et ce ne sont pas les employés qui, à l'année longue, font marcher le transport en commun d'une des plus grandes villes du monde."

Enfin, deux conseillers juridiques de la CSN, Me Robert Burns et Me Jean-Paul Lalancette, ont fait part de la rencontre qu'ils avaient eue hier avec les négociateurs de la CTM.

Selon le premier, les nouvelles offres de la CTM n'ont que très peu de chance d'être acceptées par les syndiqués.

Par ailleurs, Me Lalancette a soutenu que toute la convention collective pour les syndicats qu'il représente était à négocier et il s'est dit prêt à le faire à n'importe quel moment.

ILLEGALITE

SUITE DE LA PAGE 1

négociations avec les chauffeurs d'autobus et les employés de garage.

Comme on le sait, les dirigeants de ce syndicat et ceux de la CTM ont participé hier à une séance de conciliation sous la présidence de M. Yvon Dansereau.

Cette réunion, qui avait débuté à 2 h. hier après-midi, s'est terminée tôt ce matin.

Dans son résumé, M. Guilbault a déclaré que la CTM avait favorisé une reprise des négociations afin d'éviter un durcissement des positions des parties.

M. Guilbault a révélé qu'au début de la rencontre d'hier, le conciliateur Yvon Dansereau avait demandé aux opposants de créer un esprit nouveau dans les entretiens.

Le conciliateur a alors suggéré à la CTM de suspendre ces menaces de "mesures disciplinaires" et au syndicat d'ordonner à ses membres de faire cesser toute pratique restrictive dans le mouvement des autobus.

M. Guilbault a soutenu que la CTM s'est empressée d'obéir à une telle suggestion mais que le syndicat a fait savoir, par l'entremise du conciliateur, qu'elle déclinait son invitation.

Les négociateurs de la CTM auraient alors fait savoir qu'un tel geste pouvait forcer la Commission à interrompre complètement ses opérations.

"La CTM a clairement indiqué qu'elle refusait d'avance toute accusation probable de lock-out qui pourrait être portée contre elle" a dit M. Guilbault aux journalistes.

M. Guilbault a annoncé, par ailleurs, que la CTM avait fourni au syndicat de nouvelles contre-propositions. Contre-propositions qui seront maintenant étudiées par le syndicat.

Selon M. Guilbault, aucune rencontre ultérieure n'a été prévue. Ce serait le conciliateur Yvon Dansereau qui s'occuperait d'une telle chose.

La conférence de presse a donné lieu à l'étude de certains problèmes techniques qui ont été exposés par le président et gérant général de la CTM, M. Lucien L'Allier, et par certains de ses collaborateurs immédiats.

Ces problèmes portent surtout sur les contrats à forfait, les horaires d'autobus et les périodes de repos.

Par ailleurs, une rencontre des maires des municipalités de banlieue desservies par la Commission de transport de Montréal aura lieu à 11 heures, lundi matin, au bureau du président de la CTM, M. Lucien L'Allier.

Tel est le seul résultat connu de la réunion qui a eu lieu ce matin au bureau de M. L'Allier, en présence de MM. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, Marcel Laurin, président du Comité de coordination intermunicipale et maire de Saint-Laurent, Yves Ryan, également du CCI et maire de Montréal-Nord et Marcel Robidas, président de la Commission intermunicipale de la rive sud et maire de Longueuil.

En politique comme en amour, il n'y a point de traité de paix ; ce ne sont que des trêves.

G. de Lévis

Mineurs ensevelis à T.-N.

SAINT - LAWRENCE, Terreneuve. (PC) — On a perdu tout espoir de retrouver vivants trois mineurs emprisonnés dans une mine de fluorure de calcium à la suite d'un éboulis à Saint-Lawrence, petite communauté du sud de Terreneuve.

LA MÉTÉO

MINIMUM: 55
MAXIMUM: 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) —

Toutes les régions: quelques bancs de brouillard tôt en matinée, ensoleillé et chaud. Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa et Québec, 45 et 75, Montréal, 55 et 75, 45 et 75 en banlieue, Sherbrooke, 40 et 75, Ste-Agathe, Baie-Comeau et Sept-Iles, 40 et 70, La Tuque, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 45 et 70.

LA VOLKSWAGEN '68 EST ARRIVEE

C'est la VOLK'S la plus perfectionnée

Faites-en l'essai

POPULAR VOLKSWAGEN

10395 PIE IX — 321-5030
5441 ST-HUBERT — 274-5471

FRANÇAIS de FRANCE,
Merci de votre clientèle !
Ayez l'assurance
Nous vous serons fidèles
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, St-Denis, 384-0621
près métro Jarry

DEMAIN, SAMEDI
dans le cahier
intitulé "Vos loisirs" de
LA PRESSE
paraîtra
UN SUPPLEMENT SPECIAL
consacré aux
CROISIERES AUX ANTILLES
Pour savoir quelle est, durant l'automne et l'hiver, la diversité des croisières qui vous sont offertes pour de magnifiques vacances sous le soleil radieux des Antilles, quels sont les endroits intéressants à visiter et les nombreuses distractions que l'on peut y trouver, ne manquez pas de lire ce supplément spécial dans LA PRESSE, ce samedi.

Renseignez-vous!
VIC TANNY'S
LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE CENTRES DE GYMNASTIQUE ET DE SANTÉ AU CANADA
OUVRIRA BIENTÔT À MONTRÉAL

VIENT DE PARAÎTRE
LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL
(RAPPORT CASTONGUAY)
Volume I —L'assurance-maladie $2.50
Volume II—Les médecins internes et résidents $1.00
EN VENTE
• au bureau de l'Imprimeur de la Reine, Hôtel du Gouvernement, Québec.
• au bureau de la Commission, 360, rue McGill, Montréal.
Les commandes sont payables d'avance par mandat ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DU QUÉBEC

L'été de la SAINT-MARTIN au
MONT HABITANT LODGE
SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS, P.Q.
Piscine extérieure chauffée, lac privé pour yatching et pêche. Restaurant LE FANAL et bar à cocktails. Venez admirer la magnifique feuillage plein de couleurs de l'automne des Laurentides !
Chambres doubles — Lits jumelés — Quelques-unes dotées de cheminée de $15.50 à $17.50 par jour
Pas de frais additionnels pour 2e, 3e ou 4e personne dans chambre.
MONT HABITANT LODGE
Saint-Sauveur-des-Monts, P.Q. — Tél : Montréal, 861-2283

NOUVEAU DENIS COLA
POUR 25 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME
1 pqt cigarettes ou 1 paire de bas en nylon.
2/29

COSE
COURS
• SOIR — PLANNING ET CONTROLE DE LA PRODUCTION — 60 heures
Lundi et mercredi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 18 septembre 1967.
• SOIR — OBSERVATIONS INSTANTANEES (WORK SAMPLING) — 30 heures
Une mesure du temps, de l'efficacité, de la qualité, etc., par l'échantillonnage — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 20 septembre 1967. Les autres soirées sont le 25 - 26 septembre, 3-10-17-24-31 octobre, 7 et 14 novembre 1967.
• JOUR — ETUDE DES TEMPS (CHRONOMETRAGE) — 75 heures
5 jours par semaine.
Débute le 2 octobre 1967.
• JOUR — METHODE DU CHEMINEMENT CRITIQUE (CPM) — 30 heures
5 jours consécutifs.
Débute le 2 octobre 1967.
• SOIR — MTM (METHODS - TIME - MEASUREMENT) — 105 heures
Lundi et jeudi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 5 octobre 1967.
• SOIR — GESTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN — 30 heures
Mardi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M.
Débute le 10 octobre 1967.
Demandez notre prospectus décrivant les cours et les modalités d'inscription
LE CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE
685, rue Cathcart, suite 911, Montréal 2 — Tél.: 866-5786



DISPARU

Norman Joss, âgé de 14 ans, est disparu depuis le 24 juin dernier du camp Pie-X, à St-Donat. Il n'a pas été revu depuis. L'adolescent parle l'anglais et le français, mesure 5'5", pèse environ 135 livres, a les yeux et les cheveux bruns. Toute personne pouvant fournir des renseignements à son sujet est priée de communiquer avec la Sûreté provinciale en composant : 861-4292, poste 300 le jour et poste 253 le soir et la nuit.

Les commissaires de Fabreville veulent louer le Centre d'achats

par Pierre VENNAT

Forts de l'appui de plusieurs centaines de parents venus assister hier soir à une séance d'information, les commissaires d'écoles de Fabreville, sur l'île Jésus, se rendront au début de la semaine prochaine à Québec afin de solliciter l'autorisation de louer de Canadian Interurban Properties Limited, Place Ville-Marie, des locaux au Centre commercial de Fabreville permettant d'y aménager une école de 16 classes.

Les commissaires ont d'ailleurs reçu de Québec les formules nécessaires à cette location pour une période de trois ans et ne voient pas comment Québec pourrait refuser cette demande légitime.

Car il y a un sérieux problème de locaux à Fabreville.

Et 234 propriétaires ont remis hier aux commissaires une pétition refusant le système d'alternance institué cette année pour les enfants de 1ère, 2e et 3e année, soit 958 enfants. La pétition ajoutait que si l'on ne trouvait pas immédiatement une solution à ce problème, les parents se verraient obligés d'en référer directement à Québec.

Quoi qu'il en soit, la décision des commissaires de louer le Centre d'achats, ce qui mettrait fin à l'alternance, a eu le consentement unanime de l'assemblée.

On calcule qu'on pourra avoir toutes les autorisations d'ici une semaine ou deux et qu'il faudra au plus 30 jours pour tout réaménager, de sorte qu'à la fin d'octobre, au plus tard, les enfants pourraient y entrer.

Parmi les suggestions que les propriétaires dans leur pétition mentionnaient, il y avait l'ancien hôtel de ville de Fabreville (maintenant occupé par les pompiers de Laval, des salles de loisirs, des salles paroissiales, et même des bungalows et des duplex.

De longues démarches

Les commissaires, qui présentaient la pétition des parents, avaient convoqué une assemblée d'information pour leur expliquer pourquoi l'école "Creek Beach" (du nom du quartier où elle est située, car en fait cette future école n'a pas encore de désignation officielle) n'avait pu être inaugurée en septembre tel que prévu.

En fait, sa construction n'est pas commencée, mais on prévoit que l'on pourra la terminer à temps pour septembre prochain.

Fabreville, qui ne dispense que l'enseignement primaire, faisant partie, pour le secondaire, de la Régionale des Mille-Isles, compte une population scolaire de 2,280 élèves, actuellement desservie par une école anglophone et six écoles francophones.

Un meurtre, selon une enquête du coroner, à Hull

HULL (PC) — Une femme de Hull, dont le cadavre avait été trouvé enseveli près d'un lac situé à 35 milles au nord-est de Hull, le 13 mai dernier, a été assassinée, a-t-on conclu hier à l'enquête du coroner.

Le coroner du district, M. Jean Lorrain, a déclaré que Mme Laurette Glandon avait été assassinée par des personnes inconnues.

L'enquête, qui a été ajournée sine die, pourra être rouverte si l'on découvre d'autres indices.

Le cadavre portait une trace de balle au front. Mme Glandon était disparue depuis trois ans. Son mari, M. Roland Glandon, est décédé deux mois après la disparition de sa femme.



Un autoclave de 90 tonnes destiné à Canadair

Un autoclave d'un poids de 90 tonnes, mesurant 55 pieds de longueur, 22 pieds de diamètre et 19 pieds de hauteur, le plus gros construit jusqu'ici au Canada pour l'industrie aéronautique, quitte les ateliers de l'usine Canadian Vickers Ltd., au 4970 est, rue Notre-Dame, pour être livré à l'avionnerie Canadair, sur le boulevard Laurentien, à Cartierville. L'énorme engin, dont l'usage entre dans l'assemblement des pièces d'avions, peut supporter des températures internes de l'ordre de 600 degrés Fahrenheit.

L'annexion scolaire de St-Léon est de moins en moins probable

par Yves LECLERC et Pierre VENNAT

Il est de moins en moins probable que la commission scolaire catholique de Saint-Léon-de-Westmount puisse se fusionner à la Commission des écoles catholique de Montréal, comme elle en avait exprimé le souhait.

En effet, les commissaires de la CECM ont hier, pour la deuxième fois, accepté à plus tard leur décision à ce sujet, à la suite d'une intervention des autorités de la ville de Montréal.

Le Conseil municipal de Montréal a adopté hier après-midi à l'unanimité une résolution condamnant l'annexion de Saint-Léon comme "contraire à l'intérêt des contribuables et au bien-être de la population de la ville de Montréal".

A St-Léon, par contre, le secrétaire-trésorier de la commission scolaire a noté que, si l'annexion prévue ne se fait pas, le gouvernement provincial devra intervenir car la commission est incapable de continuer à opérer toute seule.

Selon M. Guy Picard, ce sont les enfants qui risquent d'en souffrir puisqu'avec les nouveaux programmes du ministère de l'Education, la commission scolaire de Westmount se voit dans l'impossibilité de donner à ses élèves toutes les options du cours secondaire.

En conséquence, ces étudiants risquent de se voir interdire l'accès au niveau du Cegep dans quelques années.

Actuellement, Saint-Léon n'offre que le secondaire classique traditionnel et n'est pas en moyen de faire plus. Même plus, selon un budget préliminaire préparé par M. Picard, on devra augmenter les taxes scolaires de 38 p. 100 si l'on veut continuer.

Il faut noter, cependant, que le taux de la taxe scolaire de Westmount n'est pas "normalisé", et qu'il est, comparativement, bien plus bas (à $1.35 du $100 d'évaluation) que celui de la plupart des villes du Québec.

Mais on se doute que les propriétaires n'accepteraient pas facilement une telle hausse.

Inégalité et injustice

D'autre part, la résolution adoptée hier par le Conseil municipal de Montréal mentionne deux arguments principaux contre l'annexion :

"Un examen rapide de la situation financière de la Commission scolaire de St-Léon-de-Westmount indique que, pour subvenir à ses besoins, le taux de la taxe foncière imposée à ses contribuables devrait être de 40 p. 100 plus élevé que le taux de $1.35 par $100 d'évaluation en vigueur à Montréal.

"L'annexion aurait donc pour effet de soustraire les propriétaires catholiques de la ville de Westmount de l'imposition normale pour subvenir aux besoins, et de faire payer cette augmentation par les contribuables de la ville de Montréal.

"Deuxièmement, ce serait là ratifier une injustice, vu que le revenu moyen des résidants de Westmount est supérieur à $9,000 par année pour les chefs de famille, et de $11,000 pour les familles, alors qu'à Montréal il n'est que de $5,000 pour les chefs de famille et $6,000 pour les familles."

C'est pour ces raisons que le Conseil municipal "prie instamment la Commission des écoles catholiques de Montréal de ne pas donner suite à la requête d'annexion de la commission scolaire de St-Léon-de-Westmount."

Aucune obligation

Il faut cependant souligner que la CECM est complètement indépendante de l'admonistration municipale, et que Montréal ne peut pas opposer de véto à l'annexion scolaire, si les commissaires décident quand même de la faire.

Mais l'attitude de la CECM jusqu'ici permet de supposer qu'elle se rendra aux raisons du conseil municipal de Montréal. La décision sera prise à la prochaine réunion des commissaires jeudi prochain.

A St-Léon, évidemment, on espère que la Commission ne se laissera pas influencer par l'intervention des édiles municipaux, et on fait remarquer qu'on comprend mal "que les autorités municipales s'occupent d'une question pédagogique".

On note aussi que l'on comprend mal qu'alors que l'on prêche un peu partout le regroupement des commissions scolaires, on empêche l'une de ces commissions de s'annexer alors même qu'elle le désire.

Des classes de 12 élèves

On fait remarquer que la situation de Westmount est absurde. Par suite du manque d'élèves, on a des classes de seulement 12 étudiants.

Si l'on devait donner toutes les options prescrites par les normes du ministère de l'Education, on risquerait d'en avoir avec moins d'étudiants encore. Inutile de dire que cela est impossible pour les finances de la commission qui ne compte que 800 élèves, soit 500 au primaire et 300 au secondaire. Ces étudiants sont des deux langues, français et anglais, ce qui complique d'autant la situation, et environ 120 d'entre eux ne sont pas de Westmount, mais de Montréal, et paient pour ne pas fréquenter les écoles de la CECM.

On fait enfin remarquer que, dans l'éventualité d'une fusion, tous les enseignants et tout le personnel non enseignant sera absorbé par la CECM et que les enfants, loin d'y perdre, y gagneront.

En un mot, la Commission scolaire de St-Léon-de-Westmount ne peut continuer comme commission autonome et elle demandera à Québec d'intervenir si jamais on lui refuse de s'annexer à la CECM.

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

de restructuration par un "groupe de travail" de sept membres, dont une majorité d'experts et une minorité de "généralistes" pris ailleurs que dans les groupes directement intéressés;

c) choix des membres par le ministre, après consultation si nécessaire.

C'est cette résolution qui a été défaite, après une série d'interventions plus ou moins longues des commissaires. Le principal adversaire du projet de M. Lavoie était M. Joseph Pagé, nouveau commissaire et ancien sous-ministre associé de l'Education.

M. Pagé a proposé qu'au lieu de remplacer le Conseil par un groupe de travail, la CECM accepte de participer au Conseil et se forme elle-même un groupe d'experts qui seront à la disposition de ses représentants. C'est cette formule qui a finalement été adoptée.

HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 3

nalyseur". Ces tests établissent la teneur en sucre et la formule sanguine. Avec les anciennes méthodes il fallait attendre plus d'une demi-heure.

Selon le Dr Alberto Jorizzo, directeur des laboratoires, les nouvelles installations du pavillon des diagnostics permettront de s'occuper d'un plus grand nombre de patients en beaucoup moins de temps. Ce pavillon comprend un service de radiologie hautement automatisé que dirige le Dr Giacomo Vessa. On a dépensé plus de $200,000 pour le nouvel équipement et le service dispose maintenant de deux appareils radiologiques à bande magnétoscopique.

Les principaux avantages de ces nouvelles machines sont évidemment d'épargner du temps lors des examens, étant donné qu'il n'est plus nécessaire de les faire en chambre noire. On diminue aussi considérablement les risques de radiation, ce qui représente une protection accrue pour les patients. L'hôpital Santa-Cabrini est une école de techniciens en radiologie.

Recherches

Dans le domaine des recherches cliniques, l'hôpital de 360 lits est à l'avant-garde dans le traitement des maladies coronariennes grâce à une unité de soins intensifs. Le Dr Gialloreto présentera les résultats du travail de cette unité devant le Collège des médecins du Canada.

Santa-Cabrini conduit également des recherches spéciales sur une maladie sanguine peu connue qui sévit dans les pays méditerranéens. Les immigrants de cette région ont permis de mettre au point des modes spéciaux de diagnostic de cette maladie.

Les nouvelles installations du pavillon des diagnostics comprennent une bibliothèque, un vaste auditorium, des salles de classe et de conférence ainsi que des chambres des professeurs.

Les installations améliorées et agrandies sont les services de bactériologie, d'immunologie, d'histologie et de cytologie. Leur nouvelle disposition assurera une efficacité maximale pour le diagnostic des maladies et le traitement des patients.

Construit il y a sept ans, au coût de 8 millions, l'hôpital est administré par les Soeurs missionnaires du Sacré-Coeur dont la communauté possède plus de 3,000 lits dans des hôpitaux-écoles à travers le monde. Il est rapidement devenu l'un des plus importants instituts d'enseignement et de recherche au Québec.

Pierrefonds: Bourgault annonce "une pause dans l'escalade"

Dans une lettre adressée au maire de Pierrefonds, M. André Théoret, le président du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, annonce une "pause dans l'escalade des manifestations" pour permettre au maire de Pierrefonds de "concrétiser ses bonnes intentions".

On sait que les membres du RIN ont organisé récemment une manifestation à Pierrefonds pour protester contre le fait que des anglophones s'étaient prononcés contre la construction d'une école française.

Rappelant que le maire Théoret aurait dit au RIN que le problème scolaire était réglé dans sa municipalité, M. Bourgault souligne que "cette solution n'est pourtant que théorique, cependant que nous avons foi en votre parole".

Le RIN exige que les travaux de construction de la nouvelle école reprennent avant le 1er octobre prochain.

"Sinon, le problème sera porté devant le congrès national du parti, les 7 et 8 ocotbre prochains".

"C'est alors tout le parti qui s'engagera dans la lutte à Pierrefonds", écrit M. Bourgault.

Il termine en disant au maire Théoret que le RIN est prêt "à aller aussi loin que nécessaire pour faire respecter les droits des Québécois francophones de Pierrefonds".

PAROISSIENS

SUITE DE LA PAGE 3

homme", obéissant et soumis à l'autorité, qu'il prêche l'Evangile "pur", une "religion sans tache", et qu'il accompagne sa prédication de l'exemple d'une vie entièrement dévouée aux pauvres de son quartier.

Il y a quelque 25 ans, l'abbé Saey a même fondé une association de femmes qui vivent une vie de religieuses et qui, dans leur pauvreté, se dévouent entièrement aux pauvres. On les appelle les "Samaritaines". Sa propre mère en est membre.

Les prêtres du quartier, y compris le nouveau curé de St-Irénée, l'abbé Lucien Dumas, qui a 36 ans, reconnaissent les grandes qualités et le dévouement de l'abbé Saey.

Celui-ci, qui a aujourd'hui 63 ans, avait déjà eu certaines difficultés avec l'autorité ecclésiastique, à cause de la doctrine d'austérité et d'abnégation qu'il prêchait. Il s'était par la suite soumis à l'autorité et avait repris son ministère.

Personne n'eut par la suite à lui faire de reproches. Au contraire et même aujourd'hui, on loue son esprit d'obéissance et de dévouement. Poursuivant son action dans le quartier, il attira autour de lui une nombre important de citoyens.

L'arrivée du nouveau curé

L'arrivée dans la paroisse du nouveau curé, l'abbé Lucien Dumas, qui s'efforce depuis près d'un an, non sans certaines difficultés, à appliquer le renouveau ecclésial dans la paroisse, a causé certains remous. L'abandon de certaines pratiques pieuses ou dévotions particulières, le renouveau liturgique et autres innovations, ont créé certaines inquiétudes chez des paroissiens habitués aux formes traditionnelles de dévotion (premier vendredi du mois, mois de Marie ou du Sacré-Coeur, etc.), au sein desquels on retrouve les admirateurs de l'abbé Saey.

Ces changements, faits "trop rapidement" selon plusieurs, furent accompagnés d'autres modifications aux coutumes, concernant l'organisation de la paroisse ou le service aux pauvres. Ils ont aussi affecté le budget de la paroisse, déjà pas trop riche.

Reproches au curé

Les paroissiens mécontents reprochent au curé d'avoir fait des dettes pour la paroisse, par exemple, en transformant le sanctuaire de l'église pour l'adapter aux besoins du renouveau liturgique. Les marguillers eux-mêmes seraient divisés sur le sujet.

Dans le journal du quartier, "La Voix populaire", les amis de l'abbé Saey, qui s'identifient comme un "groupe de paroissiens de St-Irénée", ont publié plusieurs articles pour réclamer le retour de leur vicaire et critiquer l'interprétation que le nouveau clergé paroissial, qui a l'appui de la zone, donne aux orientations conciliaires.

Ces gens soutiennent que le curé Dumas a rendu la vie tellement difficile à l'abbé Saey que celui-ci fut obligé de partir. Des prêtres proches du curé et de l'abbé Saey soutiennent que l'abbé Dumas s'est montré prévenant envers son vicaire qui manifestait de la difficulté à s'adapter au renouveau liturgique comme à une nouvelle forme de ministère et qu'en aucun moment il n'a voulu, ni souhaité son départ.

L'abbé Saey a préféré partir

Ces mêmes prêtres, qui connaissent bien l'abbé Saey, soutiennent que celui-ci a "préféré partir plutôt que d'être la source de mésentente dans la paroisse" et qu'en aucun moment il n'a critiqué ouvertement l'attitude du nouveau curé, prêt à faire ce que celui-ci lui disait.

Les paroissiens s'inquiètent aussi pour la sécurité matérielle de l'abbé Saey. L'un d'eux, M. Henri Migneault, voudrait que le prêtre revienne dans le quartier — qu'il reste au presbytère ou non —, qu'il puisse être libre d'y exercer son ministère auprès de ceux qui le réclament et qu'on lui paie un salaire.

La dernière rumeur en cette affaire voulait que l'abbé Saey lui-même sorte de son silence pour faire une mise au point et recommander aux paroissiens de ne pas s'inquiéter pour lui-même et de s'en remettre à l'autorité religieuse. Nous n'avons cependant pu confirmer cette information.

Le Conseil étudie un projet de la Russie d'ouvrir un consulat à Montréal

Les conseillers municipaux de Montréal ont "joué" hier à la diplomatie internationale, en étudiant un projet soviétique d'ouvrir un consulat au 1245 de l'avenue Redpath Crescent.

Le conseiller John Lynch-Staunton a attaché le grelot en déclarant que les citoyens du quartier seront très incommodés d'un tel voisinage.

Ce à quoi le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a répliqué qu'on avait permis au consulat américain d'ouvrir de nouveaux locaux dans le secteur, chemin Côte-des-Neiges, et qu'il ne voyait pas, si on permettait aux Etats-Unis d'améliorer leurs facilités consulaires qu'on ne permettrait pas aux Soviétiques d'en faire autant.

De toute façon, il y aura encore de l'eau qui passera sous les ponts avant que le conseil autorise les amendements au zonage permettant à l'URSS de construire son consulat.

Il faut en effet que le règlement soit adopté en seconde lecture, ce qui ne saurait se faire avant un mois.

D'autant plus que l'argument de M. Saulnier n'a pas semblé convaincre le conseiller Lynch-Staunton, pour qui "deux erreurs ne font pas une chose correcte."

Ce qui préoccupe le plus M. Saulnier, c'est la réaction des Soviétiques si l'on n'accède pas à leur requête.

Surtout si l'on considère qu'on a fait une exception au zonage du même quartier en permettant aux Américains d'agrandir leur consulat.

Donc si l'on amende le zonage, on fera des mécontents dans le quartier. Si on ne l'amende pas, on risque de créer un incident diplomatique.

Tel est le dilemme auquel fait face l'administration.

Un bambin passe la nuit à la belle étoile

Un bambin âgé de 2½ ans, Réal Marcouiller, du 3080 rue Mousseau, à Montréal, a passé la nuit dernière à la belle étoile alors que plusieurs policiers étaient à sa recherche.

Le bambin était porté disparu vers 5 h. hier après-midi peu après que ses compagnons de jeu se furent aperçu de sa disparition. Tous les hangars et champs de la région ont été minutieusement fouillés par les agents du poste 7 et les patrouilles du port de Montréal.

Ce n'est que vers 5 h. ce matin que Réal Marcouiller a été trouvé à deux milles de chez lui dans un champ de Montréal-Est entre la raffinerie BP et le chemin Lakefield. Il était couché et dormait.

Panne d'électricité à Laval

Les habitants du quartier Vimont-Duvernay à Laval ont été privés d'électricité durant près de trois heures la nuit dernière à la suite d'un accident spectaculaire survenu en face du 2080 boulevard des Laurentides, à Vimont vers 23, h. 15; une auto a violemment heurté un poteau de l'Hydro-Québec.

Personne n'a été blessé dans l'accident.

Cambriolage de $30,000

Le cambriolage le plus considérable des dernières 24 heures, a été perpétré chez Mme Louis Boxer, 4375, boul. Grand, N.D.G., où des malfaiteurs ont raflé $30,000 de fourrures et de bijoux.

Chez M. Joseph Alder, 4726, Carlton, ils se sont emparés d'un téléviseur, d'un radio et de billets de banque, le tout se montant à $1,000.

Vols dans des autos

Un visiteur de Houston, Texas, M. R. H. Britain, descendu au motel Versailles, 7200 est, rue Sherbrooke, s'est fait voler dans son auto immobilisée sur le terrain de stationnement des valises remplies d'effets personnels d'une valeur de $1,514.50.

Dans le coffre de sa voiture immobilisée près de l'intersection de la 13e avenue et de la rue Masson, M. Laurent Paquette, de Mont-Laurier, s'est fait escamoter $4,000 de fourrures appartenant à Amsel & Amsel, 1449 St-Alexandre.

Cambriolage à l'Hydro-Québec

Des cambrioleurs ont pénétré dans les bureaux de l'Hydro-Québec logés au 6e étage de l'édifice situé au no 600 ouest, boulevard Dorchester. Ils ont fracturé un coffre-fort dans lequel ils ont pris plusieurs milliers de dollars, révèle le sergent-détective Normand Roy, de la patrouille nocturne, qui conduit une enquête su rce vol.

Une auto heurte un troupeau de vaches : le conducteur est tué

Un touriste américain a connu une fin tragique ce matin lorsque l'auto qu'il conduisait a heurté un troupeau de vaches sur la route No 3 près de Varennes.

M. Gilbert Dill, âgé de 65 ans, 216 Geranhalt, Michawaka, Indiana, a succombé à ses blessures quelques minutes après l'accident. Sa femme a été grièvement blessée et son état est critique.

L'accident est survenu au moment où un troupeau de vaches traversait la route à cet endroit.

Un homme et une femme dévalisent deux livreurs

La police recherche un homme et une femme en rapport avec deux vols à main armée qui ont rapporté un total de $380 à leurs auteurs, hier soir, l'un à St-Léonard et l'autre dans le nord de la métropole.

Le premier vol, de $300, s'est produit à 20 h. 45 en face du 5820, rue Couture, à St-Léonard, où un livreur à l'emploi du Marché Richelieu, du 5644, rue Jarry, à St-Léonard, a été menacé d'un revolver par un individu qui a fui en automobile avec une femme aussitôt après l'attentat.

Moins d'une heure et demie plus tard, soit à 22 h. 10, un homme et une femme ont surpris un livreur travaillant pour le restaurant Claire Fontaine BBQ, du 805, boulevard Décarie, à St-Laurent, et l'ont obligé à remettre $80, sous la menace d'un revolver, en face du 10,620, boulevard L'Acadie, dans le nord de la métropole. Comme dans l'autre cas, les voleurs ont fui en automobile.

Fermeture de l'une des deux voies sud du pont Mercier

QUEBEC (PCI) — Les autorités du ministère de la Voirie du Québec ont annoncé hier que l'une des deux voies du pont Mercier, en direction de la Rive Sud, sera fermée à la circulation à compter de 8 h. dimanche soir.

Cette voie sera fermée pour une dizaine de jours afin de permettre la réfection de la chaussée.

Les automobilistes venant de Montréal pourront cependant emprunter la seconde voie pour franchir le pont.

Femme tuée par un camion

Mme Marguerite Munier, 67 ans, du 4741, rue Linton, a été mortellement blessée par un camion, vers 13 h. 30 hier alors qu'elle parvenait à pied à l'angle des rues McGregor et McTavish, à Montréal. La malheureuse a succombé à ses blessures peu après le funeste accident.

Explosion funeste sur un bateau

MANIWAKI. — Une femme de 30 ans, Mme Gérard Fortin, infirmière à l'hôpital de Maniwaki, s'est noyée dans le lac Bois-Franc, à 10 milles au sud de Maniwaki, hier après-midi, après avoir été projetée à l'eau par une explosion survenue dans le bateau à moteur qu'elle occupait avec son mari. Le feu d'une cigarette serait la cause de l'accident.

Un autobus de la CTM tue un livreur d'épicerie

Un jeune livreur d'une épicerie a été heurté à mort par un autobus de la CTM vers 10 h. ce matin à l'intersection des rues St-Laurent et Des Pins. L'identité de la victime n'avait pas encore été dévoilée à midi.

Approbation des plans de trois écoles polyvalentes

JOLIETTE — La régionale Lanaudière a approuvé les plans et devis de trois écoles polyvalentes, projetées sur son territoire. Ces maisons d'enseignement s'érigeront à Saint-Jacques, à Rawdon et à Saint-Félix-de-Valois. Elles dispenseront le cours secondaire suivant les deux cycles.

D'après les plans soumis au ministère de l'Education, l'école à Saint-Jacques renfermera six salles à usages multiples ; treize classes destinées à l'enseignement régulier ; deux classes de langues ; d'autres classes de géographie, d'histoire et de sténographie ; des laboratoires de chimie, de physique, de biologie et de sciences naturelles ; deux salles d'arts plastiques, une de musique, un auditorium, une bibliothèque, une salle de dessin et un gymnase.

Cours de formation de base en SEXOLOGIE

organisé par l'INSTITUT de SEXOLOGIE et d'ETUDES FAMILIALES I.S.E.F.

Endroit : Amphithéâtre de l'INSTITUT DE REHABILITATION 6500, rue DARLINGTON, Montréal

Commençant la fin de semaine du 23-24 septembre 1967 et se poursuivront jusqu'au 10 décembre (8 fins de semaine)

Pour toutes informations, s'adresser à :

Maître André PERREAULT

7244 rue ST-DENIS, Montréal

Téléphone : 279-9548 Le SOIR : 342-5963



Raffinée... distinguée... délicate...

... ce ne sont que quelques-unes des maintes qualités de Marie Brizard. En effet, les liqueurs Marie Brizard de Bordeaux, France, offrent toute une variété de saveurs exotiques et raffinées; mariage du bon goût et de la distinction, la dernière note de qualité à un bon repas. Précisez donc Marie Brizard—Anisette, Crème de Menthe ou Apry (Apricot Brandy) pour n'en nommer que trois. Marie Brizard, une tradition mondiale de plus de deux siècles.

MARIE BRIZARD ET ROGER S.A. — FAIT EN FRANCE

Marie Brizard

Mick Micheyl, peintre, acrobate et chanteuse

La programmation du Jardin des Etoiles, le théâtre triangulaire de la Ronde, à l'Expo, a été inaugurée par le Canada et Muriel Millard, avec le spectacle intitulé "Vive la Canadienne !". Vint ensuite le tour des Etats-Unis, avec, en prélude à Broadway, "Hellzapoppin 67", dont la dernière représentation aura lieu demain soir. A partir de dimanche, la France occupera le Jardin des Etoiles, puisqu'on y verra un spectacle intitulé "Prestige de Paris".

Suivant les informations recueillies hier au cours d'une conférence de presse qui avait lieu au Pavillon de la France, à l'Expo, il s'agit là d'une sorte de "travelogue" de Paris, non seulement du "Paris by Night" (Lido, Moulin-Rouge, Casino) mais de Paris, tout court, puisqu'on nous y amènera également à l'Opéra, à la Comédie-Française et sur les Champs-Elysées.

Des décors suggéreront à chaque tableau le lieu de l'action. On y verra un court ballet sur le "Prélude à l'après-midi d'un faune", de Debussy, et on y entendra la "Tirade du nez", de "Cyrano de Bergerac", d'Edmond Rostand, aussi bien que le French-cancan du Moulin-Rouge et des acrobates du Lido.

Le spectacle "Prestige de Paris" réunit les Doriss Girls et quelques vedettes : la chanteuse bien connue Mick Micheyl, les danseurs Michel Renault et Danièle Fuger, de l'Opéra, l'acteur Bernard Dhéran, de la Comédie-Française, et un couple d'acrobates, les Marthys.

"Prestige de Paris" est un spectacle nouveau, conçu spécialement pour l'Expo et pour une tournée qui suivra, en Californie et peut-être au Japon et ailleurs. Le spectacle est composé d'éléments recueillis un peu partout. En fait, tous les participants n'ont pas encore travaillé ensemble. Aussi, même si la première publique a lieu dimanche soir, les journalistes ne sont invités que mardi soir à voir le spectacle. On nous assure que le metteur en scène a tenu compte des possibilités et des limitations de la scène triangulaire du Jardin des Etoiles.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Mick Micheyl n'oublie pas qu'elle a été peintre avant d'être chanteuse. Nous lui avons demandé de dessiner le Pavillon de la France. Elle l'avait encore trop peu examiné. Alors, nous lui avons suggéré de brosser le portrait d'un homme célèbre...

Mick Micheyl

J'ai causé quelques instants avec Mick Micheyl au cours de cette conférence de presse. La chanteuse, vive et sympathique, est venue pour la dernière fois au Canada il y a huit ou dix ans. Il y a un an, elle quittait le Casino de Paris après y avoir tenu l'affiche pendant trois ans d'affilée.

C'est là qu'elle a fait, en quelque sorte, ses débuts d'acrobate, et elle fera valoir ce talent additionnel lors du spectacle "Prestige de Paris". Un jour la semaine prochaine (elle ignore au juste quand), elle doit descendre en hélicoptère au-dessus de la pièce d'eau située à côté du Pavillon de la France.

Mick Micheyl, qui est de Lyon, nous raconte qu'elle fut d'abord peintre et que c'est dans ses moments de loisirs qu'elle écrivait des chansons. "Comme personne ne voulait les chanter, alors j'ai décidé de les interpréter moi-même." Et c'est ainsi qu'elle est devenue chanteuse. Mais elle n'a pas abandonné la peinture et le dessin, même qu'actuellement elle partage son temps également entre les deux disciplines.

Hier, au cours de la conférence de presse, elle nous a fait quelques dessins, entre autres celui de son chien, Fine (prononcé à l'anglaise), qui l'accompagne dans son spectacle, et celui d'un homme célèbre (voir notre photo).

Et comment Mick Micheyl peintre décrit-elle son style ? "Je fais du tachisme figuratif. Je recherche toujours un mouvement dans ma peinture."

Mick Micheyl vient d'enregistrer un nouveau 45-tours. Du cinéma ? Elle n'en a jamais fait beaucoup. La chose l'intéresse assez peu, dit-elle. Mais elle a écrit pour la télévision un long feuilleton, "Les Diables au village" (l'histoire de l'arrivée des gitans en France, au 14e siècle) et qui passera bientôt en une série de 26 épisodes. Mick Micheyl en a également écrit la musique. Rien au théâtre : elle n'aime pas la régularité, l'idée de rejouer la même pièce tous les soirs.

C. G.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR aurent une nature manquant d'harmonie, tour à tour passionnée, violente, emportée, méfiante et inerte... Ce manque d'équilibre causera des échecs pénibles. La santé sera exposée à certaines crises et à des baisses de vitalité et aussi à des accidents; le mental sera perturbé et passera de l'agitation et de la violence à l'atonie et au pessimisme.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Surveillez très attentivement ce que vous faites, car la critique sera impitoyable pour vos erreurs ou vos faiblesses. Montrez-vous aussi franc que possible et évitez les faux-fuyants et les belles paroles non gagées par des sentiments réels. Désintoxiquez-vous.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Il ne s'agit pas de briller, mais de réaliser un labeur solide et dont les résultats seront durables. Ne vous obstinez pas dans des comportements qui peuvent nuire; adaptez-vous mieux aux circonstances. Evitez avec soin tout ce qui peut être une cause d'irritation pour la gorge.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne courez pas deux lièvres à la fois; concentrez-vous sur les affaires dont les résultats sont les plus sûrs pour vous. Gardez-vous de donner l'impression que vous êtes instable en matière de sentiments, car cela pourrait vous déconsidérer. Faites du yoga.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Secouez toute indolence et faites l'effort nécessaire non seulement pour vous maintenir à flot, mais aussi pour progresser. Ne montrez pas un attachement excessif à l'esprit de famille, car cela risquerait de vous nuire. Buvez moins souvent et surtout entre les repas.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Evitez de penser que vous êtes infaillible et que vous pouvez tout vous permettre, car cela vous mènerait à de cruels lendemains. Montrez vos sentiments réels non par des paroles, mais par des actes bien délibérés. Votre vue a besoin d'être ménagée, ne lisez pas trop tard.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne vous hâtez pas trop, car vous risqueriez de commettre des erreurs qui vous coûteraient cher. Dans votre désir d'arriver enfin à vos buts, ne sacrifiez pas à la rapidité l'évolution normale des sentiments. Vos nerfs ont besoin d'être calmes: pour cela, l'hydrothérapie et la relaxation sont essentielles.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Ne tergiversez pas; ce que vous avez décidé après mûre réflexion, exécutez-le sans tarder. Ne soyez pas infatué de vos pouvoirs de séduction, restez simple et modeste. Quelques douleurs dans le bas du dos et des reins; évitez tout refroidissement.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Pas de brutalité inutile et de violence; souvenez-vous que "patience et longueur de temps font plus que force et que rage". Evitez toute ironie blessante dont la morsure pourrait laisser des traces. Evitez toutes les sources d'intoxications qui peuvent endommager l'organisme.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Il sera bon de rester optimiste, mais sans négliger de faire tout ce qui est requis raisonnablement. La franchise devra être l'alpha et l'omega de votre conduite si vous voulez aboutir. Quelques massages des membres inférieurs pourront faire un bien considérable.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Gravissez la montagne méthodiquement et sans regarder en arrière; ne vous laissez pas griser par le terrain gagné. Evitez de manifester une froideur trop constante qui pourrait vous faire prendre en grippe. Faites des efforts pour empêcher tout embonpoint.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne négligez pas les aides et les concours les plus modestes, mais montrez-vous reconnaissant envers tous. Laissez à l'amitié le rôle important qu'elle doit tenir dans une existence digne de ce nom. Votre circulation veineuse laisse à désirer; elle aurait besoin d'être stimulée.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Ne relâchez pas devant les obstacles qui seront nombreux, car ils servent à aiguiser votre discernement et votre énergie. Ne vous renfermez pas, mais efforcez-vous au contraire de rayonner autour de vous. Vos pieds ont besoin de quelques soins et aussi de chaussures bien appropriées.

Le Canada français, ce n'est pas seulement la province de Québec — Pearson

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

ELLIOTT LAKE, Ont. — Le premier ministre Pearson a offert hier soir aux habitants de cette ville minière son cadeau du Centenaire : une station réémettrice de la chaine française de Radio-Canada.

Devant près de la moitié des quelque 6,600 habitants réunis pour une grande fête sur la place publique, il a dit, en français : "Il est facile d'oublier que le Canada français, ce n'est pas seulement la province géographique de Québec."

"Le Canada français, c'est aussi l'Acadie, ce sont les régions françaises de toutes les autres régions. Il est donc normal et naturel que vos liens de parenté avec le Québec soient maintenus. Mais votre présence dans le Canada tout entier est une preuve que le Canada, c'est votre pays, d'un océan à l'autre."

Le premier ministre met fin aujourd'hui à une tournée de trois jours dans son comté, Algoma-est, une immense circonscription de 55,000 milles carrés, située en bordure de la Baie Georgienne et où l'on retrouve deux importantes minorités : les Canadiens français et les Indiens.

Hier, M. Pearson a visité plusieurs localités mais s'est surtout attardé à Elliott Lake, cette ville qui au début de la décennie comptait 27,000 habitants et qui, depuis trois ou quatre ans, a vécu de pénibles moments.

Car c'est la cité de l'uranium. Et, depuis cette date, les grands marchés de l'uranium lui ont été fermés. Aujourd'hui, les citoyens ont cependant retrouvé l'espoir. On a trouvé plusieurs usages pacifiques pour l'atome et il est fort probable que les mines, fermées depuis quelques années, seront bientôt rouvertes.

De plus, on a récemment mis sur pied un centre de recyclage pour les travailleurs où M. Pearson s'est d'ailleurs rendu hier soir. Une quarantaine de manifestants, des étudiants de ce centre, l'attendaient, pancartes à la main, pour faire connaître leurs revendications.

Jamais, de mémoire de journaliste, on n'a vu manifestation aussi paisible. Même entouré de ces jeunes adultes qui croient que quelques-uns de leurs professeurs ont été injustment congédiés et que la pension qu'on leur impose est trop élevée, M. Pearson a pu parler tout à son aise. Personne n'a élevé la voix et quelques manifestants l'ont applaudi.

Médicaments : les fabricants en pharmacie ont réduit leurs prix

Le président de l'Association canadienne des fabricants en pharmacie (ACFP) a affirmé, ce matin, que les 50 membres de son organisation ont réduit le prix de leurs produits par suite de l'abolition, le 1er septembre, de la taxe fédérale de vente sur les médicaments.

Le Dr Wm W. Wigle a déclaré : "Toutes les entreprises qui font partie de notre Association ont transmis aux grossistes et aux détaillants les réductions de prix résultant de l'abolition de la taxe fédérale de vente".



téléphoto PC

Le ministre fédéral du Travail, M. Nicholson, annonce aux journalistes à Ottawa que les tentatives des négociateurs fédéraux en vue de régler la grève des marins des Grands Lacs ont échoué. Selon le ministre, les positions des deux parties étaient encore trop éloignées pour justifier la présence des négociateurs. Les pourparlers doivent reprendre mardi prochain.

Peyrefitte au Québec : aucun signe de malaise à Ottawa

OTTAWA (PC) — On semble s'efforcer, dans la capitale fédérale, de ne laisser transparaître aucun malaise à la suite du passage au Québec du ministre français de l'Education, M. Alain Peyrefitte, dont la visite de cinq jours s'est effectuée sans que le moindre avis soit envoyé à Ottawa.

Apparemment, les formules d'invitation et de bienvenue n'ont été échangées qu'entre Québec et Paris.

Certains informateurs y voient là un précédent : un ministre étranger qui vient transiger avec une province en déjouant Ottawa...

D'autres cependant estiment que durant la guerre la France elle-même a envoyé des ministres au Québec pour conclure certaines ententes culturelles — et ce, sans passer par Ottawa.

Des sources officielles reconnaissent qu'en vertu d'un accord signé en 1964 le gouvernement de Paris pouvait transiger avec Québec sur le plan culturel sans déranger les gens d'Ottawa.

Mais voici que maintenant, selon certaines sources, le gouvernement fédéral aurait apprécié la délicatesse d'être prévenu...

On croit savoir que le ministre Peyrefitte aurait souligné au gouvernement d'Ottawa son intention de venir au Québec mais l'aurait fait de façon tout à fait informelle.

Or, sachant qu'il allait venir au Québec, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a aussitôt invité M. Peyrefitte à prolonger son périple dans la capitale fédérale.

M. Peyrefitte aurait refusé, disant qu'il préférait revenir lorsqu'il aurait plus de temps à sa disposition. Le ministre devait rentrer en France pour la reprise de l'année scolaire.

Effectivement, sa visite de 5 jours au Québec se terminait hier soir.

Grève des marins : les dernières tentatives de règlement échouent

OTTAWA (PC) — Les dernières tentatives en vue de régler la grève des marins des Grands Lacs ont échoué, hier soir, après que les médiateurs fédéraux eurent jugé, mais à contrecoeur, que les négociateurs patronaux et syndicaux étaient encore trop éloignés dans leurs positions.

La grève, qui affecte 5,400 membres du Syndicat international des marins du Canada, dure depuis déjà cinq semaines et force 181 navires à l'inactivité.

Le ministre du Travail, M. Nicholson, à l'issue d'entretiens avec les deux parties, à Montréal, a déclaré que de nouvelles tentatives s'effectueront la semaine prochaine, peut-être mardi.

"J'ai le regret d'avoir à dire que, même si certains progrès ont été enregistrés, ils ne sont pas suffisants pour rendre une entente possible", a déclaré M. Nicholson.

Au cours des réunions de médiation qui ont débuté mercredi, des accords de principe sont intervenus concernant la semaine de 40 heures, les primes de travail de fin de semaine, de bien-être et les salaires.

Les représentants des compagnies maritimes ont, par ailleurs, rejeté l'ensemble des demandes syndicales qui, selon eux, équivalent à une hausse de 37 pour 100 des coûts actuels en trois ans. Ils veulent qu'on s'arrête plus près de 31 pour 100.

Le président du Syndicat des marins, M. Leonard McLaughlin, s'est déclaré fort déçu de l'échec des négociations. Quant aux représentants patronaux, ils se sont refusés à tout commentaire.

Jean-Louis Gagnon dénonce des "cas de jaunisme" dans l'information à Radio-Canada

QUEBEC (PC) — Conférencier aux séances d'études des libéraux fédéraux du Québec à la maison Montmorency, M. Jean-Louis Gagnon, journaliste, a déclaré jeudi qu'il y a lieu de s'étonner que "des clans et des chapelles puissent utiliser à des fins de propagande politique les ondes de Radio-Canada".

"Depuis longtemps déjà, a-t-il dit, on se plaint de Radio-Canada, du parti-pris de certains de ses reporters et de ses rédacteurs."

Affirmant que le premier devoir de Radio-Canada est d'informer les gens, M. Gagnon a soutenu que des "cas de jaunisme ont été relevés" dans l'information que dispense Radio-Canada "sans que la direction ose intervenir — sans doute parce qu'elle craignait d'être accusée de faire le jeu du gouvernement, des vieux partis, des fédéralistes, des Etats-Unis et du capitalisme".

Il faudra, a continué le conférencier, que le parlement leader des libéraux fédéraux du Québec, avait lui-même dénoncé le parti-pris de certains reportages de Radio-Canada, donnant comme exemple une manifestation séparatiste qui a marqué un discours qu'il prononçait il y a environ un mois à l'occasion de l'arrivée à Dorval du train de la Confédération.

"Des centaines de personnes étaient venues participer à la cérémonie, a noté M. Marchand, durant laquelle je devais prononcer un discours que j'estimais important. Dans la foule, il y avait au plus quinze séparatistes."

"En cette occasion, a conti-canadien "trouve le moyen d'informer Radio-Canada que l'intérêt public exige, entre autres choses, que notre pays survive".

Jean Marchand

La veille, M. Jean Marchand, nué M. Marchand, montrant de l'indignation, le reporter de Radio-Canada, au lieu de porter attention à la majorité des citoyens rassemblés et au discours que je prononçais, est allé braquer son micro sous le nez des quelques séparatistes qui chantaient la Marseillaise."

Directives

Pour sa part, dans sa causerie portant sur la culture et les moyens de communications, M. Jean-Louis Gagnon, un des membres de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a soutenu qu'à l'égard de la crise de l'unité canadienne, il incomberait au parlement de "fournir à Radio-Canada des directives ou plus justement des guidelines suffisamment claires pour que la direction puisse enfin exiger qu'on s'y conforme".

L'existence même de la société Radio-Canada, selon le conférencier, tenait à son rôle à l'egard d'une politique biculturelle canadienne. "Sans Radio-Canada, a-t-il dit, toute politique de biculturalisme serait vouée à l'échec... et le Canada ne peut survivre qu'à la condition qu'il y ait des Canadiens qui, malgré l'obstacle des régionalismes, sont informés des réalités économiques, politiques et culturelles qui sont caractéristiques de notre pays et font son identité."

"Dans le domaine culturel, a dit par ailleurs M. Gagnon, il ne me gêne pas que les institutions fédérales, provinciales et au besoin municipales se voisinent, au risque de faire double emploi..."

"Parce que l'artiste créateur doit être un homme libre, a-t-il continué, toute politique culturelle ne doit pas déboucher sur un monopole — fédéral, provincial, municipal ou privé. C'est pourquoi je me félicite que la constitution fasse de la culture une responsabilité partagée et qu'en général on reconnaisse qu'elle constitue un domaine de juridiction concurrente."

Préparation d'un second mémoire sur le transport des écoliers

La Fédération des Commissions scolaires du Québec présentera un second mémoire à la mi-octobre aux membres de la Commission d'enquête sur le transport des écoliers.

Le mémoire présenté par la Fédération en collaboration avec l'Association des directeurs de transport écolier du Québec n'ayant pas touché de façon précise au problème administratif ainsi qu'à la réglementation, à l'échelle provinciale, de l'usage des autobus, M. Maurice Lavallée, président de la Fédération, a proposé qu'un second mémoire complète celui présenté, hier, à la Commission d'enquête.

Robarts veut renforcer l'amitié et la coopération qui existent maintenant entre l'Ontario et le Québec

TORONTO (PC) — Le premier ministre John Robarts a promis hier soir qu'il fera tout en son pouvoir pour renforcer l'esprit d'amitié et de coopération qui existe maintenant entre l'Ontario et le Québec.

Prenant la parole lors d'une assemblée électorale, le premier ministre ontarien a ajouté que les débats actuels sur le concept des deux nations au Canada devraient être tenus à un niveau rationnel.

M. Robarts a soutenu qu'il ne fallait pas se quereller pour des mots et qu'il valait mieux s'astreindre d'employer un langage criard et intempéré.

"Au lieu, a dit M. Robarts, laissons aux Canadiens français et aux Canadiens anglais le soin de trouver une nouvelle vigueur pour mieux résoudre les problèmes communs pour que dans une harmonie ils contribuent, par leur force combinée, à améliorer le régime de vie canadien."

M. Robarts a souligné qu'il espérait que l'élection provinciale du 17 octobre lui procurerait un mandat précis et décisif afin qu'il puisse poursuivre ses efforts dans le but de renforcer la Confédération en travaillant de concert avec les autres provinces et le gouvernement fédéral à l'importante tâche du développement national.

3e SEMAINE
Si vous aimez les jeux
SI VOUS AIMEZ LES FEMMES
VOYEZ
'STRIP-TEASE'
avec KRISTA NICO
aussi EN PRIMEUR
L'EMPIRE DU SOLEIL
en couleurs
3e film : "Déesse de l'amour"
AUJ. DES 3.30
PAPINEAU coin Beaubien
731-8107
LA SCALA

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA
Le Katimavik : une immense pyramide reposent sur sa pointe ; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.
Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.
Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.
La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art.
Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.
De 10h a.m. à 6h p.m.
Restaurant, cafétéria, casse-croûte.
THÉATRE
midi
Lucienne L. Arel,
organiste montréalaise
2 h. 30 p.m.
Stephen Staryk,
brillant violoniste
3 h. 45 et 5 h. p.m.
Les Feux Follets —
relâche le lundi
6 h. 15 p.m.
Katimavik-Revue,
une réalisation de
Gratien Gélinas
et de
Wayne & Shuster
mise en scène de
Alan Lund —
relâche le lundi
A NOTER
Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les BILLETS pour les DEUX représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.
Les BILLETS pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.
KIOSQUE À MUSIQUE
2 h. 30 p.m. et 5 h. p.m.
musique du pavillon
sous la direction de
Michel Perrault
3 h. 45 p.m.
Philippe Bruneau,
et son ensemble folklorique

CE SOIR A DIMANCHE SEULEMENT
Roman POLANSKI présente
REPULSION
avec Catherine Deneuve
à 6.15 et 10.00
LE COUTEAU DANS L'EAU à 8.20
MAMMIFERES à 8.10
verdi

D. K. ATTRACTIONS LIMITED
présente
directement de l'URSS
L'ENSEMBLE PIATNITSKY
de DANSEURS et CHANTEURS RUSSES
DE REPUTATION MONDIALE
au CENTRE PAUL-SAUVE
4000 EST, rue BEAUBIEN
Le 19 SEPTEMBRE à 8 heures 15 p.m.
PRIX : $2.00, $3.00, $4.00, $5.00
Billets en vente : au contrôle du Centre Paul-Sauvé ; Sherrman Music Store, 1385 ouest, rue Sainte-Catherine ; Ed. Archambault, 300 est rue Sainte-Catherine.
Réservations téléphoniques : 725-3656

LE DRAME ÉMOUVANT D'UN HOMME...
QUI SURMONTA TOUTES LES TENTATIONS POUR DEVENIR...
UN FASTUEUX SPECTACLE de 3 heures
TECHNICOLOR
LE CARDINAL
UN FILM DE OTTO PREMINGER
AUSSI : JACK LEMMON
OUI OU NON... AVANT LE MARIAGE?
TECHNICOLOR
MONTCALM 3238 MASSON Tel 727-5213
3 FILMS SENSATIONNELS !
ELVIS PRESLEY
L'AMOUR EN 4ième VITESSE
SEAN CONNERY
LA COLLINE DES HOMMES PERDUS
DINGAKA
LE SORCIER
SCOPE-COULEURS
CINEMA DE MONTREAL
1584 EST, MONT-ROYAL — 521-7870

CAHIER No 6 / PAGES 53-60 LA PRESSE FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS / BANDES DESSINEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 214

Le leader de la paix au Sud-Vietnam est condamné à la prison

SAIGON — (AFP) — Le tribunal correctionnel de Saigon a condamné par défaut, aujourd'hui, Me Dzu, le "leader de la paix", à une peine totale de neuf mois de prison et à $36,185 d'amendes et de remboursements pour émission de chèques sans provision et transfert illégal de devises.



L'actuel "leader de l'opposition" ne risque toutefois pas d'être emprisonné avant plusieurs mois, indiquait-on dans les milieux du Barreau saigonnais. Ses trois défenseurs — auxquels la loi a interdit aujourd'hui d'intervenir par suite de l'absence de leur client — disposent de trente jours pour faire "opposition" au jugement.

Me Dzu sera alors convoqué une nouvelle fois — dans les six mois — devant le juge qui l'a condamné aujourd'hui. Il pourra ensuite faire appel puis se pourvoir en cassation. Si la procédure normale est suivie, cette affaire durera environ un an, estime-t-on au Palais.

Me Dzu avait à répondre devant le tribunal correctionnel de trois chefs d'accusation datant effectivement de 1957, 1962 et juin 1966. Il a été condamné à trois mois de prison pour émission d'un chèque sans provision de $8,474 en 1962, sur action du Ministère public; la plaignante avait abandonné ses poursuites après avoir été remboursée.

Me Dzu s'est vu infliger sa plus forte condamnation — six mois de prison et $27,711 — pour une affaire de transfert illégal de devises aux Etats-Unis où deux de ses enfants font leurs études. Il s'agirait d'un flagrant délit. L'affaire portait sur $11,500.

L'avocat saigonnais a été acquitté d'un troisième chef d'accusation, une vieille affaire remontant au temps du Président Diem, et dont certains avocats s'étonnaient qu'elle ait été soumise à un tribunal correctionnel et non à une cour civile. On ignore si ces trois affaires avaient été inscrites au rôle du tribunal avant ou après les élections du trois septembre.

Dzu attaque les Américains

Me Dzu a lancé aujourd'hui, devant un public d'étudiants enthousiastes, une attaque non déguisée contre "les Américains". C'est dans le cadre d'une réunion estudiantine contre "les élections frauduleuses" que Me Dzu, parfois accusé d'avoir reçu des fonds américains, s'est écrié:

"Qui a laissé les Américains venir dans notre pays et y installer de grosses bases?"

"N'était-ce pas Thieu et Ky?", a-t-il répondu sous les applaudissements de quelque 400 étudiants.

C'est la première fois que Me Dzu semble attaquer la présence américaine au Vietnam. A chaque fois qu'il exposait le "programme de paix" qui lui valut d'être le "brillant second" du scrutin du trois septembre, il précisait son intention de consulter les Etats-Unis, "parce que les Américains aident le Vietnam".

Cette déclaration de Me Dzu est intervenue peu après le vote par les étudiants d'une motion protestant contre les "élections truquées" et invitant les Etats-Unis à ne pas intervenir dans la politique intérieure vietnamienne.



téléphoto UPI

Journaliste sur la ligne de feu

M. Anthony Caputo, 61 ans, caméraman à l'emploi du réseau de télévision "American Broadcasting Company" a été atteint au front par une pierre au cours de désordres raciaux hier à Chicago. Huit personnes ont été blessées lorsqu'une foule de 300 jeunes Noirs se mirent à lancer des projectiles sur des carreaux de fenêtres, des automobiles et des autobus.

Nasser aurait fait arrêter 70,000 Egyptiens

NEW YORK — (PA) — Selon un quotidien de New York, le "Daily News", les agents du président Nasser ont arrêté plus de 70,000 personnes en écrasant un complot militaire contre lui et en ont fusillé des centaines.

Dans une dépêche de son correspondant Fred Sparks, datée de Beyrouth, au Liban, et publiée sous droits réservés, le journal ajoute que les arrestations se poursuivent au rythme de 1,000 par jour et que Le Caire est devenu "une ville en proie à la peur silencieuse".

Sparks écrit qu'il s'est rendu à Beyrouth pour échapper à la censure égyptienne, mais qu'il a "été témoin de quelques arrestations et a vu la peur s'installer au Caire alors qu'il était encore dans cette ville".

Le feld-maréchal Abdel Hakim Amer, ancien vice-président et commandant de l'armée égyptienne, aurait été arrêté avec une cinquantaine d'autres officiers pour avoir conspiré contre Nasser.

Selon la dépêche de Sparks, les agents de Nasser s'étaient contentés jusqu'à récemment d'arrêter les militaires suspects d'avoir participé au complot et des unités entières ont été emprisonnées. Mais les agents s'attaquent maintenant aux étudiants et éducateurs ayant leur franc-parler et qui ont fait des déclarations "imprudentes" en public.

Sparks affirme que des gens ont été arrêtés sans qu'aucune accusation officielle n'ait été portée contre eux et que les familles des détenus n'ont souvent aucune idée de ce qui leur est arrivé.

Parmi ceux qui seraient détenus au secret, il y aurait trois parents de Nasser, quatre anciens ministres du cabinet, un feld-maréchal, plus de 3,000 officiers de l'armée de terre et de l'air et une masseuse qui fut déjà au service du roi Farouk.

Prisons dans le désert

Dans une prison située près du barrage d'Assouan, des hommes et des femmes ont été entassés dans les mêmes cellules, sans espace suffisant pour dormir. Plus d'une douzaine de personnes ont ainsi suffoqué par une chaude journée du mois d'août.

Des unités de génie de l'armée construisent des centres de détention dans le désert près d'El Alamein, à au moins 100 milles de l'oasis ou de l'habitation la plus rapprochée.

Nasser est tellement préoccupé par les menaces possibles à sa personne qu'il a délégué l'autorité sur les questions de défense et de politique étrangère à des subalternes, a dit un diplomate latino-américain à Sparks.

Le journaliste américain dit avoir appris d'un vieil ami maintenant près du pouvoir que Nasser s'imagine qu'il y a des assassins derrière chaque tenture et du poison dans chaque bol de soupe, qu'il n'a pas dormi dans le même lit deux fois depuis la découverte du complot et qu'il utilise rarement la même voiture deux fois.

Les Américains font échouer une offensive des Nord-Vietnamiens

SAIGON, (UPI) — Les forces américaines ont apparemment fait échouer une menace d'invasion des Nord-Vietnamiens à la frontière septentrionale du Sud-Vietnam, mais dans la région de Saigon une force vietcong a surpris un fort détachement américain et l'a soumis à un violent tir de mitrailleuses et d'armes légères.

Le commandement américain croit que l'attaque massive menée sur terre, sur mer et dans les airs a déjoué le projet de 35,000 soldats nord-vietnamiens pour éliminer les forts des "marines" américains qui gardent la frontière. L'artillerie nord-vietnamienne a toutefois tué 21 fusiliers marins et en a blessé 169 autres au cours des trois derniers jours dans cette bataille à la frontière, a précisé le porte-parole américain.

L'armée de l'air a envoyé ses plus gros bombardiers, les B-52, contre les trois divisions que Hanoi a massées dans ou près de la zone démilitarisée.

Des chasseurs-bombardiers avaient préparé la voie à cette attaque en détruisant trois rampes de lancement de missiles SAM qui menaçaient les bombardiers géants. Cette attaque aérienne a été combinée avec un puissant feu d'artillerie terrestre et navale dirigé contre les unités nord-vietnamiennes déployées près de la frontière. Privés de leur offensive probable, les nord-vietnamiens ont déclenché un barrage d'artillerie qui a tué 15 marines et en a blessé 48 autres, hier.

Dans le delta du Mékong, à 45 milles au sud-ouest de Saigon, le Vietcong a fait pleuvoir un feu nourri d'armes légères sur un bataillon de la 9e division d'infanterie américaine qui effectuait un débarquement en bordure de la rvière Rach Ba. La bataille a duré toute la journée. Deux bataillons américains ont été dépêchés à la rescousse. Les pertes américaines n'ont pas été révélées.

Pendant ce temps, le temps nuageux a réduit l'activité aérienne au-dessus du Nord-Vietnam à 71 missions, hier, la plus faible attaque depuis le 6 septembre.

30,000 antimaoïstes sont prêts à attaquer la ville de Canton

HONG-KONG (UPI, PA, AFP) — Trente mille antimaoïstes massés dans les faubourgs de Canton s'apprêteraient à lancer une contre-attaque sur la ville, qui est actuellement aux mains des maoïstes, selon plusieurs journaux de droite de Hong-kong, citant des voyageurs en provenance de Canton.

Au cours des dernières 48 heures, des coups de feu ont été entendus dans les quartiers périphériques de la ville où l'atmosphère est à nouveau extrêmement tendue. Le but des antimaoïstes, selon les voyageurs, serait d'empêcher l'ouverture de la Foire commerciale qui doit se tenir le mois prochain dans le grand port chinois.

Le journal "L'Express" précise même que les troupes chinoises ont distribué des armes aux gardes rouges maoïstes en prévision d'une contre-attaque des "contre-révolutionnaires" venus de la province.

Citant des voyageurs, le journal ajoute que plusieurs prisonniers politiques ont été massacrés dans les campagnes après avoir été surpris en flagrant délit de pillage et de vol. Un voyageur a même déclaré avoir assisté à la capture d'un prisonnier a été abattu sur place, éventré et son corps pendu au sommet d'une perche.

Pour sa part, le journal "China Mail" signale que les antimaoïstes ont saboté au cours du week-end dernier la centrale électrique de Canton, privant la ville d'électricité pendant vingt heures. Selon un autre voyageur, environ 300 antimaoïstes ont arrosé d'essence les installations de la centrale puis y ont mis le feu, et se sont enfuis avant l'arrivée des troupes.

Enfin selon le "Star", des gardes rouges juchés sur des camions parcourent la ville en annonçant par haut-parleurs la prochaine visite à Canton du président Mao Tsé-toung qui viendrait donner des directives aux révolutionnaires pour la poursuite de leur lutte.

Retour apparent au calme à Hong-kong

L'agitation communiste à Hong-kong se calme. Selon de nombreux indices, la gauche voudrait le retour à la normale dans la colonie britannique. Dans les milieux proches du gouvernement on signale les indices suivants: les communistes se préparent à célébrer par des diners rituels l'anniversaire de la révolution d'octobre et non pas par une épreuve de force. Ils ont cessé de soutenir une grève de marins.

Chicago: Noirs et policiers aux prises Milwaukee: une situation explosive

CHICAGO. (PA, UPI) — Une foule de 300 jeunes Noirs ont lancé hier après-midi des pierres et des bouteilles sur des automobiles de passage, des autobus des transports en commun et des véhicules de la police dans un quartier noir de Chicago. Ces désordres ont été provoqués à la suite de l'arrestation de deux dirigeants locaux du SNCC (Comité de coordination des etudiants non-violents).

Trois agents ont été blessés pendant qu'ils tentaient de rétablir l'ordre dans le voisinage de "Forrestville High School", où les désordres avaient apparemment pris naissance à l'issue d'un rassemblement du SNCC. Cinq autres personnes ont été blessées, dont un caméraman de l'"American Broadcasting Company".

Un porte-parole du SNCC a déclaré que son organisation avait convoqué la réunion pour coincider avec la fin des classes à l'école. Le rassemblement avait été organisé en guise de protestation contre les prétendus mauvais traitements infligés à une jeune fille noire de 18 ans, mardi dernier.

Une fois la nuit tombée, les policiers durent riposter aux coups de feu de tireurs embusqués à l'intersection de la 43e rue et de la rue Langley.

M. James Allen, directeur adjoint de l'école, a dit aux journalistes qu'à l'issue du rassemblement un certain nombre d'étudiants avaient commencé à rôder autour d'un bâtiment de l'école, causant des dégâts matériels mineurs.

Par la suite, la foule se mit à lancer des pierres. Trois policiers furent blessés. Un d'eux, l'agent William Pigott, a été hospitalisé dans un état satisfaisant après avoir été atteint par une brique à la tête. Les autres agents n'ont reçu que les premiers soins.

Une institutrice, Mlle Betty Wilson, a été également atteinte à la tête par une pierre.

Le porte-parole du SNCC a affirmé que des actes de violence grave ont éclaté après que la police eut arrêté deux dirigeants de l'organisation en question, Michael Walton et Levi James. Ils avaient assisté au rassemblement protestant contre des prétendues brutalités policières.

James et Walton ont été inculpés d'avoir incité à l'agitation et d'avoir résisté à l'arrestation.

Quelque 70 policiers ont été dépêchés sur les lieux et le voisinage de l'école a été fermé à la circulation. Dès l'arrivée des policiers, la foule se mit à lancer des pierres et des bouteilles sur les agents et leurs véhicules.

A Milwaukee

A Milwaukee, le maire Henry Maier a lancé un appel pour la fin des agissements des "voyous" et a exhorté les "provocateurs" à rester chez eux pour éviter des pertes humaines et matérielles.

Auparavant, le conseil général du Conseil national des églises, réuni à Atlanta, avait fait savoir qu'il donnait son "appui moral" aux manifestations en faveur de l'élimination de la ségrégation dans le domaine du logement, manifestations organisées à Milwaukee depuis deux semaines par l'abbé James Groppi, un prêtre catholique.

S'adressant au Congrès des chefs de police à Kansas City, le président Lyndon Johnson a déclaré hier que la responsabilité du maintien de la paix raciale repose carrément sur les épaules des autorités locales.

Bonn rejette la thèse du gén. de Gaulle quant à la frontière germano-polonaise

BONN (AFP) — Les ministres allemands se sont élevés, unanimement, contre les déclarations faites par le général de Gaulle concernant la ligne Oder-Neisse. Cette précision a été donnée aujourd'hui par le secrétaire d'Etat à l'Information, M. Guenther von Hase, rendant compte pour la première fois du conseil des ministres qui a examiné mercredi, tard dans la soirée, les déclarations du chef de l'Etat français.

"Le cabinet fédéral, unanime, a déclaré M. von Hase, s'est élevé avec fermeté et dignité, au cours du dernier conseil des ministres, contre la thèse exposée par le général pendant son voyage en Pologne concernant l'histoire des territoires allemands de l'est actuellement sous administration polonaise."

Ces territoires situés au-delà de la ligne Oder-Neisse, a tenu à rappeler M. von Hase, sont "historiquement allemands depuis des siècles et leurs habitants allemands en ont été expulsés à tort".

Le porte-parole du gouvernement a d'autre part confirmé la position adoptée dans la déclaration gouvernementale du 13 décembre 1966, dans laquelle le nouveau gouvernement Kiesinger-Brandt a souhaité une réconciliation avec la Pologne et un règlement des questions de frontières acceptable à la fois pour les peuples polonais et allemand.

Prudence et patience

Dans les milieux du ministère fédéral des Affaires étrangères, on fait preuve d'un certain optimisme au sujet des possibilités d'aboutir à des résultats sur "certains points". On insiste cependant sur le fait qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à des initiatives sensationnelles. On affirme ne pas non plus se faire d'illusions sur des succès immédiats. Le processus engagé, ajoute-t-on, sera forcément long et des accords n'apparaissent pas possibles sur certains points avant un délai d'un ou deux ans.

La prudence du ministère, soulignent les observateurs, s'explique en partie par les divergences de vues sur l'opportunité de la poursuite de la politique d'ouverture à l'Est entre les deux partis de la majorité, la social-démocratie et le démocratie chrétienne. Le ministère dirigé par le social-démocrate M. Willy Brandt est partisan d'un patient développement de cette politique. A l'aile droite du parti chrétien, on est au contraire d'avis que le Kremlin est moins que jamais disposé à assouplir ses positions.

La supériorité militaire des Etats-Unis va en décroissant

LONDRES (AFP) — Le nombre des fusées intercontinentales soviétiques a augmenté de 50 p.c. au cours de l'année écoulée; l'URSS a mis en place un système de "défense anti-missiles" limité, les effectifs des forces armées américaines sont les plus élevés du monde; la Chine — qui possèderait une trentaine de bombes atomiques — consacre un cinquième de son budget de défense à la recherche et au développement d'engins militaires. Telles sont les principales conclusions de l'édition 1967-68 du rapport sur l'équilibre des forces, "The Military Balance", publié hier par l'Institut des études stratégiques, à Londres.

La supériorité des Etats-Unis dans le domaine des fusées nucléaires intercontinentales, par rapport à l'URSS, continue de décroitre: de quatre contre un en 1965, elle était tombée en 1966-67 à un peu plus de trois contre un, et est maintenant de moins de trois contre un: les Américains possèdent en effet 1,054 fusées "Minuteman" et "Titan" et 656 "Polaris" contre 520 fusées soviétiques terrestres et 130 fusées navales. Les fusées soviétiques, souligne le rapport, continuent en outre à être dotées d'ogives nucléaires d'une puissance destructive plus grande que celle des missiles américains qui cependant sont plus précis.

Le rapport fait état pour la première fois de l'existence certaine d'un "système soviétique de défense anti-missile", déployé autour de Moscou, qui est fondé sur un missile anti-missile doté d'une tête nucléaire d'une puissance de une à deux mégatonnes, mais incapable d'assurer une défense totale contre les "Minuteman" ou les "Polaris".

Ligne Tallin

Il n'est pas encore certain qu'un système analogue ait été mis en place autour de Leningrad ou que la "ligne Tallin" qui s'étend le long des côtes baltes soit autre chose qu'un système d'alerte rapide utilisant des fusées sol-air "Griffon".

La Chine ne dispose toujours pas d'un système opérationnel de lancement de ses armes atomiques mais tout porte à croire qu'elle entend fonder ce système sur des fusées balistiques. Le rapport fait état des progrès réalisés par les Chinois, "en dépit des troubles politiques", et estime que l'engin thermonucléaire qui a explosé le 17 juin dernier avait une puissance de deux à sept mégatonnes.

La révolution culturelle a, dans l'ensemble, plutôt nui que profité à l'armée chinoise, estime le rapport. L'armée populaire de libération est maintenant placée à tous les points-clés de la structure politique et économique du pays, ce qui a accru son influence. D'autre part, cette situation a conduit à une trop grande extension de l'effort militaire, au déréglement des programmes d'entraînement et à une réduction de l'efficacité combative des forces armées. L'épuration a particulièrement frappé les forces de l'air et, dans les 13 régions militaires, cinq commandants en chef et neuf premiers commissaires politiques ont été démis.

Effectifs militaires

Sur le plan des forces armes régulières, le rapport signale que les effectifs militaires américains — 3,400,000 hommes — sont les plus importants du monde, contre 3,220,000 en URSS et 2,700,000 en Chine. Dans le cas de ces deux derniers pays, il faut cependant ajouter à ces chiffres les forces de sécurité para-militaires et, en ce qui concerne la Chine, un milice civile dont les effectifs pourraient s'élever à plusieurs millions de personnes.

Les pays qui consacrent la plus grande proportion de leurs budgets de défense à la recherche militaire sont la Chine (20 pour cent) et la France (14 pour cent) qui s'efforcent de développer leur puissance thermonucléaire. Le rapport note d'autre part que la proportion du produit national brut consacrée à la défense est plus élevée dans les pays du Moyen-Orient — elle atteint 12 pour cent en Israël, en Jordanie, en RAU et en Arabie séoudite — que dans d'autres régions. En Chine et au Sud-Vietnam, elle atteint 10 p.c. Le rapport note enfin que quatre guerres et vingt-huit "événements" comportant l'usage de la force armée ont eu lieu au cours de la période de juillet 1956 à juillet 1967.

Les instituteurs en grève à New York risquent la prison

NEW YORK (UPI) — Les instituteurs en grève à New York continuent de défier un ordre de la Cour de reprendre le travail, tandis que les autorités syndicales sont d'avis que de les jeter en prison ne ferait qu'aggraver la situation, et en même temps, des Noirs en colère ont envahi le bureau du directeur général intérimaire des écoles, réclamant une attention plus poussée à la "culture noire". Cinq femmes et sept hommes ont été arrêtés au cours de cet incident.

Le juge Emilio Nunez, de la Cour suprême de l'Etat de New York, en dénonçant les "démissions massives" des enseignants et les qualifiant de grève, leur a ordonné mercredi de reprendre le travail, mais il a remis à aujourd'hui sa décision de condamner le syndicat pour outrage au tribunal.

Le juge Nunez a donné ordre à la Fédération des insituteurs unis de présenter devant le tribunal son président M. Albert Shanker et deux autres personnalités du syndicat alors qu'il rendra sa décision.

En vertu de la loi Taylor qui interdit les grèves des fonctionnaires dans l'Etat de New York, les trois dirigeants du syndicat sont passibles de 30 jours d'emprisonnement et d'amendes de $250. Quant au syndicat, il pourrait écoper d'une amende de $10,000 pour chaque jour de la durée de la grève.

Le président M. Shanker, a dit que s'il devait aller en prison, les instituteurs qui sont demeurés à leur poste, permettant ainsi de poursuivre certains cours, démissionneraient par sympathie.

Referendum en France sur l'OTAN?

PARIS (Reuter) — Louis Vallon, un gaulliste de gauche, croit que la France pourrait bien tenir un referendum l'an prochain pour décider si elle se retirera complètement de l'alliance atlantique. On sait que la France s'est déjà retirée des organismes militaires de l'OTAN.

Ecrivant dans l'hebdomadaire "Notre République", M. Vallon dit qu'il est possible que de Gaulle consulte la nation pour être autorisé à abandonner complètement l'alliance atlantique afin de faciliter un plus grand rapprochement entre l'Ouest et l'Est de l'Europe.

Un tel referendum équivaudrait à un nouvel endossement du leadership du président de la République et fournirait une base favorable aux gaullistes dans une élection générale.

L'Indonésie retire tous ses diplomates de Pékin

DJAKARTA (Reuter, AFP) — Le gouvernement indonésien, par son ministre des Affaires étrangères, M. Adam Malik, a rappelé aujourd'hui ses quatre diplomates qui étaient encore à Pékin. "Leur présence en Chine Populaire, dit-il, n'est plus utile car ils ne peuvent plus accomplir leur travail adéquatement et ils ne reçoivent pas de protection suffisante."

Cette démarche fait suite à l'ordre d'expulsion émis par les autorités indonésiennes au cours de la journée de mardi à l'égard du chargé d'affaires chinois à Djakarta, M. Li Chou Po, et du secrétaire, M. Sipu Cheng. Les deux ont été déclarés "personae non gratae". Le gouvernement les accusait d'avoir fait feu sur quatre Indonésiens lors d'une manifestation populaire devant l'ambassade de Chine, le mois dernier.

Le ministre a dit que son pays ne voulait pas rompre les relations diplomatiques avec Pékin mais qu'il avait été obligé d'agir ainsi parce que les représentants indonésiens étaient dans l'impossibilité d'accomplir leur travail depuis que des manifestants chinois avaient détruit leurs bureaux et leurs transmetteurs.

L'OUA n'a résolu qu'un seul problème

KINSHASA, Congo (UPI, AFP) — Sur les quatre conflits dont l'examen a constitué l'essentiel de la quatrième session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est achevée hier, un seul a été pratiquement résolu: le différend somalo-kényan. M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, est en effet parvenu à faire signer aux chefs des délégations de la Somalie et du Kénya un engagement mutuel de respecter l'intégrité territoriale de leurs deux pays.

Dans le conflit qui oppose la Côte d'Ivoire à la Guinée, la mission de M. William Tubman, président du Libéria, a été élargie au Ghana, mais la première réaction de la délégation guinéenne a été de rejeter le principe de cet élargissement.

"Beulah" menace Cuba et les îles Cayman

MIAMI, Floride (PA, UPI) — L'ouragan "Beulah" a repris de l'ampleur et se dirige actuellement vers la partie occidentale de l'île de Cuba et les îles Cayman.

Développant des vents d'une vitesse de 90 milles à l'heure, "Beulah" se trouvait hier soir à environ 600 milles de Miami. Les météorologues estiment que l'ouragan ne pourrait constituer une menace pour les côtes américaines avant 48 heures.

Pendant ce temps, les ouragans "Doria" et "Chloe" bouillonnaient au-dessus d'une vaste région de l'océan Atlantique. Des alertes de tempête ont été décrétées pour la région côtière de la Nouvelle-Angleterre.

M. Robert Simpson, directeur du Centre américain des ouragans, a déclaré que l'ouragan "Beulah" constitue sans doute une menace pour la partie occidentale de Cuba et les îles Cayman, un groupe d'îles situées au sud de Cuba.

M. Simpson a demandé aux autorités britanniques de Cayman et aux autorités cubaines de prendre immédiatement des précautions contre l'ouragan.

"Beulah", qui avait perdu pas mal de sa force après avoir fait 18 morts aux Antilles orientales, a repris de l'ampleur hier matin.

M. Simpson a affirmé qu'il était trop tôt pour savoir quelles régions côtières des Etats-Unis pourraient être touchées par l'ouragan. Quoi qu'il en soit, le Centre, que M. Simpson dirige, avait fait savoir plus tôt aux résidants de la Floride méridionale de se tenir au courant des derniers développements.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1700	9½	9⅜	9⅜
Alcan	10398	29⅜	29½	29½
Algoma	—	24½	24½	—
alliance	4900	7	7	7
Alcan	—	20	20	—
Alcan 2 p	—	40	40	—
Arg C p	—	9⅞	9¾	—
asbestos	550	25¼	25	25¼
Atl Sug	560	11⅜	11⅜	11⅜
Bq CN	890	10¾	10⅝	10⅝
Bq Eparg	—	12¾	12¾	—
bq Imp C	1250	14¼	14⅛	14¼
Bq Mont	2875	13⅜	13¼	13½
Bq Mont	2875	13⅜	13¼	13¼
Bq NE	540	14¾	14⅜	14¾
Bq PC	225	9¾	9¾	9¾
Bq Roy	2000	16⅛	16	16
Bq Tor D	200	14⅛	14⅛	14⅛
Bell Phone	1380	47¼	47	47⅛
Bow Mer p	70	50¼	50¼	50¼
Bowater	—	7⅞	7⅞	—
brazil	3920	14½	14¼	14⅜
ba Oil	1615	37	36¾	37
bc Forest	400	21	20¾	20¾
Brinco	1000	380	380	380
Bruck A	—	19	19	—
CAE dt	7953	79	75	75
cae	1985	12⅛	12	12
cal Pow	600	25⅜	25⅜	25⅜
Can Cem	75	39	39	39
cd Sugar	—	23½	23½	—
Can Iron	725	22¾	22⅝	22¾
Can Malt	—	23⅞	23⅞	—
C Pack	—	91	91	—
C Brew	1425	8	7⅞	8
C Brew	—	37⅜	37⅜	—
C Brew	—	46	46	—
C Br Alm	600	16¼	16	16
C Chem	—	415	415	—
CIL	243	18	18	18
C Pow	25	35¼	36¼	36¼
C Marconi	7125	6¾	6¼	6¾
CPR	914	64	63⅝	63¾
CPR ½pc	1800	10	10	10
C Pfino	200	14⅜	14¼	14¼
C Refract	650	13	13	13
Cdn Tire	—	25½	25½	—
C Vickers	—	11	11	—
Cntrol Del	76900	26¼	23⅜	26
Chemcell	660	11	10⅞	10⅞
Cominco	895	29⅝	29½	29⅝
C Paper	688	34¼	34	34
C Paper	—	25½	25½	—
C Paper	—	600	600	—
Con Glass	210	14	14	14
Couvrtt	750	5⅞	5¾	5¾
C Zell A	—	18½	28½	—
Crush I	200	11¼	11¼	11¼
Denault	100	10½	10½	10½
Denison	100	78	78	78
Dist Seag	300	39¼	39¼	39¼
Dome Pete	—	62½	62½	—
D Bridge	1300	17¼	17¼	17¼
D Coal pr	100	12	12	12
Do Fasco	200	24¾	24¾	24¾
D Glass	580	10	10	10
D Glass pr	—	13	13	—
D Stores	—	18	18	—
Domtar	3170	13⅛	13	13
D Text	200	23	23	23
Donohue	100	7½	7½	7½
Du Pont	1—	28½	28½	—
Dupuis (A)	—	6⅜	6¼	—
Falcon	200	90	90	90
Fam Play	400	37½	37	37½
F Collection	3225	11½	11½	11½
Fraser	200	18¼	18⅛	18⅛
Fr Pete	5550	730	670	700
Fulcrum Inv	200	410	410	410
Fulcrum pr	—	10¼	10	—
Glengair	3018	245	240	245
GB Can Inv	—	13	13	—
CB Can Inv pr	—	41	41	—
GL Paper	—	22⅛	22⅛	—
Hawk Sidd	200	350	350	350
Hollinger	100	27	27	27
Home (A)	378	21⅞	21¾	21⅞
Home (B)	—	22¾	22½	—
Horne Pf	—	345	345	—
Hud Bay M	—	63	62¾	—
HBC	1000	19¼	19¼	19¼
Husky Oil	—	19¾	19⅜	—
Husky (B) pr	—	50	50	—
Husky D w	200	10⅜	10⅜	10⅜
Imp Oil	200	65½	65½	65½
Imp Tob	—	14⅜	14¼	—
Ind Accep	650	22⅜	22½	22½
Inglis	100	11¾	11¼	11¼
Int Nickel	2112	112¼	109½	112¼
Int Pap	—	30⅜	30⅜	—
Int Util	1100	38¾	38⅝	39
Int Util	200	38½	38½	38½
Inter Pl	5175	22¾	22¾	22¾
Inter Pl	—	11½	11½	—
Jamaica PS	200	16½	16½	16½
Labatt	329	30¼	30⅛	30¼
Laur Fin	—	450	450	—
Loblaw (A)	—	7¼	7¼	—
Loblaw (B)	—	7½	7½	—
Loeb M	1610	14	14	14
MacMillan	400	28¾	28¾	28¾
Marit Tel	—	21⅞	21⅞	—
Massey F	605	21⅜	21⅜	21⅜
Melchers	25	30	30	30
McAllister	6400	10¼	8½	9½
Markbor	—	5¼	5	—
Miron 6 p.c.	400	480	480	480
Molson (A)	140	22¼	22¼	22¼
Molson (B)	500	22¾	22¾	22¾
Markbor	—	235	215	—
Mtl Loco	—	15	15	—
Moore Corp	600	32⅜	32	32
MorseR A	—	27	27	—
MorseR B	—	26¾	26¾	—
Mussens	100	7⅜	7⅜	7⅜
Nat Contain	200	9½	9½	9½
Nat Drug	—	11	11	—
NB Tel	—	15⅜	15⅜	—
NFLD Light	—	10⅜	10⅜	—
Noranda	—	55½	55¼	—
NS LP	—	9¼	9⅛	—
Ogilvie	800	12¼	12¼	12¼
Ogilvie Pr	—	31	31	—
Oshawa (A)	50	47¾	47¾	47¾
Pac Pete	2325	18¾	18¾	18¾
Placer	—	35	35	—
Pow Corp	250	10⅜	10⅜	10⅜
Price	—	11⅞	11¾	—
Que Phone	600	15¾	15⅜	15⅜
Reitman's	225	11¼	11¼	11¼
Reitman's A	—	10	10	—
Rio Algom	350	34¾	33⅞	33⅞
Rio Alg Pr	—	100	100	—
Rolland (A)	—	10⅛	10⅛	—
Ronalds F	—	15⅛	15	—
Rothmans	90	29¼	29¼	29¼
St-L Cem (A)	100	20½	20½	20½
Salada F	—	10½	10½	—
Royal Trust	475	22¾	22¾	22¾
Scott LaS	175	34	34	34
Shell Can	450	31	30¼	31
Shell I Pr	500	31½	31½	31½
Shell I w	200	13	13	13
SherW	—	19	19	—
Shop Save	200	14¾	14¾	14¾
Simpsons	150	35¼	35⅛	35⅛
Sogemines	—	15	14⅞	—
Southam	—	48	48	—
SS Steel	—	9	9	—
Stell Can	750	23⅜	23⅜	23⅜
Steing (A)	—	20	19⅞	—
Texaco Can	—	32	32	—
Tr Grp (A)	500	8¼	8	8
Tr-C PL	100	32	32	32
Tr-C PL Pr	175	48	48	48
Tr Mt PL	—	20¾	20⅛	—
Trust G Pr	—	23	23	—
Un Auto A	100	18½	18½	18½
Un Carbide	—	21⅜	21	—
Union Oil	9000	46	46	46
Un Westburne	—	475	475	—
Viau	100	14	14	14
Walx	—	36⅞	36⅞	—
Walk GW	1000	37	36¾	37
W Pac Pd	—	7	7	—
Weston (A)	—	18½	18½	—
Weston (B)	—	18½	18½	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Advocate	—	235	235	—
agassiz	2000	39	34	37
Alax	—	15	15	—
Alscope	9300	244	227	243
ameranium	—	4	4	—
Am Met En	—	150	150	—
Atl Mines	—	21½	21½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+ .59	+ .54	— .78	+ .46	+ .62
Clôture — 14 sept.	171.53	144.73	130.63	162.39	106.59
Haut — 1967	172.89	150.19	136.26	164.41	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

	Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA		
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98⅛	98⅜
5 1er oct.	1968	99½	100
5¾ 1er oct.	1969	100	100½
5 1er juin	1971	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98	98½
4¼ 1er sept	1972	92	92½
5 1er oct.	1973	94	94¼
5½ 1er oct.	1975	96	96¾
3¼ 1er juin	1976	80¼	81¼
5½ 1er août	1980	94½	95½
4½ 1er sept	1983	83	84
5¼ 1er mai	1990	91	92
6¾ 1er sept	1992	97	98
5½ 1er oct.	1969	99½	100
C N R 5½ 15 d3c.	1971	97	98
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¾	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	79	80
CNR 5¾ 1er jan.	1985	95½	96½
CNR 5 1er oct.	1987	86½	87½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El. 5½ avril	1991	86½	88½
Mon H 6¼ 1er oct	1996	93½	95½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	90½	91½
Ont. H 6 15 juil.	1988	94½	95½
Ont 5¾ 1er mars	1986	92	93
Que 6½ 1er oct.	1978	96	97
Que 6½ 1er oct.	1991	94	95
Que Hy 6 15 nov	1979	91	92
Q Hy 6 15 juil.	1990	88	89
Terren 6¼ 1er juin	1991	90	91
Sask 6¼ 1er oct.	1986	94½	95½
MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	96	98
Van 5½ 15 d3c.	1980	86½	88
Tor Met 6½	1986	94	95
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 1½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lense Pro 5½	1973	99½	1K
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	99	100
Alum of C 4½	1973	87	89
Alg Steel 5¼	1978	86½	88½
BA Oil 5¼	1977	84	86
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	79	81
CB Alum 5¾	1980	88	90
C P R 5	1983	81	83
CR Foncier 5¾	1985	82	84
Dom Stores 5½	1976	89	91
Domtor 6¾	1987	94	96
Eaton Acc 5¾	1985	85	87
Imp Oil 6¾	1987	98½	99½
Ind ccpt 3¼6	1984	96	98
Roy T Mart 6	1975	90	92
Raynat 6¾	1981	90	92
Shell Oil 5⅞	1977	92	94
St Law Corp 5	1978	84½	86½
Simpson's 4¾	1973	89	91
Triud 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	96	97
Woodward 5¾	1985	95	96
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas Tr 5¾	1985	85½	—
Ang Can Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	94	95
Bell Tel 5½	1982	86	87
Bell Tel 5¾	1984	87½	89
Bell Tel 3¾	1979	74⅜	75⅜
Bell Tel 6⅛	1987	90	92
Bell Tel 6¾	1992	97½	98
Atla Gas Tr 5¾	1985	87	89
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazilian 4¾	1970	95⅞	—
Bowater Pow 3¾	1980	74	76
BC Telephone 6¾	1991	93	94
Calgary Pow 5¾	1982	90¼	—
Cdn Elect 4	1968	97¼	97½
Cdn West NG 5⅜	1983	84	85
Consumers Gas 5¾	1984	87½	90
Cons Gas 5	1978	85	87
Gr Lakes P 5¾	1977	90	92
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1976	88¾	—
Northwn Ut 5¾	1988	84	86
N. Ont. NG 5¾	1982	80	—
Northern Tel 5¾	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	98	100
TC Pipeline 585	1987	85	87
Union Gas 5½	1977	89½	90½
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 5	1978	84	86
Eaton's Realties 3½	1968	97½	99
Loblaw's 5½	1983	85½	86½
Steinberg Shop 6	1984	89½	90½

fruits LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh AC $4, Melba $1.25 à $1.75, C $1.25, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $5 la boîte à verger. Catégorie C $2.25 à $2.75, McIntosh C $1.75 à $2.25, Lobo, $1.50 à $2, Wealthy $1.25.

Melon : $3 la douzaine.

Aubergines: $2.50 à $3 le boisseau.

Blé d'Inde : .25 à .30 la doz.

Betteraves : .50 le paquet de 12, $1.75 à $2 pour 20 livres.

Bleuets : $3.50 à $4 les 11 pintes.

Brocoli : $2 à $2.50 la doz.

Concombres : No 1, $5.00 à $6 pour le boisseau de 6 doz., no 2, $2.50 le boisseau de 6 doz.

Carottes : .50 à .60 la doz. de paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres ou le minot.

Ciboulettes : .70 la doz. de paquets.

Choux-fleurs : no 1, $3 à $3.50 pour 12, no 2, $1.50.

Choux verts : no 1, $1 pour 16, rouges $1.50, Savoy, $1.75 pour 12.

Choux chinois : no 1, $1.75 à $2 pour 12.

Choux de Bruxelles : $4 pour 16.

Epinards : $2.25 à $2.50 le boisseau ou 12 cellos de 10 onces.

Chicorée-escarole : $1 la doz.

Céleri : no 1, $2.50 à $2.75 le paquet de 2 doz., no 2, $2.75 la doz.

Citrouille : $3 la doz.

Fèves vertes : $3.25 les 20 livres.

Fèves jaunes : $1.50 les 20 livres.

Laitue : frisée $1.50 à $2 la boîte de 18, Boston $1.50 le cageot de 16, Iceberg no 1, $1.75 à $2 le cageot de 18, Romaine $1.25 le cageot de 18.

Oignons : $2.50 les 50 livres ; gros .90 à $1 la doz. de paquets.

Oignonets : .60 à .70 la doz. de paquets.

Panais : $3.50 le demi-boisseau.

Echalotes : .60 à .70 la doz. de paquets.

Pois verts : $0.25 pour 20 livres.

Piment : $3.00 le boisseau.

Pommes de terre : nouvelles no 1, .85 à .90 les 50 livres, no 2, .75 les 50 livres, les petites $1.25, lavées $1.75 le minot.

Persil : .50 à .60 la doz.

Poireaux : .75 à .90 la doz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 pour 50 livres, no 2, $2 à $2.50 les 50 livres, petits $2.50 les 50 livres, $3.50 le boisseau, .35 à .40 le paquet.

Radis : .45 à .50 la doz. de paquets, $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Salsifis : $1.75 pour 12.

Savoy : $1.50 à $1.75 pour 12.

Genailles : .50, lavées $1.75 à $2 les 50 livres.

Tomates : rouges no 1, $1.25 pour 20 livres, no 2, .75, Roses no 1, $1.50 à $1.75 les 20 livres, no 2, $1 la boîte.

Marreau : $1.50 la doz.

Zicchunu : $1.75 pour 20 livres.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, .62; 93 points, .63; prix du bureau de la Stabilisation agricole, .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à .20 ; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½.

Poudre de lait de beurre : pour nourrissage 14¼ à 14½ ; poudre de lait 4 à 4½.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles .80 à .85 les 50 livres ; I.-P.-E. nouvelles, 1.75 les 75 livres.

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros .56.6, A-gros .50, A-moyens .39.9, A-petits .29.1.

Devises étrangères

Service de la Banq. Canadienne Nat.

(Cours nominaux)

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne Ouest	Mark	.2687
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruz. Nov.	.4004
Chili	Escudo	.1862
Danemark	Couronne	.1551
Espagne	Peseta	.0180
Etats-Unis	Dollar	1.07 17/32
France	Franc	.2192
Hollande	Florin	.2990
Italie	Lire	.001727
Japon	Yen	.002975
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1505
Nouv.-Zélande	Dollar	1.4943
Pérou	Sol	.0344
Royaume-Uni	Livre St.	2.9936
Suède	Couronne	.2086
Suisse	Franc	.2517
Tchécoslovaquie	Couronne	.1499
Venezuela	Bolivar	.2398

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.49	2.72
Andreae Equity	3.61	3.95
All Cdn Com	8.02	8.77
All Cdn Div	9.94	10.84
All Cdn Ven	7.80	8.52
American Growth	6.88	7.52
Associate Investors	5.25	5.30
Beaubran	39.87	43.29
Canada Growth	7.21	7.92
Canada Security	4.75	5.22
Cdn Gas Energy	12.79	14.02
Cdn Investment Fund	4.22	4.63
Cdn Scudder Fund	17.87	17.87
Cdn Sec Growth	7.54	8.26
Cdn Trusteed	4.66	5.09
Canafund	57.32	60.19
Champion Mutual	7.39	8.03
Collective Mutual	6.86	7.46
Commonwealth Intl	10.95	12.0
Commonwealth Intl Lever	11.86	13.00
Corporate nvestors	6.14	6.71
Diversified Income A	1.53	1.68
Diversified Income B	5.22	5.75
x Dividend Shares	3.87	4.24
Dominion Compound	4.47	4.86
Dominion Equity	6.32	6.58
x Dreyfus	15.43	16.84
Entarean Investment	5.32	5.37
European Growth	6.99	7.64
European Growth	6.99	7.64
Executive Fund of Cda	7.77	8.16
Exec. Intl. Inv. Ltd.	6.99	7.64
Federated Financial	5.29	5.78
Federated Growth	7.73	8.45
x Fidelity Trend	33.16	36.04
Fonds Collectif A	7.73	8.45
Fonds Collectif B	5.14	5.30
Fonds Collectif C	8.90	9.67
Fonds Desjardins A	4.82	—
Fonds Desjardins B	4.59	—
Fraser	12.89	12.95
Gis Compound	9.22	10.08
Gis Income	4.17	4.56
Growth Equity	6.54	7.15
Growth Oil and Gas	19.15	—
Guardian Growth	7.64	8.35
Harvard	10.20	11.15
Investors Growth	10.45	11.37
Investors Intl Mutual	7.63	8.30
Investors Mutual	5.38	5.86
Keystone Canada	9.07	9.96
x Keystone Cust S-1	22.90	24.98
x Keystone Cust S-4	7.13	7.83
x Keystone Cust K-2	7.88	8.61
Le Fonds P.E.P.	4.29	4.67
x Lexington Research	17.65	19.29
Molson M Fund	4.21	4.42
Mutual Accumulating	5.63	6.16
Mutual Bond	8.55	8.93
Mutual Growth	6.15	6.73
Mutual Income	6.43	7.03
Natrusco	12.78	13.28
Natural Resources	7.12	7.78
x One William Street	17.42	17.42
Pension Mutual	11.80	12.90
Pret et Rev.	7.49	8.19
Provident Mutual	6.73	7.32
x Putnam Growth	14.32	15.65
Radisson	4.48	4.92
Regent Fund	10.01	10.94
Royfund	5.40	5.57
Sav Inv Pret et Rev.	7.52	8.22
Spec	11.23	12.35
x TV Electronics	11.19	12.20
Timed Investment Fund	6.62	6.65
United Accumulative	11.19	12.23
Universal Savings Equity	5.74	6.27
Western Growth	5.30	5.79
York Fund of Canada	4.06	4.41

x—Fonds americains.

amériCAINE

Ventes		Haut	Bas	2 h.
2100	Allegh CP w	9⅛	9½	9½
10300	Atlas CP w	3½	3¼	3¼
1100	Barnes Eng	31	30⅜	30⅜
89700	Brazil L&P	13½	13¼	13½
600	Breeze Corp	17⅛	17⅛	17⅛
2300	Bishop Ind	14	13⅜	13⅞
300	Brit Am Oil	34	—	—
1200	Brit Pet	8¾	8½	8½
2600	Can Javelin	9	8⅝	8⅝
50800	Can Marconi	7¾	6⅞	7¾
2600	Cott Corp	10¼	10½	10½
1000	Creole Pet	36⅝	36	36
9800	Dynalectron	13⅜	13	13⅜
1000	Felmont Pet	12⅞	12⅜	12⅞
110	Ford Can	152½	151½	152½
2700	Hunt Chem	41	39	39
400	Imp Chem	5¾	5¾	5¾
1000	Jeanette Gl	9⅛	9¼	9⅛
7400	La Land	64¾	63	64½
7500	Md Johnson	35	35¼	35¾
8900	Molybdenum	50½	49⅝	50¼
1600	Pancoas VTC	1⅜	1¼	1¼
600	Philips Elec	33¾	33½	33¾
4300	Scurry Rain	36¼	35½	35¾
400	Rodney Mils	41⅛	40¾	40¾
5300	Seeman Bros	7⅜	7¼	7¼
600	Stahl Denn	7½	—	—
1500	Unilec	8¾	8⅝	8⅝
1300	Tech Oper	35½	34½	35½
1300	US Filter	8¾	8¾	8¾

du parquet de la bourse

La tendance s'infléchit à Wall Street

Les cours évoluent dans une ambiance modérément active et irrégulièrement en hausse au début de l'après-midi aux **Bourses de Montréal et Canadienne.**

Les titres miniers de premier plan enregistrent les gains les plus importants. Inco, à la suite de l'annonce d'un projet d'expansion d'une valeur de $50 millions, hausse de 2¼ à 112¼ et Falconbridge Nickel gagne 1¼ à 90. Famous Players gagne 1 à 37½ et Central Del Rio 2 à 25.

French Pete gagne 50 cents à 7.00, Canadian Marconi ⅜ à 6¾, Rio Algom ⅜ à 34¼ et Brazil ⅛ à 14⅛.

Du côté perdant, CAE fléchit de ⅞ à 12⅛, CPR de ⅜ à 63⅝, Alcan de ⅜ à 29½, McAllister de ½ à 8½ de même que Interprovincial Pipe Line à 22¾.

Aux industrielles à la Bourse Canadienne, Westeel-Rosco baisse de 2¾ à 22⅜. Kenting Aviation gagne ⅞ à 24⅛ et Cassidy's ¼ à 7⅜. Aux minières, Consolidated Smelting gagne 10 cents à 3.40, à la suite d'un gain de 39 cents enregistré jeudi. Agassiz perd 5 cents à 34 cents et James Bay 4 à 91 cents.

* * *

Le marché est plus actif à **Toronto** et tous les principaux groupes de valeurs gagnent du terrain.

Aux industrielles, Inco hausse de 3⅝ à 113⅛, ITL Industries de ½ à 43 de même que Jamaica Public Service à 16½. CAE Industries perd 1⅛ à 12.

Aux aurifères, Dome hausse de 2¼ à 47¼ et Giant Yellowknife de 20 cents à 8.50. Aux pétroles de l'ouest, Central Del Rio hausse de 1⅜ à 25 et Scurry-Rainbow de ¼ à 38⅛.

Parmi les spéculatives, Sigma perd 65 cents à 3.60, PCE Explorations 6 à 1.69 et Jonsmith 4 à 29 cents. Cam Mines gagne 3 cents à 64 cents et Conigo 2 à 78 cents.

* * *

La tendance s'infléchit à **Wall Street** cet après-midi.

Après l'activité intense des deux dernières séances, le marché est un peu moins actif et inégalement en baisse. Les cours, mixtes à l'ouverture, se sont raffermis légèrement jusque vers le milieu de la matinée mais commencèrent de perdre du terrain à partir de ce moment, sous la pression de prises de bénéfices.

L'indice des industrielles Dow-Jones s'inscrit à 927.82, en baisse de 1.62.

La moyenne des 60 titres clés, établie par la Presse Associée, recule de .4 à 339.7; les industrielles perdent 1.1. Les chemins de fer .1 de même que les services publics.

General Motors enregistre un petit gain mais les autres titres de l'automobile sont légèrement en baisse.

* * *

Londres. — La tendance a été très ferme aujourd'hui au Stock Exchange en raison d'une part de la fermeté notée hier à Wall Street et d'autre part à des rapports de sociétés plus optimistes. Aux pétrolières, B.P. reprend presque toute sa perte d'hier consécutive à sa décision de différer le versement d'un dividende intérimaire. Aux industrielles le bon comportement de la cote gagne la plupart des secteurs.

Aux minières, les aurifères avancent sur un large front. Cuprifères et diamantifères en font de même.

* * *

PARIS — Toujours en hausse sensible, les valeurs françaises vont dépasser cet après-midi leur niveau du début de l'année. Cette fois-ci, ce sont les magasins, les banques et les valeurs alimentaires qui prennent la relève des valeurs électriques pour entraîner le mouvement.

L'élément le plus important est toutefois la progression continue du volume des affaires qui prouve que la hausse actuelle ne se développe pas dans le vide, les écarts sont parfois très importants sur des valeurs de premier plan et le marché connait une animation très grande.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
ACF Ind	900	51⅜	51⅜	51½ + ⅛	
Address	2500	62½	62½	62¾ — ⅛	
Admiral	4200	26⅜	26	26 — ⅛	
Alcan Al	7300	27¾	27½	27¾ — ⅛	
Alleg Cp	5700	12⅜	12⅜	12⅜ — ⅜	
Allis Ch	36800	38⅜	37¼	37¾ —1¼	
Amerada	800	82	81¾	81¾	
Am Can	2500	56⅞	56⅜	56⅞	
Am Cyan	16500	34	33¾	33⅞ + ⅛	
Am Mot	12100	15⅛	14⅞	14⅞ — ⅛	
Am Smelt	2200	71⅜	71¼	71½	
Am Std	5000	30	29⅝	30 + ⅜	
A Tel T	49800	54⅜	53½	53½ — ⅝	
Am Tob	8200	33	32¾	32⅞ — ⅛	
Ampex Cp	3300	38⅛	38	38⅛ — ⅛	
Amsted	200	48⅜	48⅜	48⅝ + ⅜	
Anaconda	2900	51¼	50⅜	50⅞ + ⅛	
Armco Stl	1700	55⅜	55¼	55⅜ + ⅛	
Armst Ck	6900	55¾	55	55⅜ — ¼	
Avco Corp	47600	53⅜	51⅜	52⅜ —1¼	
Babcock W	2400	53⅛	52⅜	52⅞	
Beech Alrc	1100	49⅛	48	48 —1	
Bell How	2100	81¾	81¼	81½ — ½	
Benef Fin	2200	36½	36	36½ + ¼	
Beth Steel	10900	37⅛	36⅞	37⅛ — ⅛	
Boeing	11000	93½	92½	93¼ +1	
Borden	1300	37⅞	37⅜	37¾ + ¼	
Borg Wa	4100	52⅜	52⅛	52⅜ + ⅜	
Bos Edis	800	39⅛	39¼	39½ — ⅜	
Brunswk	5400	12